

Le dossier des
découvertes interdites

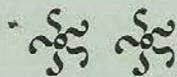


PIERRE LANCE

VOLUME 3

3

SAVANTS MAUDITS



CHERCHEURS EXCLUS

*Des découvertes interdites
pourtant utilisables et efficaces...
notamment dans le domaine
de la santé !*

GUY TRÉDANIEL ÉDITEUR

Après le succès des deux premiers volumes, PIERRE LANCE a réuni dans un troisième ouvrage douze autres biographies de scientifiques oubliés ou persécutés :

- Georges LAKHOVSKY - Ingénieur russe émigré en France, il crée en 1923 son premier appareil émetteur à usage thérapeutique. La médecine officielle refuse de l'utiliser.
- Royal Raymond RIFE - Ingénieur américain, il mène aux USA des travaux analogues à ceux de Lakhovsky et construit des appareils également efficaces. Il sera traîné en justice.
- Jean BERTIN - Ingénieur français, inventeur de l'Aérotrain. Bien que soutenu par de nombreux ministres, mais contré par la SNCF, son train performant ne sera jamais agréé.
- Alexandre SALMANOFF - Prestigieux docteur russe et médecin particulier de Lénine. Émigré en France, il élabore une médecine naturelle que le corps médical refuse.
- Ivan MAKHONINE - Ingénieur russe émigré en France, il invente un carburant ininflammable à froid tiré des charbons et huiles lourdes. Il se heurte aux trusts pétroliers.
- Ernest VILLEQUEZ - Professeur de médecine français, il découvre le parasitisme latent du sang et invente un test de dépistage précoce du cancer que personne n'acceptera.
- Michel MOIROT - Médecin français qui découvre et démontra l'importance des facteurs psychiques dans la genèse du cancer. Sa théorie ne sera pas admise par les mandarins.
- Ryke Geerd HAMER - Médecin allemand qui fit la même découverte que Moïrot et mit au point un traitement original. Poursuivi et condamné, il est actuellement en prison.
- Philippe LAGARDE - Médecin français, il met au point une technique de dépistage du cancer et son traitement. Poursuivi et emprisonné à Nice. Actuellement en exil en Italie.
- Hans NIEPER - Médecin allemand réputé, il combattit toute sa vie le conformisme médical et trouva des traitements originaux efficaces. Il ne fut pas suivi par le corps médical.
- Joël STERNHEIMER - Physicien français, il a inventé un procédé de régulation de la synthèse protéique expliquant l'influence de la musique sur les organismes vivants.
- Jean-Pierre PETIT - Physicien français marginalisé par la nomenclature scientifique pour son originalité dérangeante dans de nombreux domaines, dont les futurs voyages spatiaux.

ISBN : 978-2-84445-654-0



20 €

DU MÊME AUTEUR

Charles de Gaulle, ce chrétien nietzschéen

(La Septième Aurore, 1965)

Le Spiritualisme athée

(La Septième Aurore, 1966 – 2e édition, L'Ere nouvelle, 1992)

Réflexions d'un hors-la-loi

(La Septième Aurore, 1968 – 2e édition, L'Ere nouvelle, 1989)

Au delà de Nietzsche

(La Septième Aurore, 1976 – 2e édition, L'Ere nouvelle, 1992)

Le Crépuscule des Idéologies (La Septième Aurore, 1978)

L'Origine païenne des prénoms – Calendrier païen

(L'Hespéride, 1977 – Arista, 1985 – Modernes Média, 1989)

La Prodigueuse aventure de la mort, préface d'Arthur Conte

(L'Ere nouvelle, 1987)

Pour assistance à civilisation en danger (L'Ere nouvelle, 1988)

Trilogie « Le Peuple électeur » :

La Naissance des dieux – La Gaule éternelle

– *La Gloire du Verseau*

(L'Ere nouvelle, 1989)

L'Avenir des Gaulois (recueil d'articles, L'Ere nouvelle, 1990)

En compagnie de Nietzsche

(recueil d'articles, L'Ere nouvelle, 1991)

Le Premier Président – roman d'anticipation (Filipacchi, 1993)

Le Grand Secret du Ciel : Sommes-nous tous des extraterrestres ?

(Editions des Ecrivains, 1999)

Agonie d'un millénaire

(recueil d'articles, Editions des Ecrivains, 2001)

Savants maudits, chercheurs exclus – Tome I

(Presses de Valmy, 2001 – Guy Trédaniel, 2003, Tome II, 2005)

Alésia, un choc de civilisations

(Presses de Valmy, 2004)

Depuis 1980, Pierre Lance est directeur et rédacteur en chef de la revue de prospective *L'Ere nouvelle*, 170 numéros parus à ce jour. (BP 171, 06407 CANNES cedex – spécimen contre trois timbres)

Pierre LANCE

SAVANTS MAUDITS, CHERCHEURS EXCLUS

Tome III

Deuxième édition



GUY TRÉDANIEL ÉDITEUR

19, rue Saint-Séverin – 75005 PARIS

© Guy Trédaniel Editeur, 2006, 2008

www.editions-tredaniel.com
info@guytredaniel.fr

Tous droits de reproduction, traduction ou adaptation,
réservés pour tous pays.

ISBN : 978-2-84445-654-0

Remerciements

Certains de mes fidèles lecteurs ont participé activement à la collecte des informations nécessitées par ce troisième recueil de douze minibiographies. Que veuillent bien trouver ici l'expression de ma reconnaissance :

Bernard ASQUIN
Hélène ERRANDONEA
Roland de MAILLARD
Thierry SAINT-GERMES
Robert de GAILLARD

SOMMAIRE

Avant-propos	9
Georges Lakhovsky	13
Royal Raymond Rife	41
Jean Bertin	59
Alexandre Salmanoff	93
Ivan Makhonine	109
Ernest Villequez	139
Michel Moirof	167
Ryke Geerd Hamer	201
Philippe Lagarde	227
Hans Nieper	259
Joël Sternheimer	287
Jean-Pierre Petit	305
Épilogue	325
Personnages du premier tome	329
Personnages du second tome	333
Bibliographie	337
Carnet d'adresses	343

AVANT-PROPOS

Voici donc réunies dans ce troisième tome douze nouvelles personnalités du monde scientifique dont les découvertes ont été rejetées ou occultées par la "nomenklatura", pour le plus grand dommage de la science et du progrès de l'humanité ainsi qu'au détriment de la santé de tous, puisque nombre de ces "savants maudits" découvrirent divers moyens de mettre en échec ces maladies dégénératives dites "de civilisation", dont la plus horrible reste le cancer.

Si quelque sceptique ou esprit conformiste était tenté de contester la réalité d'une telle obstruction envers l'un quelconque de ces chercheurs exclus, en avançant des hypothèses du genre : « Il s'y est mal pris » ou « Il n'a pas eu de chance » ou encore : « C'est que sa découverte n'était pas valable », il me semble que ces objections s'effondreraient devant la réunion des déconvenues subies par les trente-six chercheurs rassemblés dans ces trois volumes et dont les travaux se sont échelonnés sur plus d'un siècle. Encore cette liste est-elle bien loin d'être exhaustive, et je n'ose imaginer le nombre de pages que je pourrais encore remplir si je poursuivais mon enquête au sein de toutes les nations développées. Mais cela ajouterait peu de chose à ma démonstration, et ceux qui refuseraient d'être convaincus par ces trente-six biographies ne le seraient pas davantage par trente-six fois trente-six. Rien ne saurait fléchir ces négateurs de parti-pris, dont l'esprit, claquemuré une fois pour toutes dans la veule soumission au désordre établi par les puissants du jour, demeurerait fermé comme une huître, avec une obstination d'autant plus forte que mes preuves seraient plus éclatantes.

Au reste, toute l'histoire des sciences confirme la pérennité de ce processus d'obstruction quasi systématique aux idées nouvelles, maintes fois dénoncé par les plus grands esprits, mais qu'il n'en faut pas moins dénoncer encore et encore, afin que l'opinion publique ne se laisse pas circonvenir ni enfermer dans la croyance naïve que la modernité est en passe de lui mettre un terme. Car la modernité, bien loin d'atténuer de quelque manière l'ostracisme dont sont victimes les innovateurs, ne cesse au contraire de l'aggraver, dans la mesure même où le développement de l'économie, du commerce et de l'industrie aboutit à créer des coalitions d'intérêts financiers et carriéristes qui forment devant le découvreur indépendant un mur sans faille.

Les esprits candides pourraient être tentés de voir là une contradiction : cette grande industrie n'a-t-elle pas elle-même le plus grand besoin d'innovation ? Certes, mais à des conditions bien précises. Cette innovation doit apparaître au sein de ses propres structures, afin qu'elle la contrôle de bout en bout et ne l'utilise que si elle sert ses intérêts, ne compromet en rien les avantages fournis par les techniques en usage et n'affaiblit pas le prestige de ceux qui les ont établies.

Cependant, et bien que tout se tienne au sein de la civilisation, ce n'est pas tant sur le plan du progrès technologique et industriel que ces pratiques sont néfastes. Après tout, pourrait-on penser, celui-ci va bien assez vite, et dépasse même souvent nos capacités d'adaptation.

Mais l'humanité se trouve aujourd'hui confrontée à une situation sans précédent. Plus de six milliards d'êtres humains exploitent notre planète, désormais de toutes les manières possibles et imaginables. Et non seulement ils veulent tous boire et manger, ce qui est naturel, mais ils veulent aussi profiter de tous les objets que l'industrie peut produire pour leur confort et leur plaisir, ce qui entraîne un fantastique gaspillage des ressources terrestres, une multiplication démentielle des pollutions de toutes sortes et, de ce fait, des agressions constantes et de plus en plus pernicieuses sur la santé humaine, ce qui pourrait bientôt compromettre la survie même de notre espèce.

Il en résulte que les innovations dont nous avons désormais un besoin vital sont celles qui *protègent* bien plus que celles qui

produisent, celles qui *préservent* la nature bien plus que celles qui *l'exploitent*, celles qui *préviennent* les maladies bien plus que celles qui les *soignent*. Or, il est bien évident que ce nouveau et indispensable paradigme est contradictoire à la logique industrielle classique. Ceci explique notamment pourquoi les États-Unis, lieu privilégié du développement industriel, ont refusé de signer le protocole de Kyoto, sacrifiant ainsi délibérément l'avenir des hommes à leur présent. Il semblerait que les actuels dirigeants américains aient choisi d'appliquer cette maxime (qui est une inversion de la fameuse lapalissade de Francis Blanche) : « Mieux vaut être riche et malade que pauvre et bien portant », ce qui ne peut aboutir qu'à celle-ci : « Mieux vaut périr sur un tas d'or que vivre sur une herbe tendre ». Serait-ce vraiment là le triomphe suprême de l'intelligence ?

Dans cette folie, toutefois, les États-Unis ne sont pas seuls en cause, puisque l'Australie, le Brésil, l'Inde et la Chine n'ont pas signé non plus le protocole de Kyoto. Or, en ce début de millénaire, aucun esprit lucide ne peut ignorer que si l'industrie mondiale ne se soumet pas rapidement aux nécessités écologiques, l'espèce humaine sera bientôt victime de catastrophes épouvantables. Mais ce n'est pas seulement l'industrialisation croissante des pays émergents comme la Chine qui aggrave le danger. Celui-ci est surtout devenu menaçant du fait que la médecine elle-même est devenue une industrie à fort taux de rentabilité, doublée d'une religion dogmatique et intolérante. De sorte que toutes les découvertes scientifiques qui pourraient permettre de rétablir la santé des individus sans offrir de nouveaux débouchés à l'industrie pharmaco-chimique sont systématiquement dénigrées ou occultées, a fortiori si elles s'écartent des théories régnautes sur lesquelles mandarins et pontifes de la médecine ont fondé leurs plans de carrière.

Or, comme je crois le démontrer surabondamment dans les trois volumes du présent ouvrage, il y a déjà plusieurs décennies que de nombreux pionniers ont découvert différents moyens de soustraire nos organismes aux effets destructeurs des pollutions industrielles, voire de les régénérer au niveau cellulaire lorsqu'ils sont la proie des maladies dégénératives. Mais le despotisme sournois que le système mafieux médico-pharma-

ceutique a instauré sur toute la planète, et particulièrement en France, avec la complicité active ou passive de politiciens ignorants ou corrompus, bloque radicalement l'émergence de ces innovations. À quoi il faut ajouter, hélas, l'imperméabilité mentale de la plupart des journalistes et d'une grande partie de l'opinion publique, dont la crédulité, le conformisme et la veulerie assurent la domination de ce que j'ai appelé le "tyrannosaure" et le triomphe permanent des cardinaux et des barons du caducée.

J'ai formé l'espoir, en écrivant ces ouvrages, de favoriser dans le public une prise de conscience suffisante pour qu'il puisse échapper à la dictature masquée qui a confisqué sa santé. Le succès de mes deux premiers tomes, entièrement dû à quelques rares informateurs indépendants et à l'enthousiasme communicatif de ses premiers lecteurs, a peut-être enfin ouvert une brèche dans la muraille bétonnée édifiée par la "nomenklatura".

Les novateurs ou leurs disciples pourront-ils s'y engouffrer afin de faire triompher le bon sens et la vérité ? Je le souhaite de tout cœur, sans pouvoir en être sûr, car je suis loin d'être le premier à sonner l'alarme et beaucoup d'auteurs, d'associations et de revues s'efforcent depuis longtemps déjà d'éveiller les consciences, sans grand succès jusqu'à ce jour, le système politico-médiatico-industriel étant gorgé de bénéfiques et fort bien retranché. Aussi risquons-nous de subir avant peu, si rien ne change, la catastrophe sanitaire, le désastre économique et la révolution. La boîte de Pandore est ouverte...

P. L. – juin 2005

GEORGES LAKHOVSKY

(1869-1942)

Ce matin même, 1^{er} juin 2005, en ouvrant le journal, mon regard est aussitôt attiré par un titre fracassant : **Victoire sur le cancer ! Une malade condamnée est totalement guérie en un mois par un nouveau traitement.** Ah, me dis-je, ils ont enfin trouvé ! Et je dévore aussitôt l'article, que je reproduis ci-dessous :

« Dépêche AFP – 30 mai 2005.

Un nouveau traitement contre le cancer a été expérimenté avec succès à l'hôpital du Calvaire. Il s'agit du rayonnement d'un appareil appelé « oscillateur à ondes multiples », avec lequel d'excellents résultats avaient déjà été obtenus dans les hôpitaux St Louis et Val-de-Grâce. Plusieurs professeurs ont conseillé à son inventeur d'installer son appareil au Calvaire, où l'on n'envoie que les malades sur le point de mourir et sans espoir de guérison. Le Dr Fouquier, médecin de cet hôpital, a d'ailleurs prévenu l'inventeur : « Vous allez avoir là le domaine expérimental le plus étendu, mais n'espérez pas la moindre guérison. Nos malades sont dans un état tellement avancé que vous ne pouvez songer à en sauver un seul. »

Voici le cas de la malade qui a été traitée :

Mme S... , 82 ans. Épithélioma de la partie supérieure de la joue gauche, de 3 cm de largeur sur 6 cm de hauteur, allant jusqu'au cuir chevelu. Cette malade a été traitée, il y a trois ans, au centre anticancéreux de Villejuif.

Après une opération subie en 2001 à ce centre, d'un bouton induré suspect, il s'est formé une plaie indurée de nature néoplasique. En 2001

et 2002, on a fait deux applications de radium. Après ces applications, on a constaté une amélioration, mais elle a été de courte durée. La tumeur a persisté et s'est développée de plus en plus. Une autre petite tumeur de la grosseur d'un haricot s'est révélée également sur la joue gauche dans la région sous-orbitaire.

Au cou, on observe des ganglions très durs, dont un de la grosseur d'un œuf de pigeon, sous-maxillaire gauche. En outre, l'oreille présente un œdème avec peau kératosique.

Le 26 avril 2005, on soumet la malade au traitement de l'oscillateur à ondes multiples, pendant 15 minutes. Ce traitement est renouvelé le 28 avril pendant 10 minutes.

Le 10 mai, après ces deux applications, la tumeur principale a diminué d'une façon très sensible et la croûte est tombée. Il n'en reste plus qu'une petite plaie de 1,5 cm de largeur sur 2 cm de hauteur. La petite tumeur de la région sous-orbitaire a disparu. On soumet la malade, le 12 mai, au rayonnement de l'oscillateur pendant 20 minutes. L'œdème de l'oreille ainsi que les ganglions ont disparu.

Le 28 mai, on déclare à l'inventeur qu'on a cessé tout soin et d'appliquer tout pansement sur la malade qui est complètement guérie. On la photographie à la date du 30 mai. On constate que non seulement la tumeur a entièrement disparu, mais que l'épiderme est rajeuni et les rides de cette femme de 82 ans ont considérablement diminué. La peau est devenue lisse, rosée, transparente, comme celle d'une jeune femme. »

Résultat quasi miraculeux, n'est-ce pas ? Et ce n'est qu'un exemple. D'autres guérisons tout aussi spectaculaires se sont succédé. Je suppose que bien des gens vont se dire : Ah !, comme j'ai bien fait de cotiser régulièrement à l'Arc ou à la Ligue contre le cancer ! Cet argent n'a pas été perdu. Ils ont dû aider ce chercheur qui a mis au point cet appareil génial et l'on va sans doute en fabriquer des centaines pour éradiquer enfin cette horrible maladie qui tue chez nous 150 000 personnes chaque année dans de terribles souffrances.

Hélas, mes chers lecteurs, je viens de commettre un affreux mensonge. Non, non, rassurez-vous, pas au sujet de cet appareil bien réel et le texte ci-dessus est tout à fait authentique. Il est extrait intégralement d'une thèse de doctorat en médecine dont je vous parlerai plus loin. Non, mon mensonge est bien léger :

simplement, ce n'est pas une dépêche AFP, ce n'était pas imprimé dans mon journal de ce matin et les dates ne sont pas les vraies. Là où j'ai écrit 2005, il fallait lire... 1932 ! Tout le reste est rigoureusement exact.

L'oscillateur à ondes multiples inventé par Georges Lakhovsky, et qui fit cent fois la preuve de son efficacité contre le cancer dans plusieurs hôpitaux parisiens voici plus de 70 ans, n'a jamais été accepté par les Académies et n'a jamais été utilisé par les grands services de cancérologie. Ce qui est, ne vous en déplaise, parfaitement normal. Pourquoi, diantre ! voudriez-vous que l'on ait prêté attention à cette machine de quatre sous qui aurait pu tarir le merveilleux filon d'une maladie sans cesse renaissante ? N'assure-t-elle pas de confortables carrières à toute une légion de chirurgiens, radiologues, pharmaciens, chimistes, ingénieurs, tous plus compétents les uns que les autres ? N'avez-vous donc pas encore compris que l'impératif premier de la société moderne est de créer des emplois et de les maintenir coûte que coûte ? Et si nécessaire aux dépens de n'importe qui, voire, si possible, de tout le monde, la formule « coûte que coûte » étant d'évidence la plus adéquate, puisque nous vivons à l'âge d'or de la Sécurité sociale, qui pompe et qui paie, et qui pompe et qui paie, et qui pompera et qui paiera jusqu'à ce que la nation s'effondre sur elle-même...

Bien sûr, cela ne se fait pas consciemment, mais dans une sorte de brume intellectuelle enrobée de mémoire sélective dans laquelle chacun ne retient instinctivement que ce qui conforte sa position. De sorte que personne n'est vraiment criminel, mais que cependant le crime est partout.

Ce qui est le plus étonnant dans ce processus d'une civilisation suicidaire, ce n'est pas tant le fait que des gens très instruits et d'une moralité parfaite sacrifient en toute inconscience à leur confort immédiat l'avenir de leurs propres descendants, car ce ne sont pas les premiers dont on peut dire : « Ils ont des yeux et ils ne voient pas. » Non, ce qui est le plus étonnant, c'est que des braves gens continuent inlassablement d'envoyer leur obole à de grandes associations ayant pour vocation proclamée d'aider la recherche sur le cancer, et qui subventionnent depuis des décennies des chercheurs qui ne trouvent rien. Ces associations,

et je ne veux pas mettre en doute la bonne foi de ceux qui les servent, ne sont en réalité que des **alibis collectifs**.

Car enfin, alors que les sciences et les techniques font des progrès dans tous les domaines, dès lors qu'on y investit de l'argent, de l'énergie et de l'intelligence, comment expliquer que la cancérologie, depuis des décennies, n'ait toujours, mise à part la chirurgie, que deux mamelles thérapeutiques : la radio et la chimio ? Et pourquoi les associations susdites n'aident que les grands services officiels, sans jamais se soucier de ce que peuvent avoir à proposer les chercheurs indépendants ? Elles ne les connaissent pas, me direz-vous. Mais cherchent-elles à les connaître ? Et quand par hasard l'un d'eux vient à croiser leur chemin, se soucient-elles d'étudier ses méthodes et d'examiner si celles-ci mériteraient une aide ponctuelle afin de procéder à toutes les expérimentations nécessaires ? Elles le font certainement, penserez-vous. Eh bien voyons ce qu'il en fut en 1932, après que se fut produite la stupéfiante guérison que je vous décrivais au début de ce chapitre.

Jean-Louis Portes nous relate :

« Ayant demandé au comité technique de la Ligue contre le cancer de venir voir cette malade, du fait de l'insistance de ses collaborateurs et du directeur de l'hôpital, il (Lakhovsky) attendit en vain leur visite.

Georges Lakhovsky eut d'autres mésaventures avec ce Comité ; il fit la connaissance de la Secrétaire générale adjointe à Deauville, qui passait son temps au casino. Il refusa à plusieurs reprises de lui prêter de l'argent et « naturellement » poursuit Lakhovsky, « mon nom continue à figurer dans le Bulletin de la Ligue... parmi les charlatans et les guérisseurs. »

A-t-on idée aussi, lorsqu'on est à son aise (ce qui était le cas de Lakhovsky à l'époque), de refuser de prêter de l'argent à quelqu'un qui peut vous être utile ? Voilà sans doute une erreur qu'un Louis Pasteur n'eût jamais commise. Combien de brillantes réussites reposent essentiellement sur l'art de se conduire en société, et de faire ce qu'il faut, quand il faut et avec qui il faut ?

En ce qui concerne l'attitude de cette dame du casino de Deauville, il y a évidemment prescription. Et comme la rigueur et la moralité des comportements n'ont cessé de faire des

progrès depuis 1932, on peut escompter que les secrétaires actuels de la Ligue ne se permettent plus de tels écarts...

Je citais Jean-Louis Portes. Il est donc temps que je vous précise sur quel ouvrage je m'appuie principalement pour vous résumer la biographie de Georges Lakhovsky, certainement l'un des plus géniaux « savants maudits » dont j'ai eu l'honneur d'étudier les mésaventures.

Il s'agit d'une thèse pour le doctorat en médecine présentée et soutenue publiquement le 24 janvier 1984 par Jean-Louis Portes, sous la présidence du Professeur Rullière, directeur de thèse, à la faculté de médecine Pitié-Salpêtrière (Université Pierre et Marie Curie, Paris VI) et intitulée *La vie et l'œuvre de Georges Lakhovsky*.

Comme quoi, une fois qu'on est définitivement assagi sous une pesante pierre tombale, et à condition qu'un étudiant admirateur se penche sur votre œuvre avec enthousiasme, on a quand même une petite chance de susciter l'intérêt de ces messieurs de la Faculté. Comme disait quelqu'un : « Mourez, nous ferons le reste ! ».

Je suis redevable d'une photocopie de cette thèse à l'un de mes fidèles lecteurs, dont je n'ai malheureusement pas pu retrouver le nom, et je crois utile d'en reproduire ici la présentation, signée d'une haute personnalité de l'Université :

« La thèse de Jean-Louis Portes sur l'œuvre de Georges Lakhovsky me paraît tout à fait adaptée à l'évolution de la science biologique et médicale actuelle. On pourrait dire qu'elle est faite au bon moment.

Les découvertes récentes de la biologie moléculaire et de la génétique montrent qu'il est nécessaire de faire appel à des systèmes extérieurs à l'être que nous étudions pour caractériser sa physiologie, son évolution et même sa mort.

Dans toutes ses expériences décrites dans ses publications, Georges Lakhovsky avait compris que tout être vivant est animé d'énergies vibratoires spécifiques qui sont soumises à des lois aussi rationnelles que celles du monde matériel. Lorsque nous le lisons, il n'y a plus d'opposition entre l'irrationnel et le rationnel, l'invisible et le visible, l'inconscient et le conscient, l'esprit et la matière.

L'être devient un TOUT animé par la LOI.

Jean-Louis Portes a su rendre compte de cette démarche de précurseur et je pense que la science, dans les décennies qui viennent, saura reconnaître ce qu'elle doit à ses travaux et à sa démarche. »

Professeur Étienne GUILLÉ

Agrégé de l'Université en Physiologie et Biochimie

Docteur ès Sciences Naturelles et Physiques

*Professeur de Biologie Moléculaire à l'Université de Paris XI
et à l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts.*

J'ose espérer que l'hommage ainsi rendu à Georges Lakhovsky par l'un de nos plus éminents scientifiques convaincra le lecteur le plus sceptique. Toutefois, il ne semble pas que l'optimisme, pourtant mesuré, que montrait Étienne Guillé en le présentant ainsi ait reçu le moindre début de confirmation. Certes, il disait avec une sage prudence : « dans les décennies qui viennent... ». Mais à combien de décennies pensait-il ? Car ce texte datant de 1984, il se trouve que deux décennies déjà se sont écoulées, et non seulement les travaux de Georges Lakhovsky n'ont pas ébranlé si peu que ce soit les hautes murailles de la bastille médicale, mais ils me paraissent aujourd'hui aussi enterrés que lui-même. Quant au combat contre le cancer, il en est toujours à l'épée, à l'arbalète et à l'huile bouillante, je veux dire à l'inévitable chirurgie, à l'indétrônable radiothérapie et à l'incontournable chimiothérapie, qui détruisent le malade plus sûrement que son mal.

Ce n'est pourtant pas faute que le Professeur Guillé ne se soit battu lui-même bec et ongles contre le conformisme scientifique, et il a publié depuis de nombreux ouvrages pour tenter d'ouvrir des voies nouvelles. Mais bien que le milieu scientifique ne puisse ouvertement le rejeter, car il en est un des fleurons, les mandarins ne se privent pas d'ironiser sur son "originalité" et se gardent bien de lui emboîter le pas. Quant au milieu médical, c'est encore pire ! Claquemuré dans ses routines et ses vantardises télévisuelles, il reste obstinément fermé à toute innovation. Aussi ne peut-on s'étonner de cette remarque désabusée du Dr Laurent Schwarz, cancérologue à l'hôpital Tenon à Paris :

« Malgré les quelque 40 milliards de dollars de dotations diverses injectés dans la recherche des deux côtés de l'Atlantique, il faut se

rendre à l'évidence : non seulement la bataille n'est pas gagnée, mais d'une manière générale le cancer a plutôt tendance à progresser. »

Faut-il ajouter que depuis cette déclaration, les 40 milliards de dollars ont été largement dépassés. Mais l'augmentation du nombre des cancers dans la population demeure constante : entre 1970 et 1990, les cancers des poumons ont augmenté de 110 %, ceux des bronches de 75 %, des ovaires de 94 % et du sein de 43 %. Et la progression ne s'est aucunement ralentie entre 1990 et 2000. Ce qui signifie clairement que, même si l'aggravation des pollutions de toutes sortes et l'augmentation de la longévité expliquent en partie la montée du cancer, il reste que la médecine est à ce sujet en échec permanent.

Comment s'en étonner, puisque, comme nous l'avons constaté déjà au cours des deux premiers tomes de cet ouvrage, elle rejette systématiquement les découvertes qui lui sont proposées. Une étude réalisée en 1991 par le CREDES, organisme qui mène des enquêtes décennales pour l'ensemble des cancers sur un échantillon de 20 000 personnes, note que la mortalité a progressé de 137 % chez les jeunes, contre 65 % chez les personnes âgées. Ce qui démontre que l'allongement de la durée de la vie ne peut expliquer ce constant développement des cancers.

Ce qu'il y a de plus surprenant dans cette quasi-paralysie mentale qui frappe la médecine, c'est que de nombreux cancérologues, et non des moindres, sont les premiers à afficher leur découragement. J'emprunte au site Internet de Bio Gassendi ces quelques édifiantes citations :

« *Le diagnostic précoce n'a souvent pour effet que d'allonger la durée de la maladie avec son cortège d'angoisse [effet nocebo]. Cela contredit bien des affirmations concernant les prétendues avancées thérapeutiques.* » – Docteur Jean-Claude Salomon, directeur de recherche au CNRS, cancérologue, et National Center for Health Statistics USA.

« *Il y a de plus en plus de cancers parce que le dépistage est beaucoup plus précoce mais on ne les maîtrise pas aussi bien qu'on le dit, malgré la chimiothérapie qui est surtout prônée par les chimiothérapeutes et par les laboratoires. Et pour cause : ils en vivent. Si j'avais*

une tumeur, je n'irais pas dans un centre anti-cancéreux.» Professeur Georges Mathé, cancérologue.

« Ce sont des intérêts financiers gigantesques qui permettent d'expliquer que la vérité scientifique soit encore aujourd'hui trop souvent occultée. 85 % des chimiothérapies sont contestables, voire inutiles. » – Professeur Henri Joyeux, cancérologue à Montpellier.

« L'impuissance de la chirurgie à guérir le cancer est illustrée par un fait frappant : 20 % des opérés meurent d'une récidive locale, 80 % meurent de métastases à distance. » – Professeur Lucien Israël, cancérologue.

Oui, mais alors, que font-ils, ces éminents médecins qui sont assez lucides pour dénoncer eux-mêmes l'incapacité dramatique de leur profession ? Leur est-il venu à l'idée de chercher des chercheurs dans d'autres branches que la leur ? Ces praticiens honnêtes qui sont confrontés chaque jour à des malades qui souffrent et qui meurent ont-ils songé à explorer les techniques originales et non conformistes dont ils ont certainement entendu parler ? Ou bien ont-ils craint d'être mis à l'index par leurs confrères scientifiques et de voir leur réputation mise à mal par les tenants de l'orthodoxie ? Je le crains.

Au mois de mars 2005, l'Institut Curie vendait des jonquilles sur la place publique au profit de sa propre « recherche sur le cancer ». Cette vente faisait suite à la première campagne nationale de l'Institut lancée en novembre 2004 sous le titre superbe : *Prenons le cancer de vitesse !* On croit rêver !

L'Institut a été créé en 1909. Les deux bâtiments de l'hôpital ont été construits, l'un en 1936, l'autre en 1956 et la polyclinique de 8 étages en 1965. Et voilà que ces messieurs décident en 2004 de « prendre le cancer de vitesse » ! Magnifique, non ? ! Apparemment, ils ne se sont pas encore aperçus que le cancer les avait laissés sur place et filait vers le futur comme une fusée porteuse de bombes à métastases. Si l'Institut Curie n'a pas été capable de vaincre le cancer en près d'un siècle, peut-on croire qu'il va le vaincre aujourd'hui à coups de jonquilles ? Le pire, c'est que le cancer a bel et bien été vaincu à maintes reprises au cours des dernières décennies, mais qu'à l'Institut Curie, tout comme à l'Arc et à la Ligue, *on ne veut pas le savoir !*

Sur les douze chercheurs exclus de mon premier tome, trois au moins avaient réussi à vaincre le cancer depuis les années

cinquante : Antoine Priore, Jean Solomidès, Mirko Beljanski. Et deux autres fournissaient sans doute les moyens de le prévenir efficacement : René Jacquier et Loïc Le Ribault. Sur les douze de mon second tome, on en trouve au moins trois autres : Gaston Naessens, David Rees-Evans et Paul Thépenier et on peut sans doute ajouter, au minimum à titre préventif, Pierre Delbet, André Gernez et Norbert Duffaut. Dans ce troisième tome, on en trouvera encore à peu près autant, à commencer, nous venons de le voir, par Georges Lakhovsky. Mais aucune des grandes associations « anti-cancer », pas plus que l'Académie de médecine, n'a jamais voulu se pencher sur leurs travaux, quand elles ne les ont pas rejetés et discrédités.

Faut-il en conclure que ces associations n'ont aucune utilité ? Nullement, messires ! Elles remplissent un rôle social indispensable à certains humanoïdes, car elles sont les églises de la religion médicaliste et l'on y achète l'absolution en versant le denier du culte. Quelle sorte d'absolution ? me demanderez-vous. La plus précieuse de toutes et la seule désormais accessible : l'absolution de soi-même par soi-même.

Car, de nos jours, l'homme n'a plus que sa conscience pour juge. Le télescope et le microscope nous ont dévoilé tant de secrets du Cosmos et la télévision nous a révélé tant de turpitudes humaines et de cataclysmes aveugles que le dieu biblique réputé juste et bon, tout-puissant et omniscient en a perdu toute crédibilité. Le genre humain n'a plus de protecteur dans le Ciel ni de défenseur sur la Terre. Il a donc pris l'habitude, depuis plus d'un siècle, du moins en Occident, de vénérer la Science, supposée lui fournir l'assurance tous risques sans laquelle la plupart des bipèdes oseraient à peine sortir de chez eux. Puis il s'est mis à adorer la Médecine, fille supposée de la précédente. Or, il constate avec effroi que celle-ci ne parvient pas à juguler la plus terrible des maladies : le cancer. Voici notre homme ordinaire dans le désarroi. Que faire ? Car il subit le plus terrible des stress, celui que le Professeur Henri Laborit appelait « l'inhibition de l'action », c'est-à-dire le sentiment d'impuissance.

Dans une situation aussi pénible à vivre, l'humanité, comme toujours, se sépare en deux groupes de masse inégale. Le premier, minoritaire, est constitué des esprits libres, dotés de force de caractère et de lucidité, qui se prennent en charge et se

mettent en peine de s'informer par eux-mêmes sur les thérapies non orthodoxes et les méthodes de prévention des maladies dégénératives. Les membres de ce groupe s'efforcent d'adopter une bonne hygiène de vie et ils lisent des livres comme celui-ci, car ils veulent comprendre pourquoi la Science est en échec, subodorant qu'elle est trahie.

Quant aux membres du deuxième groupe, les plus nombreux hélas, trop paresseux pour s'instruire et se discipliner, mais se sentant confusément coupables de ne pas le faire, et s'obstinant donc à vouloir malgré tout "faire quelque chose", ils trouvent un exutoire à leur malaise en envoyant leur cotisation à la "recherche sur le cancer".

Ne sachant accomplir un acte... Ils font un geste !

Ouf ! Les voilà soulagés. Si l'argent qu'ils ont donné est mal employé, au fond, ils s'en moquent. Ce n'est plus leur affaire. Ils se sont déchargés de leur responsabilité. Ils ont fait confiance à des "personnes compétentes". Leur conscience somnolente ne leur fait plus de reproches ; c'est le principal. Et si d'aventure quelque scandale éclabousse l'association qui a reçu leur don, ils pourront s'indigner tout leur saoul : « Ah ! Quelle époque ! À qui se fier, vraiment ! » Mais ils n'en seront pas pour autant découragés de cotiser et se satisferont aisément des assurances qui leur seront bientôt prodiguées que « tout est rentré dans l'ordre ». La recherche sur le cancer grassement subventionnée peut bien piétiner encore durant cinquante ans, voire un siècle ou deux, peu leur chaut. Ils ont fait leur devoir et dorment sur leurs deux oreilles. Si un jour le cancer les réveille au sein de leur propre famille, ils lèveront les bras au ciel et se lamenteront : « J'ai donné, pourtant, j'ai donné ! Que pouvais-je faire d'autre ? » Il est vrai qu'ils ont fait ce qui se fait depuis des millénaires sur cette planète et dans toutes les civilisations : entretenir des clercs et des scribes chargés des rites et des incantations qui aident à dissoudre l'angoisse des médiocres sans faire avancer le monde d'un pouce.

Mais voyons maintenant qui était ce Lakhovsky, qui faisait à lui seul beaucoup mieux que l'Institut Curie tout entier.

Georges Lakhovsky naît en 1869 en Russie, à Illia. Il étudie à Minsk jusqu'en 1888 et se rend alors à Odessa où il devient

élève à l'École des Arts et Métiers et à celle des Beaux-Arts. Il termine ses études d'ingénieur en 1894 et forme le projet d'aller étudier dans une université étrangère. S'en étant ouvert à son père (qui est professeur de langues orientales et doyen des juges de la communauté de Minsk), il reçoit de celui-ci un conseil dont nous pouvons aujourd'hui savourer la candeur, non sans amertume :

« C'est en France qu'il faut te rendre, mon enfant, car en la France tu trouveras non seulement un pays universitaire où tu pourras apprendre, tout aussi bien que dans les autres, toutes les branches de la science et de l'art, mais encore le pays des droits de l'homme et de la liberté. (...) Tu y trouveras le respect de l'opinion et de la liberté individuelle. »

Les lecteurs de mon premier tome se souviendront sans doute que c'était là aussi l'état d'esprit du Grec Solomidès et du Yougoslave Beljanski. L'immense prestige spirituel et moral de la France, « pays des droits de l'homme et de la liberté », aura ainsi attiré durant des décennies des jeunes gens de tous horizons, enthousiastes et confiants, qui verront en elle le paradis tout préparé des chercheurs, des pionniers, des hommes libres et créateurs. Combien je me sens honteux de mon pays pour les immenses déceptions qu'il aura infligées à ces Européens qui venaient lui offrir le meilleur d'eux-mêmes, persuadés qu'ils trouveraient chez nous plus de compréhension et d'encouragements que partout ailleurs, et qui se heurtèrent à de fausses élites recroquevillées sur leurs sinécures et confites en mesquinerie.

Dès son arrivée à Paris, Georges Lakhovsky s'inscrit au cours de Physique de la Sorbonne, à l'École des Ponts et Chaussées et à l'Atelier de Cormon à l'École des Beaux-Arts. La plupart de ses camarades étaient étudiants en médecine. Il dissèque avec eux à la Faculté et y étudie avec persévérance l'anatomie et la physiologie.

En 1899, il se trouve à Biarritz et doit prendre le Sud-Express pour Paris, mais, retenu par ses amis, il diffère son voyage. Il apprend le lendemain que le train qu'il devait prendre a déraillé et qu'il y a de nombreuses victimes. Les journaux indiquent la cause de l'accident : les tire-fond avaient cédé, entraînant l'écartement des voies. (Les tire-fond sont ces très grosses vis avec

lesquelles on fixe les rails sur les traverses). Bouleversé par cette catastrophe à laquelle il a échappé de peu, Lakhovsky se lance aussitôt dans l'étude et la réalisation d'un tire-fond à toute épreuve.

En 1902, il passe l'examen de l'École du Louvre et part en Italie pour s'y perfectionner. Néanmoins, à son retour, encore ébloui par les chefs-d'œuvre italiens, il est déçu par ses productions personnelles et il abandonne la peinture. On distingue ici l'exigence envers soi-même qui caractérise le vrai créateur, ainsi que le souci constant de trouver la voie dans laquelle il pourra le mieux exprimer ses potentialités.

C'est alors qu'un de ses professeurs présente son tire-fond à des responsables des chemins de fer. Son invention obtiendra un grand succès et lui assurera une confortable aisance, surtout, il est vrai, grâce à des commandes de l'étranger. Durant les quinze années suivantes, il va beaucoup voyager et rencontrer des centaines d'ingénieurs et de techniciens des chemins de fer. Le développement de la révolution industrielle le fascine et ne cesse d'exciter son imagination fertile.

En 1905, il épouse une Parisienne dont il aura trois enfants et il adopte en 1907 la nationalité française. Son dernier fils, Serge, né en 1913, sera son disciple et continuateur et obtiendra un jour une belle notoriété aux États-Unis.

En 1906, Lakhovsky s'était remis difficilement, grâce à une diète prolongée, d'un ulcère à l'estomac. Il retombe gravement malade en 1911 et les médecins le jugent condamné. Jean-Louis Portes résume sa guérison par cette phrase laconique : « *Persuadé qu'il n'en avait plus pour longtemps, il se replonge dans son activité industrielle, oublie sa maladie et se rétablit.* »

Je savoure pleinement ce constat, car je suis persuadé depuis toujours qu'une passion créatrice dynamise l'organisme entier et qu'elle peut à elle seule remplacer toutes les thérapies et tous les régimes. Sauf peut-être lorsqu'elle se heurte à l'injustice et à la trahison, auquel cas le stress permanent qui en découle peut miner la vitalité et détruire le système immunitaire, comme ce fut le cas pour Mirko Beljanski. Aussi ferai-je à tout créateur cette recommandation : Tenez tête au monde et jouissez de votre propre esprit, sans accorder la moindre attention aux cloportes qui prétendent vous juger.

La guerre de 1914 va évidemment influencer sur son destin. Ses antécédents médicaux ne permettant pas de le mobiliser au front, il a un poste de chauffeur à l'État-Major. C'est alors qu'un ingénieur en chef des Chemins de fer de l'État se souvient de son tire-fond et vient lui demander des règles de précision de son invention, qui faciliterait la reconstruction des voies endommagées par les obus. Il les établit rapidement et en fait don à la France, ce qui lui vaudra une citation du général Niox. En 1915, il sera chargé de mission par la Direction de fabrication des munitions afin de se procurer, dans un pays neutre dont il connaissait les hauts fonctionnaires, de quoi remplacer le matériel attendu des États-Unis, les cargos qui le transportaient ayant été coulés par les Allemands. Il remplit cette mission avec succès, ainsi que bien d'autres, et refuse toute distinction, estimant n'avoir fait que son devoir envers son pays d'accueil dont il est désormais pleinement citoyen.

Dès la fin de la guerre, Lakhovsky se retire des affaires pour se consacrer totalement à des travaux scientifiques. Il se passionne pour la TSF et pour les découvertes de Hertz, Branly, Marconi, du général Gustave Ferrié, qui a doté la France d'un puissant réseau de télégraphie et qui est son ami, ainsi que pour les travaux d'Arsène d'Arsonval, qui le deviendra.

C'est vers 1920 qu'il se lance dans l'étude des effets vitaux des ondes, car il a constaté que des pigeons voyageurs désorientés tournent sans cesse autour des antennes d'émetteurs radiotélégraphiques et ne retrouvent leur direction que lorsque l'émission s'arrête. Ainsi admet-il – nous relate Jean-Louis Portes – « *que des organes spéciaux, tels les canaux semi-circulaires de l'oreille des oiseaux ou les antennes des insectes, doivent être considérés comme de véritables récepteurs radiogoniométriques capables de capter des radiations provenant même d'endroits fort éloignés.* » Lakhovsky est convaincu que tout être vivant émet et reçoit des radiations électromagnétiques.

Il remarque également l'influence des tempêtes magnétiques causées par les éruptions solaires sur la végétation, en comparant les mesures effectuées depuis 1848 et les fluctuations de la qualité des vins de Bordeaux. Infatigable et polyvalent, il approfondit ses connaissances en physique, en biologie,

en physiologie, en histologie, se passionne pour les ouvrages du célèbre entomologiste Jean Henri Fabre et surtout pour les cours de cytologie de Hennequy. C'est à partir des planches de Hennequy qu'il imagine le concept d'*oscillation de la cellule*, dont tous ses travaux ultérieurs vont découler. Son hypothèse de travail est que la cellule est un circuit électromagnétique oscillant qui émet et reçoit des ondes qui régulent ses processus. Il y a toutefois un problème à résoudre : un circuit oscillant ne peut vibrer sans l'induction d'une énergie rayonnante. Les découvertes des astrophysiciens Hess, Gökel, Kolhôrster, Millikan concernant les *ondes cosmiques ultra-pénétrantes* vont lui apporter la réponse. Car son remarquable esprit de synthèse, qui est la marque des grands créateurs, lui permet de rapprocher les deux phénomènes : oscillation et ondes cosmiques. Et il crée en 1923 son premier appareil thérapeutique : un radio-cellulo-oscillateur, qui, par le biais d'un tube à vide, émet dans la gamme des ondes ultracourtes, autour de 150 mégahertz. Continuant ses recherches, Lakhovsky confectionne des « circuits oscillants simples », c'est-à-dire des colliers, des bracelets et des ceintures avec des fils de cuivre souples entourés d'une gaine en matière isolante. Les résultats obtenus sur les malades sont également excellents.

En janvier 1924, inquiet des douleurs stomacales dont souffre sa fille, il s'adresse au docteur Gutmann, stomatologiste. Ce dernier connaissait ses théories du fait de leur publication dans de nombreuses revues. Car Lakhovsky est connu dans le milieu scientifique, ce qui ne signifie pas accepté. Gutmann l'invite à venir tester ses appareils à l'hôpital de la Salpêtrière sur des tumeurs du géranium causées par la bactérie *agrobacterium tumefaciens*. Sous l'effet des rayonnements du radio-cellulo-oscillateur, les plantes guérissent alors que les plantes témoins meurent.

En 1928, Lakhovsky, constatant des insuffisances de son radio-oscillateur vis-à-vis de certaines pathologies, invente un nouvel appareil : *l'oscillateur à ondes multiples*, dont il nous explique ainsi les motifs et les objectifs :

« Pour rétablir l'équilibre oscillatoire, il faut pouvoir intéresser toutes les cellules du corps. Or, nous avons vu que l'on arrivait à

améliorer et même à guérir certains cancéreux, parce que le groupe de cellules atteint pouvait vibrer en résonance avec mon radio-cellulo-oscillateur ou avec mon collier. Dans d'autres cas, on n'a pas pu obtenir de résultat positif, parce que la fréquence du groupe de cellules ne s'accordait pas avec la longueur d'onde du champ magnétique créé par mes circuits. J'ai donc cherché le moyen de faire osciller simultanément toutes les cellules, quelle que fût leur longueur d'onde. À cet effet, j'ai construit un appareil à longueurs d'onde multiples, pourvu d'une série de circuits oscillants, alimenté par une source de courants à haute fréquence qui produisent d'innombrables harmoniques. De sorte que n'importe quel groupe de cellules peut trouver dans cet appareil sa longueur d'onde propre pour vibrer en résonance. »

Par ailleurs, toujours en quête de la plus grande simplicité, Lakhovsky conçoit un *conducteur polymétallique* constitué de sept métaux fondamentaux : or, argent, cuivre, étain, nickel, fer et zinc, dont il explique ainsi l'utilité : « *De même qu'avec les trois couleurs fondamentales on peut obtenir toute la gamme lumineuse, de même avec un nombre restreint de métaux fondamentaux l'organisme peut trouver, pour matérialiser telle ou telle substance qui lui manque, les atomes nécessaires à cette matérialisation par résonance.* »

On notera que cette théorie de Lakhovsky sur la « matérialisation par résonance » fournit une excellente explication aux « transmutations biologiques » décrites par Louis Kervran, autre « savant maudit » et douzième personnalité de mon second tome. On ne peut d'ailleurs manquer d'être frappé par les connexions qui s'établissent entre toutes les découvertes de ces chercheurs exclus et qui se confirment souvent les unes par les autres en une extraordinaire synergie, laquelle est malheureusement paralysée par le "tyrannosaure" et la conspiration des cloportes.

Ainsi, les appareils de Lakhovsky font immédiatement penser à la « machine anti-cancer » d'Antoine Priore, neuvième personnage de mon premier tome. Priore a-t-il eu connaissance des travaux de Lakhovsky ? C'est assez peu probable, son propre parcours à Bordeaux ayant été très particulier, et s'étant déroulé en outre précisément durant les années au cours desquelles un linceul de silence était tombé sur les travaux de Lakhovsky.

À propos du *conducteur polymétallique*, je ne puis passer sous silence un de ses effets les plus considérables découvert par Lakhovsky, mais sur lequel d'Arsonval l'engagea à garder une certaine discrétion. Jean-Louis Portes nous conte ainsi cette expérience : « *Georges Lakhovsky examina plusieurs applications de ses conducteurs. L'une d'entre elles consiste à utiliser ces circuits polymétalliques pour entourer extérieurement les cordons spermatiques, derrière les testicules. Il fit l'expérience sur une dizaine de personnes âgées, et il constata non seulement le rajeunissement manifeste des organes génitaux, mais encore l'amélioration considérable de l'état général qui se révèle par la vivacité, le teint, la sécrétion de toutes les glandes endocrines, la recrudescence de l'énergie, la puissance de travail physique et intellectuel.*

Douze ans auparavant, Lakhovsky avait tenté la même expérience avec des circuits qu'il avait construits lui-même en cuivre et en argent entourés d'une gaine de caoutchouc et disposés autour des testicules. Le Professeur d'Arsonval, au courant de cette expérience avec laquelle Lakhovsky obtint d'excellents résultats lui dit : « Je vous en prie, contentez-vous de vos colliers et de vos ceintures, mais ne parlez pas dans vos mémoires de ces circuits pour organes génitaux. La presse, la caricature, le music-hall ne manqueraient pas de s'emparer de la chose et vous seriez mis en chanson dans les revues, comme Voronof. De plus, on vous traiterait même de charlatan. »

Ce que l'on fit de toute manière. Mais cette découverte avait cependant convaincu Lakhovsky que sa théorie de l'oscillation cellulaire portait en germe le secret du rajeunissement, voire celui de l'immortalité physique, qu'il devait évoquer dans certains de ses livres. Il suivit pourtant le conseil de d'Arsonval, car ce grand savant soutenait ses travaux, et sa notoriété était un grand appui pour Lakhovsky. Cet homme était lui-même un grand découvreur, mais qui avait pleinement réussi, et, bien que couvert de gloire, il gardait l'esprit ouvert et savait s'intéresser aux recherches des jeunes pionniers. Jean-Pierre Lentin, dans son excellent ouvrage *Ces ondes qui tuent, ces ondes qui soignent* (Ed. Albin Michel, 2001, édition de poche 2004), lequel contient un fort bon chapitre sur l'œuvre de Lakhovsky, nous décrit d'Arsonval en ces termes :

« Jacques-Arsène d'Arsonval (1851-1940) fut un homme étonnant. Il succéda à Claude Bernard au Collège de France et fit des

découvertes décisives sur l'activité électrique des muscles. Il inventa la thérapie par les courants à haute fréquence, qu'on nomma darsonvalisation, mais aussi des appareils de physique, des perfectionnements du téléphone et du microphone, une pile impolarisable, un galvanomètre à cadre mobile, le myophone et la bouteille à double paroi vide pour conserver l'air liquide... Bref, un découvreur et un innovateur hors pair. Mais qui s'en souvient ici ? »

Il mérite en effet qu'on cultive sa mémoire, et j'apporte dans cette page ma modeste contribution à ce devoir de reconnaissance. Son nom reste d'ailleurs dans l'Histoire grâce à la plus haute récompense mondiale qui peut être décernée à un chercheur en bio-électromagnétisme et qui est le *D'Arsonval Award*. Ce grand scientifique présenta lui-même, le 4 janvier 1932, une communication à l'Académie des sciences concernant la technique de stérilisation de l'eau mise au point par Lakhovsky et il publia des articles dans la grande presse pour faire connaître ses recherches et ses méthodes.

Entre 1924 et 1929, les inventions de Lakhovsky seront testées à la Salpêtrière, dans la clinique du Professeur Gosset, sur des malades considérés comme incurables. L'on constate bientôt que leur état général s'améliore, que leurs douleurs diminuent, que l'appétit et le sommeil leur reviennent, bref, que la maladie recule. Et chez plusieurs cancéreux inopérables, il y a des réductions presque totales des tumeurs.

Toutefois, peu d'observations sont consignées. C'est qu'en effet Lakhovsky, comme de nombreux inventeurs, va commettre ici, influencé il est vrai par Gosset, une erreur psychologique. Il nous en donne lui-même la raison : « *Si je n'ai jamais parlé dans mes livres – écrit-il – des résultats de ces expériences, c'est que je ne voulais pas les divulguer avant d'avoir fait une communication à une société savante, comme cela était convenu, dès le début, avec le Pr Gosset lorsque je commençai à travailler chez lui à la Salpêtrière.* »

Car un terrible paradoxe veut que les pionniers, toujours un peu candides, surestiment en général l'éthique des Académies. Ils ont oublié l'avertissement de Montesquieu : « *Il semble que les têtes des plus grands hommes s'étrécissent lorsqu'elles sont assemblées.* »

Sachant que les Académies sont constituées en principe de savants éminents, les novateurs ne comprennent pas que le fonctionnement de ces sociétés aboutit le plus souvent à ce que les décisions y soient prises par les esprits les plus médiocres, parce que ceux-ci étant par nature les moins occupés à des recherches accaparantes, ils sont les plus disponibles pour juger celles des autres, que leur propre incapacité les porte à jalouser en même temps qu'elle les prédispose à ne pas les comprendre. Je crois que tout novateur doit se convaincre, au risque de friser la paranoïa, que ses plus grands adversaires naturels sont retranchés précisément dans les sociétés savantes, et qu'ils vont tirer sur lui à boulets rouges dès qu'il va, se trahissant lui-même, se soumettre à leur jugement. Lakhovsky, comme tant d'autres, va s'en rendre compte trop tard. Lorsque le Professeur Gosset se décide à vouloir présenter les merveilleux résultats des méthodes Lakhovsky à l'Académie de médecine, il est contraint d'y renoncer, car il se heurte à l'hostilité des cancérologues, qui ne veulent pas entendre parler des travaux d'un ingénieur.

Un ingénieur, voyons, mon cher ami, cela s'occupe des machines, mais non du corps humain, qui est notre domaine réservé. Que ce Lakhovsky se mêle de ce qui le regarde ! Est-ce que nous, médecins, allons nous occuper des voies ferrées ? Quoi ? Les guérisons ? Quelles guérisons ? Des rémissions sans doute éphémères ne prouvent rien. Soyons sérieux ! Si le cancer nous tient en échec, nous les spécialistes expérimentés, ce n'est pas un amateur qui peut réussir. Il est évident que ce Lakhovsky est un charlatan ! Point final.

Mais le « charlatan » n'est pas homme à se laisser intimider et il publiera en 1934 le livre *La Cabale, histoire d'une découverte*, pour dénoncer l'ostracisme dont il fut victime, et à travers lui les malades. Il y montrera en même temps que s'il y a des opposants fanatiques, il y a aussi des opportunistes rapaces qui essaieront de s'approprier ses découvertes et ses succès. Il n'est pas exclu que certains soient des deux côtés à la fois. D'ailleurs, la commercialisation de ses appareils a certainement joué contre lui, car les mandarins supportent très mal, comme nous l'avons déjà vu dans mon second tome, que l'inventeur d'une technique thérapeutique prétende tirer quelque bénéfice de ses travaux.

Eux seuls ont évidemment le droit de se faire grassement rétribuer, mais ils n'hésitent pas à traiter de mercanti, voire d'escroc, tout découvreur qui met ses trouvailles sur le marché.

À ce propos, Jean-Pierre Lentin nous précise : « ... Il faut dire qu'entre-temps Lakhovsky a breveté ses circuits oscillants et en a confié la commercialisation à une entreprise. La publicité, sous forme d'annonces dans les journaux, de prospectus et de brochures sur lesquels il n'a aucun contrôle, indispose les savants. Lakhovsky passe pour un filou motivé par l'appât du gain, alors qu'il a financé lui-même ses recherches ainsi que l'étude clinique grâce aux revenus de ses anciens brevets. »

L'appât du gain, fi donc ! Est-ce que les jeunes gens qui vont faire leurs études à la Faculté de médecine supputent le moins du monde ce que seront leurs futurs revenus ? Allons, voyons ! Nul n'ignore qu'ils ont fait vœu de pauvreté et qu'ils entrent en médecine comme on entre dans les ordres.

Est-il besoin de dire que les détracteurs de Lakhovsky savaient parfaitement que celui-ci était tout le contraire d'un filou, mais j'ai ouï dire dans nos campagnes que quiconque voulait noyer son chien l'accusait de la rage.

En 1925, un grave incident va lui ouvrir de nouveaux horizons, tant il est vrai que le créateur se nourrit de tout, même des évènements négatifs, comme nous l'avons déjà vu lors du déraillement du train. En touchant son appareil de façon maladroite, Lakhovsky reçoit une décharge de 1 600 volts qui le laisse paralysé pendant plus de trois semaines. Il se fait conduire auprès de sa femme à Évian, mais son corps est déjà couvert de taches noirâtres et les médecins avouent leur impuissance. Or, un masseur de talent lui rend l'espoir en trois séances et le rétablit complètement en quelques jours. Lakhovsky subodore que l'effet des massages n'explique pas tout et que ce masseur est sans doute aussi magnétiseur, sans le savoir peut-être. Cette aventure lui permettra plus tard, en accord avec ses théories sur les ondes, de comprendre l'efficacité du magnétisme curatif.

Cependant, si les cloportes académiciens lui sont hostiles, il y a aussi des médecins et des chercheurs qui s'enthousiasment pour ses théories et se livrent eux-mêmes à de nombreuses

expériences pour les vérifier et les confirmer, tout en publiant le résultat de leurs travaux.

C'est ainsi qu'en 1928, le Dr Anastas Kotzareff publie à Paris une thèse sur le traitement par les ondes de malades atteints de cancers « incurables, inopérables et abandonnés ». Il rappelle que Georges Lakhovsky a été le premier à avoir appliqué en biologie les ondes magnétiques de grande fréquence et il conclut : « *Les ondes courtes de quelques mètres de longueur paraissent capables d'exercer sur les tumeurs une action inhibitrice et nécrasante particulière.* »

En Italie, Vincenzo Rivera à Pérouse, et les Pr Mazzadroli et Vareton à Bologne effectuent des expériences probantes sur des plantes et des animaux tandis qu'à l'hôpital San Spirito de Rome, le Dr Sordello Attilj, directeur des services de radiologie, traite avec l'appareil Lakhovsky trois cents malades, dont vingt-quatre cancéreux, et il obtient des améliorations remarquables et deux rémissions complètes.

La même année, Lakhovsky, qui ne cesse de travailler pour perfectionner sa technique, invente l'oscillateur à ondes multiples dont je vous parlais plus haut et c'est en 1931 qu'ont lieu ses premiers essais thérapeutiques à l'hôpital Saint-Louis de Paris, dans le service du Dr Achille Louste. Le premier malade traité, un homme âgé atteint d'un cancer de la bouche, voit disparaître sa tumeur en un mois.

Au cours des années suivantes, une masse considérable d'expériences est effectuée par différents chercheurs qui démontrent l'efficacité des appareils Lakhovsky, tant sur les végétaux que sur les animaux ou les humains. En voici une liste non exhaustive :

Labergerie, de l'École nationale d'agriculture de Montpellier, expérimente avec succès pendant quatre années sur des végétaux.

Le Dr Couerbe étudie l'action des circuits oscillants sur la germination des plantes et présentera une thèse sur le sujet à Alger en 1939.

Le Dr Antonio de Periera Forjaz, professeur de chimie à l'Université de Lisbonne et membre de l'Académie des sciences du Portugal, étudie l'action des ondes électromagnétiques sur la

dynamique et la statique chimiques. Il présentera sur le sujet une note à l'Académie ainsi qu'au Congrès international de chimie de Lille en 1933.

Le Professeur Fr. Pirrone, de l'Institut de chimie pharmaceutique de l'Université de Pise, constate l'accélération de la fermentation alcoolique sous l'action du radio-oscillateur Lakhovsky.

Le Professeur L. Castaldi, de l'Université de Cagliari, travaille sur l'action des circuits oscillants Lakhovsky sur les végétaux aquatiques et enregistre l'activation de leur développement.

Le Dr Ivan Tisell de Gaskel, docteur en médecine et docteur ès sciences, utilise les circuits oscillants Lakhovsky dans l'expérience suivante : « *15 cobayes et 25 souris blanches furent inoculés de bacilles de Koch, 5 cobayes et 10 souris servant de témoins. Les premiers furent soumis à l'action du radio-cellulo-oscillateur, avec ou sans filtre coloré interposé. Sur ces 40 bêtes, 27 furent guéries, 3 sont mortes, les autres en voie de guérison, quand je partis pour Londres en mai 1934. Les témoins étaient tous morts.* »

M. N. Metalnikoff, de l'Institut Pasteur, étudie la multiplication des infusoires qui sont soumis à l'action des circuits oscillants Lakhovsky. L'effet activateur est indéniable et il conclut : « *Les résultats obtenus sont tellement démonstratifs que nous estimons qu'il y a lieu de poursuivre ces études, car nous trouvons en présence de faits nouveaux dont les conséquences ne peuvent être encore mesurées (...) aussi bien en biologie qu'en thérapeutique.* »

Le Dr Carlo Maxia, de la station biologique de l'Université de Cagliari, étudie l'effet produit par les circuits oscillants sur la métamorphose des têtards. Il obtient des métamorphoses complètes en 23 et 25 jours, alors que celles des têtards non exposés à l'action des circuits Lakhovsky exigent au moins 61 jours.

M. P. Fournier Ormonde, directeur de l'Institut physiologique de la Croix-Blanche, à Vaucresson, expérimente les circuits oscillants sur des pur-sang et témoigne :

« *J'ai pu constater que le collier rend la force et l'équilibre oscillatoire aux organismes minés par des causes pathogènes. Le circuit*

oscillant apparaît donc comme un stimulant qui permet au cheval comme à l'homme de récupérer au jour le jour la dépense d'énergie. »

M. G. Mercurin, ingénieur agricole et docteur vétérinaire, applique des circuits oscillants au traitement des chiens et fait part de guérisons spectaculaires.

Le Professeur A. H. Roffo, de l'Institut pour l'étude expérimentale du cancer de la ville de Buenos-Aires, se livre à des expériences sur des cellules cancéreuses. Il les réalise sur des longueurs d'onde variant de 1,80 à 3 mètres. L'étude est accompagnée de nombreuses microphotographies qui montrent le développement des tissus néoplasiques et l'arrêt de ce développement sous l'action du rayonnement électromagnétique. De plus, en utilisant le radio-cellulo-oscillateur Lakhovsky, il guérit en deux mois 200 souris auxquelles le cancer avait été inoculé, tandis que les souris témoins non traitées succombent toutes.

Le Professeur Hugo-Walter Reilly, de Buenos Aires, dont le chien a été piqué par une vipère, constate que l'animal, qui porte autour du cou un collier circuit Lakhovsky, ne présente aucun signe d'intoxication.

Le gouverneur de Nouvelle-Calédonie, B. Siadous, écrit en janvier 1937 à Lakhovsky pour lui rendre compte des observations faites par le Dr Guilliny sur les malades de la léproserie de Ducos. Les améliorations sont très nettes. En mars 1937, le gouverneur rend visite à l'inventeur et lui déclare :

« Dans ma lettre et dans l'observation que je vous ai adressées, je me suis efforcé de contenir mon enthousiasme, mais, croyez-le, je suis resté très au-dessous de la vérité. En réalité, ce sont bien des guérisons remarquables que nous avons obtenu avec vos circuits sur les lépreux de Ducos. »

Le Dr R. Araujo, de l'Institut du cancer de Montevideo écrit à Lakhovsky en juillet 1933 :

« J'ai voulu attendre des résultats précis pour vous écrire. Une fois mis au point, votre notable appareil m'a donné d'énormes satisfactions et de merveilleuses guérisons. Dans le cancer, la radiodermite, l'épilepsie, les anémies, les hypertensions, les urémies, les ulcères gastro-intestinaux, etc., les résultats dépassent les espérances ! »

Le Pr De Cigna fait une communication à l'Académie Royale de Gênes le 31 mai 1935. Durant cinq années, il a traité

avec les appareils Lakhovsky plus de 150 cancéreux qui ont tous été, soit profondément améliorés, soit guéris.

Le Dr Roversi, de Bologne, dans une lettre du 16 juin 1934, fait part des guérisons qu'il a pu obtenir avec les circuits Lakhovsky et précise :

« Un autre résultat remarquable qui nous a donné pleine satisfaction, au malade et à moi-même, c'est celui qui a été obtenu chez un de mes collègues, plus âgé que moi, chirurgien en chef et directeur d'hôpital, atteint d'une affection arthritique et chronique de la colonne vertébrale avec scoliose et sciatique intense et qui avait perdu tout espoir dans les moyens thérapeutiques connus. Il est maintenant parfaitement guéri et plein de gratitude envers vous et moi. »

Le Dr Ch. Hulin présente une communication à la Société d'Odontologie de Paris le 20 juillet 1933 et à son Congrès annuel du 27 mars 1934 sur la thérapeutique locale des états pyorrhéiques constatant : *« Recalcification secondaire du tissu scléreux par ionisation de chlorure de calcium au moyen de l'appareil à ondes multiples de Lakhovsky qui nous a donné les meilleurs et les plus rapides résultats. (...) À mesure que le traitement avance, on observe la réossification progressive de la dent, résultat qu'on n'avait jamais pu obtenir auparavant. »*

Le Dr N. Gentile publie dans *Medicina Nuova* une étude sur l'action des appareils Lakhovsky et il note :

« L'oscillateur à ondes multiples Lakhovsky a une activité analgésique marquée dans toutes les formes douloureuses. » (...) « L'action résolutive de l'oscillateur Lakhovsky sur les processus cliniques inflammatoires non spécifiques est caractéristique, particulièrement pour le traitement des organes génitaux de la femme. » (...) « Diminution impressionnante de la glycémie et de la glycosurie chez les diabétiques en cours de traitement. »

Enfin, le 27 janvier 1945, trois ans après le décès de Georges Lakhovsky, le Dr D. Kobak, du Presbyterian Hospital, fait une déclaration sous serment indiquant les résultats obtenus avec l'oscillateur à ondes multiples. Il énumère notamment les affections sur lesquelles ont été observées de fortes améliorations et des guérisons complètes : les maladies malignes, les différentes formes de rhumatismes, les névrites, les désordres endocriniens, l'hypertension... Il signale que l'utilisation de

l'appareil Lakhovsky a grandement facilité le traitement des soldats blessés.

Bon, bon ! Tout ça c'est très joli, mais puisque l'Académie française de médecine ne veut pas reconnaître la valeur de cette thérapie, n'est-ce pas la preuve que tous ces docteurs et professeurs de divers pays qui témoignent de son efficacité ne sont que des farfelus et des mythomanes ? La cause est entendue ! Lakhovsky est mort ; qu'on enterre avec lui tous ces fichus appareils et qu'un linceul de silence recouvre sa mémoire.

Ainsi soit-il !

En butte à l'hostilité des mandarins, Georges Lakhovsky comprit très vite qu'il lui fallait absolument publier ses travaux et laisser des traces indélébiles de son œuvre, sinon ses adversaires s'acharneraient à tout faire disparaître.

Il publie en 1925 son premier livre *L'Origine de la Vie* et 25 autres ouvrages vont suivre, totalisant près de 4 000 pages dans lesquelles il expose toutes ses théories et expérimentations scientifiques, mais également des considérations philosophiques, politiques et sociologiques. On peut se procurer encore aujourd'hui plusieurs de ces livres (voir en fin de volume bibliographie et carnet d'adresses). En outre, certains de ses succès resteront difficilement effaçables. C'est ainsi qu'en 1937 il est appelé à Rome pour soigner le pape Pie XI, et en 1939, on lui décerne à Vienne le Prix international. Ironie de l'Histoire, alors que Lakhovsky est un anti-nazi convaincu (c'est en 1939 également qu'il publie un ouvrage de 218 pages intitulé *La Civilisation et la folie raciste*), sa médaille lui est solennellement remise par le Chancelier du III^e Reich... Adolf Hitler en personne. Lakhovsky sera évidemment atterré par le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale et par les victoires nazies en Europe, qu'il quittera pour les États-Unis en 1941.

J'emprunte ici à Jean-Pierre Lentin le récit de la dernière année de sa vie :

« Sa renommée a franchi les frontières et il ne manque pas de contacts. Un hôpital de New York organise un essai clinique pendant sept semaines, sur des arthrites sévères et des maladies incurables, avec de bons résultats, dit-on. Un urologue côté de Brooklyn utilise aussi ses

machines. L'avenir semble plein de promesses, mais Lakhovsky meurt brusquement en 1942, renversé par une voiture. Il avait soixante-treize ans. Une rumeur prétend qu'il s'agirait d'un assassinat. Après l'accident, Lakhovsky, encore conscient, aurait supplié qu'on le ramène chez lui et non pas à l'hôpital ; il n'est pas écouté. On dit que deux inconnus lui auraient rendu visite dans sa chambre peu avant son décès. C'est difficilement vérifiable. Une chose est sûre, c'est qu'après sa mort une chape de plomb recouvre ses découvertes. Les oscillateurs disparaissent immédiatement de l'hôpital qui menait les essais. Et les archives ne seront pas retrouvées. Il faudra attendre les années 1960 pour que l'oscillateur à ondes multiples soit redécouvert et fabriqué à nouveau. »

Dans son livre *L'Oscillation cellulaire*, ce « savant maudit » aura presque rédigé sa propre épitaphe en ces termes :

« Je ne puis m'empêcher d'être attristé en songeant qu'en France, je suis seul, depuis huit ans, à poursuivre avec acharnement et une foi absolue mes recherches dans cette voie. Non seulement je n'ai reçu aucun encouragement, mais j'ai été combattu par des personnalités qui se réclament de la Science Officielle, comme par les dogmatiques et les ignorants qui, brouillés avec la physique moderne, ne connaissent même pas la physique classique. J'ai été raillé par des physiciens ignorant la biologie et par des biologistes ne connaissant rien à la physique et qui, par conséquent, ne peuvent pas comprendre ni mes théories ni mes travaux. »

Georges Lakhovsky nous aura laissé une œuvre monumentale dans laquelle il aura exploré tous les aspects de la vie, de cette vie qu'il aimait passionnément. Si dans son livre *L'Étatisme, mort des Nations*, il a laissé pour ses enfants quelques maximes et conseils d'une surprenante banalité, c'est évidemment parce que, trop marqué par le christianisme, comme tant d'Européens de son époque, il lui fut impossible de s'élever dans ce domaine au-dessus du conformisme général. On ne saurait lui en tenir rigueur, d'autant plus que sur le plan métaphysique, en revanche, il sut mieux que personne appliquer son esprit scientifique à pénétrer les grands mystères de la spiritualité authentique, là où la religion ne s'étant, quoi qu'elle prétende, jamais aventurée, elle a laissé le champ libre à la pensée autonome. Ainsi, la définition que Lakhovsky a donné de l'âme, dans son

ouvrage *L'Universion*, me semble tout à fait pertinente et ouvrant les plus vastes horizons. Jean-Louis Portes résume ainsi sa conception :

« L'âme peut être identifiée à un complexe de vibrations qui vibrent éternellement et, vis-à-vis de l'âme, le corps joue exactement le même rôle qu'un appareil émetteur et récepteur de radiophonie vis-à-vis des ondes. »

Les plus grands écrivains de son temps ne s'y trompèrent pas et surent discerner dans sa théorie la voie royale qu'elle ouvrait à la philosophie. Ils lui en donnèrent témoignage :

Léon Daudet lui écrivait :

« Je m'intéresse à tout ce que vous faites et je vous crois près du but. J'admire votre puissante inspiration, si rare en science et ailleurs. »

Romain Rolland lui témoigne sa reconnaissance :

« Je vous remercie bien vivement du livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je l'ai lu avec d'autant plus d'intérêt que mon instinct, depuis des années, soupçonnait l'action obscure et puissante des ondes cosmiques. J'admire vos géniales recherches et je crois qu'elles ouvrent un monde nouveau, non seulement à la thérapeutique, mais à l'esprit ; il est admirable que ce monde inconnu nous fût de tous le plus proche : le champ des ondes où nous baignons. »

Maurice Maeterlinck, le pertinent philosophe de *La Sagesse* et *la Destinée* ou de *La Vie des abeilles*, lui écrivait pour sa part :

« Il me semble que votre explication de la survie et de l'immortalité par la vibration indestructible est la meilleure qu'on ait proposé jusqu'ici. Ce n'est en somme qu'une immortalité cosmique, la seule qu'on puisse raisonnablement espérer, mais des lignes s'y dessinent, qui permettent d'entrevoir je ne sais quelle esquisse d'une survie personnelle, que d'autres découvertes complèteront peut-être pour nous épargner la perte éternelle dans l'abîme sans nom et sans fin. »

Georges Lakhovsky aura su rapprocher tous les plans de la connaissance et, par une démarche rigoureusement scientifique appuyée sur les plus patientes expérimentations, offrir des réponses aux questions soulevées par les pathologies humaines, mais aussi à celles que les scientifiques n'osent pas même poser et devant lesquelles ils se voilent la face. Car l'importance des ondes cosmiques et des rayonnements stellaires et planétaires

qu'il a révélée et leur connexion permanente avec les êtres vivants permet d'entrevoir une explication rationnelle au phénomène de la vie, aux possibilités de santé idéale et de rajeunissement et aux effets curatifs du magnétisme humain. J'ajouterai même qu'elle vient soutenir la rationalité de l'astrologie, dont je n'ai personnellement jamais douté que la science moderne en découvrirait un jour la validité et l'arracherait au domaine de l'irrationnel dans lequel on voudrait l'enfermer.

Qu'un génie aussi polyvalent que Georges Lakhovsky ait pu être écarté de la médecine et voué à l'oubli durant des années est révélateur du degré de sclérose et de décadence atteint par notre civilisation, ou plus exactement par les fausses élites qui prétendent la guider. Si des travaux comme ceux de Lakhovsky revenaient à la lumière, et j'ose croire qu'il en sera ainsi, de quel merveilleux réveil du monde ce serait le signal !

ROYAL RAYMOND RIFE

(1888-1971)

Saviez-vous que le bacille du typhus est bleu turquoise et celui de la lèpre rouge rubis ? À croire que l'enfer a aussi ses beautés. Mais sans doute ne le saviez-vous pas, ni moi non plus d'ailleurs, et je ne serais pas surpris que nos biologistes l'ignorent tout autant. Comment le sauraient-ils, puisqu'ils ne peuvent pas observer vivants ces êtres infinitésimaux, que seul put regarder se mouvoir un homme de génie passé maître dans de nombreuses techniques, Royal Raymond Rife, né le 16 mai 1888 à Elkhorn, petite ville du Nebraska.

Un nom étrange n'est-ce pas ? Commencant par ce prénom original et flamboyant : Royal. Et quelle prédestination que ce triple R, l'initiale de Roi, certes, comme de Recherche et de Réalité, mais aussi de Rejet, de Ruine et de Répression. Toutefois, je ne vais pas vous entraîner dans le symbolisme alphabétique, dont les enseignements nécessiteraient un volume entier. Je n'en suis pas moins frappé par ce nom rugissant qui gronde comme un défi lancé au dragon et qui va marquer le destin d'un homme exceptionnel qui faillit bien être rayé à jamais de l'histoire des sciences.

On peut comparer sur de nombreux points les destinées de Royal Raymond Rife et de Georges Lakhovsky, car leurs chemins furent parallèles et tous deux se passionnèrent pour la thérapie par les ondes. Il y eut toutefois entre ces deux vies une différence essentielle : Si Lakhovsky fut combattu par la "nomenklatura", au moins ne fut-il pas ruiné ni persécuté et parvint-il à une respectable notoriété. Fut-il assassiné ? Il est

impossible d'en être sûr, comme le dit Jean-Pierre Lentin. J'ajouterai pour ma part qu'il faut se garder de toute tentation paranoïaque. Même si tout est possible, le "tyrannosaure" a suffisamment de moyens d'étouffer les innovations dérangeantes et de maintenir les découvreurs dans une obscurité relative pour qu'il ne lui soit pas nécessaire d'avoir recours à des solutions extrêmes et risquées. Toutefois, nous verrons qu'en ce qui concerne Rife, l'hostilité qu'il suscita prit des formes beaucoup plus sévères que celle que rencontra Lakhovsky, notamment par le fait d'un individu d'une malhonnêteté notoire qui s'acharna contre lui.

On ne sait rien des études que fit Rife, et je subodore pour ma part qu'il n'en fit aucune dans les établissements consacrés, mais qu'il en fit par contre d'hyper-supérieures en pur autodidacte, dans les domaines qui le passionnaient, notamment l'optique et l'électronique. Il faut croire qu'il y obtint une certaine maîtrise, puisque la Marine américaine lui confia durant la Première Guerre mondiale une mission dont rien n'a filtré, mais dont on sait seulement qu'elle l'amena à visiter de nombreux laboratoires européens, dont celui de la compagnie Zeiss.

En tout cas, dès 1915, à la suite de ses observations au microscope, il constata que les virus ont une fréquence de réfraction à différents spectres lumineux. Chaque virus a sa propre fréquence de résonance et c'est une découverte fondamentale. Cinq ans plus tard, il sera le premier chercheur au monde à avoir identifié et photographié le bacille de la tuberculose, le trop célèbre bacille de Koch.

« En 1920 – nous dit à son propos Jean-Pierre Lentin –, d'après un article paru dans un journal local, il a déjà conçu des inventions dans des domaines aussi variés que l'optique, la balistique ou la course automobile, et il s'engage dans ce qui va devenir la quête de toute sa vie : l'étude des propriétés électriques des micro-organismes et la lutte contre les infections et les maladies par des moyens électromagnétiques. »

On remarquera qu'il se lance dans cette recherche au même moment où, de l'autre côté de l'Atlantique, Georges Lakhovsky entreprend lui-même des travaux analogues. Cela fait partie de

ces "coïncidences" qui jalonnent l'histoire des sciences et dont on peut se demander si elles ne correspondent pas à des "courants d'ondes" qui parcourent la planète à certaines époques et entrent en résonance avec les esprits plus particulièrement "branchés".

Rife est sans fortune et, pour gagner son pain, se fait chauffeur de maître. Les messieurs qui ont des voitures avec chauffeur ont en général quelque argent. Il n'est pas exclu qu'ils puissent être intelligents. Et dans ce cas ils peuvent s'apercevoir que leur chauffeur, sous sa modeste casquette, n'est pas tout à fait n'importe qui, surtout s'il laisse parfois échapper une phrase étonnante. Royal Rife va avoir cette chance, car il est le chauffeur du milliardaire Henry Timken, grand patron de la *Timken Roller Bearing Co*, qui va jouer les mécènes et financer le premier travail important de Rife, en l'occurrence la mise au point du microscope universel à prismes de Risley que Rife veut construire et qui ne comportera pas moins de 5 682 pièces !

Rife n'est pas le seul de mes « savants maudits » à avoir su combien la puissance et la qualité d'un microscope conditionne pour une très grande part la fiabilité des recherches du pionnier. Et les plus productifs d'entre eux n'ont pas manqué de faire porter leurs plus grands efforts sur les performances de leur instrument, que ce soit Loïc Le Ribault, devenant à 24 ans le premier expert mondial de l'utilisation du MEB (microscope électronique à balayage) pour lequel il inventera la technique brevetée de l'*exoscopie*, ou Gaston Naessens, inventant et fabriquant lui-même son *somatoscope*, qui dépassera les capacités des microscopes électroniques et lui permettra de voir les cellules vivantes et de découvrir les *somatides*.

Royal Rife, quant à lui, insatisfait des appareils de son époque, invente un microscope entièrement nouveau auquel il donne le nom de « microscope universel », et que Jean-Pierre Lentin nous décrit ainsi :

« Le principe consiste à éclairer les plaques au moyen d'une source lumineuse monochromatique puissante qui traverse une série de prismes rotatifs en quartz. Moyennant quoi, après avoir ajusté les prismes, un processus délicat et laborieux, et selon la fréquence lumineuse obtenue, les micro-organismes se détachent en clair, par une sorte de phosphorescence induite, avec une couleur spécifique à chaque

espèce. (...) Grâce à cette technique, l'instrument atteint des niveaux d'agrandissement et de résolution sans équivalent à l'époque. Seul le microscope électronique, qui sera inventé pendant la Seconde Guerre mondiale, parviendra à faire mieux – mais sur des tissus morts et spécialement préparés, tandis que l'appareil de Rife permet d'observer les tissus vivants, sans aucun ajout de teinture chimique –, on peut dire qu'il apporte sa propre « teinture de lumière ». Rife est donc le premier chercheur au monde à observer et photographier les plus minuscules des micro-organismes, les virus. »

Or, c'est ici que se situe l'une des plus importantes découvertes de Rife, dont il me semble que Lentin lui-même, qui nous la décrit parfaitement, n'a pas complètement saisi la portée.

Lentin poursuit : « Malheureusement pour lui, ce que Rife découvre avec son instrument ne cadre pas avec les enseignements de la microbiologie classique. Il voit des microbes qui changent plusieurs fois de forme au cours de leur existence, devenant tour à tour des bâtonnets, des sphères, des filaments ou des spores de taille infinitésimale. (souligné par moi) C'est ce qu'on appelle le pléomorphisme. »

Et c'est ce que Antoine Béchamp et Jules Tissot, deuxième et troisième personnages de mon premier tome, appelaient le « polymorphisme bactérien », qu'ils opposaient au monomorphisme erroné de Pasteur, lequel allait malheureusement triompher en égarant la médecine vers la bactériophobie et le fanatisme vaccinatoire dont tous les nouveau-nés sont aujourd'hui les innocentes victimes.

Avant de me pencher sur son œuvre, j'ignorais que Rife, grâce à son microscope génial, avait apporté la preuve visuelle que Béchamp et Tissot avaient raison. (Encore que Jules Tissot, grâce à ses extraordinaires agrandissements photographiques, donnait déjà des preuves, à condition qu'on veuille bien les regarder.) Pendant combien de temps encore refusera-t-on d'admettre la vérité, qui est que les microbes n'ont pas de forme spécifique et se transforment sans cesse, transformations qui résultent sans nul doute de l'état de l'organisme qu'ils habitent, et prennent des formes virulentes si cet état est disharmonique. Les microbes pathogènes sont les fruits de la maladie bien plus que ses causes. D'où il résulte qu'exterminer le microbe ne sert à rien si l'être vivant qui l'héberge n'est pas capable de changer de

mode de vie et de se placer lui-même dans les conditions nécessaires à la sauvegarde de sa santé.

Or, le drame, c'est que Rife lui-même ne semble pas avoir bien compris ce que sous-entendait sa trouvaille, et que, tout content d'avoir dans sa ligne de mire les ennemis officiels de la santé humaine, qui ne sont pourtant guère plus que des boucs émissaires, il entreprit à son tour de les détruire grâce à un appareil électromagnétique qui les tuait sélectivement. On ne saurait donc s'étonner qu'il soit devenu "l'homme à abattre" pour la mafia chimico-pharmaceutique, puisque ce diable d'homme se présentait, d'une part, en redoutable concurrent et, d'autre part et à son insu, en découvreur d'une réalité qui, une fois correctement analysée, pouvait sonner le glas de l'industrie médicaliste enracinée dans les dogmes pasteurien.

C'est ainsi que Rife, en 1932, est convaincu d'avoir découvert un microbe responsable du cancer, ce qui est une absurdité, puisque le cancer est par excellence, si j'ose dire, la résultante de conditions de vie défectueuses, que celles-ci soient alimentaires, environnementales, psychologiques, affectives ou autres. Ce que Rife a vu dans son microscope, c'est probablement un microbe accompagnant l'état cancéreux, une sorte de lampe-témoin de la maladie, contribuant peut-être à l'aggraver, mais qui n'en est en aucun cas le "responsable".

Sur ce point, à mon avis, Lakhovsky est supérieur à Rife, car il s'efforce, au moyen de ses "oscillateurs", de réharmoniser l'activité électrique cellulaire, et non pas de fusiller des microbes. Cependant, tous deux utilisent des techniques très voisines, qui consistent à soumettre le patient à une émission électromagnétique. Si bien que seules leurs intentions diffèrent. Schématiquement, Rife veut tuer les microbes, Lakhovsky veut fortifier les cellules. Ils envoient leurs rayons. La santé se rétablit, et, dans un cas comme dans l'autre, les microbes pathogènes disparaissent. Cela revient donc au même, me direz-vous. Eh bien pas du tout ! Parce que si l'on agit dans l'intention de tuer les microbes, on reste dans la logique d'une médecine agressive qui bombarde l'adversaire en minant le terrain, tandis que dans l'autre cas, on ouvre les voies d'une médecine pleinement écologique, soucieuse de fortifier les défenses naturelles. Rife a oublié la belle sentence de Claude Bernard : « Le microbe n'est

rien, le terrain est tout. », illustration moderne de celle qu'énonçait le poète grec Ménandre (342-292 av. J.-C.) : « *Tout ce qui meurt, meurt de sa propre corruption ; tout le dommage est au-dedans.* »

Rife n'en reste pas moins un génial inventeur, et il eût suffi que sa philosophie du corps humain soit mieux orientée pour que ses appareils égalent ou peut-être surpassent ceux de Lakhovsky. Mais il demeura dans sa logique guerrière et rechercha pour chaque micro-organisme la fréquence spécifique pouvant le détruire et qu'il nomma MOR (*mortal oscillatory rate*). Et il obtint en 1934 des succès spectaculaires ! Voici à ce propos le récit de Jean-Pierre Lentin :

« *Son ami le Dr Milbank Johnson, un médecin influent qui siège dans des commissions médicales officielles à Los Angeles, se démène, écrit des lettres, organise des rencontres et parvient à constituer un « comité spécial de recherche médicale » à l'université de Californie du Sud. Au printemps, il loue une annexe de l'Institut Scripps à La Jolla, près de San Diego, et l'aménage en clinique. Au début de l'été, il fait venir seize patients considérés comme inguérissables et en phase terminale, la plupart cancéreux. Et les séances commencent. (...) Au bout de trois mois, après des examens multiples, quatorze patients sont déclarés cliniquement guéris par un comité de cinq médecins. Des tumeurs de l'estomac ou du cou, grosses comme des pamplemousses, ont complètement disparu. Le succès va donc au-delà de toutes les espérances. (...) »*

Mais alors, penserez-vous, comment se fait-il qu'un tel évènement, survenu en Amérique il y a 70 ans, ne soit pas apparu en première page de tous les journaux de la planète et que Royal Raymond Rife n'ait pas été salué comme le grand vainqueur du cancer et couronné par un Prix Nobel ? Comment se fait-il que sa technique n'ait pas relégué au musée définitivement chirurgie, rayons et médicaments chimiques et que l'on continue en 2005 de supplicier les malades avec ces traitements barbares ?

Jean-Pierre Lentin donne à cet incroyable silence deux explications, qui sont à mon avis très insuffisantes, mais cependant valables si on les complète d'une troisième.

La première serait que Milbank Johnson n'a pas organisé l'expérimentation avec toute la rigueur nécessaire. La clinique a

très peu de personnel, pas même de secrétaire, et personne n'a établi de compte-rendus précis ni de notes sur l'évolution quotidienne des patients. Il n'y a eu aucun écho dans les journaux locaux, et cela par la volonté de Johnson et du Comité. Ils ne veulent pas donner de faux espoirs aux malades avant que toutes les preuves scientifiques soient solidement établies ! Mais comment le seraient-elles, puisqu'ils n'ont pas pris les précautions élémentaires indispensables pour que tous les traitements et leurs résultats soient enregistrés soigneusement, voire constatés officiellement par des autorités médicales et des officiers judiciaires ? J'en suis pantois ! Ces gens sont-ils à ce point naïfs qu'ils ne songent pas un instant à la levée de boucliers que leurs succès vont susciter chez les mandarins qu'ils vont mettre au chômage ? Ne comprennent-ils pas que leurs travaux seront impitoyablement rejetés s'ils ne sont pas étayés par des preuves irréfutables et contrôlées par des experts indépendants ?

Durant les trois années suivantes, ils vont organiser d'autres expérimentations, notamment en 1935 à l'hôpital Santa Fe de Los Angeles, puis en 1936 à la maison de retraite de Pasadena, où ils vont traiter d'autres cancers, mais aussi toutes sortes d'autres pathologies dont la tuberculose. Des ulcères et des blessures infectées sont guéris avec une rapidité stupéfiante et des cataractes sont totalement résorbées, mais cela toujours sans protocoles précis ni procès-verbaux rigoureux, comme feraient des amateurs qui s'amuse à soigner sans se préoccuper des retombées gigantesques qui pourraient en résulter à l'échelle mondiale. Les bras m'en tombent ! Et, soit dit en passant, il me semble que Rife ne se contente plus de détruire des microbes et qu'il pratique également la technique Lakhovsky, qu'il la connaisse ou non, car dans les cas d'ulcères ou de cataractes, il n'est pas question de bactéries mais bien de dérèglements ou carences organiques nécessitant des réparations cellulaires.

Il faut dire qu'en 1936, Rife a perfectionné sa machine avec l'aide d'un ingénieur radio très talentueux du nom de Philip Hoyland. Celui-ci, en 1937, fonde avec trois associés la compagnie *Beam Ray*, dont l'objectif est de fabriquer en série un appareil appelé *Frequency Instrument*. Les exemplaires produits sont vendus ou loués à des médecins, qui obtiennent bientôt

grâce à eux des résultats tout aussi étonnants que ceux obtenus par Rife au cours des essais cliniques organisés par Johnson. C'est dire que le nombre de témoins qualifiés pouvant attester l'efficacité de cette thérapie ne cesse de s'agrandir et que le silence officiel et médiatique autour de cette invention devient de plus en plus étrange. Or, si je peux comprendre la rétention d'information orchestrée par la corporation médicale, je m'interroge sur l'extrême discrétion des journalistes américains. Car il n'est pas possible que la nouvelle de guérisons aussi rapides de patients condamnés ne se soit pas répandue comme une traînée de poudre jusqu'à l'oreille de journalistes toujours friands de scoops. Je rappelle à ce propos le cas de Jean-Pierre Maschi, sixième personnage de mon deuxième tome, médecin niçois dont les succès thérapeutiques contre la sclérose en plaques attirèrent très vite l'attention d'un journaliste de l'AFP, si bien qu'ils parvinrent en première page de nombreux journaux français et étrangers, ce qui aboutit à sa radiation de l'Ordre des médecins pour « publicité », alors qu'il n'était évidemment pour rien dans ces publications. (Il continua d'ailleurs d'exercer sans se soucier le moins du monde de cette radiation.)

Mais voyons maintenant la seconde explication avancée par Jean-Pierre Lentin pour rendre compte de cette occultation complète subie par les succès de Rife. Il nous dit : « ... *Johnson refuse toujours toute annonce publique avant que les instances universitaires aient publié leurs conclusions. (...) En fait, les proches de Rife jouent consciencieusement le jeu de la prudence scientifique et de la lenteur administrative. En pure perte, comme on va bientôt le constater.* »

Mais parbleu ! A-t-on idée de prendre pour juges ses adversaires naturels et ses concurrents installés ? Nous avons vu Lakhovsky faire la même erreur, à l'instigation du Pr Gosset. Et si l'on se reporte à l'histoire lamentable de la machine anticancer d'Antoine Priore, que je relate dans mon premier tome, on constatera que, là encore, les universitaires bordelais qui soutenaient Priore firent la même erreur et s'obstinèrent pendant plus de vingt ans dans la même impasse, soumettant les expériences de l'inventeur à une multitude de contrôles exigés par l'Académie de médecine, dont les responsables pointilleux n'avaient manifestement qu'une idée en tête : bloquer à tout

jamais l'émergence de cette machine diabolique qui guérissait les cancéreux sans engendrer aucune douleur ni aucun effet secondaire et qui allait ridiculiser tous les chercheurs subventionnés de la cancérologie. Ce qui avait fait dire à Jacques Chaban-Delmas à propos de l'Affaire Priore, qu'il suivait avec intérêt : « *Ce n'est pas une affaire, c'est un western !* »

Remarque ô combien pertinente ! Un western en effet, dans lequel des shériffs corrompus tiraient à vue sur un pionnier défricheur et ses compagnons de labeur. Mais il faut préciser que Priore n'était pas d'accord avec la "prudence scientifique" de ses supporters. Lui était partisan de fabriquer la machine en série et de la vendre dans le monde entier, sans se préoccuper de la moindre caution scientifique, puisque la machine guérissait à vue d'œil et que cela valait plus que toutes les garanties officielles. C'est lui qui avait raison, et nous avons vu que Lakhovsky dut lui-même se résoudre à fabriquer ses appareils et à les commercialiser, ce qui ne les empêcha pas de tomber peu à peu dans l'oubli, un oubli soigneusement creusé par ceux qui faisaient beaucoup moins bien mais à prix d'or.

J'en conclus pour ma part que tout chercheur indépendant qui découvre une thérapie clairement efficace sans effets secondaires dommageables, contre l'une quelconque de ces maladies dégénératives qui sont tout à la fois l'échec complet de la médecine officielle et sa plus grande source de profits, doit fuir comme la peste toute tentative de "reconnaissance officielle" car il ne l'obtiendra jamais. Qu'il trouve donc le moyen de faire fabriquer lui-même ses appareils ou ses produits et de les vendre dans tous les pays où ils pourront être accueillis, en les présentant de façon anodine comme « appareils de remise en forme » ou comme « compléments alimentaires ». Le bouche à oreille, nourri d'informations plus précises mais discrètement susurrées en fera le succès.

Cependant, Rife et Johnson s'efforçaient toujours d'obtenir la reconnaissance officielle de leur traitement. Pendant deux ans, ils essayèrent même d'obtenir, afin de pouvoir continuer leurs essais cliniques, une subvention de la *Fondation internationale de recherche sur le cancer*, à son siège de Philadelphie. En vain, bien entendu. Car enfin, soyons logiques : Pourquoi subventionner des chercheurs qui ont déjà trouvé, et qui, de ce fait, risquent de

rendre inutile, à plus ou moins longue échéance, tout organisme se consacrant depuis des années, avec une patience méritoire, à la « recherche sur le cancer » ? Comment se fait-il que les gens n'arrivent pas à comprendre que ce qui est intéressant dans la recherche sur le cancer, c'est qu'elle dure, qu'elle dure, qu'elle dure jusqu'à la fin des temps ? A-t-on déjà vu une organisation humaine quelconque se saborder en atteignant soudain le but qu'elle est censée poursuivre ? Que l'on m'en cite une seule.

Tout organisme public ou privé travaillant à la recherche sur le cancer ne peut avoir qu'un seul objectif, peut-être inconscient mais en tout cas bien réel : qu'on ne trouve jamais la solution du cancer, puisque cela signifierait sa fin. Le jour où les hommes auront compris cela, et cesseront de créer des structures bureaucratiques parasitaires ne pouvant avoir d'autre objet que leur propre pérennité, la civilisation aura fait un pas décisif en avant. Mais ce n'est pas demain la veille, car c'est toute une éducation à refaire.

Les appareils de Rife et Hoyland continuaient donc d'accumuler leurs performances dans de nombreuses cliniques de Californie et ce qui devait arriver arriva : la nouvelle parvint aux oreilles d'un haut personnage de la "nomenclatura", qui comprit immédiatement l'intérêt de cette thérapeutique révolutionnaire.

Il se trouva en effet qu'un certain Dr R. T. Hamer, qui utilisait à San Diego l'appareil de Rife-Hoyland pour traiter une quarantaine de patients chaque jour, obtenait des rémissions de cancer inespérées. C'est ainsi qu'il parvint à guérir en quelques mois un homme de 82 ans dont le visage était complètement défiguré par une énorme tumeur. Celle-ci disparut totalement et notre vieillard quasiment refait à neuf s'en retourna dans sa bonne ville de Chicago, où il s'empessa de répandre la nouvelle. Car, en général, les gens qui reviennent des approches de la mort alors qu'ils se croyaient perdus, tiennent à faire savoir qui les a sauvés et comment, par reconnaissance, bien sûr, mais aussi avec une certaine fierté d'être le héros d'une avancée médicale sans précédent qui se révèle à travers leur cas.

Si le pontife qui eut vent de cette guérison saisissante avait été un honnête homme et un médecin consciencieux uniquement préoccupé de la santé de ses semblables, nul doute que la

gloire de Royal Raymond Rife aurait pu prendre des dimensions planétaires, car le personnage en question n'était autre que le président de l'*American Medical Association*, la plus puissante organisation médicale des États-Unis, quelque chose comme notre Ordre des médecins et notre Agence du médicament réunis. (Je ne sais pas pourquoi je dis « réunis », puisqu'en fait ils le sont aussi chez nous, quoique dans une opacité propice.)

Malheureusement pour Rife, Hoyland et l'humanité tout entière, cet homme, un dénommé Morris Fishbein, était le forban le plus cynique qui se puisse trouver, quelque chose comme un Crozemarkie puissance dix. Voici le portrait que Jean-Pierre Lentin nous en donne :

« Morris Fishbein, rétrospectivement, peut être considéré comme un des plus grands criminels de l'histoire de la médecine, et pas seulement à cause de l'affaire Rife. Une biographie récente le baptise carrément « Medical Mussolini ». Fishbein, qui a son diplôme de docteur mais n'a jamais pratiqué la médecine, est avant tout un politicien. Il est devenu président de l'AMA en 1922 après avoir été l'assistant du directeur précédent, limogé pour corruption, et il sera finalement débarqué en 1949, suite aux plaintes des sections locales de l'AMA. Autoritaire et imbu de son pouvoir, Fishbein pratique couramment une sorte de chantage consistant à demander aux laboratoires et aux inventeurs de grosses dépenses publicitaires dans le journal de l'AMA, et, en cas de refus, à bloquer ou révoquer les autorisations de mise sur le marché. »

Tel est le requin mangeur d'hommes auquel Rife va se trouvé confronté. Dans un premier temps, le lascar veut surtout tirer profit de la découverte et va tenter, soit de racheter l'invention de Rife, soit de lui proposer un partenariat commercial dans lequel il se réserve sans doute la part du lion. Mais Rife ayant refusé tout accord, il s'est placé lui-même la tête sur le billot. Fishbein va tout faire pour le détruire et y parviendra presque complètement. En effet, ce prédateur particulièrement retors va manipuler Hoyland et le retourner contre ses associés. L'ayant persuadé que Rife se moque de lui, il incite Hoyland à faire un procès à la compagnie *Beam Ray* et lui offre de payer ses avocats. Hoyland tombe dans le panneau et attaque la compagnie dont il est membre. Le procès a lieu le 12 juin 1939.

Taillé en pièces par l'avocat de Hoyland, Rife, qui a été cité comme témoin mais fait figure d'accusé, perd pied complètement, s'énerve, bafouille et tremble de tout son corps. Cet homme d'étude et de laboratoire, créateur de génie passionné de ses recherches, apparaît dans ce tribunal comme un poisson hors de l'eau. Il ne comprend rien à ce qui lui arrive et constate que ses succès mêmes l'ont conduit à la catastrophe.

Pourtant, le tribunal débouterait Hoyland et donnerait gain de cause à ses associés. Mais, d'une part, les frais d'avocat ont quasiment ruiné la compagnie et, d'autre part, en marge du procès, Fishbein a organisé une véritable opération commando pour faire interdire partout l'utilisation des appareils Rife/Hoyland. Les médecins qui en possèdent sont sommés de les rendre sous menace de perdre leur licence. Tous capitulent, sauf deux : Milbank Johnson, le premier compagnon de Rife, qui s'en tire avec une astuce en expédiant son appareil à un confrère canadien, le Dr Gruner, qui renoncera à l'utiliser quelque temps après, craignant les réactions des officiels dans son propre pays. L'autre réfractaire est James Couche, l'un des fondateurs de la compagnie, qui refuse de céder et poursuit ses traitements, mais qui sera effectivement radié. Il n'en soignera pas moins avec succès de nombreux patients pendant 22 ans.

Est-il besoin d'ajouter que, dans toute cette opération inquisitoriale, le sort des malades compte pour des nèfles. Fishbein pratique l'assassinat indirect en toute impunité. « Oui, mais cela se passe en Amérique, chez les cow-boys », diront certains d'un air entendu, convaincus que de telles choses ne sont pas pensables au "pays des droits de l'homme". Pourtant, lorsque les gendarmes français de l'Isère, suite à une plainte de notre Ordre des médecins, allèrent confisquer les médicaments Beljanski jusque sur les tables de nuit de sidéens ou de cancéreux, ils n'étaient pas loin non plus de l'assassinat indirect. Peut-être faudrait-il d'ailleurs prévoir dans la loi le crime de "meurtre par omission". En tout cas, je puis vous assurer que si un gendarme était venu confisquer chez moi des médicaments non autorisés, alors qu'étant atteint d'une maladie mortelle j'en aurais ressenti les bienfaits de façon certaine, je l'aurais

immédiatement traîné en justice pour *mise en danger de la vie d'autrui*. Et le fait d'avoir agi sur ordre, comme le firent certains incendiaires de paillotes corses, ne l'aurait certainement pas sauvé d'une peine infamante.

Lorsque tombe la sentence qui donne raison à Rife et à ses amis, il est trop tard, le désastre est complet. Mettons-nous un instant à la place d'un novateur ultra-compétent, qui a travaillé comme un forçat pour vaincre la plus terrifiante maladie connue, dont certains témoins assurent qu'il pouvait travailler vingt-quatre heures sans dormir, voire même quarante-huit heures, l'œil quasiment collé à son microscope, et qui voit tous ses efforts anéantis par une crapule qui a réussi à se doter de pouvoirs exorbitants au cœur d'une société prétendue démocratique, et vous avouerez qu'il y a de quoi sombrer corps et âme.

C'est ce que Rife va faire dans un tonneau de whisky. J'aurais compris qu'il se suicide, mais il choisit – si l'on peut appeler cela un choix – le suicide lent par l'alcoolisme, qui laisse au moins à la victime une petite chance de se ressaisir à temps. Quelque répugnance que m'inspire l'alcoolisme, je dois admettre que certaines situations psychiquement insupportables peuvent justifier le recours à l'alcool, cet euphorisant destructeur et avilissant, mais qui, lorsqu'on est au bout du rouleau, offre l'illusion de la vie en rose et le sursis qui peut permettre de rebondir, si l'on se garde de le prolonger au-delà du point de non-retour. Rife rebondira-t-il ?

La crise va durer des années, d'autant que la guerre est venue, qui draîne vers l'effort militaire les hommes, l'intelligence et l'argent. Rife ne se remet pas et vend morceau par morceau son précieux matériel de laboratoire, afin de pouvoir manger un peu et boire beaucoup. On le juge irrémédiablement fini. Et voilà que son premier associé, Milbank Johnson, meurt le 3 octobre 1944 dans des circonstances suspectes, juste avant la conférence de presse au cours de laquelle il projetait de rendre enfin publiques les guérisons totales des 16 patients en phase terminale du cancer que Rife et lui avaient traités dix ans plus tôt. On aurait, paraît-il, retrouvé plus tard, après exhumation du corps de Johnson, des traces d'empoisonnement. Toujours est-il

que toutes ses archives ont disparu. Nouveau coup du sort pour Royal Rife, qui n'a plus rien de royal.

Toutefois, en cette même année 44, une petite lueur paraît à l'horizon. La revue du *Smithsonian Institute*, le grand musée national des États-Unis, publie, sous la plume de Raymond Seidel, le premier article important consacré à l'œuvre de Rife, à son incomparable microscope et à sa théorie du cancer. Peut-on espérer que ce soit pour l'inventeur le signal de la résurrection ? Pas encore. Il demeure apathique. Le poids des rancœurs et des déceptions est sans doute trop lourd pour qu'un article de revue, si prestigieuse que soit celle-ci, suffise à le sortir de sa torpeur. Qui sait même si cet article n'ajoute pas à son amertume. « Il est bien temps ! » songe-t-il peut-être. Quand la justice tarde à venir, elle ne peut plus relever les ruines. Et puis, l'alcool a dû faire son travail de sape.

Pourtant, l'impact de l'article de Seidel a sans doute eu des échos. Dans l'esprit de Rife, d'abord, où son souffle a pu réveiller quelques braises. Dans la communauté scientifique et médicale ensuite, où tout le monde ne peut pas être lâche ou corrompu, et dans laquelle quelques novateurs ont pu être captivés par ce qu'ils ont lu sur Rife et ses travaux, une révélation pour ceux, probablement nombreux, qui n'en avaient jamais entendu parler. Des contacts ont dû s'établir, dont nous n'avons pas les traces, mais qui seraient dans la logique des choses.

Toujours est-il qu'à partir de 1947, Rife se remet au travail avec un nouveau collaborateur, un expert en électronique de la police de San Diego du nom de Verne Thomson, qui s'écartera de la voie ouverte par Hoyland. Pourtant, Hoyland avait compris qu'il ne suffisait pas de tuer les microbes ou les virus pour vaincre durablement le cancer, et sans doute s'était-il rapproché de la technique Lakhovsky. Mais Rife ne comprenait plus les modifications apportées à son appareil par Hoyland, et ni lui ni Thomson ne semblent avoir saisi l'importance des « multiples harmoniques » dont Hoyland avait tenu compte, et qui rappellent fortement l'oscillateur à ondes multiples de Lakhovsky. Toujours est-il que Rife et Thomson ne parviennent pas à obtenir les succès de jadis et c'est un nouveau découragement pour Rife,

toujours plus ou moins imbibé de whisky, ce qui n'est évidemment pas le bon moyen d'avoir les idées claires.

Mais, en 1950, nouveau sursaut de volonté. Rife a dû comprendre qu'il n'arriverait à rien s'il ne parvenait pas à rompre avec l'alcool. Il se soumet à une cure de désintoxication, puis se remet au travail avec énergie, en compagnie d'un nouvel associé, l'ingénieur électronicien John Crane. Ils mettent au point ensemble un nouvel appareil, qui envoie les fréquences par des électrodes plates au contact du corps. Cela simplifie beaucoup l'appareil et diminue son coût. Mais ils mettront des années pour s'approcher des résultats d'autrefois. Ils essaient d'obtenir un soutien de l'Institut national du cancer. En vain, naturellement. John Crane dépose en 1958 une demande de brevet. Elle est refusée.

Les deux amis créent alors à San Diego une nouvelle compagnie, *Allied Industries*. Celle-ci fabrique une centaine d'appareils, qui sont prêtés ou vendus à des médecins. Mais le "tyrannosaure" veille au grain. L'*American Medical Association* a changé de président, mais elle n'a pas pour autant changé d'esprit. Tout novateur indépendant doit être aplati dès qu'il relève la tête. Rife s'est réveillé ? Le dragon se réveille aussi. En 1960, il crache le feu contre les rebelles. Laissons Jean-Pierre Lentin nous décrire le massacre :

« Le laboratoire de John Crane est perquisitionné sans mandat, le matériel est confisqué ainsi que tous les documents, les cahiers de recherche, les courriers, les factures et jusqu'aux photos épinglées sur le mur. Comme en 1939, les médecins possédant des appareils seront visités, et leur matériel saisi. Roy Rife, âgé de soixante-treize ans, est terrorisé. Plutôt que de supporter un nouveau procès, il s'enfuit au Mexique.

Crane passe en procès en avril 1961. Le tribunal refuse d'examiner les témoignages de médecins et toute la documentation montrant l'efficacité des traitements. Seuls quelques patients viendront témoigner en faveur d'une thérapie qui, pour certains, leur a sauvé la vie. La seule déposition d'un médecin est celle du Dr Paul Shea, à qui les autorités ont remis pendant deux mois l'un des appareils confisqués, pour évaluation. Shea admet qu'il n'a pas essayé l'appareil et n'a procédé à aucun test. Il s'est borné à examiner les circuits avant de conclure à

l'absence de toute valeur thérapeutique. La sélection des jurés impose qu'aucun n'ait de connaissances en médecine ou en électronique, ni aucune sympathie connue pour la médecine alternative. Le président du jury est un médecin membre de l'AMA. Au bout de vingt-quatre jours de procès, Crane est reconnu coupable et condamné à dix ans de prison. En appel, la Cour suprême de Californie annule deux des trois chefs d'inculpation. Finalement, John Crane restera trois ans en prison. Après sa sortie, il tente encore de rebondir, mais semble souffrir désormais de troubles mentaux. Il décédera en 1995. Roy Rife, lui, est mort en 1971, complètement oublié. »

On ne saurait être surpris que John Crane ait été atteint de troubles psychiques après avoir subi de pareilles épreuves pour avoir seulement cherché à soulager des souffrants. Il mourut en effet le 5 juin 1995 au *Veterans Hospital* de La Jolla en Californie. C'est à Tijuana, au Mexique, que Royal Raymond Rife s'éteignit à l'âge de 83 ans, le 5 août 1971, au *Grossmont Hospital*, où il aurait reçu accidentellement (ou volontairement, disent certains) une forte dose de Valium. Il est évident qu'à la suite d'une telle persécution, ceux qui ont fait du novateur leur héros ont quelque tendance, bien excusable, à verser dans la paranoïa. Mais enfin le Valium n'est tout de même pas un poison violent et on ne voit pas pourquoi on aurait voulu hâter le trépas d'un vieillard de 83 ans à qui personne ne pensait plus. À trop vouloir semer les assassinats sur la route des pionniers, on finit par nourrir le scepticisme. Contentons-nous de ce qui est solidement établi. Il me semble que les tourments réels infligés à Rife et à ses amis sont suffisamment terribles et injustes pour qu'on ne se croie pas tenu d'en rajouter.

C'est quinze ans plus tard, en 1987, que Royal Rife sortira de l'oubli, avec la parution du livre de Barry Lynes : *The Cancer Cure That Worked*, qui le fera connaître d'une nouvelle génération, celle qu'on pourrait appeler la "Génération Internet", qui surfe sur la toile en quête d'informations qu'il est désormais difficile de jeter aux oubliettes, bien qu'une masse considérable de documents aient été détruits par le "tyrannosaure", ainsi que les appareils dont il put se saisir. D'après un disciple de Rife, Gary Wade, c'est le *U. S. C. Medical School Special Medical Research Committee* qui aurait détruit les preuves des réussites à 100 % obtenus par Rife et Johnson en 1934, 1936, 1937 sur des

cancéreux. Le microscope universel N° 3 fabriqué par Rife a disparu, tandis qu'une version plus simple, le n°5, fabriqué pour le Dr Bertram Gonin se trouve en sécurité à Londres, dans un musée bien gardé.

Quant au procès qui aboutit à l'emprisonnement scandaleux de John Crane comme un criminel, alors qu'aucune plainte de patient n'avait été déposée contre lui, il m'inspire les réflexions suivantes : la justice américaine semble plus encore soumise à la médecine officielle que la justice française. Les procès intentés en France à Solomidès, Beljanski, Naessens, Masci, Le Ribault, pour abusifs qu'ils fussent, se soldèrent par des peines beaucoup plus légères, parfois de simples amendes, que celle infligée à Crane par la justice américaine. Les magistrats français ont été, dans l'ensemble, plus compréhensifs que leurs collègues américains. Le compte-rendu que nous donne Jean-Pierre Lentin du procès Crane fait ressortir à l'évidence des distorsions inadmissibles. On dit souvent que la société américaine est plus ouverte que la française aux novateurs, médicaux ou autres. L'affaire Rife/Hoyland/Crane me semble démontrer tout le contraire.

JEAN BERTIN
(1917-1975)

Et maintenant, chers lecteurs, si vous le voulez bien, nous allons faire une "pause-cancer". Nous serons obligés de revenir par la suite sur ce mal du siècle, hélas, car il génère plus de chercheurs exclus et de scandales médicaux que toute autre maladie, mais je tiens à ce que ce volume, comme les deux précédents, ne parle pas seulement des « savants maudits » de la médecine, et ne laisse pas croire qu'elle est le seul terrain social sur lequel se développe la nécrose de notre civilisation égarée. Car en réalité toutes les activités humaines sont le théâtre des affrontements entre la "nomenklatura" des pontifes de tous ordres retranchés dans leurs luxueuses casemates et les novateurs passionnés qui s'efforcent de faire progresser la société malgré tous les obstacles qu'on leur oppose.

S'il est vrai que ces affrontements se déroulent principalement dans deux domaines, celui de la médecine et celui de l'énergie, qui conditionnent tout l'avenir de notre espèce, on ne doit pas oublier qu'on peut les retrouver dans tous les autres, à des degrés divers. Celui que je vais évoquer maintenant, à travers la biographie résumée de Jean Bertin, est celui des transports collectifs, dont nous sommes tous plus ou moins tributaires, et qui conditionnent pour une large part l'existence quotidienne de millions de personnes.

Ceux qui connaissent peu ou prou l'histoire de Jean Bertin s'étonneront peut-être de me voir le faire figurer dans ce catalogue de "proscrits", car cet homme exceptionnel avait acquis dans sa branche une belle réputation internationale et fut en France même tenu en grande estime par les puissants du jour.

Ingénieur de très haut niveau ayant bénéficié durant des années du soutien des pouvoirs publics, Jean Bertin ne fut réellement ni un « savant maudit », ni un « chercheur exclu ». Mais alors, que vient-il donc faire dans ces pages ? Il n'est pas le seul en vérité, dans ma galerie de portraits, qui ait reçu tous les honneurs, puisque j'y ai fait figurer des hommes qui eurent leurs heures de gloire universelle, tels René Quinton, Linus Pauling ou Auguste Lumière. Mais tous ont en commun d'avoir été barrés dès qu'ils sortirent des sentiers battus pour tenter d'ouvrir des voies nouvelles. Et si Jean Bertin ne fut vraiment ni exclu ni maudit, il n'en reste pas moins que l'œuvre de sa vie fut torpillée en plein essor, et qu'il en mourut de dégoût et de désespérance, tout comme Antoine Priore, Mirko Beljanski ou Jacques Benveniste.

Cette œuvre de sa vie, je présume que vous tous qui me lisez en avez entendu parler un jour ou l'autre. Ce fut l'*Aérotrain*, cette merveille de technologie futuriste qui aurait pu, dès les années 1960-1970, placer la France en tête de toutes les nations pour le transport collectif à grande vitesse au sol. C'est le rôle que s'efforce de remplir, depuis quelques années, le TGV, sans toutefois atteindre les performances que l'*Aérotrain* aurait eu à son actif et pour un bien moindre coût. D'ailleurs, lorsqu'on reprend l'historique des événements, on se rend compte que c'est le formidable travail de précurseurs accompli par Jean Bertin et ses collaborateurs qui bousta la SNCF hors de ses routines. Mais lorsque les dirigeants de l'époque de ce tyranosauire ferroviaire comprirent que le visionnaire Jean Bertin avait raison et que l'avenir était aux liaisons intervilles à grande vitesse, tout donne à penser qu'ils n'eurent plus qu'une idée en tête : éliminer le projet de ce Bertin « qui n'était pas de la maison », pour préparer leur propre engin. Ce qu'ils firent par gouvernement interposé, probablement sans imaginer qu'en assassinant l'enfant de Bertin, ils allaient tuer Bertin lui-même. Mais cela les aurait-il arrêtés ?

Il existe en France de nombreux apôtres des « services publics ». Cette dénomination est propre à notre pays et elle est très mal comprise ailleurs. Je ne veux pas mettre en doute la bonne foi de ceux qui croient que des « services publics », c'est-à-dire de grands organismes étatisés monopolistiques, sont réellement au service du public, et j'admets volontiers qu'une

partie de leur personnel fait de son mieux en ce sens. Mais quiconque a tant soit peu étudié la sociologie et la psychologie ne peut voir là qu'une appréciation utopique. La vérité est que tout grand corps constitué, qu'il soit public ou privé, devient immédiatement un méga-individu soumis aux lois de la biologie, donc fondamentalement égoïste. Ce qui signifie que sa propre volonté de puissance primera sur toute autre considération et que, même s'il est disposé à rendre les services qu'on attend de lui, il fera toujours passer en priorité son propre développement ainsi que la prospérité de ses serviteurs. D'où il résulte que ses dirigeants fusilleront du regard, si ce n'est autrement, quiconque pourrait entrer en concurrence avec lui et se proposer de remplir mieux que lui l'une des missions qui lui sont dévolues.

C'est là, je le répète, une loi biologique à laquelle nul ne peut se soustraire, même si certains membres du grand corps peuvent s'avérer capables d'en atténuer les effets, à proportion de leur probité intellectuelle et de leur grandeur d'âme, qualités dont il n'est pas besoin d'être misanthrope pour souligner la rareté. Mais dans la généralité des cas, ceux qui composent le méga-individu feront bloc, à tous les niveaux, contre quiconque menacerait sa suprématie. Ce processus collectiviste est parfaitement connu et a reçu de nombreuses dénominations populaires, telles que « esprit de corps », « esprit de clan », « esprit de clocher », « esprit de chapelle », etc. Et il faut bien avoir conscience que cette attitude est totalement indépendante des missions reçues, des vocations choisies ou des idéaux proclamés, qui peuvent être tous d'une générosité exemplaire et d'une sincérité absolue, mais n'en demeureront pas moins et à jamais sous la dépendance de l'égoïsme vital du grand ensemble, dont l'objectif essentiel ne peut être que de survivre et de prospérer coûte que coûte, et qui coûte aux autres, de préférence.

C'est pourquoi un gouvernement qui croit devoir, avec les meilleures intentions du monde, créer de grandes administrations, de grands services publics, de grandes écoles, de grandes entreprises nationalisées et toute une kyrielle d'agences de ceci ou de cela, ne peut aboutir qu'à créer une pléiade d'États dans l'État qui feront tout pour échapper à son autorité et poursuivre leurs propres fins, un peu au service du peuple et beaucoup plus

à ses dépens. Ce ne seront pas des « services publics » ; ce seront des **féodalités**.

Comme bien des Français de ma génération, j'ai beaucoup admiré Charles de Gaulle, qui sut tirer la France hors du gouffre à plusieurs reprises. Mais l'admiration n'a jamais atténué chez moi le sens critique. De Gaulle avait le culte de l'État et a toujours nourri l'illusion que seul l'État pouvait entreprendre de grandes choses et les mener à bien, ce qui est tout le contraire de la vérité. Sous l'emprise de sa culture historique plutôt monarchique et de sa formation catholique et militaire, de Gaulle, malgré son envergure intellectuelle, ne put jamais comprendre que tous les progrès de la civilisation sont dus à des créateurs indépendants et passionnés peu enclins à s'intégrer dans des structures étatisées dépersonnalisantes. De Gaulle sut réformer l'État, mais ne sut jamais réformer la société française, qui en avait pourtant et en a toujours le plus grand besoin.

Les entreprises d'État ont su réaliser de grandes choses, mais elles le firent à leur goût, à leur manière et pour leur propre gloire, sans beaucoup d'égards pour la volonté du peuple et la prospérité de la nation, qu'en principe elle devaient servir avant tout. Et je n'hésite pas à affirmer que, le plus souvent, des entreprises privées auraient fait mieux qu'elles et à moindre coût.

C'est ainsi que l'EDF a imposé aux Français, à leurs risques et périls, les centrales nucléaires et leurs dangereux déchets radioactifs intraitables, en mettant au placard les multiples possibilités d'énergies renouvelables, à commencer par la centrale aérothermique d'Edgard Nazare (voir mon premier tome), qui ne consommait rien d'autre que du rayonnement solaire et n'émettait aucune pollution.

C'est de la même manière, comme nous allons le voir, que la SNCF torpilla l'*Aérotrain* de Jean Bertin pour réaliser ensuite son TGV, qui est incontestablement une très belle réalisation, mais qui nécessite la construction de voies ferrées spéciales infiniment plus coûteuses et destructrices d'environnement que les très simples voies de guidage de l'*Aérotrain*.

Mais comment est-ce possible, me direz-vous, puisque c'est tout de même le pouvoir politique qui a le dernier mot à propos

de ces réalisations très importantes qui relèvent de l'aménagement du territoire.

Certes, mais qu'est-ce qu'un homme politique ? C'est, dans le meilleur des cas, un homme qui a des idées, du charisme, qui est bon orateur, travailleur acharné, qui aime briller et qui a l'ambition d'atteindre le pouvoir pour mettre sa marque sur le destin national et peut-être même pour entrer dans l'Histoire. Or, dès l'instant qu'il s'engage dans cette voie, il n'a plus un instant à lui et toutes ses énergies sont mobilisées dans l'atteinte ou la conservation du pouvoir. Ce qui signifie qu'il n'a plus le temps de se cultiver, de s'informer en profondeur, de réfléchir à l'évolution de la société.

L'homme politique, c'est connu, lit des journaux et des dossiers. Et quand il a lu ses journaux et ses dossiers, il n'a plus le temps de lire des livres. Or, quiconque ne lit pas de livres n'a aucune chance de comprendre ce qui se passe dans le cœur des hommes et l'âme des peuples ni de discerner quoi que ce soit du destin de l'humanité. Parce qu'il doit se montrer en tous lieux, parler sur toutes les antennes, serrer des mains sur les marchés, toute analyse psychologique de ses concitoyens et toute méditation philosophique sont quasiment interdites à l'homme politique. Or, sans psychologie et sans philosophie, la politique n'est plus que vaine agitation ou prestation de comédien.

Si cet homme devient ministre, ou mieux encore Premier ministre, il est immédiatement assailli par des responsabilités écrasantes et une multitude de problèmes à résoudre, alors qu'il est dramatiquement dépourvu des moyens intellectuels et des connaissances qui lui seraient nécessaires. Que fait-il alors ? Il se tourne vers les experts, les spécialistes, les grands commis de l'État, qui deviennent ses conseillers. Des conseillers apparemment respectueux et dévoués, mais qui n'ont pas d'autre idée en tête que d'attirer le responsable politique dans la voie qu'ils jugent bonne. C'est humain et on ne peut leur en tenir rigueur, car ils sont le plus souvent de bonne foi.

Mais comment le ministre fraîchement nommé pourrait-il résister à l'influence de personnes réputées ultra-compétentes, qui connaissent leur affaire sur le bout du doigt et qui ont,

parfois depuis des décennies, l'expérience de la spécialité dans laquelle il "débarque" ?

Et si le ministre en question a autrefois appartenu, ce qui peut arriver, à la même branche ou catégorie que ses conseillers, et qu'il sait de quoi il retourne, il y a toutes les chances qu'il soit alors piégé par "l'esprit de corps" et fasse cause commune avec ses experts, d'autant plus que s'étant écarté du métier depuis quelques années pour discourir sur les tréteaux, il n'est plus assez "dans le coup" pour tenir tête à ses anciens collègues, à supposer qu'il ait assez de force de caractère pour cela. Voilà pourquoi, depuis très longtemps, les experts et les grands commis gouvernent la France bien plus que les ministres, alors qu'ils n'ont jamais été élus. Il y a belle lurette que la République est tombée aux mains des Grands Féodaux. Et Jean Bertin fut la victime exemplaire de ce processus.

Diplômé de Polytechnique et de l'École Supérieure d'Aéronautique, titulaire d'une licence en droit, Jean Bertin avait été dès la fin de la guerre l'élève de l'Ingénieur général de l'Air Raymond Marchal, qui le nomma en 1955 Directeur Technique adjoint à la SNECMA (Société Nationale d'Études et de Construction de Moteurs d'Avion) où il avait en charge les études spéciales sur les moteurs et la propulsion. Ce travail l'amena à faire de nombreux voyages en Angleterre et aux États-Unis, dont les aviations étaient sorties de la guerre considérablement fortifiées.

Dans le livre *L'Aérotrain ou les difficultés de l'innovation*, édité en 1989 par la Société des Amis de Jean Bertin, et dont il rédigea la première partie (la seconde étant due à Raymond Marchal), il nous conte sa surprise au spectacle du caractère rudimentaire, voire désordonné, de certaines installations américaines, contrastant étrangement avec la puissance industrielle du pays :

« J'avais été frappé à plusieurs reprises de la manière apparemment désinvolte dont les Américains traitaient certains problèmes d'équipement. Pour un Français habitué à voir des poteaux électriques et téléphoniques bien alignés, des fils bien tendus, le spectacle qui s'offrait à sa vue dans presque toutes les villes champignonnant autour de Los Angeles était étonnant. Les fils téléphoniques allaient en tous

sens, quelquefois accrochés à des arbres des jardins. Les compteurs électriques des maisons étaient en plein vent, hors de celles-ci, comme d'ailleurs les transformateurs fixés au sommet de poteaux un peu plus forts que les autres. (...)

Mon étonnement s'est trouvé enfin porté à son comble devant une très puissante installation de moteurs d'avions entièrement réalisée à l'air libre, exceptée la cabine d'essais. Une tendance de ce genre s'était déjà manifestée dans l'industrie chimique et pétrolière. (...)

Les architectes et promoteurs de grands ensembles de maisons individuelles comme ceux qui se développaient partout dans la région m'ont expliqué qu'il fallait serrer au plus près tous les coûts en raison de la concurrence et de la vitesse d'évolution. Ainsi, pour les réseaux d'électricité et de téléphone, les compagnies n'auraient même jamais pu suivre le rythme de l'expansion immobilière si elles avaient dû s'en tenir aux modes d'équipement du genre européen. (...)

Bien entendu, les dirigeants industriels tenaient le même raisonnement au sujet de leurs usines. Tout argent économisé sur les murs pouvait être investi ailleurs, là où on en avait un besoin urgent, par exemple en machines-outils permettant d'accroître sa production. »

Quant aux responsables de l'usine d'aéronautique, ils lui déclaraient : *« Nous devons toujours avoir présente à l'esprit la nature très évolutive de la technique et de l'industrie aéronautiques actuelles ; il ne faut donc pas consentir d'investissements trop élevés pour des réalisations dont la durée d'utilisation risque d'être courte. »*

Jean Bertin ne manqua pas de retenir la leçon, et lorsque l'Aérotrain fut mis en chantier, il sut toujours investir "à l'économie", privilégiant ce qui était essentiel à la mise au point de l'engin et négligeant volontairement les dépenses d'environnement immobilier. Ce n'est certainement pas lui qui aurait acheté à prix d'or des canapés de luxe "contemporains", comme un certain ministre, dénoncé par la Cour des comptes, se l'est permis dernièrement, pour les reléguer finalement à la cave à cause d'un défaut de conception.

Les locaux de la Société Bertin furent toujours d'une extrême simplicité, ce qui ne risquait pas d'éblouir les visiteurs. Mais c'est avec les performances de son train que Bertin voulait les éblouir, non avec ses bureaux, ce qui n'était peut-être pas un bon calcul, du moins à un tel degré. Le développement de la société ayant nécessité des agrandissements, Jean Bertin avait

finallement installé un local dans une petite rue de Colombes où il disposait d'une bande de terrain étroite et longue convenant à une installation probatoire de l'Aérotrain.

« Voilà comment – raconte Bertin –, à partir de février 1963, tant de personnalités françaises et étrangères ont pris le chemin de ce coin perdu de la banlieue parisienne. Dire qu'il s'agissait d'un voyage d'agrément, certainement pas. Le chemin, pour y parvenir, était un véritable dédale. (...) De plus, le spectacle de cette partie de la banlieue n'était pas réjouissant. Dans ces années-là, il y avait encore des constructions insalubres un peu partout (...) et j'ai surpris chez nos visiteurs bien des regards d'étonnement, voire même de mépris. »

Néanmoins, la plupart de ces visiteurs seront impressionnés par le projet de l'Aérotrain et prendront conscience de l'extraordinaire avancée technique qu'il représentait.

Mais voyons comment Jean Bertin fut amené à quitter la SNECMA pour créer sa propre société. Ce changement de carrière particulièrement audacieux fut causé indirectement, si l'on en croit l'intéressé, par l'avènement des avions à réaction. Ce bouleversement technologique eut en effet pour conséquence de rendre caducs tous les travaux accomplis à la SNECMA pour l'amélioration des moteurs à pistons. Toutefois, on ne m'ôtera pas de l'idée que l'originalité et l'indépendance d'un esprit comme celui de Jean Bertin n'aurait pu se satisfaire à la longue d'une carrière à l'intérieur d'une entreprise fonctionnarisée, au sein de laquelle il se serait heurté tôt ou tard aux routines, aux lenteurs et aux complications administratives de ce type d'organisme. Ce fut d'ailleurs le constat d'un processus parfaitement absurde et cause d'un immense gaspillage qui le décida à sauter le pas. Il nous explique ainsi la situation qui le scandalisa :

« Du jour au lendemain, un immense acquis en connaissances scientifiques, procédés de fabrication, etc... se trouvait perdu, passé comme l'on dit par « pertes et profits ». C'était la contrepartie des sommes considérables investies depuis la Libération pour essayer de combler le retard que nous avions pris, précisément en matière de moteurs à pistons, puisque c'était alors la seule technique utilisée. (...)

On ne peut pas dire que la qualité des moteurs de l'époque était très bonne. Deux aspects méritaient surtout la critique : la tenue des soupapes et l'usure des cylindres.

La mauvaise tenue des soupapes était due à l'emploi d'essences dopées au plomb tétraéthyle. Ce produit a la vertu, utilisé à très petites doses, d'améliorer la résistance à la détonation des essences et de permettre ainsi l'emploi de moteurs à forte compression dont les performances d'économie et de puissance étaient meilleures. Il avait toutefois comme contrepartie de corroder rapidement les soupapes d'échappement. (...)

L'usure des cylindres, avec parfois, comme corollaire, des consommations d'huile excessives et des fumées à l'échappement, entraînait des réalésages, des changements de chemises, de pistons et de segments en cours d'usage.

Américains et Anglais disposaient de moyens d'éviter ces difficultés : un stellitage, c'est-à-dire la garniture des portées de la soupape avec un alliage spécial résistant bien à la corrosion aux très hautes températures ; une finition spéciale, appelée satinage, pour les cylindres. De fines rayures volontairement faites sur la surface de celui-ci permettaient un meilleur attachement de l'huile à la paroi. Mieux graissés, pistons et segments frottaient moins et usaient donc moins le cylindre.

Que pouvaient faire les constructeurs français ? Retrouver tout cela par eux-mêmes. L'investissement nécessaire était trop élevé pour leurs moyens d'alors, et, de plus, les risques de ne pas aboutir étaient non négligeables. La plupart prirent donc des licences anglaises ou américaines leur donnant accès aux technologies nécessaires. Ainsi, pendant des années, le prix de la plupart des voitures automobiles françaises vendues comportait une redevance versée à des industriels étrangers. (...)

Dans les deux exemples cités, il y avait toutefois un aspect très désagréable à la chose. Les procédés permettant de corriger les défauts constatés n'existaient pas seulement en Angleterre ou aux États-Unis mais en France, et plus précisément à la SNECMA !

Pour l'économie française, c'était une absurdité. D'un côté, avec l'argent de l'État, donc du contribuable, on avait financé pendant des années des travaux considérables sur les moteurs à pistons d'aviation. Grâce à cela, la SNECMA avait pu résoudre entre autres les problèmes posés par la protection des soupapes et le satinage des cylindres. De

l'autre côté, des industriels français de l'automobile versaient des redevances à des firmes étrangères pour employer des procédés analogues sur les moteurs de leurs voitures ! On payait en quelque sorte pour se servir de choses que l'on possédait déjà !

Peut-être en raison de ce que j'avais pu apprendre sur l'investissement aux États-Unis, j'ai perçu, je crois, parmi les premiers, la stupidité économique de cette situation. Il faut d'ailleurs bien préciser que personne n'était véritablement coupable dans cette affaire. Les objectifs assignés par l'État à la SNECMA, société nationalisée, consistaient à faire les meilleurs moteurs d'avions possibles. Elle a utilisé les crédits qui lui étaient alloués d'abord sur les moteurs à pistons. Puis, quand la conjoncture a changé, elle s'est intéressée aux réacteurs et turbines à gaz. Le moteur à pistons n'allait plus être utilisable dans l'aviation future; elle l'avait retiré de ses programmes, un point c'est tout.

De leur côté, les industriels de l'automobile ne savaient rien de ce qui se passait dans l'aviation et professaient d'ailleurs à son égard une défiance certaine. Selon eux, c'était un milieu où l'on ne savait que travailler très cher et rien de ce qu'on y faisait ne saurait s'utiliser dans l'automobile où la contrainte des prix de revient les plus bas possibles était la loi.

J'ai progressivement réalisé l'étrangeté de cette situation mais aussi la leçon économique qu'elle comportait. Il devait y avoir une fonction à remplir dans l'avenir consistant à essayer de mieux utiliser les investissements déjà faits. Pour cela, il fallait être capable de faire un pont entre les différentes branches industrielles, chacune d'elles ayant eu, jusque-là, tendance à vouloir acquérir elle-même toutes les connaissances dont elle pouvait avoir besoin à un moment donné, sans chercher à savoir si d'autres n'auraient pas eu déjà l'occasion de le faire avant elle. »

Je le trouve bien gentil, Jean Bertin. Personne n'était coupable dans cette affaire ? Claro que si ! Car la Régie Renault de l'époque était bien, si je ne m'abuse, tout aussi nationalisée que la SNECMA. Et personne parmi les hauts responsables politiques, techniques ou administratifs n'a songé à « jeter un pont » entre deux entreprises d'État pour opérer un transfert de technologie concernant les moteurs à pistons ?!

Eh bien, à mon avis, nous avons ici la plus parfaite illustration de « l'esprit de clan » ou de « l'esprit de corps » qui caracté-

rise les grandes féodalités dont je parlais, et dont chacune conserve jalousement ses procédés, sans se soucier le moins du monde d'économiser l'argent du contribuable, taillable et corvéable à merci. Et cela illustre tout autant l'incompétence des hommes politiques, incapables de s'informer de ce qui se passe réellement dans les profondeurs de l'État et qui s'en remettent aveuglément aux technocrates, lesquels détiennent ainsi le pouvoir réel dont ils abusent sans vergogne.

Maintenant, supposons un instant que la SNECMA ait été une entreprise privée, attentive par nécessité à ne laisser perdre aucune recette possible, je gage que l'un de ses dirigeants se serait empressé de prendre contact avec les grands constructeurs automobiles, afin de faire bénéficier ceux-ci des améliorations du moteur à pistons à de meilleures conditions que celles qu'ils obtenaient des Anglais ou des Américains. L'on y eut des deux côtés trouvé son compte, et la nation aussi. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le monde moderne ait enfin compris que le libéralisme est cent fois supérieur à l'étatisme collectiviste pour la prospérité de tous et de chacun, pour peu que l'État fasse bien son métier, qui n'est certainement pas de fabriquer des voitures ou des moteurs d'avions, mais qui est d'édicter les règles de la concurrence loyale et du respect de l'effort des travailleurs et des concepteurs, tout en veillant à leur application.

Les personnes qui défendent aujourd'hui le mythe des "services publics" sont de deux sortes. La première est évidemment composée des énarques de haut vol retranchés dans les bureaux dorés de la République, ces nouveaux marquis et barons qui tiennent à conserver la haute main sur les forteresses inexpugnables de la bureaucratie et qui manipulent la piétaille des mercenaires privilégiés du système. La deuxième est constituée des incurables naïfs que les précédents ont réussi à convaincre que l'administration étatiste était seule capable de protéger le petit peuple des rapacités du capitalisme supposé prédateur, alors que c'est précisément cette Administration qui détruit la nation à petit feu et vampirise les travailleurs en gaspillant de mille manières le fruit de leurs efforts. L'odyssée lamentable de l'*Aérotrain* en fournit la preuve la plus éclatante.

Ainsi donc, lorsque Jean Bertin constata les pertes considérables imputables au système étatiste, il décida de quitter l'appareil nationalisé et de créer sa propre entreprise.

« Le moment était sans doute venu – écrit-il – d'envisager la création d'une société ayant cet objectif du transfert interbranches industrielles des connaissances acquises. Je ne sais toutefois si je l'aurais finalement fait sans l'intervention d'un autre facteur, politique celui-là, que constituait l'entrée en vigueur prochaine du Marché Commun. (...) »

Je me suis alors décidé à changer l'orientation de ma carrière. Je ne l'aurais certainement pas fait toutefois si j'avais été seul. Mon principal collaborateur de l'époque, M. Benjamin Salmon, partageait les idées qui précèdent et surtout acceptait profondément l'idée qu'il fallait savoir prendre des risques dans sa vie pour mieux l'accomplir. Lorsque je lui ai parlé de quitter la grande société où nous étions et qui représentait la sécurité pour en créer une nouvelle dont personne ne pouvait être certain qu'elle réussirait, il n'a pas hésité à s'associer complètement à l'entreprise.

Il n'est pas étonnant que cet exemple n'ait pas été le seul. Bien au contraire, car ce sont finalement plus de 15 collaborateurs, pas seulement des ingénieurs, mais aussi des dessinateurs, calculateurs, ouvriers spécialisés qui ont tenu à s'associer à notre action. Pourtant aucune garantie d'aucun ordre ne pouvait leur être donnée. Ils ne l'ont d'ailleurs jamais demandée et je leur en suis profondément reconnaissant, car c'est grâce à ce noyau solide que nous avons pu réussir. »

Il faut saluer le courage de ces hommes qui se sont lancés ensemble dans une véritable aventure industrielle. Mais sans doute l'ont-ils fait parce qu'ils avaient grande confiance dans le talent et le dynamisme de Jean Bertin. Des amis n'hésitèrent pas à miser sur eux et à réunir les fonds de démarrage de la SARL Bertin et Cie, qui naquit le 27 février 1956, avec un capital de 18 millions de francs de l'époque. Elle allait se développer de façon continue et, vingt ans plus tard, Bertin et Cie, avec ses quelques petites sociétés annexes, regroupait 600 personnes dont 200 ingénieurs et 180 cadres et techniciens. Elle avait 240 clients réguliers lui apportant environ 750 contrats chaque année. Mais c'est en 1957, alors qu'elle était encore toute jeune et fragile, que naquit en son sein le projet grandiose de l'*Aérotrain*, dont Jean Bertin se défendit d'être le seul inventeur. À l'origine

se trouva le résultat du travail de Louis Duthion, qui cherchait à mettre au point un silencieux utilisable en vol sur les moteurs des avions à réaction. C'est ainsi que fut découvert ce qui fut appelé « l'effet de sol », et que Jean Bertin nous décrit ainsi :

« En prenant par exemple le sol comme surface d'interférence au lieu d'une plaque métallique qu'il fallait soutenir de son côté, on pouvait produire, grâce à une tuyère à éjection annulaire et à fond fermé, une force de sustentation très supérieure à la poussée qu'aurait produite, à la manière des réacteurs utilisés pour le vol vertical, le jet gazeux libre de forme classique circulaire. Voici l'origine de l'appellation « effet de sol », couramment utilisée ensuite pour désigner ce phénomène. »

Le 16 juillet 1957, Louis Duthion, Benjamin Salmon et Jean Bertin déposent un projet qu'ils nomment « vérin fluide » et qui sera enregistré comme demande de brevet le 9 août suivant. Grâce à cette demande de brevet (qu'ils retirèrent un an plus tard), les trois inventeurs s'aperçurent que cet « effet de sol », qui devait être plus connu par la suite sous le nom de « coussin d'air », n'était pas nouveau du tout et qu'on en connaissait le principe depuis le milieu du XIX^e siècle ! Puis il avait été oublié pendant plus de cinquante ans. Et Jean Bertin nous explique :

« Pourquoi cet oubli d'ailleurs ? Les raisons que nous lui avons trouvées nous ont curieusement encouragés à poursuivre nos efforts. Les machines à coussin d'air sont, dans une certaine mesure, intermédiaires entre l'automobile et l'aviation. Elles doivent, par principe, être légères. Or, à l'époque des précurseurs, les alliages légers comme les moteurs puissants n'existaient pas. Ils ne pouvaient pas réussir alors que nous devions être beaucoup mieux placés maintenant. »

Et voici donc la Société Bertin qui se lance à l'assaut des machines à « coussin d'air », tandis que, presque simultanément, les Anglais commençaient à construire un véhicule de ce type sous le nom de *Hovercraft*. Il y avait donc des concurrents sur le même projet. Pas de temps à perdre ! Jean Bertin et ses amis décident alors de réunir une équipe permanente spécialement destinée aux recherches nécessaires. L'équipe se met au travail pour tirer le maximum du coussin d'air :

« Nous avons eu l'idée de confiner le coussin d'air par des cônes à base circulaire constitués par de la toile caoutchoutée. La pression interne les stabilise parfaitement et les fait ressembler à un pied d'éléphant, du moins extérieurement puisqu'ils n'ont pas de fond placé près du sol. Nous avons ainsi la réponse au problème posé. Il y avait en effet dissociation entre la hauteur de fuite d'air existant entre le bas du cône et le sol : celle-ci pouvait être rendue aussi faible que désirable tandis que la hauteur des obstacles franchissables sans endommager la structure solide n'était liée qu'à la hauteur du cône flexible.

Pour achever de donner au concept sa forme définitive, il fallait associer plusieurs de ces cônes pour donner à la plate-forme sa stabilité. (...) Nous tenions là, avec ce que nous avons appelé par la suite « les jupes souples », une solution élégante et simple au problème de l'économie. À puissance de sustentation égale, les performances des aéroglisseurs allaient pouvoir être multipliées par un facteur compris entre 10 et 20 selon les cas. (...) Le brevet correspondant date du 11 octobre 1960. »

Ici se situe un épisode que Jean Bertin relate avec indulgence, mais que je considère pour ma part comme une déloyauté évidente apparentée à l'espionnage industriel. En effet, les Britanniques n'obtenant avec leur *Hovercraft* que des résultats médiocres, et apprenant les performances obtenues par les Français, entrent en pourparlers avec la Société Bertin en vue d'une prise de licence de ses procédés. Ces discussions durent tout l'été 1962. Puis, à partir de septembre, plus de nouvelles des Anglais. Et soudain, au début de 1963, la presse britannique fait état d'une percée des techniciens anglais dans le domaine des aéroglisseurs. Il s'agit tout bonnement des jupes souples rebaptisées « flexible skirt scheme ». Durant tous leurs contacts avec les Français, ces messieurs d'outre-Manche avaient soigneusement étudié la technique de Bertin et Cie et avaient imaginé de leur côté un système de jupes souples adaptable à leurs machines existantes et qui pouvait échapper au brevet Bertin. On ne peut en effet breveter qu'un mode de réalisation particulier et précisément décrit, non un principe. Il suffit donc de copier le principe que l'on n'a pas su trouver puis d'en faire une adaptation suffisamment différente de celle du brevet déposé pour échapper au paiement des droits.

Après ce mauvais coup, l'« inventeur » anglais Christopher Cockerell aurait pu au moins avoir l'élégance de faire référence dans ses communiqués de presse aux travaux de la Société Bertin, qu'il avait passés au crible pendant trois mois grâce à l'accueil confiant des Français. En rendant sportivement hommage à ses confrères imités, il aurait pu atténuer par cette publicité le tort financier qu'il leur causait. Mais peut-être considérait-il que le fameux *fair play* britannique était passé de mode et qu'il était temps de redonner quelque lustre à la réputation sulfureuse de la perfide Albion...

Quoi qu'il en soit, la Société Bertin poursuit ses propres travaux. Elle avait déjà présenté en avril-mai 1962 au camp de Satory le *Terraplane BC 4* muni des fameuses jupes souples et qui consacrait l'antériorité d'une réalisation française dans ce domaine. En mai 1963 sort le *Terraplane BC 6*, aéroglisseur mixte de 3,5 tonnes, première machine au monde alliant l'effet de sol pour la suspension au guidage et à la propulsion par roues auxiliaires. En octobre 1963 est réalisé et présenté un modèle réduit d'*Aérotrain* de 25 kg et de 1,50 m de long. Car depuis le début de l'année, Jean Bertin et ses ingénieurs se sont attelés sérieusement au projet de l'*Aérotrain* et s'efforcent d'y intéresser la RATP et la SNCF. Bertin se heurte à un refus catégorique de la RATP, qui ne veut même pas étudier la question. Les choses semblent mieux se présenter avec la SNCF et une réunion importante a lieu le 4 décembre 1963 dans les locaux de la Société Bertin, réunion à laquelle assistent le Directeur Général adjoint et onze chefs de service de la SNCF. Le projet éveille un certain intérêt. On parle d'étudier le cas d'une liaison Paris-Lyon, mais finalement la SNCF ne donnera pas suite et à la fin de 1964 l'équipe Bertin se retrouve dépourvue de partenaires potentiels.

Cependant, un nouvel organisme est apparu au sein du gouvernement, c'est l'Aménagement du Territoire, directement rattaché au Premier ministre. Le patron en est alors Olivier Guichard, dont la mission consiste essentiellement à réfléchir sur les moyens de mieux répartir les activités dans l'ensemble des régions, ce qui débouche naturellement sur les problèmes de transport. Jean Bertin prend contact avec certains responsables comme Albert Aubert et Jérôme Monod, qui se montrent très

réceptifs. Il rédige une note à leur intention dans laquelle il récapitule tout le travail accompli par sa société, non sans faire état des imitations qu'il a suscitées à l'étranger, et dans laquelle il écrit notamment :

« L'intérêt d'aller très vite n'échappe toutefois à personne.

Par exemple, l'Aménagement du Territoire a, dès maintenant, des problèmes à résoudre dont la solution peut être très différente suivant qu'il serait possible de compter ou non sur l'Aérotrain (Lyon-Grenoble, Paris-Orléans, etc.)

D'un autre côté, les débouchés extérieurs pourraient apporter à la France des avantages tant de prestige que financiers. Or, s'il est exact que nous étions très en avance sur l'étranger, cela devient chaque jour de moins en moins vrai. La difficulté de trouver le financement nécessaire dans un cercle restreint d'initiés nous a conduit à porter l'accent sur l'information la plus étendue possible, à multiplier conférences et articles, enfin à essayer de céder les licences contre un financement immédiat. Tout ceci a conduit nombre de firmes étrangères, principalement anglaises et américaines, à s'engager dans cette voie et essayer de trouver des solutions concurrentes et de tourner nos brevets. (...)

Il en résulte que désormais, le temps est compté et que nous ne pouvons plus envisager sans risque d'étaler sur plusieurs années la réalisation du prototype expérimental qui doit permettre aussi bien aux autorités compétentes de notre pays en matière de transport qu'à de grands investisseurs de prendre parti en connaissance de cause ; il nous est indispensable en effet qu'ils puissent monter dans un Aérotrain et vérifier sur une voie en béton de 5 km que le véhicule tient ses promesses de confort, d'accélération, de vitesse et de freinage. »

La voie en béton sur laquelle l'Aérotrain doit glisser sur son coussin d'air à 200, 300 ou 400 km à l'heure selon les besoins est un T renversé, qui est lui-même disposé sur une piste surélevée à 5 mètres du sol sur une série de piliers. Les avantages de ce nouveau moyen de transport sont multiples :

a) en milieu urbain, la voie surélevée peut aisément pénétrer en utilisant les axes déjà existants, au-dessus d'une avenue ou d'une voie de chemin de fer, par exemple, ce qui évite les expropriations que nécessiterait un axe spécial,

b) en milieu rural, elle ne coupe pas les propriétés, ni les cultures ni les routes et l'on peut circuler sous elle et même cultiver la terre car elle n'est pas plus gênante, et même moins, qu'une ligne à haute tension,

c) sa construction est peu coûteuse, car le viaduc est constitué d'éléments standard fabriqués industriellement et montés sur place en s'adaptant à la configuration du terrain (avec des pentes de 10 %, voire davantage), sans nécessiter les travaux de terrassement importants et les ouvrages d'art que demandent voies ferrées et autoroutes,

d) elle n'a pratiquement pas besoin d'entretien et les risques de tassement des piliers sont très faibles, les charges étant réduites,

e) étant inaccessible aux promeneurs et aux animaux, elle présente une totale sécurité aux plus grandes vitesses.

Après l'envoi de sa note du 13 novembre 1964, Jean Bertin et ses compagnons attendent avec anxiété la réponse des pouvoirs publics. Ils la reçoivent le 19 janvier 1965 (elle est datée de la veille) à en-tête du Premier ministre, le Délégué à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, et elle est signée Olivier Guichard, qui leur dit notamment :

(...) *« J'ai l'honneur de vous préciser ci-dessous les résultats auxquels ont abouti ces conversations.*

Elles ont permis d'abord au ministre des Travaux Publics et à moi-même de confirmer le préjugé favorable que notre information antérieure nous avait permis de former à l'égard de ce système. Nous pensons que la rapidité des déplacements qu'il permettrait est susceptible d'introduire une véritable novation dans le transport terrestre et dans l'organisation des villes, sous réserve que puissent être résolus un certain nombre de problèmes techniques au premier rang desquels il faut sans doute placer le niveau du bruit produit dans la traversée des zones d'habitation. Nous pensons d'autre part, bien que ce point de vue n'entre pas dans nos responsabilités, que si le procédé est effectivement susceptible d'une mise au point satisfaisante, il serait regrettable d'en laisser échapper le bénéfice à notre pays.

Telles sont les raisons pour lesquelles nous estimons que les études que vous poursuivez ont intérêt à être accélérées et encouragées. »

En conclusion, l'État s'engage à participer au financement des études à hauteur de 3 millions de francs. (Il s'agit des francs nouveaux, dits « lourds », en vigueur depuis 1958.) Olivier Guichard précise dans sa lettre que l'État ne désire pas prendre des parts dans le capital de la Société de l'Aérotrain mais souhaiterait y être présent indirectement par l'intermédiaire des sociétés nationales SNCF, Air France et SNECMA.

Commentant la lecture de cette lettre en 1975, Jean Bertin s'écrit :

« Dire la joie que nous avons ressentie est difficile ! C'était l'ouverture tant attendue ! Dix ans se sont écoulés depuis, mais je m'en souviens encore comme si c'était hier. Nous avons vécu un bon mois dans l'euphorie la plus complète. »

Les malheureux ne savent pas ce qui les attend...

Donc, au début de 1965, l'Aérotrain va enfin pouvoir entrer dans la première phase de sa réalisation. La lettre d'Olivier Guichard fait office de "starter". Des industriels importants déjà clients de la Société Bertin se joignent financièrement au projet. Ce sont *Les Grands Travaux de Marseille, Ratier-Figeac, Hispano-Suiza, Rivaud et Cie.* Et la *Société d'Etudes de l'Aérotrain S. E. A.* est officiellement créée le 15 avril 1965.

Dès le mois de mai, la construction du premier véhicule avance rapidement et le 16 décembre, le véhicule expérimental 01 est terminé. De son côté, la Société des Grands Travaux de Marseille a entrepris la construction de la voie sur un tronçon de la ligne de chemin de fer désaffectée de Paris à Chartres par Gallardon, découverte par Michel Dossier, directeur général de la Société de l'Aérotrain. À la fin de l'année, un peu plus d'un kilomètre de voie est prêt. Le véhicule 01 est alors transporté à Gometz-la-Ville et le 29 décembre 1965, dans l'émotion générale, le moteur est mis en route par son constructeur Maurice Berthelot, et, piloté par lui, le prototype parcourt le morceau de voie dans les deux sens, atteignant dès le second voyage 90 km/h, le maximum possible sur un seul kilomètre. L'enthousiasme de toute l'équipe est à son comble !

Ensuite, il faut attendre que soient terminés les 6,7 km de voie prévus afin de pouvoir pousser le véhicule expérimental jusqu'à une très grande vitesse pour juger de sa fiabilité. Au

début de février 1966 a lieu cet essai au cours duquel il atteint les 200 km/h avec une facilité étonnante. Dès lors, tous ceux qui étaient intéressés au projet de près ou de loin veulent venir voyager dans l'Aérotrain. Le 14 février, Olivier Guichard vient à Gometz pour constater que ce que Bertin et ses collaborateurs avaient promis a été réalisé encore plus vite que prévu. Et Jean Bertin nous décrit l'impact de ce premier succès :

« Après les premiers visiteurs vinrent les journalistes et les ministres. La Télévision elle-même se mit en frais et présenta nos résultats en Eurovision le 26 mars 1966. Le choc fut immédiat. Au moment où les chemins de fer français parlaient d'élever de 140 à 160 km/h à grand renfort de perfectionnements coûteux la vitesse maximale de certains trains de luxe, il était possible de voyager à 200 km/h à Gometz sur une voie de 6,7 km de long et dans un véhicule au coût de développement dérisoire (moins de 2 MF !). » Ce disant, Jean Bertin ne se rend pas compte qu'il vient de défier le dragon sur son propre terrain. Celui-ci attend l'Aérotrain au tournant et ne le ratera pas !

En attendant tout va pour le mieux, illustrant le mot de Charles de Gaulle : *« De toutes les influences, la plus forte est celle du succès. »* Le 14 mars 1966, Edgard Pisani, ministre de l'Équipement, vient à son tour goûter l'ivresse de l'Aérotrain et, conquis, expose à Bertin et à ses collaborateurs un projet d'ouverture d'une voie entre Lyon et Grenoble en prévision des jeux Olympiques de mars 1968.

Le délai semble court, mais l'équipe Bertin est prête à foncer pour saisir une telle opportunité, qui consacrerait définitivement la machine. Pisani demande à Bertin de réaliser un avant-projet en trois semaines. Tout le monde se met frénétiquement au travail, et Edgard Pisani peut présider, le 7 avril à 16 h 30, une réunion de travail pour l'examen du projet. Outre les principaux collaborateurs du ministre et les associés de Jean Bertin, trois dirigeants de la SNCF sont présents. La Société de l'Aérotrain a fait toutes les études nécessaires et s'engage à réaliser avant le 1er février 1968 une voie unique de 86 km de longueur avec deux plateformes de croisement. La durée du trajet Lyon-Grenoble sera de 30 minutes.

C'est ici que s'arrête le récit de Jean Bertin. Il ne pourra jamais le terminer. Et, comme chacun sait, la ligne Aérotrain Lyon-Grenoble ne verra jamais le jour. Que se passa-t-il donc ?

La deuxième partie du livre a été rédigée par l'Ingénieur Général de l'Air Raymond Marchal, qui nous rappelle, dans l'avant-propos à la deuxième édition, le record de vitesse de l'Aérotrain homologué le 5 mars 1974 à la vitesse de 430,4 km à l'heure.

Dans l'avant-propos à la première édition, rédigé en 1976, Raymond Marchal écrivait :

« Le lecteur appréciera peut-être l'immense difficulté que rencontrent ceux qui veulent faire triompher l'innovation en France, difficulté due certainement davantage à l'impression d'insécurité accompagnant toute nouveauté plutôt qu'à toute autre cause. Hélas, ces difficultés sont destructives des hommes. Lucien Servanty qui fit Concorde malgré tous les obstacles et toutes les critiques. Jean Bertin qui prôna les hautes vitesses sur terre et voulut mettre en service un véhicule nouveau étudié à cet effet ont subi le même sort : la tension nerveuse a eu raison d'eux et tous deux furent emportés de la même manière. »

Sans doute, mais cette tension nerveuse, à qui la devaient-ils, sinon à ces esprits médiocres et mesquins, confits dans leur petitesse d'âme et qui semblent n'avoir pour toute vocation que de couper les ailes des oiseaux géants qui voudraient élever les hommes jusqu'aux étoiles ? Oui, je le crois, et je me remémore souvent ces mots du grand Maurice Maeterlinck : *« Assez d'hommes autour de nous ont le devoir exclusif, la mission très précise d'éteindre les feux que nous allumons. Allons toujours aux lieux les plus extrêmes de nos pensées, de nos espoirs et de notre justice. »*

Concernant le projet de ligne Lyon-Grenoble en prévision des jeux Olympiques d'hiver de mars 1968, Raymond Marchal écrit :

« Malheureusement, la décision ne put être prise immédiatement, si bien que, les délais se réduisant progressivement, il devint manifeste que l'opération ne pourrait être réalisée à temps. C'est ainsi que se termina la première tentative de réalisation d'une ligne industrielle. »

Je trouve l'explication un peu courte. Pourquoi la décision ne put-elle être prise immédiatement, alors que les politiques, en l'occurrence Guichard et Pisani, qui n'étaient pas des

mauviettes, étaient enthousiastes et poussaient à la roue ? Pourquoi sinon parce que les fameuses "lenteurs administratives", qui ressemblent si souvent à des lenteurs volontaires, furent l'instrument idéal de certains féodaux masqués bien décidés à faire capoter cet Aérotrain qui pouvait leur faire de l'ombre ?

Néanmoins, de 1966 à 1974, plusieurs contrats furent signés entre la Délégation à l'Aménagement du Territoire et la Société de l'Aérotrain pour l'étude de différents projets de lignes et de véhicules, notamment pour des liaisons avec les aéroports ainsi qu'une ligne entre Roissy et Orly. Parallèlement fut conclu le 19 décembre 1969 un accord de coopération technique avec la firme américaine Rohr Corporation pour construire à Chula Vista, en Californie, une ligne pour un Aérotrain de 60 places qui atteignit en 1974 la vitesse de 230 km/h.

En 1970, la Société de l'Aérotrain pouvait compter à son actif un certain nombre de succès, que Raymond Marchal énumère ainsi :

*« * le prototype à échelle un demi de Gometz (Aérotrain 01) avait atteint la vitesse de 345 km/h,*

** le véhicule à grande vitesse (Aérotrain 02) avait atteint la vitesse de 422 km/h,*

** l'Aérotrain interurbain I-80 d'Orléans, entraîné par une hélice carénée, avait été réceptionné et avait maintenu sans difficulté la vitesse de croisière de 250 km/h,*

** les firmes américaine Rohr Industries Inc et suédoise Salèn avaient conclu des accords de coopération sur la base des brevets français,*

** un très grand nombre de personnalités : ministres, hommes politiques, hauts fonctionnaires, hommes de science, dirigeants d'industries avaient expérimenté les Aérotrains 01 et I-80 et émis, à l'issue de ces essais, les appréciations les plus élogieuses,*

** sept études d'avant-projets de lignes Aérotrain avaient été exécutés dans six États du monde entier (Hollande, Italie, Brésil, Japon, Australie, Venezuela).*

Jean Bertin et Léon Kaplan pensaient donc, avec, semble-t-il, quelque raison, que le moment était venu de passer à une exploitation commerciale, seule capable de consacrer définitivement une technique

qui se présentait sous de si bons auspices. C'est ainsi que commença pour Jean Bertin une suite harassante de démarches tendant à obtenir une décision gouvernementale. Pourtant, certaines hautes autorités ne lui ménageaient pas leur appui. (...) Par contre, le 12 octobre 1970, dans une réunion au ministère des Transports, un haut fonctionnaire suggérait que la décision finale Orly-Roissy soit reportée à la fin d'un programme complémentaire d'essais qui aurait évidemment retardé toute décision d'au moins une année.

Entre-temps, la Société de l'Aérotrain voyait dramatiquement arriver, pour fin mars 1971, l'épuisement complet de toutes les ressources qu'elle tenait de ses actionnaires et Léon Kaplan en informa très lucidement le Gouvernement (ministre des Transports) le 21 janvier 1971 avec deux mois d'avance. »

Le 5 mars 1971, Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre, écrit au Président de la Société de l'Aérotrain pour lui confirmer que le projet de ligne Orly-Roissy « a retenu l'attention des administrations intéressées » (il serait temps !) « et que le principe de sa réalisation (...) sera soumis à l'approbation d'un Conseil restreint prévu pour le 25 mars prochain ».

On dirait que l'État français, pour décider du transport à grande vitesse, emprunte quant à lui l'omnibus hippomobile. Pourquoi 20 jours entre cette lettre et la réunion, alors que le gouvernement est informé que la Société de l'Aérotrain sera bientôt exsangue ? On voudrait la voir sombrer avant que son enfant puisse voir le jour qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Le 25 mars en effet, c'est l'ultime épreuve. Jean Bertin doit se battre pied à pied et Raymond Marchal nous restitue les notes qu'il a prises à l'époque :

« Oh ! cela n'a pas été facile : dans les quinze jours qui ont précédé, les adversaires se sont peu à peu découverts et il m'a fallu faire un effort forcené de visites, de rédaction, de notes indépendamment de ce que faisait l'Aérotrain de son côté. J'y ai mis tout le poids qu'il fallait en insistant bien sur le fait que c'était l'ultime chance, sinon je changeais d'orientation et s'il le fallait j'irais à l'étranger. L'entourage du Président Pompidou l'a bien compris et c'est grâce à l'appui total de ce dernier que la décision favorable a été emportée. »

Emportée ? Vraiment ? Mais il rêve Bertin, et Pompidou avec lui. Les politiques s'imaginent qu'ils gouvernent. Mais les

cloportes ne désarment jamais. Ils font mine de s'incliner et font le dos rond devant le pouvoir officiel, tout en préparant dans l'ombre propice des ministères des peaux de banane bien glissantes et attendent la prochaine occasion de faire chuter le novateur qui ose jeter des pavés dans leur marécage bien tranquille.

Le 3 mai 1971, coup du sort ! Le constructeur du moteur linéaire, Merlin Gérin, fait savoir que le coût de sa fourniture (soit l'équipement du véhicule de série, de 6 km de voie simple et six mois d'essais puis de 15 véhicules de série et de 110 km de voie simple) va être quasiment triplé, passant de 68 MF à 180 MF. Du coup, Léon Kaplan, épuisé nerveusement par toutes ces épreuves et ces contre-temps, est victime d'un malaise et doit donner sa démission de Président. Jean Bertin se voit contraint de prendre sa place et de cumuler ses fonctions, déjà très lourdes, de Président de Bertin et Cie avec celles de Président de la Société de l'Aérotrain. La situation devenant très difficile, il se voit obligé de réduire de moitié le personnel de la Société.

Pourtant, le 13 mai 1971, Jean Bertin est invité à l'Élysée pour participer à un déjeuner sur la recherche et l'innovation. Et, à sa grande surprise, découvre qu'il est placé à la droite du Président Georges Pompidou ! Quel réconfort pour le père de l'Aérotrain, que l'anxiété ne quitte plus depuis des mois. Comment ne pas voir dans cette marque d'estime du Président l'assurance que l'État est décidément prêt à soutenir le véhicule futuriste. Bertin rentre chez lui quelque peu rasséréiné.

Le 5 juin 1971, à l'occasion du Salon de l'Aéronautique et de l'Espace du Bourget, au banquet donné par l'Union Syndicale des Industries Aéronautiques et Spatiales, le Premier ministre Jacques Chaban-Delmas déclare avec force que l'Aérotrain est une excellente technique et qu'il est déterminé à réaliser une ligne. Paroles, paroles... (air connu). Chaban est certainement sincère, mais personne au gouvernement ne semble capable de débloquer la situation. Je songe une fois de plus à la confiance faite autrefois par Charles de Gaulle à Alain Peyrefitte : « Le pouvoir, c'est l'impuissance. »

C'est ainsi que les Conseils interministériels des 24 mai, 1^{er} juin et 17 juin 1971 ne parviennent pas à aboutir. La situation

devient tellement insupportable que, le 2 juillet 1971, Jean Bertin écrit à Chaban-Delmas et lui dit notamment :

(...) « Sans doute avez-vous appris que notre Conseil d'Administration réuni d'urgence le 14 mai m'a élu à la succession de M. Léon Kaplan, obligé d'interrompre brutalement et totalement toutes ses activités. L'accident de santé qui lui est arrivé est essentiellement dû à l'impossibilité dans laquelle il s'est trouvé de faire face aux conséquences pour la Société de l'Aérotrain du caractère incomplet des décisions prises par le Conseil restreint du 25 mars. (...) »

Par ailleurs, les reports successifs au-delà du 1^{er} juin de la désignation définitive de la ligne à construire ne nous ont pas permis de profiter de la présence à Paris de très nombreuses délégations étrangères qui étaient venues assister au Salon de l'aéronautique et sur lesquelles une décision favorable aurait eu un impact considérable. (...) »

Nous avons pourtant obtenu jusqu'ici des succès indiscutables dans cette voie. Notre licencié américain Rohr, avec qui le contrat de licence a été signé il y a 18 mois, a déjà investi près de 2 millions de dollars pour la promotion de l'Aérotrain et est en bonne position sur deux lignes au moins aux États-Unis. Le cas est le même pour notre licencié suédois. D'ailleurs, nous pouvons indiquer, à cette occasion, que sept lignes d'Aérotrain, en dehors de la France, ont déjà fait l'objet de financements d'études consenties par les autorités de différents pays où elles sont projetées. Il y en a cinq autres pour lesquelles de telles décisions sont imminentes. Mais nous sommes obligés de nous rendre à l'évidence : la réalisation effective d'aucune de ces lignes ne sera engagée avant qu'une décision française positive ne soit elle-même intervenue.

Les raisons de cet état de choses sont claires. La participation de l'État français aux études et travaux de développement de l'Aérotrain est connue de tous. Malgré les impressions extrêmement favorables recueillies par tous les visiteurs ayant essayé nos véhicules, l'absence d'une décision française de réalisation jette un doute sur la valeur globale de la technique. Nos partenaires étrangers attendent en fait que le Gouvernement français montre, par un geste précis, qu'il considère bien, lui aussi, que la technique a répondu jusqu'ici aux espoirs que l'on avait placés en elle. (...) »

Mais encore faut-il que cette caution vienne rapidement, tant pour les conditions générales du marché que sur le plan des hommes. Les équipes de techniciens et d'actionnaires qui ont uni leurs efforts pour

pousser ce développement sont proches de l'usure morale et matérielle et ne seraient pas en mesure de supporter un nouvel accident. »

On entend souvent de nos jours dire pis que pendre des actionnaires, dépeints comme des rapaces avides de dividendes et dépourvus de sensibilité quant au sort des "travailleurs". C'est oublier que dans toute l'histoire des industries, de nombreux actionnaires se sont ruinés dans des entreprises audacieuses qui n'ont pas abouti. Ils avaient parié sur l'intelligence et le courage d'inventeurs et de techniciens qu'ils admiraient, mais ils avaient sous-estimé les obstacles élevés par l'inertie, la jalousie, la veulerie et la paresse intellectuelle de ceux qui, ne sachant créer ni entreprendre, utilisent les méandres de la bureaucratie pour se venger de leur propre médiocrité sur les novateurs talentueux qui les surclassent.

Le 23 juillet 1971, Jean Bertin, désespéré de voir défilier les semaines sans que rien se décide, alors qu'il sent la vie se retirer peu à peu de son entreprise, comme un bébé qu'on laisserait dans son berceau sans nourriture, adresse à Jean Taittinger, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, une Note sur l'Aérotrain dans laquelle il marque sa préférence pour Orly-Roissy, mais se déclare prêt à construire toute ligne que le gouvernement aura choisie. Et Bertin précise :

(...) « Il y a tout d'abord pour cette réalisation un client déclaré, l'Aéroport de Paris, et un groupe promoteur prêt à rassembler en complément de l'aide de l'État les fonds privés nécessaires à la construction ainsi qu'à assurer la gestion de la ligne. Dans le cas de La Défense-Cergy, il n'y a momentanément rien de tout cela. On pourrait imaginer que la SNCF ou la RATP soient cette fois « le client », mais étant donné l'opposition quasi systématique qu'ont souvent montré certains membres de ces organismes à l'égard de notre technique, nous sommes en droit de craindre qu'une première réalisation faite sous leur responsabilité conduise à une impasse. Il faudrait alors créer un nouvel organisme; cela prendra du temps et pourrait signifier de nouvelles difficultés tant pour la Société de l'Aérotrain que pour ses débouchés à l'étranger.

C'est précisément ce dernier point de vue qui donne un attrait supplémentaire à la liaison Orly-Roissy. Le débouché potentiel de l'Aérotrain sur les marchés extérieurs est absolument considérable.

L'avance de notre pays dans cette technique d'avenir est jusqu'ici indiscutée. Des personnalités importantes et des ministres de nombreux pays étrangers, comme le Secrétaire d'État américain aux Transports, M. John A. Volpe, ont apprécié sans réserve cette technique et font tout en leur pouvoir pour qu'elle débouche dans leur pays. Or, les 10 à 12 lignes d'Aérotrain envisagées actuellement à des titres divers concernent pratiquement toutes des liaisons d'aéroports. C'est essentiellement pour cette raison que nous aurions une certaine préférence pour Orly-Roissy. Elle validerait la formule tout en ayant une puissance de démonstration considérable puisqu'elle serait utilisée par les voyageurs aériens de tous les pays. »

Il faut rappeler qu'entre 1965 et 1971, c'est plus de 15 000 personnes, dont de nombreuses personnalités françaises et étrangères, qui ont voyagé sur les véhicules expérimentaux de l'Aérotrain. Finalement, au cours d'un Conseil interministériel du 29 juillet 1971, la décision est prise de différer la ligne Orly-Roissy et de construire tout d'abord une ligne reliant La Défense à la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Il semble que des considérations "sociales" ont prévalu pour écarter provisoirement la liaison des aéroports, qui aurait pu paraître favoriser une clientèle privilégiée.

Enfin une décision était prise ! On allait pouvoir avancer. Mais à la vitesse administrative, qui ne dépasse guère celle de la tortue, si ce n'est de la limace. Jean Bertin proposait d'être le maître d'œuvre pendant deux années, afin de surveiller la mise au point des matériels durant cette période initiale. Mais les fonctionnaires ne l'entendaient pas de cette oreille et il fut bientôt décidé de créer une société nommée *Aéropar*. La SNCF et la RATP, faisant valoir leurs connaissances en matière de transport (ce qui était absurde, compte tenu de la nouveauté du véhicule à coussin d'air dont elles n'avaient pas la moindre expérience), voulurent constituer la nouvelle société qui devait être le maître d'œuvre. La Société de l'Aérotrain, pratiquement éliminée de la mise en route du projet, obtenait tout juste un siège au Conseil d'administration. Deux ans s'écoulèrent encore en tractations diverses et ce n'est que le 19 avril 1973 que le ministre donnait son accord pour la constitution d'*Aéropar*. Néanmoins, pendant ce temps, plusieurs contrats avaient été

signés avec la Société de l'Aérotrain pour plusieurs prestations importantes et cela avait permis à la Société de se maintenir à flot. La Société *Aéropar* n'en était pas moins devenue le véritable maître d'œuvre de l'entreprise et les désaccords se révélaient nombreux entre elle et la Société de l'Aérotrain. L'affaire semblait tout de même définitivement engagée lorsque, le 17 juillet 1974, le gouvernement fit connaître sa **décision de ne pas construire la ligne La Défense-Cergy**.

Comment un tel revirement peut-il s'expliquer ? Tout simplement par un changement de gouvernement, qui est toujours l'occasion rêvée pour les hauts fonctionnaires indétronables de "reprenre la main" et d'écarter de leur chemin les novateurs qui étaient parvenus à convaincre les ministres.

Il faut en effet replacer ici toute cette affaire dans le contexte politique du moment : Georges Pompidou, qui était acquis à l'Aérotrain, meurt d'un cancer le 2 avril 1974. Son Premier ministre Pierre Messmer se prépare évidemment à quitter Matignon. Valéry Giscard d'Estaing est élu Président de la République le 19 mai 1974. Il nomme Jacques Chirac Premier ministre. Il faut le temps à celui-ci de constituer son gouvernement, puis aux nouveaux ministres de se mettre au courant des dossiers en cours. Il est évident que les "assurances gouvernementales" du 5 juillet n'étaient que la suite des Conseils ministériels du gouvernement précédent, que Jacques Chirac, dévoué disciple de Georges Pompidou, n'avait aucune raison de remettre en cause tant qu'il n'avait pas toutes les pièces du dossier. C'est dans ce "vide" décisionnel que s'est très probablement développée une opération de désinformation et d'intoxication du pouvoir initiée par les opposants à l'Aérotrain pour le faire capoter. De la même manière que, sept ans plus tard, l'Académie de médecine allait profiter de l'élection de François Mitterrand et de la sortie de Giscard pour faire sombrer la *Machine anti-cancer de Priore*, alors que l'amiral Emery, conseiller scientifique à l'Élysée, avait convaincu le Président sortant de la valeur de cet appareil qu'il voulait faire expérimenter par l'Armée. (Voir mon premier tome).

Lorsque le couperet gouvernemental s'abat sur la ligne La Défense-Cergy, c'est comme si la foudre tombait sur Jean Bertin, et Raymond Marchal commente ainsi l'évènement :

« Le coup fut dur, aussi bien pour Jean Bertin que pour toute l'équipe de la Société de l'Aérotrain, qui, pendant neuf années, n'avait pas ménagé ses efforts enthousiastes pour surmonter toutes les difficultés techniques, administratives et financières. Il le fut particulièrement car, dans son cahier intime, Jean Bertin notait avec joie le 5 juillet 1974 qu'il venait de recevoir les assurances gouvernementales « les plus décisives pour la réalisation de Cergy ». Le 17 juillet 1974, sa relation commence par les mots : « J'en suis encore assommé ». Suit un récit de la façon dont il a été informé par téléphone de l'évènement, puis : « c'est le coup le plus grave que j'aie jamais encaissé. Pourquoi tout ce mal, pourquoi ne m'avoir pas entendu avant ? Tant de travail fait, les équipes découragées alors qu'elles avaient bien réussi, je ne comprendrai jamais ! Je vais me battre aussi longtemps que je pourrai avec le soutien de ma femme, sans laquelle je ne résisterais pas à un tel choc. »

Bertin continua effectivement de se battre et de chercher une solution de rechange, tout en s'efforçant de convaincre les hommes politiques du nouveau gouvernement. C'est ainsi que Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur et ami personnel de Giscard d'Estaing, lui écrivait le 2 juillet 1975 :

« Je vous confirme une fois de plus que la décision du Gouvernement concernant la desserte de Cergy n'est pas motivée par un refus de prendre en compte la technologie nouvelle que vous avez développée, mais bien par le souci de choisir pour cette ville nouvelle un mode de desserte adapté aux conditions locales. »

Et qui a bien pu affirmer que l'Aérotrain ne convenait pas à cette desserte, ce qui est une absurdité de première grandeur, si ce ne sont les responsables des "services publics" de transport collectif qui ne décollaient pas depuis dix ans de voir un "outsider" du privé leur damer le pion ? Ils tentèrent également de discréditer l'Aérotrain en le prétendant trop bruyant. Mais le bruit était uniquement produit par la turbine de propulsion, que l'équipe Bertin s'efforçait de rendre de plus en plus silencieuse, et nul doute que l'on serait parvenu à une solution satisfaisante, tandis que le glissement du véhicule sur le coussin d'air ne produisait lui-même aucun bruit. Or, en ce qui concerne le TGV qui a pris sa place, il est si bruyant lui-même que l'on a dû construire de nombreuses séries de pare-bruits, parfois très

longues, en de multiples endroits proches des habitations, ce qui a coûté très cher sans être complètement satisfaisant. Et la production du bruit par le TGV ne pourra, elle, jamais être réduite, puisqu'elle provient du roulement sur la voie ferrée.

« Par ailleurs – poursuivait Poniatowski –, comme vous le savez, la ville de Marseille étudie, avec le soutien de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, une possibilité d'implanter une liaison par Aérotrain entre le centre-ville et l'aéroport de Marignane. Cette liaison pourrait être ultérieurement prolongée vers Aix et l'Étang de Berre.

Je souhaite pour ma part que les décisions concernant le projet soient prises le plus rapidement possible. »

Compte là-dessus et bois du jus !

Que mon lecteur veuille bien me pardonner cette formule quelque peu triviale, mais c'est ce que m'inspire spontanément cette lettre ministérielle qui donne à Bertin un os à ronger, enrobé de ce "le plus rapidement possible" qui est d'une atroce ironie, concernant un projet qui traîne lamentablement depuis une décennie et qui a transformé en escargot baveux le véhicule le plus rapide du monde.

Deux mois plus tard, en septembre 1975, le Président Giscard d'Estaing annonce lui-même le lancement de la voie ferrée à grande vitesse Paris-Lyon. Cette fois, le dernier espoir de Jean Bertin s'envole. C'est le coup de grâce !

Est-il besoin de préciser qu'un Président fraîchement élu serait hors d'état de faire une telle déclaration s'il ne s'appuyait sur des études préparées de longue date par les ingénieurs de la SNCF. Comment les géniteurs du TGV auraient-ils pu accepter de se voir coiffer au poteau par l'Aérotrain ? J'ai du mal à croire que Jean Bertin ne se soit pas douté que la participation des entreprises d'État à son projet ne pouvait pas avoir d'autre but que de le saboter. Il a cru que l'appui des hommes politiques suffirait à faire contrepoids. Sans doute partageait-il avec la plupart des Français l'illusion que les politiciens gouvernent. Mais en réalité les fonctionnaires sont les rois de la République et les hommes politiques ne sont guère plus que des bateleurs qui animent le champ de foire. L'année suivante devait paraître le remarquable ouvrage d'Alain Peyrefitte *Le Mal français*, qui

analyse avec soin, à la lumière de sa propre expérience ministérielle, cette maladie étatiste et bureaucratique qui ronge notre nation depuis des lustres. Le livre battit des records de vente mais... rien ne changea, si ce n'est dans le sens du pire.

Le 23 septembre, Bertin réunit ses principaux collaborateurs et leur annonce son retrait provisoire pour raison de santé en ajoutant : « *Si c'est grave, tant pis. C'est la vie !* » Non, monsieur Bertin, ce n'est pas la vie, ce n'est pas la vraie vie ; c'est la sclérose et la décadence d'une société collectiviste qui a horreur des têtes qui dépassent. C'est le triomphe des cloportes !

Le 28 septembre, Jean Bertin perd connaissance. Hospitalisé, il subit une grave opération qui ne réussit qu'à demi. Et il s'éteint le 21 décembre 1975 après douze jours de coma.

La Société Bertin fut inondée de lettres de condoléances venues de tous les pays du monde et signées parfois de hautes personnalités. La presse française et étrangère lui consacra plus de 200 articles. La commune de Saulieu donna son nom à une rue et la SNCF donna au *Naviplane N. 500* qu'elle avait commandé le nom de sa victime, touchant hommage peut-être empreint de quelquel remords.

Cet homme exceptionnel avait reçu le 13 décembre 1971 la plus haute distinction de l'Académie des Sciences, le Prix du Crédit Lyonnais de 150 000 F, dont il avait distribué la majeure partie à ses collaborateurs, et l'Académie Royale de Suède l'avait élu dans sa section étrangère en 1973.

En vérité, ce ne furent pas seulement Jean Bertin et ses amis qui supportèrent l'échec programmé de l'*Aérotrain*, mais la France tout entière et la civilisation elle-même. Car les trains à grande vitesse qui furent finalement construits, et dont je ne discute pas l'intérêt, coûtèrent et coûtent infiniment plus cher que n'auraient coûté les *Aérotrains*, notamment en infrastructures de voies ferrées spécialement édifiées, le tout pour moins de confort, moins de respect de l'environnement et moins de vitesse. Si la France, au lieu d'être phagocytée pour ses transports collectifs par une entreprise d'État monopolistique qui coûte les yeux de la tête au contribuable français, avait laissé se développer un système de libre concurrence entre des compagnies privées, il ne fait pas de doute que l'*Aérotrain* aurait trouvé des acheteurs et des voyageurs et aurait pu s'imposer.

Mais comment pouvait-il le faire sur le territoire jalousement défendu d'un dinosaure étatiste ? La bataille était perdue d'avance.

Les adversaires de l'*Aérotrain* furent-ils conscients du tort qu'ils firent à leur pays ? En témoigne la lettre que le partenaire suédois de Bertin lui envoya le 10 octobre 1974 et dans laquelle il s'exprimait ainsi :

« *Cher Jean,*

C'est avec une extrême consternation que nous avons été informés – même de façon limitée – de la triste situation où se trouve l'Aérotrain, projet dans lequel « Salèn Interdevelop for Scandinavia » s'est engagé lui-même avec tous les efforts possibles et un investissement de 1,2 millions de couronnes suédoises. De notre point de vue – et sans doute de celui de Rohr Industrie – il semble presque incroyable que le Gouvernement français puisse faire se dérober le sol sous nos pieds après avoir soutenu votre technique pendant des années et nous avoir ainsi convaincus Rohr et nous-même d'investir – décision nationale française qui ne prend pas en considération l'intérêt des autres pays.

Il est intéressant, quoique peu flatteur pour la France, de comparer la présente situation de l'Aérotrain avec ce qui est arrivé lorsque Rolls Royce a été liquidé. Le Gouvernement britannique a immédiatement informé les autres pays que quelle que soit la solution, personne dépendant des moteurs Rolls Royce ou représentant RR à l'étranger ne subirait de préjudice. » (...)

La condamnation de l'*Aérotrain* fut aussi la condamnation à mort de Jean Bertin. Au fait, je ne vous ai pas dit : d'un point de vue clinique, il mourut d'une tumeur au cerveau.

J'écrivais au début de ce chapitre que nous allions faire une pause à propos du cancer. Mille pardons ! C'était une feinte. En passant du domaine médical au domaine des innovations techniques, je donnais un peu l'impression de sauter du coq à l'âne. Eh bien non ! Car les exemples de cancers déclenchés par un choc émotif ou un stress massif, comme la perte d'un être cher, la faillite d'une entreprise ou la ruine d'une carrière, sont innombrables. C'est sans nul doute l'immense déception subie par Jean Bertin, venant après des années de lutte acharnée et de stress permanent, qui fut la cause de son cancer. Et ceci vient conforter la thèse de l'origine psychique du cancer, défendue par

deux grands "savants maudits", le Français Michel Moiro, décédé, et l'Allemand Ryke Geerd Hamer, actuellement emprisonné, dont je vais vous parler dans les deux chapitres suivants.

Mais revenons un instant sur l'*Aérotrain*. Est-il possible de chiffrer le désastre financier qu'il a représenté pour notre pays, et dont personne ne vous a jamais parlé ?

Selon le montant des contrats exposés dans le livre de Jean Bertin et Raymond Marchal, l'État a déboursé pour les études et les essais, entre 1968 et 1974, environ 27 millions de francs de l'époque, ce qui équivaldrait en francs 2005 à 175 millions, soit plus de 26 millions d'euros. J'ai pris la peine de calculer ce que ce capital placé à seulement 5 % en 1974 représenterait aujourd'hui avec les intérêts cumulés. J'arrive à plus de 121 millions d'euros, soit 794 millions de francs et des poussières dérobés aux contribuables pour les jeter par la fenêtre, et cela en vue de soutenir un projet parfaitement viable mais qui fut délibérément torpillé. Et je ne vous parle pas de l'argent perdu par Jean Bertin et ses actionnaires.

Pourtant, cet énorme gaspillage est encore une goutte d'eau par rapport au phénoménal manque à gagner pour la France en nombreux *Aérotrains* qui auraient pu être fabriqués et exportés, en licences d'exploitation vendues à l'étranger, en lignes construites dans le monde entier, en prestige technologique national aux retombées incalculables. Par contre, le TGV construit par *Alstom* n'a pas pu effectuer la percée internationale espérée, étant concurrencé par des trains similaires, notamment au Japon, et surtout à cause du coût prohibitif des infrastructures nouvelles qu'il nécessite. Aussi a-t-on enregistré des échecs à l'exportation au Texas en 1994, en Floride en 1999, en Australie en 2001 ainsi qu'à Taïwan. (cf. *Quid 2004*).

Et il faudrait encore ajouter les économies colossales réalisées en France sur les voies ferrées à grande vitesse si l'*Aérotrain* sur coussin d'air avait été installé à leur place. Car, outre les immenses travaux qu'elles ont nécessité et qui se poursuivent, il faut savoir que la surveillance et l'entretien des voies de chemin de fer sont extrêmement coûteux et sont un

impératif absolu de sécurité, l'usure et la détérioration des rails étant à l'origine de multiples accidents, alors que la ligne de l'*Aérotrain* glissant sur sa bulle d'air offrait une usure nulle et un entretien quasi symbolique. (L'implantation d'une infrastructure *Aérotrain* coûte, en fonction du terrain, 2 à 3 fois moins cher qu'une ligne ferroviaire. Quant au matériel *Aérotrain*, il ne représente que 300 kg de charge par place assise au lieu de 1000 kg pour le matériel roulant. cf. *Quid 2004*.) En outre, selon l'enquête de Jean-Pierre Lentin (*op. cit.*) on soupçonne l'énergie électrique du TGV d'une nuisance électro-magnétique sur les organismes des contrôleurs ou des voyageurs fréquents.

Mais la France fonctionnarisée n'est-elle pas "par excellence" (sic) le pays des occasions manquées, des projets avortés, des gouffres financiers ? Certes, et cela ne pourra changer tant que l'État français ne se soumettra pas lui-même à une énergique cure d'amaigrissement, tant que le génie français ne sera pas délivré de la bureaucratie tentaculaire qui l'étouffe et que savent manipuler à leur profit les mafias de toutes obédiences.

En attendant, lorsque vous emprunterez le TGV triomphant pour aller dans le Midi, amis lecteurs, et que vous longerez pendant quelques kilomètres, en traversant le Loiret, une longue ligne de béton posée sur piliers et abandonnée au milieu des champs, ayez une pensée pour Jean Bertin, l'un des plus grands novateurs français du XX^e siècle, vaincu par trahison.

Cette ligne que vous frôlerez à cent mètres à peine, c'est le cadavre de son enfant...

ALEXANDRE SALMANOFF

(1875-1964)

Bien que docteur en médecine de trois facultés européennes, celles de Moscou, de Berlin et de Pavie (excusez du peu !), Alexandre Salmanoff n'avait pas le droit d'exercer en France depuis la création de notre Ordre des médecins et de son monopole national, instauré par Philippe Pétain et confirmé par Charles de Gaulle (comme quoi les ennemis de nos ennemis ne sont pas forcément nos amis). Fort heureusement, plusieurs de ses confrères français qui jugeaient ses méthodes excellentes les appliquaient pour lui.

Ce docteur Salmanoff n'était pas un homme ordinaire, ne serait-ce que pour avoir lu environ 10 000 livres dans le texte en langues russe, italienne, espagnole, polonaise, allemande, anglaise et française. Au témoignage de Jean Palaiseul, il parlait et écrivait le français « *avec une précision et une pureté de style que beaucoup de nos littérateurs contemporains pourraient lui envier* ».

Au début du XX^e siècle, il s'était inscrit à la faculté de Heidelberg, en Allemagne, ayant dû s'exiler à cause de ses idées politiques, qui ne coïncidaient pas vraiment avec celles du gouvernement tsariste. C'est à Heidelberg qu'il rencontre un neurologue mondialement célèbre, le professeur Wilhem Erb, dont il sera, de 1901 à 1904, l'assistant puis le collaborateur intime. Il admire cet homme qui considère toujours le malade avant la maladie et s'attache aux particularités personnelles plutôt qu'aux grandes généralités.

Salmanoff vient tout juste de se marier lorsque la Première Guerre mondiale éclate. Revenu en Russie, il s'engage comme médecin militaire, puis, ayant été blessé, il devient médecin-chef

d'un important hôpital où affluent les victimes sanglantes de la mitraille. La suite nous est contée par Jean Palaiseul :

« Après la révolution, bien qu'il ne soit pas communiste, c'est à lui que l'on fait appel pour organiser la lutte contre la tuberculose et réorganiser les stations thermales sur l'ensemble du territoire. Il accepte, à la condition expresse qu'il soit libre d'agir comme il l'entend.

Avec l'extraordinaire puissance de travail qui est la sienne – aujourd'hui encore, il travaille quatorze heures par jour ! – il se met à l'œuvre, créant des dispensaires, des sanatoria, des centres de dépistage. C'est alors que Lénine, fatigué et malade, a recours à lui, et qu'il devient le médecin personnel du maître du Kremlin, avec qui il dîne deux fois par semaine. »

Ce récit de Jean Palaiseul date de la fin des années cinquante. Il avait rencontré le Dr Salmanoff pour ses chroniques dans la presse et il intégra cette interview dans son fameux ouvrage *Tous les moyens de vous guérir interdits aux médecins* (Tome III) (Ed. Robert Laffont, 1963).

Au cours de cette interview, Alexandre Salmanoff confie à Palaiseul comment son parcours allait le conduire à découvrir l'importance insoupçonnée pour notre santé de la peau et des vaisseaux capillaires :

« Voyez-vous, aussi bien lorsque je faisais de la "médecine de guerre" qu'à cette époque où j'étais considéré comme une "grosse légume", je n'étais pas satisfait. J'avais l'impression que j'étais devenu "quelqu'un" trop vite. On me considérait comme l'un des meilleurs spécialistes des poumons et du cœur, mais j'ai compris la précarité de mes connaissances.

J'avais vu que les spécialistes étaient incapables de palper un ventre, incapables de soigner la peau. Ils regardaient celle-ci comme une enveloppe, et pour en combattre les affections, ils agissaient comme des peintres en bâtiment : ils la badigeonnaient de pommades et produits de couleurs variées, car ils n'avaient pas compris que la peau est un véritable "cerveau périphérique", ayant des fonctions d'importance vitale et que c'est en l'utilisant, en maintenant sa résistance et sa jeunesse que nous devenons plus adaptés à toutes les agressions.

Je me suis dit que si je ne trouvais pas une méthode plus rationnelle, plus près du corps de l'homme, je quitterais la médecine. Aussi,

le jour de 1921 où Lénine, pour me montrer combien il était content de mes services, m'a promis de me donner ce que je voudrais, je lui ai demandé un passeport, afin d'aller étudier ce qui se faisait à l'étranger. Lénine a tenu parole et je suis parti pour Berlin.

Sans deux hommes, un Danois et un Français, je ne serais pas arrivé à ce que j'ai fait. Le premier, August Krogh, prix Nobel, m'a apporté la "révélation" par son livre *Anatomie et physiologie des capillaires*. En lisant cet ouvrage, j'ai compris que je ne savais rien : **on ne sait rien quand on ignore le rôle des capillaires !** Un nouveau monde s'ouvrait à moi et j'ai commencé à chercher dans diverses cliniques, divers hôpitaux, divers instituts, les savants qui pouvaient avoir continué l'œuvre de Krogh et l'avoir appliquée à la physiologie et à la clinique.

Le deuxième homme m'a fourni la confirmation de ce que Krogh m'avait révélé. Il s'agit du professeur A. Policard, qui exerçait à Lyon, et dont le livre *Précis d'histologie physiologique* était pratiquement inconnu à Paris...

Mais pour être juste, je dois signaler que je dois aussi beaucoup à un autre Français, Jules Verne. J'avais lu ses romans dans ma jeunesse et c'est lui qui m'a enseigné la "fantaisie créatrice". Après avoir dévoré l'ouvrage de Krogh, j'ai été obligé de faire une étude de ce qu'on peut appeler la "physiologie marchante", et j'ai travaillé de la même façon que Jules Verne quand il a créé le Nautilus, c'est-à-dire que j'ai fait fonctionner l'imagination guidée par la logique. Je suis monté sur un globule rouge, j'ai enfourché une molécule d'hémoglobine et j'ai voyagé avec eux à travers l'organisme, ce qui m'a fait faire de grandes découvertes.

Et après huit années de travail assidu, j'ai rejeté 90 % de la médecine officielle, ne conservant que 10 % des principes et méthodes. C'est alors que j'ai commencé à faire la synthèse de ce que j'avais appris et à établir ma propre doctrine... »

Pendant ces huit ans de recherche, Salmanoff n'a cessé de parfaire ses connaissances sur le terrain, au contact des malades, accomplissant des stages de trois mois dans les établissements les plus divers, passant d'un service à un autre et notant chaque soir ses observations dans de gros cahiers recouverts de moleskine noire. Une mine précieuse d'informations médicales dont il faut espérer qu'elle n'est pas aujourd'hui perdue.

Depuis que j'ai commencé la rédaction de ces volumes sur les "savants maudits", c'est le souci qui me taraude. Que tous ces chercheurs indépendants n'aient pas réussi à intéresser à leurs travaux le corps médical de leur époque, c'est un drame, certes, qui nous est dommageable à tous, mais le plus terrible serait que toutes ces recherches originales et fécondes aient été perdues pour les générations suivantes. Hélas, je crains que ce ne soit souvent le cas.

Le mythe du progrès nous a persuadés que le monde avançait vite et nous nous ébahissons devant les prouesses scientifiques et technologiques dont les médias nous rebattent les oreilles. Mais ce ne sont pas forcément les meilleures, sans parler de celles qui nous entraînent dans des excès dont nous paierons le prix. Et il est fort possible, sinon probable, que les inventions connues et appliquées ne représentent qu'un faible pourcentage, et peut-être pas le plus favorable à l'avenir de l'humanité, de tout ce que découvrent les plus curieux et les plus passionnés d'entre nous. Je redoute fort que les plus belles inventions ne demeurent inconnues, et pour la plupart irrémédiablement perdues. D'autant plus que les héritiers d'un chercheur marginalisé peuvent être eux-mêmes sceptiques sur les mérites de leur parent lorsque la gloire ne l'a pas touché de son aile. Le trop fameux *Si c'était vrai, ça se saurait !* a fort bien pu les inciter à jeter à la poubelle les "paperasses inutiles" laissées par l'ancêtre. J'ignore en tout cas si les cahiers du Dr Salmanoff sont encore en sûreté quelque part...

Mais voici comment Alexandre Salmanoff résume sa doctrine, et je crois que tout médecin consciencieux qui voudrait s'élancer sur ses traces obtiendrait les mêmes résultats par la patiente observation suivie du malade et l'application de principes simples lui permettant de coopérer avec la nature au lieu de la contraindre :

« Le médecin ne guérit pas, c'est la nature qui guérit. Hippocrate l'a proclamé et il avait raison, comme sur beaucoup d'autres points d'ailleurs. On dit que le jardinier fait pousser les plantes, mais ce n'est pas lui qui les fait pousser, c'est la nature; lui se contente de leur assurer les meilleures conditions pour qu'elles se développent : il les arrose, les protège contre les insectes, le froid ou le soleil, arrache les

mauvaises herbes. S'il voulait tirer dessus pour qu'elles poussent plus vite, il les déracinerait...

Mes élèves et moi sommes comme le jardinier : nous cherchons à provoquer la guérison comme il cherche à préserver la prochaine récolte. **C'est le malade qui se guérit lui-même. Notre rôle se borne à aider l'organisme afin que se déclenche le mécanisme d'auto-guérison.**

Voici qui vous donnera, dès maintenant, une idée de la différence qui existe entre la thérapeutique moderne et la nôtre : la thérapeutique moderne fait la chasse aux microbes par les antibiotiques, en cultivant en même temps les microbes "résistants" et les mycoses (c'est-à-dire les maladies provoquées par des champignons). Nous, nous cherchons à récupérer les réserves énergétiques de l'organisme humain par les soins hydrothérapeutiques en employant un nombre très restreint de médicaments, en évitant au maximum les médicaments toxiques, déprimants, qui chassent les sensations désagréables mais diminuent les réserves énergétiques.

Les bains hyperthermiques maîtrisent presque toutes les maladies infectieuses. Les enveloppements chauds du thorax guérissent toutes les pneumopathies, inclus la tuberculose pulmonaire, dans un délai plus court que les antibiotiques que nous prescrivons rarement, en doses très prudentes, à des intervalles prolongés.

La thérapeutique moderne s'adresse seulement aux organes secs, en négligeant la partie humorale des organes et des tissus. Nous, nous sommes préoccupés, pour chaque malade, de pénétrer dans la composition des liquides extra-cellulaires, en cherchant à redresser leur équilibre acido-basique et minéral et en provoquant, par des régimes et par l'hydrothérapie locale ou générale, la répartition normale de ces liquides dans les diverses parties du corps (le crâne, le thorax, l'abdomen et le derme).

La thérapeutique moderne est éparpillée en trente doctrines spécialisées. Notre thérapeutique est intégrale. C'est l'homme total qu'il faut soigner. Le spécialiste reste et restera un expert. Nous demandons son avis et son contrôle, mais seul le clinicien universel reste le juge.

La thérapeutique moderne néglige l'irrigation profonde des organes et des tissus par les capillaires dans lesquels circule 80 % du sang. **Notre méthode repose sur le rôle énorme de ces capillaires, d'où son nom de capillothérapie.**

La réalité, qu'il ne faut jamais oublier, c'est que l'organisme est mille fois plus intelligent que n'importe quel médecin. »

La capillothérapie, telle fut la grande trouvaille d'Alexandre Salmanoff, qu'il appelle une « médecine des profondeurs ». Il va mettre en évidence l'importance capitale de la circulation sanguine dans le réseau des capillaires, de tous ces minuscules vaisseaux qui irriguent l'organisme dans ses moindres recoins et pour cela il propose la création d'une "anatomie étalée", la véritable anatomie physiologique, sans laquelle on ne comprend rien à ce qui se passe dans notre corps.

Salmanoff nous rappelle que l'unité fonctionnelle de l'organisme, la cellule, ne peut assurer sa propre existence sans respirer, se nourrir et se débarrasser de ses déchets, tout comme l'être humain tout entier le fait à une plus grande échelle.

L'anatomie étalée permet de "démontrer" le système des capillaires et d'en montrer la stupéfiante réalité. Il faut en effet avoir présent à l'esprit que les vaisseaux capillaires (fins comme des cheveux, auxquels ils doivent leur nom) sont des vaisseaux d'un diamètre qui varie entre 5 et 30 microns, le micron étant un millionième de mètre ! La paroi de ces vaisseaux est une membrane filtrante qui règle tous les échanges entre le sang et les liquides extra-cellulaires. Un homme de taille moyenne possède des capillaires dont la longueur totale atteint 100 000 kilomètres, c'est-à-dire deux fois et demie le tour de la Terre. Si l'on pouvait ouvrir ces capillaires et les étaler, on obtiendrait une surface filtrante de 6 300 mètres carrés. Alexis Carrel, Prix Nobel, avait calculé que les besoins du corps humain en sang et lymphes sont de 200 000 litres par jour. Et Salmanoff de préciser :

« Par des moyens infiniment petits, mais merveilleusement disposés, l'organisme humain arrive à réaliser une irrigation parfaite avec 35 litres de liquide pour un homme de 52 à 54 kilos : 5 litres de sang, 2 litres de lymphe, 28 litres de liquide extra-cellulaire et intra-cellulaire. »

Autrement dit, l'organisme doit sans répit nettoyer et purifier ces 35 litres de liquide afin qu'ils remplissent le rôle des 200 000 litres qui seraient nécessaires si aucun système de "remise à neuf" n'existait. Fabuleux ! Aussi le Dr Salmanoff

estimait-il que prétendre faire de la médecine sans prendre en compte cette continuelle irrigation, c'était aller directement à l'échec. Il nous rappelle également que les *micelles colloïdales*, qui constituent l'essentiel de la matière vivante, offrent dans un corps humain en "anatomie étalée", selon le professeur Policard, une surface d'environ 200 hectares !

Et Salmanoff de surenchérir :

« Les maladies des capillaires constituent le chapitre le plus important de la pathologie. On a le droit de dire que c'est la base de chaque processus morbide : si on ne s'intéresse pas à l'état et au fonctionnement des capillaires, dont la surface filtrante représente un ruban d'un mètre de large et de plus de 6 kilomètres de long, on reste en dehors des problèmes véritables sur lesquels doit se pencher le médecin pour conserver ou rétablir la santé de ses patients... » (...)

« C'est pourquoi, depuis trente ans, depuis que j'ai compris l'importance de l'œuvre géniale de Krogh, je me suis efforcé d'agir sur les capillaires, et ce dans tous les domaines de la médecine, avec des résultats qui, je ne crains pas de l'affirmer, sont plus constants, plus régulièrement obtenus, plus durables que ceux de toutes les thérapeutiques spécifiques. »

Salmanoff soutenait également qu'une étude de la physiologie spécifiquement humaine n'avait jamais été écrite. On se contente en réalité d'une physiologie animale basée sur les innombrables expériences faites sur les animaux de laboratoire, dont les humeurs et les liquides extra- et intra-cellulaires ont une composition fort différente de celle de l'organisme humain.

Il contestait d'ailleurs vivement l'utilité de ces expériences, effectuées dans des conditions si anormales que leurs enseignements ne peuvent pas être probants. La contrainte et l'angoisse subies par ces pauvres bêtes enfermées et soumises à des traitements dont toute compréhension leur échappe ne peuvent que fausser radicalement les informations que l'on prétend en tirer, et Salmanoff concluait sur cette phrase d'un sinistre humour : *« Il y a des cas où la physiologie torturante devient une physiologie torturée... »*

Salmanoff insistait aussi sur l'importance du diaphragme, dont le travail constant améliore les fonctions du foie. Il est

généralement considéré dans les traités de médecine comme un muscle négligeable jouant un rôle modeste dans la respiration. Or, fait observer Salmanoff, c'est le **muscle le plus puissant de notre corps**, que l'on peut considérer comme un deuxième cœur « et peut-être un peu plus ».

Peu de personnes savent que leur diaphragme, dont elles ne ressentent jamais les efforts, effectue 18 déplacements par minute, allant de 4 centimètres vers le haut puis à 4 centimètres vers le bas, soit une amplitude de 8 centimètres, ce qui, au centre de notre corps, est évidemment considérable. 1 080 déplacements par heure, c'est-à-dire 25 920 par jour !

C'est une formidable pompe refoulante, stimulant le foie, la rate, l'intestin et animant toute la circulation portale et abdominale. Si votre diaphragme est bloqué, votre foie le sera bientôt, et dès lors votre santé sera rapidement compromise. En effet, le rôle essentiel du foie n'est plus à démontrer. Il est le grand régulateur de l'organisme, gouverne l'ensemble des métabolismes, stocke les sucres et les distribue en fonction de nos besoins énergétiques, empêche ou facilite la coagulation du sang et, en cas de nécessité, transforme les protides en glucides, en plus de bien d'autres fonctions.

Il est donc essentiel de maintenir le foie en bon état de fonctionnement. Pour cela, le Dr Salmanoff donne une recette toute simple : la bouillotte. « *On appliquera systématiquement la bouillotte bien chaude sur la région du foie après les trois principaux repas.* » Si le foie est très congestionné, on conservera la bouillotte environ 40 minutes, sinon, une vingtaine de minutes deux fois par jour suffiront. Si le foie et la rate sont congestionnés, ils immobilisent le diaphragme, ce qui entraîne de nombreux malaises.

« *En appliquant la bouillotte – précise Salmanoff –, on arrivera à une meilleure ventilation des deux bases des poumons... En chauffant le foie, en augmentant la température du sang dans les lacs sanguins du foie et de la rate, nous activons la circulation dans les capillaires hépatiques et sténiques et nous arrivons à augmenter le volume du sang circulant.*

Cette opération simple, si peu coûteuse, appliquée systématiquement pendant des mois, des années, est d'une valeur préventive inestimable. Après deux, trois, voire quatre semaines de cette simple

thérapeutique, le diaphragme commence à être débloqué, ses mouvements deviennent plus amples, plus forts. La respiration, la circulation générale sont améliorées au profit de l'organisme.

Je ne connais pas de médication plus simple, plus profonde et plus efficace que l'application de la bouillotte sur la région du foie. »

Mais voyons, cher docteur Salmanoff, où donc avez-vous la tête ? Imaginez-vous un instant que vos éminents confrères, prestigieux professeurs et spécialistes des thérapies les plus sophistiquées, courtisés et surinformés par les représentants des plus grands laboratoires, puissent conseiller à leurs patients l'usage d'une simple bouillotte ? Ils se sentiraient ridicules, et ce n'est pas pour recueillir ce remède de bonne femme que leurs clients prennent rendez-vous avec des sommités. D'ailleurs la Sécurité sociale ne rembourse pas l'eau chaude, ni les bouillottes elles-mêmes, et je crois que vous avez oublié le souci permanent mais à demi-conscient des assurés sociaux : Être remboursé ! La santé, c'est bien beau, mais le remboursement d'abord !

Ayant redonné au diaphragme ses lettres de noblesse, Alexandre Salmanoff nous invite – et invite surtout les médecins – à regarder de plus près ce que d'aucuns considèrent comme la simple enveloppe de notre corps, mais qui est de fait un organe à part entière : la peau !

Le total de notre peau pèse environ 4 kilos et sa surface couvre, selon les individus, de 1,7 à 2,6 m². La peau respire, et si l'on recouvre d'un vernis le corps en totalité, l'homme meurt bientôt d'asphyxie. De ce fait, la peau est également perméable aux gaz et si on laisse un animal dans une atmosphère d'acide carbonique ou d'hydrogène sulfuré, il mourra même si l'on a maintenu sa tête à l'air pur. Et Salmanoff donne ce conseil à ses confrères : « *Faites parler la peau et elle vous informera mieux que la plupart des investigations à l'aide d'appareils.* »

Décidément, docteur Salmanoff, vous n'êtes vraiment pas raisonnable. Voici que vous voulez mettre au rancart tous ces merveilleux appareils d'investigation médicale, qui sont l'une des plus grandes fiertés de notre industrie ? Après la prescription de la bouillotte, c'est maintenant l'examen visuel et la palpation de la peau que vous recommandez à nos médecins

pour l'établissement d'un diagnostic ? Et vous vous étonnerez après cela que l'on vous ait jeté aux oubliettes, vous et votre médecine de quatre sous...

« *Les capillaires cutanés – poursuit l'obstiné Salmanoff – gardent la répartition normale de chaleur dans toutes les régions de l'organisme. Le rôle de la peau dans la régulation de la température de l'homme est dominant.*

Si l'on compare la surface totale sécrétante des glandes sudoripares – 5 m² – à la surface sécrétante rénale – 8 m² –, on prend conscience de l'importance du système des glandes de la sueur dans l'organisme. Mais en dehors de cette sécrétion externe, la peau est une gigantesque glande endocrinologique : elle pullule d'enzymes, de ferments qui désagrègent les albuminoïdes en polypeptides et acides aminés qui agissent sur les hydrates de carbone et sur les graisses. Elle joue un rôle important dans le métabolisme de l'eau et les extraits de la peau peuvent agir comme des agents vaso-constricteurs et anti-infectieux.

Il est vraiment incompréhensible que les soi-disant maîtres d'endocrinologie n'aient pas trouvé d'intérêt, ni de temps pour s'occuper de la plus grande glande endocrine ! »

(Endocrine : du grec *endon*, dedans et *krinein*, sécréter. Se dit d'une glande déversant ses sécrétions dans le sang.)

Aux yeux des mandarins de la médecine officielle, le grand tort d'Alexandre Salmanoff est d'accorder la plus grande confiance à ce qu'il appelle « la sagesse du corps ». C'est une idée qui me séduit personnellement plus que toute autre, car je l'ai appliquée d'instinct depuis ma prime jeunesse.

Lorsqu'on parle de la "confiance en soi", la plupart des gens réduisent ce concept à son aspect mental. Pour eux, celui qui a confiance en lui a surtout confiance en son intelligence ou en sa force de caractère. Mais en ce qui me concerne, j'ai toujours considéré que la confiance en soi devait intégrer la confiance en son organisme tout entier, esprit et corps mêlés, la confiance en sa propre *harmonie intérieure*, la confiance en toutes ses cellules et en son propre sang, qui est le creuset même de cette harmonie. C'est l'une des raisons pour lesquelles je désapprouve le don du sang (sauf de personne à personne dans un contexte affectif ou affinitaire), car une harmonie intérieure ne peut pas s'exporter à l'aveuglette. Celui qui reçoit du sang d'autrui doit en être digne et le donneur doit en être sûr. Ce qui est évidemment chose

impossible au sein de l'organisation "industrielle" des dons du sang anonymes et mélangés (qui nous a valu notamment le scandale du sang contaminé).

Cette conception "spiritualiste" du sang est évidemment incompréhensible aux tâcherons de la bio-pharmacologie et aux manœuvres spécialisés des structures hospitalières, pour qui le sang n'est autre chose qu'une matière quelconque analogue à l'huile ou au vinaigre et qui seront ébahis à l'énoncé d'un concept totalement étranger à leur univers et selon lequel le sang doit être considéré comme le réceptacle et le véhicule d'une âme personnelle. (Je rappelle que pour les anciens Grecs, le foie était le siège de l'âme.) Il faut d'ailleurs faire savoir que les transfusions de sang ne sont nullement indispensables, et peuvent être avantageusement remplacées par des injections d'eau de mer partiellement dessalée, comme René Quinton l'a démontré sans réplique (voir mon premier tome).

Salmanoff, dont j'ignore s'il m'aurait suivi dans la thèse que j'expose ci-dessus sous ma seule responsabilité, n'en défendait pas moins avec vigueur l'intégrité du sang, et il écrivait notamment :

« *Les antibiotiques innombrables contre les diverses races de microbes et de virus, l'ultrason, les piqûres endoveineuses, qui changent dangereusement la composition du sang; le pneumo, la thoracoplastie, l'ablation d'une zone pulmonaire sont considérés comme des grandes acquisitions de la thérapeutique. En fait, on a créé une technologie chimico-physique aveugle, inhumaine, sans aucun respect de l'intégrité, de la solidarité du pauvre organisme. La médecine moderne est devenue un énorme danger public... La médecine qui mutilé doit céder la place à une médecine qui cherche à augmenter le bilan énergétique... »*

Il pensait en effet que : « *Le niveau de la vie de l'organisme humain est proportionnel au volume d'énergie vitale utilisable instantanément. »*

Ce que réclamait avec force Alexandre Salmanoff, c'était une réforme complète des études médicales dispensées dans les facultés, afin que les étudiants effectuent un apprentissage réel de l'observation et de l'auscultation. Il se révolte contre l'encombrement des cerveaux des futurs médecins par une multitude de

termes qui ne leur seront d'aucune utilité pour conduire leurs patients vers la guérison et il affirme que les neuf dixièmes de l'anatomie descriptive sont inutiles aux médecins et aux chirurgiens, auxquels on fait apprendre par cœur le nom de chaque petite artère et de chaque petit nerf, comme si le corps humain était une sorte de mécano composé de pièces indépendantes alors qu'il est une unité vivante dans laquelle tout est connecté avec tout grâce à la circulation sanguine. Il veut qu'on se débarrasse de la surcharge insupportable des termes anatomiques et que l'on concentre l'attention des étudiants sur les connaissances primordiales de l'irrigation, de l'oxygénation et de la nutrition.

N'oublions pas que l'homme qui s'exprime ainsi est un ancien "grand pont" de la médecine russe qui a assumé les plus hautes fonctions médicales dans son pays et qui a derrière lui quarante années d'expérience pratique et de recherche approfondie. Outre ses diplômes médicaux, il est également diplômé de droit, d'histoire, de lettres et de philosophie. Tout cela serait pourtant sans grande valeur si cette immense culture n'était vivifiée par un humanisme au sens le plus concret que l'on puisse donner à ce terme, c'est-à-dire la sollicitude la plus attentive portée à l'être humain réel, à cette merveille biologique qu'est notre corps et que la médecine doit connaître, respecter, fortifier et non pas saturer de produits chimiques.

L'un des textes les plus remarquables de Salmanoff cités par Jean Palaiseul est sa description du mandarinat. Jugez-en :

« Le mandarinat chinois – origine de l'immobilisation millénaire de la civilisation chinoise – était le résultat d'un enseignement fantasmagorique. Il fallait connaître cinquante mille hiéroglyphes pour lire les manuscrits chinois. Cet enseignement demande trente ans. Après trente ans, les candidats desséchés, complètement abrutis, devenaient dignes d'entrer dans l'ordre restreint des mandarins.

L'enseignement médical demande aux étudiants la connaissance de plus de deux cent mille hiéroglyphes médicaux. De cette manière, le mandarinat médical est bien organisé ; il commence à construire une énorme tour de termes, de procédés, de médicaments. Malheureusement, quand les mandarins pontifes commencent à regarder les hommes de la hauteur de leur tour, ils les trouvent tout petits, comme

des souris aptes aux laboratoires de la médecine expérimentale, sans âme, sans cœur, sans esprit. Vive le mandarinat ! Périssent l'homme ! »

Voici très clairement résumée, avec une ironie caustique, la maladie dont souffre la médecine moderne, qui serait bien avisée de se soigner elle-même avant de prétendre soigner les humains. Poursuivant sa démarche pédagogique à l'intention des étudiants comme des praticiens confirmés, Salmanoff ne manque pas de s'appuyer sur quelques grands anciens :

« Il existe dans le corps humain un grand nombre de mécanismes admirables pour le maintien de sa stabilité organique malgré l'instabilité des facteurs extérieurs et intérieurs. L'idée que la maladie est guérie par des forces naturelles, par une vis medicatrix naturae, avait été déjà proclamée par Hippocrate. Plus près de nous, en 1885, le physiologiste belge Frédéricq déclarait : « Chez l'être vivant, chaque perturbation provoque d'elle-même la mise en activité de l'appareil compensateur qui neutralise et répare le dommage » et le savant américain Cannon affirmait : « Tout a été prévu pour protéger l'intégrité de notre corps contre ses agresseurs, aussi bien contre les bêtes sauvages que contre les germes microscopiques. » (...)

On a oublié aujourd'hui la leçon remarquable que le grand clinicien français Trousseau a donnée il y a presque cent ans (ceci est écrit en 1959). Dans la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, il a organisé l'expérience suivante : pendant un an, il a laissé 50 % de ses malades souffrant de mêmes affections sans médicaments et les autres 50 % étaient soignés par les médicaments usuels. Le pourcentage des guérisons était le même dans les deux groupes.

Or maintenant, enrichis par l'hydrothérapie rationnelle, par les possibilités d'augmenter l'apport d'oxygène (sans ballon d'oxygène), par la facilité de changer le pH des liquides extra-cellulaires par le drainage de l'élimination rénale, nous pouvons faire mieux et plus que l'inoubliable maître Trousseau.

Diminuez de 90 % le nombre des médicaments, construisez dans chaque ville des établissements hydrothérapiques, organisez dans chaque agglomération industrielle l'alimentation diététique et vous arriverez à une remarquable diminution des lits occupés dans les hôpitaux. Vous transformerez la plupart des sanas en maisons de repos pour les gens surmenés, pour les convalescents. Vous organiserez dans les sanas la rééducation hygiénique des sujets hypodynamiques. Le

budget de l'État et de la Sécurité sociale se rétrécira à 20 % des dépenses actuelles... »

Il va sans dire que ces propos révolutionnaires, publiés par Jean Palaiseul en 1963 (mais que Salmanoff répétait depuis longtemps déjà) ne furent jamais pris en considération par le corps médical dans aucun pays et que leur auteur fut relégué par ses pairs dans la catégorie pestiférée des "savants maudits". Il n'y avait donc aucune chance que notre budget de la Sécurité sociale se rétrécisse à 20 % des dépenses actuelles, comme l'envisageait Salmanoff, mais qu'au contraire il augmente sans cesse dans les proportions démentielles que l'on connaît et qui mènent actuellement notre économie à la ruine.

Revenant sur les bienfaits de l'hyperthermie, Salmanoff rejoint pleinement Quinton (j'ignore s'il connaissait son œuvre), en considérant que l'espèce humaine est apparue à l'époque tertiaire, alors que la Terre était couverte jusqu'aux pôles d'une végétation tropicale. L'homme ayant longtemps vécu dans une température de serre, ne put jamais s'adapter parfaitement au refroidissement planétaire. Le déficit de chaleur que son organisme doit supporter le fragilise, mais ceci explique que lorsqu'il est malade, son corps s'efforce d'élever sa température par la fièvre, afin de le replacer dans les conditions thermiques de ses origines, plus favorables à son métabolisme et par contre défavorables aux bactéries pathogènes.

Jean Palaiseul donne en exemple à ce propos le professeur Walinsky, qui pratiquait les bains hyperthermiques à la clinique médicale de la Faculté de Berlin en 1925. Ce grand médecin, disparu en 1946, expliquait dans sa thèse d'agrégation comment l'organisme se défend par la fièvre. (C'est pourquoi l'obsession actuelle de "faire tomber la fièvre" est une absurdité.)

Alexandre Salmanoff avait repris et étendu les travaux de Walinsky et d'autres et montrait que les bains hyperthermiques offraient un avantage appréciable sur la fièvre naturelle. En effet, durant la fièvre infectieuse, l'organisme dépense ses forces de réserve pour produire une chaleur excessive. C'est pourquoi, après une longue période de fièvre, on se sent épuisé. Par contre, les bains hyperthermiques créent une fièvre artificielle qui ne demande aucun effort à l'organisme pour obtenir un résultat

identique. Quoi de plus logique au demeurant, puisque cette chaleur externe reconstitue pour un moment l'environnement thermique de l'homme des origines, alors que la fièvre naturelle est une "astuce" de notre corps pour pallier momentanément le déficit calorique qui l'entoure.

« Ce sont les bains hyperthermiques – affirme Salmanoff – qui constituent la méthode la plus puissante et la plus efficace, qu'il s'agisse d'une septicémie ou d'une artérite, d'un diabète, d'un glaucome ou d'un rhumatisme, ou bien d'une dizaine d'autres maladies.

On me dira : Comment pouvez-vous garder la prétention d'améliorer, et même de guérir, des manifestations morbides tellement différentes ? Comment osez-vous recommander une médication universelle ?

Ma réponse : le drame de chaque agression morbide est conditionné par l'accumulation des substances nocives que l'organisme est incapable de désagréger, de brûler, d'oxygéner les métabolites nocives.

La fièvre artificielle désagrégera ces métabolites toxiques ; la fièvre artificielle, stérile, transformera les molécules géantes des métabolites normales – non toxiques, mais accumulées en nombre excessif – en molécules d'un poids moléculaire plus petit, qui seront éliminées plus facilement par les reins, par les poumons, par la peau.

On brûle dans les jardins les feuilles mortes, on brûle dans les villages les ordures ; les bains hyperthermiques brûlent la poussière organique, balayent les routes de communication – les capillaires –, purifient les liquides extra-cellulaires et interstitiels. C'est là le secret de l'universalité thérapeutique des bains hyperthermiques. (...)

Il faut brûler aussi pas mal de feuilles mortes dans la littérature médicale. Il faut libérer la pensée médicale des idées demi-mortes qui encombrant la pathophysiologie et la clinique par des détails insignifiants. »

On constate qu'Alexandre Salmanoff ne ménageait pas ses confrères et n'était guère obsédé par le désir de se faire des amis. Mais à son âge (à l'époque de ses conversations avec Jean Palaiseul, il avait déjà passé 83 ans), ce n'était plus son souci, si cela l'avait jamais été. Son seul but était de transmettre aux médecins de bonne volonté les règles élémentaires d'une

thérapie efficace respectueuse de l'organisme particulier de chaque patient. Il désapprouvait l'orientation de la médecine chimique impersonnelle, qui encombrait nos corps de substances nocives tout juste capables de masquer des symptômes, mais certainement pas de nous redonner l'harmonie interne. Il condamnait surtout les piqûres endoveineuses en s'écriant :

« Les partisans de ces dernières, les médecins qui depuis quarante ans introduisent directement dans le sang diverses substances, souvent très toxiques, ne se rendent pas compte quels troubles ils provoquent dans la composition du sang, combien de globules sanguins sont détruits par ces piqûres, combien de perturbations s'installent dans le plasma, quelles réactions inflammatoires ou dégénératives se produisent dans les parois des veines et des artères blessées à répétition. Cette aberration tragique dure presque depuis un demi-siècle et le nombre de phlébites, de thromboses, d'embolies, d'artérites ne cesse pas d'augmenter depuis le commencement de l'application des piqûres endoveineuses ! »

Il était en outre horrifié par la religion vaccinaliste qui se développait déjà à son époque et qui a pris depuis une ampleur invraisemblable.

« Les hommes de laboratoire – déclarait-il – n'ont pas tenu compte d'une action biologique bien connue : chaque enfant, dès sa naissance, est parfaitement doté pour toute sa vie de substances, de propriétés antimicrobiennes et antitoxiques. Sans cela, chaque enfant mourrait vingt-quatre heures après sa naissance, après avoir été envahi au premier cri, à la première tétée, par des milliards de germes pathogènes. J'espère qu'il viendra un temps où les pédiatres redécouvriront cet axiome biologique, et que la fureur de vaccination préventive épargnera la première enfance ! »

Eh bien ce temps n'est pas venu, tout au contraire, et nos bambins de 2005 sont pollués et intoxiqués dès les premiers jours de leur vie par une invraisemblable collection de vaccins concoctés dans les chaudrons de sorcière de l'industrie si prospère de la maladie.

Décédé en 1964, Alexandre Salmanoff n'aura heureusement pas vu cette horreur. À quelque chose la mort est bonne !

IVAN MAKHONINE

(1895-1973)

Je viens de vous parler d'un Russe qui aima la France, et qui ne fut guère payé de retour. Je vais maintenant vous parler d'un autre Russe qui, lui aussi, aima la France et qui, de même, en fut bien mal aimé. Mais qu'est-ce donc que cette nation qui attire du monde entier les hommes de cœur et d'esprit, parfois de génie, fascinés par sa légende historique et par sa sublime devise *liberté, égalité, fraternité* ? Des hommes qui viennent se prendre dans les filets de cette allumeuse, de cette prétentieuse pimbêche, de cette femme fatale qui ne les séduit que pour mieux les détruire. Je ne suis pas certain qu'elle les attire encore, cette arrogante catin replâtrée, envahie de mauvaise graisse et boudinée dans les corsets trop serrés de sa bureaucratie. Ouvrons les yeux, mes amis, la France n'est pas ce qu'elle devrait être. Des valets de peu d'honneur lui ont gâté le teint.

Cependant, après sa victoire de 1918 sur le militarisme prussien – victoire à la Pyrrhus obtenue dans le sang de sa jeunesse décimée – elle avait encore de quoi faire illusion et pouvait parader sur la scène européenne. Plus d'un se laissa prendre à cette grandeur de pacotille. Ce fut le cas de Salmanoff et de Makhonine, qui œuvraient pourtant dans des domaines fort différents, le premier étant médecin, le second ingénieur. Leurs destins très dissemblables eurent curieusement deux grands points communs. Tous deux quittèrent la Russie en 1922, année cruciale de la Révolution bolchevique, année de la fondation de l'URSS, de la paralysie de Lénine entraînant son retrait du pouvoir, de la montée du Stalinisme et de l'enfermement de l'Union soviétique. Et tous deux la quittèrent dans des conditions

étrangement semblables. Nous avons vu que Salmanoff, médecin particulier de Lénine, avait obtenu de lui un passeport pour se rendre en France. Ce n'est pas de Lénine que Makhonine obtint son passeport, mais de Dzerjinsky, le créateur et grand patron de la Tchéka, cette police secrète qui allait devenir la Guépéou, puis le KGB. En effet, Félix Dzerjinsky, devant un jour se rendre de toute urgence de Petrograd à Moscou, avait demandé à Makhonine s'il pouvait accrocher son wagon au train électrique que l'ingénieur avait réalisé. Ce qui fut fait. L'anecdote suivante nous est contée par Léon Faraut dans un article de *L'Illustration* du 9 décembre 1922, dont j'emprunte la teneur au livre de Guy d'Helle *Les autres sources d'énergie*, publié en 1974 :

« En descendant de son wagon, M. Dzerjinsky s'en alla vers l'ingénieur, le remercia et lui dit :

– Je voudrais, moi aussi, vous rendre service. Avez-vous quelque chose à me demander ?

– Puisque vous m'y autorisez...

– Je vous en prie.

– Je voudrais quitter la Russie, car ma santé est à bout.

– Je vous ai promis, et je n'ai qu'une parole, dit Dzerjinsky. Vous aurez, quand vous voudrez, l'autorisation de partir. »

Un peu étranges, n'est-ce pas, cette courtoisie et ces promesses scrupuleusement tenues, tant de Lénine envers Salmanoff que de Dzerjinsky envers Makhonine, alors que tout cela allait disparaître au cours de l'ère stalinienne. Sans doute était-on encore en cette époque de transition entre deux sociétés très dissemblables. Étrange aussi, me semble-t-il, de voir de hauts dirigeants communistes accéder au désir d'hommes de haute compétence empressés à fuir leur pays et son régime en le privant de leur talent. Cela fait sans doute partie de la mystérieuse alchimie de la vie et montre les étonnants détours que peut prendre ce qu'on appelle "la chance". Mais rapprochons-nous maintenant de la fin du XX^e siècle.

En mai 1981, peu après l'élection de François Mitterrand à la Présidence de la République, Jean-Pierre Chevènement fut nommé ministre de la Recherche et de l'Industrie dans le

gouvernement de Pierre Mauroy. Le sénateur socialiste Jacques Carat posa alors au nouveau ministre cette question écrite :

« M. Jacques Carat demande à M. le Ministre d'État, Ministre de la Recherche, de la Technologie et de l'Industrie si, devant la persistance des menaces qui pèsent sur notre économie et nos approvisionnements en pétrole dont le coût est lié au dollar, et dans le but de retrouver notre indépendance énergétique, il ne lui paraît pas souhaitable de faire procéder à un nouvel examen des dossiers technologiques concernant l'énergie, et plus particulièrement de ceux relatifs aux procédés d'hydroliquéfaction des houilles, lignites sulfurées et autres matières carbonées, mis au point par M. Makhonine et abandonnés vraisemblablement sous la pression de cartels menacés dans leurs intérêts.

Cette question a déjà été posée aux précédents gouvernements les 19 décembre 1973, 17 décembre 1979, 30 avril 1980, et il est remarquable de noter que les réponses des ministres du développement industriel et scientifique, le 12 mars 1974, puis de l'industrie, le 20 août 1980, semblent traduire davantage une volonté de ne pas ouvrir à nouveau le dossier que le désir de communiquer la réalité de celui-ci. »

Le sénateur Carat ne se faisait probablement aucune illusion sur la teneur de la pseudo-réponse qu'il allait obtenir. Et comme je ne m'en fais pas davantage, je vous avoue ne pas avoir perdu mon temps à rechercher dans la collection du *Journal Officiel* le texte de cette réponse, qui ne pouvait être que la photocopie des précédentes.

C'est là un petit jeu de ping-pong verbal auquel s'adonnent volontiers les parlementaires et les membres du gouvernement de notre république paperassière, histoire d'épater la galerie et de se donner l'impression qu'ils servent à quelque chose. Le jeu fonctionne de cette manière : "Je te questionne comme ci, tu me réponds comme ça, et le bon citoyen constate avec plaisir que nous ne sommes pas payés à ne rien faire."

Dans chaque ministère, des bureaucrates sont spécialement chargés de concocter les réponses du ministre (qui a d'autres chats à fouetter, sans parler des chattes) aux députés et sénateurs qui se soucient de l'intérêt public. Ces réponses sont des mayonnaises de mots plus ou moins bien montées autour d'un jaune d'œuf légèrement pâlot qui signifie en clair : « N'ayez

crainte, on s'en occupe ! » Et le parlementaire un peu obstiné, ou aiguillonné par des électeurs de sa circonscription, peut bien répéter sa question d'année en année, comme on l'a vu ci-dessus, il ne fait aucun doute qu'on lui répondra d'année en année : « N'ayez crainte, on s'en occupe ! » Ce qui est évidemment faux, parce que si l'on s'en occupait vraiment, et de la bonne manière, il n'aurait pas eu à poser et poser encore sa question.

Mais revenons un peu sur ces « menaces qui pèsent sur nos approvisionnements en pétrole » évoquées avec beaucoup d'insistance en 1981 par le sénateur Carat, car le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont d'une éternelle actualité. Et comme, à l'instant où j'écris ces lignes, le prix du baril de pétrole vient de passer allègrement la barre des 70 dollars, je me demande si un parlementaire de 2005 ne va pas avoir envie de poser à notre actuel ministre de la Recherche-qui-ne-trouve-rien la pertinente question de « l'hydroliquéfaction des houilles » mise au point jadis par l'ingénieur russe Ivan Makhonine.

Mais non, je rêve ! Cette question, plus personne ne la posera, car Makhonine est mort et enterré, oublié, effacé, évacué, vaporisé, atomisé et il y a belle lurette que son fantôme ne hante plus les ministères. Et pourtant, cet homme de génie se démena toute sa vie comme un beau diable pour servir la France, sa seconde patrie, qu'il aimait tout autant que la première. On peut encore retrouver sa trace dans les journaux du XX^e siècle, puisqu'il fut un inventeur de premier plan dès le début de la guerre de 1914. Mais aujourd'hui, il n'est sauvé de l'anéantissement total que par la grâce d'Internet, sur le site qui se consacre à « faire connaître à tous les inventions qui concernent surtout les problèmes d'énergie et de pollution » : www.quanthomme.com.

Toutefois, le résumé biographique de quanthomme ne vous donnera qu'une très faible idée de ce que fut l'existence de Makhonine, dont la vie fut un véritable roman de Jules Verne. Vous trouverez néanmoins sur ce site la liste impressionnante de tous les brevets déposés par ce chercheur, dont il apparaît que la matière grise était en constante ébullition.

Il naquit en 1895 à St-Petersbourg, cette belle cité fondée par le tsar Pierre I^{er} en 1703 et qui devait plus tard s'appeler Petrograd puis Leningrad, avant de redevenir St-Petersbourg

après la chute du régime soviétique. À l'âge de 21 ans, ce polytechnicien formé à l'École du Génie militaire de Russie, se fit remarquer dès sa sortie de l'École par sa fertile imagination créatrice et obtint de brillants succès dans l'armement dès le début de la Première Guerre mondiale. Ayant relevé l'impuissance des balles russes à percer les blindages allemands, il inventa les balles perforantes. Voici ce que conta à ce propos un officier français, le colonel Klein :

« Dès le début des hostilités, les auto-blindées allemandes semèrent la panique dans les rangs de l'infanterie russe. Une balle ordinaire ricochait ou s'écrasait contre leur blindage. Aucune riposte n'était possible au cours de ces raids de blindés. L'efficacité des balles perforantes de l'ingénieur Makhonine redonna courage à l'infanterie russe. Ces balles thermiques atteignaient une température suffisante pour passer au travers de certains blindages. Plus tard, en France, M. Maginot, ministre de la Guerre, s'intéressa à la découverte qui devint secret d'État. Cette première réussite valut à Makhonine les félicitations du Tsar. »

En 1918, il inventa la première locomotive électrique russe qui circula longtemps sur le trajet Moscou-Leningrad en battant des records de vitesse tout en permettant de réaliser de considérables économies d'énergie. Et ce qui est remarquable dans cette affaire, c'est que Makhonine, qui gardait jalousement ses secrets technologiques, **conduisait lui-même son train**. Je reprends à ce sujet l'article de *L'Illustration* cité ci-dessus, car je veux vous faire savourer le récit auquel Léon Faraut avait donné par amusement un style de conte de fées :

« Il était une fois un magicien qui avait fait à son pays le don le plus beau. C'était dans un pays nouveau. Dans un pays grand et riche, grand par son étendue, riche – ou croyant l'être – par ses idées, par ses projets, mais pauvre, mais si pauvre en même temps que, faute de charbon et de bois, il ne pouvait plus faire marcher ses trains.

Le magicien vint et dit : « Les trains marcheront, je m'en charge. Ils marcheront sans charbon, ni bois, mais ils marcheront tant qu'on voudra et plus vite qu'aucun train jamais ne marcha ». De ce jour, dans le pays nouveau, un train nouveau marcha. Et, pour l'émerveillement de tous, le train nouveau filait comme le vent, sans bruit, sans fumée, et pouvait aller d'un bout à l'autre du grand pays sans jamais s'arrêter. Mais un jour, le magicien réfléchit. Il réfléchit parce que, à conduire son

train tous les jours, il s'était beaucoup fatigué. Il s'aperçut alors que les hommes pour lesquels il se donnait tant de peine n'étaient pas dignes du beau cadeau et il partit. Il quitta le pays nouveau et les hommes du pays nouveau. »

Plus loin, Léon Faraut adopte un ton plus sérieux pour entrer dans les explications techniques, mais le récit n'en est pas moins "magique" :

« À la grande surprise des ingénieurs russes qui n'avaient cessé de railler le projet et de prétendre qu'il n'était pas possible de faire marcher un train électrique comme se le proposait M. Makhonine, c'est-à-dire sans trolley ni accumulateur, le 15 octobre 1919, pour la première fois au monde, un train électrique, piloté par son inventeur, s'en allait de Moscou à Petrograd, parcourant en huit heures – l'état des voies ne permettait pas une vitesse plus grande – les 650 kilomètres qui séparent ces deux villes.

Le train de M. Makhonine présentait cette particularité qu'il pouvait faire le trajet le plus long d'une seule traite, qu'il n'avait besoin de s'arrêter nulle part pour se ravitailler en combustible ou en eau puisqu'il n'en consommait pas, et que, sans aucun frais supplémentaire, la locomotive motrice assurait la lumière et le chauffage de tout le convoi.

Le parcours d'un rapide de Petrograd à Moscou avait, jusque-là, exigé un train d'un poids total de 500 tonnes dont la seule locomotive, qui pesait 137 tonnes, devait être chargée quatre fois pendant le trajet. Elle brûlait 930 pouds de naphte ou 1 850 pouds de charbon. Tout le matériel du train spécial que M. Makhonine avait établi en Russie ne pesait, lui, que 120 tonnes, moins par conséquent que la seule locomotive de l'ancien train, et, pour la même distance de 650 kilomètres, ne dépensait que 73 pouds de naphte, soit treize fois moins qu'un train ordinaire. »

Telle était la première grande réalisation d'Ivan Makhonine, qui devait lui assurer pendant quelque temps une renommée internationale pouvant lui ouvrir de nombreuses portes.

En 1922, il se réfugie en France et l'année suivante il est nommé ingénieur-conseil au ministère de la Guerre, nomination rarissime pour un citoyen étranger et obtenue par le général Niessel, qui a été frappé par les capacités de Makhonine ainsi que par sa francophilie manifestement sincère. L'inventeur russe croit sans doute, comme tant de chercheurs étrangers, que la

France est la terre promise des novateurs. Malgré toutes les déceptions qui vont s'accumuler pour lui, il ne parviendra jamais à comprendre que chez nous, la bureaucratie jacobine tentaculaire est en train de tout corrompre et de tout paralyser. Il a fui le collectivisme russe. Il ne sait pas que le collectivisme français insidieux et masqué sera bientôt tout aussi destructif, tandis que la "légende française" perdure et que le "pays des droits de l'homme" ronronne sur des lauriers qui fanent et se dessèchent.

Fort heureusement, les nombreuses inventions de l'ingénieur ont été très rentables et il dispose d'une coquette fortune, constamment entretenue par les royalties qu'il percevait. Je frémis en songeant que si cela n'avait pas été le cas, il n'aurait pas eu la possibilité de faire les prototypes et les démonstrations de ses nouvelles trouvailles et qu'en ce cas il est probable que personne ne l'eût écouté, comme il est arrivé à tant de découvreurs géniaux en butte à la myopie des esprits médiocres.

Ainsi, en 1928, Makhonine réalise un avion à ailes variables qui battra en 1935 le record de vitesse alors détenu par l'appareil *Lockheed Elektra*. Il en tire naturellement un surcroît de prestige qui lui sera bien utile pour faire prendre ses autres projets en considération. Pas assez toutefois, comme nous le verrons.

Mais lisons ces propos tenus à son sujet par le général Maurin, inspecteur général de l'artillerie, ancien ministre de la Guerre (qui était autrefois le nom de ce que nous appelons aujourd'hui avec une louable pudeur : ministère de la Défense nationale), qui écrivit dans ses souvenirs :

« Makhonine me demanda un rendez-vous au cours duquel il me parla de plusieurs inventions, et notamment de son idée de compléter l'armement de l'infanterie par des fusées du genre de celles que l'on voit dans les feux d'artifice : cette fusée serait placée pour son lancement sur une plate-forme constituée par un plan incliné dirigé contre l'ennemi. (...)

Après un long entretien avec l'ingénieur Makhonine, je demandai au ministère de la Guerre de lui accorder l'autorisation de travailler à la Pyrotechnie de Bourges. Cette autorisation lui ayant été accordée, l'ingénieur Makhonine mit au point une petite fusée de dimension réduite qui fonctionna remarquablement ; après quoi il en construisit

une autre qui était le double de la première, mais qui ne risquait pas toutefois d'envoyer hors du polygone (de tir) de ces établissements le projectile explosif que cette fusée portait à son extrémité supérieure, et qui devait éclater au contact du sol

L'ingénieur Makhonine avait tenu toutes les promesses qu'il m'avait faites. Je le considérai dès lors comme un ingénieur parfaitement capable de mettre au point des inventions intéressantes, car il était doué d'une imagination heureusement soumise au contrôle d'une technique impeccable.

(...) Mais le souvenir que j'ai gardé de l'ingénieur Makhonine ne s'arrête pas à ces expériences. De tous les ingénieurs que j'ai connus, il a été le seul à refuser toute espèce de rémunération et je me rappelle la raison qu'il m'a donnée de son attitude :

« Je possède aujourd'hui une fortune qui me permet de réaliser à mes frais tous les dispositifs que j'offrirai à la France, en reconnaissance de l'hospitalité qu'elle m'accorde. »

En résumé, j'ai conservé de l'ingénieur Makhonine le souvenir de sa valeur et de son désintéressement. »

Désintéressement, le mot est faible. Car l'ingénieur russe était prêt à faire à sa patrie d'adoption des cadeaux somptueux qui lui eussent permis d'acquérir une place de premier plan dans l'industrie moderne... et surtout de ne pas connaître la débâcle de 1940. Mais nos "élites" politiques étaient si décadentes (déjà !), qu'elles ne surent même pas tirer parti de cette extraordinaire générosité. À quoi bon, n'est-ce pas, puisque nous pouvions dormir tranquilles derrière la ligne Maginot !

En lisant le récit du général Maurin, mon lecteur aura aussitôt compris deux choses : D'abord que Wernher von Braun **n'est pas le véritable inventeur des V1 et des V2** qui faillirent donner à Hitler une dernière chance de vaincre (et nous verrons plus loin que von Braun rencontra Makhonine pendant la guerre pour lui soutirer des informations). Ensuite que **la France aurait pu, si elle avait su mettre à profit ce que lui offrit Makhonine dès les années 30, écraser l'Allemagne nazie dès le début des hostilités.** Je crois que vous n'aurez pas trop de deux verres de cognac pour digérer ça !

Oui, Ivan Makhonine avait, dès 1924, devancé tous les chercheurs dans le domaine des fusées, mais cela resta confidentiel et demeura ignoré du grand public. Toutefois, entre 1959 et

1962, un journal se battit vigoureusement pour faire reconnaître le génie de Makhonine. Ce fut *Fraternité Française*, l'organe de l'Union des Commerçants et Artisans (UDCA), le mouvement de Pierre Poujade. Mais comme Poujade était lui-même considéré comme un pestiféré par notre classe politique traditionnelle, cela ne pouvait pas être d'un grand secours pour Makhonine. Car sous le règne de la "pensée unique", il est impensable, c'est le cas de le dire, que ceux qui ne sont pas "politiquement corrects" puissent avoir de bonnes idées et défendre des causes valables. C'est ainsi qu'aujourd'hui, alors que l'écologie est un impératif de survie pour tous les humains, il est entendu que la seule écologie respectable est celle de gauche, mais que les thèmes écologiques défendus par le Front National, par exemple, même s'ils sont objectivement judicieux, doivent être ostensiblement méprisés par les bien-pensants-de-la-main-sur-le-cœur-qui-est-à-gauche. Cet odieux sectarisme politique, qui conduit à penser qu'il ne peut rien venir de bon de celui qui n'est pas dans mon camp, n'est pas l'une des moindres causes de la paralysie de la France.

N'ayant jamais été un militant politique de quelque parti que ce soit, car ayant toujours donné priorité à des tâches qui, à tort ou à raison, me semblaient plus importantes, j'ai fort mal connu le mouvement de Pierre Poujade, même si je ne me suis jamais laissé influencer par la connotation péjorative que nos énarques ont voulu donner au terme "poujadisme". Mais il me suffit de savoir que Pierre Poujade et ses amis se sont battus pour Makhonine pour saluer rétrospectivement cette action de justice et de probité.

C'est à mon lecteur Thierry Saint-Germès, portraitiste de grand talent passionné par les "savants maudits", que je dois une série de photocopies d'un certain nombre de numéros de *Fraternité Française* qu'il est allé collationner à la Bibliothèque Nationale (ainsi que celles du livre de Guy d'Helle) et dans lesquels les travaux d'Ivan Makhonine occupent une place de choix. Ceci grâce à la plume de Jean Dauvergne, qui devait d'ailleurs consacrer un livre à l'inventeur sous le titre *Le Mystère Makhonine*.

Le 12 mai 1961, *Fraternité Française* publiait un article de Jean Dauvergne dont le titre s'étalait sur toute la largeur de la page : *La France aurait pu anéantir en 1939 la puissance nazie*, suivi d'un sous-titre en caractères plus modestes : *SI les fusées Makhonine expérimentées à Bourges en 1924 avaient été utilisées*. Il y avait là, on en conviendra, de quoi couper le souffle à tous les lecteurs. Et l'article démontrait que ce titre ne faisait que refléter la stricte vérité. En voici quelques extraits :

« Cette affirmation (celle du titre) laissera le lecteur rêveur, sinon sceptique; pour moi qui me suis penché sur les multiples découvertes (...) d'Ivan Makhonine, ma réaction sera la révolte – une de plus. Car il est incontestable qu'il y a eu trahison de 1924 à 1939, quand les gouvernements français, de droite comme de gauche, ont refusé de prendre en considération les travaux de M. Makhonine en matière de fusées tout comme ils firent barrage à son carburant.

En 1925, et jusqu'à la veille de la guerre, M. Ivan Makhonine continua ses travaux dans l'indifférence générale et même contre les autorités en place. Son échec est le fait de deux obstacles majeurs : en aucun cas il ne fallait que l'inventeur du carburant ininflammable ne se fasse connaître; d'autre part, et les milieux militaires le reconnaissent bien volontiers, les artilleurs, maîtres des conceptions stratégiques de la guerre, tenaient écartés les fuséens. Ce conflit existe d'ailleurs toujours, tournant à l'avantage des fuséens depuis que les Allemands, avec les V1 et V2 ont ouvert une ère nouvelle, mettant en application les travaux d'Ivan Makhonine, dont von Braun, au nom du Grand Reich, a dérobé ou réquisitionné tous les plans lors de l'occupation. Ceci trouve confirmation dans le courrier du colonel F. R..., agent du contre-espionnage français en Allemagne, (...) qui écrivait le 7 mai 1946 : « Les Allemands avaient pris vos procédés comme base et les ont simplement améliorés, et pour le carburant et pour les fusées. »

On notera au passage que le conflit, ou plus exactement la concurrence, entre les artilleurs et les fuséens rappelle fortement celui que nous avons vu se manifester entre la SNCF et l'Aérotrain de Jean Bertin. Ce type de rivalité est inévitable, et peut d'ailleurs être bénéfique dans l'évolution d'une société, à la condition expresse que les parties en présence soient sur un pied d'égalité, chose évidemment impossible si l'une des parties est intégrée dans l'appareil de l'État et en mesure de désinformer et

de manipuler celui-ci, ce qui est nécessairement le cas lorsqu'il s'agit d'une unité de l'armée, mais qui l'est aussi lorsqu'il s'agit d'une entreprise nationalisée. Ceci est l'un des aspects trop souvent oubliés de la malfaisance structurelle des entreprises d'État, qui ont beau jeu d'écarter toute innovation venant du privé. Ne pourraient compenser cette dérive que des hommes politiques conscients de leurs responsabilités et capables de faire preuve d'autorité et de fermeté vis-à-vis des grands corps nationaux. Encore faudrait-il qu'ils soient suffisamment instruits des sciences et des techniques pour ne pas s'en laisser conter par des "spécialistes" habiles à les persuader qu'il faut faire ceci et cela et que "l'on ne peut pas faire autrement". Malheureusement, les hommes politiques sont en général d'une telle ignorance en tous domaines et d'une telle inculture qu'ils sont bien incapables intellectuellement de tenir tête à leurs experts, même s'ils en avaient le courage.

Mais reprenons l'article de Jean Dauvergne :

« Le colonel ajoutait le 3 janvier 1947, à la suite d'une enquête qu'il poursuivait sur les biens spoliés par les Allemands : « Goering lui avait parlé de Makhonine en disant que si pendant la guerre de 1914 ils avaient pu vous prendre, c'eût été une bonne prise pour eux car vous leur avez fait beaucoup de mal avec vos balles perforantes et vos fusées. »

Effectivement, l'armée russe avait utilisé pendant la Première Guerre mondiale les fusées de Makhonine, qui avait décidément précédé tout le monde. Voici comment Dauvergne nous décrit cette fusée, dite "fusée tournante" :

« Makhonine l'appelle plus précisément "obus automobile"; elle constitue un net progrès en balistique. La tête de cet obus était entourée de cinq fusées, terminées par des palettes incurvées entraînant la rotation de l'ensemble. Ces obus commandés électriquement étaient d'une grande efficacité : plus de 500 000 furent tirés sur les troupes allemandes. »

Voyons maintenant comment von Braun vint saisir les plans de Makhonine : « Ce petit capitaine de la Luftwaffe vint un jour, escorté de SS et de soldats, perquisitionner les ateliers de M. Makhonine, rue Brémontier à Paris, et saisir tous les documents

qui s'y trouvaient. L'ingénieur russe avait là les plans de toutes ses fusées, plans incomplets car une partie se trouvait aux arsenaux de Puteaux et une autre cachée, mais ils permettaient à Von Braun d'en saisir l'essentiel.

Une question vient aussitôt : comment se fait-il que les Allemands ne se soient pas saisis de la personne même de Makhonine. Celui-ci répond : « Von Braun n'a pas cherché à m'emmener. Je ne crois pas qu'il y tenait. Il voulait tout garder pour lui... ». Cette défaillance du savant allemand qui a "réquisitionné" des secrets de la Défense nationale et s'est surtout attribué des inventions ne lui appartenant pas, a évité à la libération les pires ennuis à Makhonine, aujourd'hui frustré de ses inventions mais heureux de n'avoir pas contribué à la puissance nazie, cette puissance que la France, par les découvertes de l'ingénieur russe, pouvait anéantir.

J'ai vu les quelques plans sur des bostons jaunies qui échappèrent à Von Braun. Je me suis penché sur les hodographes et les notes de présentation : la France, c'est incontestable, dès 1923, possédait une arme fuséenne d'une portée de 150 km. Dans les années qui suivirent, Ivan Makhonine améliora ses fusées. Peu avant la guerre, l'une d'elles avait une portée de 8 000 km. Ainsi, ce que spectaculairement avec les "missiles" intercontinentaux l'Amérique annonce aujourd'hui (1961), la France aurait pu le posséder vingt ans plus tôt. Les Panzers et la Luftwaffe n'auraient pas alors pesé lourd dans le dernier conflit. En quelques semaines, les fusées Makhonine auraient pu anéantir le potentiel économique de l'Allemagne et les bases de départ des colonnes blindées. (...) »

Nous avons ici la démonstration dramatique des malheurs qui peuvent s'abattre sur une nation qui ne sait pas écouter ses découvreurs. Des conséquences incalculables en résultent, et l'hyper-tragédie de la Seconde Guerre mondiale en est un exemple frappant, dont il est relativement possible de calculer le nombre de victimes, du moins en millions de morts et d'infirmités, car la somme totale de souffrances physiques et morales est, elle, incommensurable.

De nos jours, que l'on n'en doute pas, le refus de l'innovation et l'exclusion des chercheurs indépendants – les seuls qui trouvent, en fait – accumulent au-dessus de nos têtes des menaces gravissimes dont nous n'avons pas idée, notamment en termes de dégradation de l'environnement et de la santé, de

corruption des terres cultivables, de raréfaction de l'eau potable, de déforestation, de désertification, de fragilisation des organismes vivants, de bouleversement des équilibres climatiques.

À l'heure où j'écris ces lignes, les menaces de grippe aviaire, la recrudescence de la polyomyélite en Asie (malgré ou peut-être à cause des vaccinations massives de ces dernières années), les inondations d'Europe centrale et l'hyper-sécheresse d'Europe occidentale, les monstrueux incendies du Portugal et la dévastation de La Nouvelle-Orléans par un mégacyclone ne sont que les signes avant-coureurs de cataclysmes qui viendront infliger à l'humanité la sanction de ses aveuglements. Les lecteurs de ce livre auront sans doute compris qu'au-delà du désir de rendre justice à des novateurs méconnus, je tente, à la mesure de mes faibles moyens, d'initier une réforme profonde du fonctionnement des sociétés modernes, et particulièrement de la française, réforme sans laquelle la civilisation planétaire s'en irait tout droit vers l'abîme.

Revenons pour le moment aux fusées Makhonine, et voyons comment le coup de grâce fut porté à cette invention, qui aurait pu donner la victoire à la France sur l'Allemagne dès 1940 en paralysant l'offensive hitlérienne. Ivan Makhonine lui-même raconte à ce sujet :

« Le colonel Dufresnoy, professeur en balistique à l'École de Guerre, avait étudié en 1938 une de mes fusées d'une portée de 160 km. Sa conclusion fut qu'une erreur de mes calculs ramenait la portée à 6 km et anéantissait le projet. Je vérifiai mes calculs et demandai l'arbitrage d'un jury que présida un professeur en Sorbonne. Mes calculs étaient exacts. »

Et Jean Dauvergne commente :

« Paul Langevin les reprit, les approuva, mais condamna irrémédiablement le projet : « ça doit marcher, mais c'est inhumain. » C'est inhumain, certes, comme toutes les armes de guerre et comme la guerre elle-même, mais le communiste Paul Langevin et tous ses amis "pacifistes", qui aujourd'hui possèdent (en URSS) des bombes A et H (...) n'ont-ils pas une responsabilité dans l'hécatombe qui fit de 1939 à 1945 une trentaine de millions de morts ? »

Question on ne peut plus pertinente, mais cette responsabilité évidente, mesurable après coup, n'exclut pas nécessairement la sincérité pacifiste de Paul Langevin lorsqu'il s'écria : « C'est inhumain ! » : La bombe atomique américaine lancée sur Hiroshima fut, elle aussi, "inhumaine", mais elle économisa plus de morts qu'elle n'en fit en mettant d'un seul coup à genoux l'État-Major japonais qui refusait de capituler, et de plus elle inaugura la terreur nucléaire qui allait empêcher durant cinquante ans la guerre froide de devenir chaude. De sorte que le nombre de millions de morts qu'elle a finalement évité est inchiffrable mais gigantesque. Au reste, tous les esprits réalistes, qui n'aiment pas plus la guerre que les autres, savent fort bien que les pacifistes, fussent-ils sincères, n'ont jamais servi la paix, mais beaucoup plus sûrement la guerre, en affaiblissant les capacités de résistance de leur propre nation. D'ailleurs, comme le savent les services de renseignements de tous les États, les pacifistes d'un pays sont toujours comptabilisés par ses ennemis dans leurs propres forces.

Par la suite, Jean Dauvergne découvrit dans les archives de Makhonine d'autres documents qui montraient que les Allemands avaient très bien compris, eux, l'intérêt des travaux de l'ingénieur russe et si celui-ci n'avait pas rusé avec eux, animé qu'il était par un vrai patriotisme français, l'issue de la guerre en eut peut-être été changée. Mais, comme Makhonine le confiait à Dauvergne : « *J'ai vécu vingt ans de ma vie en Russie et plus de quarante en France. J'aime la France pour ce qu'elle a été et doit redevenir. Je veux lui apporter ma science. C'est mon devoir.* »

Oui, mais voilà, sa science, la France n'en voulait pas. Ou plutôt, si le peuple français l'eut acceptée avec joie, comme nous le verrons avec les mineurs des houillères, les politiciens qui prétendaient le représenter n'avaient que faire du génie bien embarrassant d'Ivan Makhonine.

Jean Dauvergne avait notamment découvert dans les archives de l'inventeur une correspondance d'un agent secret français, le colonel F. R. révélant à quel point les nazis s'intéressaient à Makhonine. Ainsi, dans une lettre du 3 janvier 1947, le colonel évoque leurs souvenirs communs :

« *Enfin il y a une chose que nous savons : c'est qu'ils (les Allemands) se sont acharnés après vous pendant la guerre. Heureusement que j'étais là pour vous sauver quelquefois d'une catastrophe. Il n'y a qu'une chose que nous n'avons pas pu éviter, c'est la prise de votre avion. (Il s'agit du prototype de l'avion à ailes rentrantes construit par Makhonine, qui offrait l'immense avantage en temps de guerre de pouvoir être aisément dissimulé ou camouflé grâce à son envergure réductible à volonté lorsqu'il était au sol.) Si je n'avais pas été arrêté à ce moment, on aurait peut-être pu tourner la question, mais après mon arrestation, je ne pouvais plus rien faire. Vous vous rappelez les artifices que nous étions obligés d'employer pour les tromper ? Et la façon dont vous avez fait casser votre appareil, c'était un coup de maître de votre part.*

Malgré leur force et leur organisation, nous arrivions toujours à les induire en erreur, justement parce qu'ils avaient trop d'organisation. Enfin tout cela est du passé, mais ce sont des souvenirs qui nous restent et qui nous font plaisir, car c'était notre Résistance. »

Si Pierre Poujade et ses amis soutinrent si vigoureusement Ivan Makhonine, ce ne fut toutefois pas, à l'origine, pour cette question de fusées. Une année plus tôt, le journal des poujadistes avait inauguré une grande campagne pour faire admettre par les pouvoirs publics le **carburant ininflammable** inventé par l'ingénieur, grâce auquel on aurait pu sauver les mines de charbon françaises et conforter notre indépendance énergétique vis-à-vis de l'industrie pétrolière. À cet égard, les poujadistes n'y allaient pas par quatre chemins, et *Fraternité Française* titrait en première page le 22 juillet 1960 : « *La guerre aux pétroliers va-t-elle se déclencher ?* »

Quel était donc ce mystérieux carburant inventé par Ivan Makhonine ? Voici ce que nous en dit le site "quanthomme" :

« *M. Makhonine avait tout simplement trouvé le moyen de fabriquer un carburant idéal se situant entre l'essence et le gas-oil, ayant les avantages de chacun sans en avoir les défauts. (...) Vers 1917, il invente le moyen de produire un carburant synthétique, capable de faire fonctionner, sans modification notable, tous les types de moteurs à explosion habituellement alimentés à l'essence ou autres carburants.*

Contrairement à l'essence, ce carburant ne peut pas s'enflammer à froid, mais seulement à chaud comme notre fuel actuel. Mais il ne peut

que difficilement s'enflammer par auto allumage, contrairement à l'essence. Il peut donc permettre d'augmenter considérablement le rendement des moteurs à explosion par simple élévation de leur taux de compression.

Ce carburant, un peu plus gras que l'essence, ayant l'aspect du gas-oil, est facilement pulvérisable par les carburateurs des moteurs, à condition de les munir de dispositifs de préchauffage électrique de l'air pour faciliter les départs à froid et augmenter l'efficacité du moyen habituel de chauffage du corps de ces carburateurs.

Quelques adaptations du poids des flotteurs et des tailles des gicleurs sont à effectuer en raison de la densité de ce produit, nettement supérieure à l'essence, et voisine de 1. Vers 1918, M. Makhonine construit une locomotive à propulsion électrique dont les moteurs entraînant les essieux des roues sont alimentés par un générateur d'électricité lui-même entraîné par un moteur à explosion à fort taux de compression. Les wagons de ce train sont également équipés de moteurs électriques.

La source d'énergie utilisée est du naphte, pétrole brut ou à peine raffiné de l'époque; celui-ci est mis en ébullition dans une chaudière, et ses vapeurs sont aspirées et traitées par un dispositif qui fait l'objet de l'invention, avec une particularité jamais dévoilée par M. Makhonine.

D'après les témoins, il sort de ce dispositif une vapeur qui a l'aspect d'une fumée épaisse, et qui alimente directement le moteur à explosion du générateur électrique. Si cette "fumée" est envoyée dans un appareil de distillation classique, elle se condense en ce fameux carburant qui peut donc être stocké pour son utilisation ultérieure.

Cette locomotive à propulsion électrique, ultramoderne pour l'époque par rapport aux gourmandes locomotives à vapeur, parcourt la Russie avec ses wagons, jusqu'en 1920 ou 1921. Début 1922, M. Makhonine, avec sa femme (la cantatrice Nathalie Ermolenko) et sa fortune, arrive en France, décidé à faire cadeau de son invention à l'État français. Pendant plusieurs années, de démonstrations en expertises, il fait fonctionner, avec son carburant et avec succès, tout ce qui est équipé d'un moteur à explosion : automobiles, camions, bateaux, avions, etc.

On pourrait écrire des livres sur ce qui se passa pendant ces années. Finalement tout s'arrête vers 1927 ou il se retrouve pratique-

ment ruiné, après avoir très largement subi le sort de beaucoup d'inventeurs.

Après la guerre de 39/40, avec les problèmes d'énergie et la dépendance qu'ils entraînent, il retrouve l'espoir d'intéresser à nouveau à son invention la France, les politiciens et autres décideurs et détenteurs de pouvoir de tout poil, ce qui aurait entraîné des conséquences économiques positives incalculables pour notre pays. On remarque effectivement quelques sursauts d'intérêt au fil des années pour son carburant, années pendant lesquelles il cherche à développer une ou deux autres inventions, notamment l'avion à géométrie variable, idée dont il semble le réel inventeur. Cette invention sur laquelle il s'obstinera à ses frais finira de le ruiner complètement. (...)

En conclusion, M. Makhonine savait tout simplement fabriquer un carburant idéal qui n'était ni de l'essence ni du gas-oil mais un produit intermédiaire. Il pouvait fabriquer ce carburant à partir des matières premières les plus impropres à cette opération, c'est-à-dire des goudrons de houille, les plus mauvais charbons, du pétrole brut, des huiles végétales et tous déchets carbonés ou hydrocarbonés. (...)

Ce sont évidemment les détails de ce dispositif, absent du brevet, qui nous sont inconnus. On sait que les rendements de production de ce carburant exceptionnel étaient d'environ 95 % avec les pétroles bruts et les goudrons de houille. Ces résultats n'ont rien de comparable avec ce qu'on obtient en quantité comme en qualité par les méthodes classiques qui nous sont connues.

Nous savons aussi que les moteurs qui brûlaient ce carburant, en plus de leur rendement exceptionnel, ne semblaient pas polluer. Ils ne produisaient ni fumée ni l'odeur désagréable habituelle, mais seulement une sorte de gaz chaud avec une légère odeur agréable. »

Mes fidèles lecteurs, depuis la parution de mes deux premiers tomes et la lecture des premiers chapitres de celui-ci, en ont déjà lu des vertes et des pas mûres et peut-être commençaient-ils à se croire cuirassés. Mais je gage que la lecture du cas Makhonine ne peut que les plonger à nouveau dans un marais d'incrédulité, d'incompréhension, de stupéfaction et d'indignation. Comment ?! Non seulement nous aurions pu aplatiser les nazis en 1940 grâce aux fusées Makhonine, mais pour mettre le comble à l'invraisemblable gabegie de notre système politique, voici qu'on nous rabâche depuis un demi-siècle que nous

sommes dépendants du pétrole, alors que nous avons fait fi de l'extraordinaire invention du carburant Makhonine. On en reste ébahi, terrassé, terrifié, car cela signifie clairement que les "instruits" qui prétendent nous gouverner sont totalement stupides ou totalement corrompus, sinon les deux à la fois.

Cependant, quelque chose m'intrigue particulièrement. Lorsqu'en 1960 le mouvement poujadiste se mit en peine de promouvoir le carburant Makhonine, Charles de Gaulle était au faite de son pouvoir. Certes, la guerre d'Algérie était encore dans une phase critique (et menaçait précisément nos sources de pétrole sahariennes), lui donnant bien du souci, mais enfin le Général n'en était pas moins attentif à tout ce qui pouvait soutenir ou améliorer l'indépendance et la prospérité françaises. On a pu reprocher parfois à De Gaulle une certaine myopie au sujet de tel ou tel problème, mais le mot "corruption" est impensable à son égard. Et il est impossible qu'il n'ait pas eu vent de l'affaire Makhonine, qui fit quelque bruit dans les bassins miniers. Comment expliquer son indifférence ? Doit-on imaginer qu'il fut lui-même "désinformé" par ses propres experts, tous acharnés sans doute à prétendre que le carburant Makhonine était un canular ? Doit-on penser aussi que l'image populiste de Pierre Poujade, qui n'était pas tendre avec les énarques gaullistes et avec De Gaulle lui-même, ait discrédité à ses yeux le procédé de l'ingénieur russe ? Ou faut-il supposer que d'énormes pressions venues de tous horizons et des puissants groupes d'intérêt publics ou privés producteurs ou grands consommateurs d'énergie (pétroliers, nucléaire, SNCF, EDF, etc.) l'aient dissuadé de s'aventurer dans cette affaire pleine de cactus ? Je me perds en conjectures...

Il faut toutefois tenir compte de la psychologie du Général, et surtout de sa foi excessive en l'appareil de l'État. Dans ses trois volumes de souvenirs *C'était de Gaulle* (Ed. Fayard), Alain Peyrefitte rapporte de nombreuses réflexions de son héros que l'on peut résumer en une seule formule de synthèse : « Ah ! cette affaire-là, ça ne marche pas ! Si l'État pouvait s'en occuper, ça irait beaucoup mieux ! », ce qui est une contre-vérité absolue qui a fait un tort immense à notre pays.

Bien entendu, cette attitude gaullienne résulte de l'expérience vécue par l'homme du 18 juin. Il a vu la III^e République s'effondrer en 1940 à cause de l'impuissance de l'État, paralysé par le régime parlementaire. Il a vu en 1958 la IV^e République parvenir au bord du gouffre pour la même raison. Il est parvenu à restaurer l'État grâce à la nouvelle Constitution qu'il proposa aux Français qui l'acceptèrent, la complétant bientôt par l'élection du Président au suffrage universel, donnant ainsi une tête à la République et un pouvoir exécutif renforcé. Les affaires de la France allant mieux, De Gaulle s'est convaincu que cela ne tenait qu'à la force nouvelle de l'État, ce qui était une grave erreur d'optique. S'il revenait parmi nous, il serait probablement terrifié de voir ce que son bel État a fait de notre pays, endetté jusqu'au cou et lanterne rouge de l'Europe en de nombreux domaines. Mais en 1960, il ne pouvait pas prévoir une telle décadence, et cette surestimation de la machinerie étatique me semble pouvoir expliquer à elle seule sa tendance à prêter une oreille complaisante aux énarques de tout poil qui devaient se complaire à lui présenter l'ingénieur russe comme un fumiste.

Pour vous montrer l'intérêt que l'opinion publique accorda dans les années soixante à Ivan Makhonine, je reproduis ci-dessous quelques extraits des numéros de *Fraternité Française* qui ne manqueront pas de vous éclairer à cet égard. Ainsi, sous le titre *La guerre aux pétroliers...* du 22 juillet 1960 que je vous citais plus haut, voici ce qu'on pouvait lire :

« Fraternité Française a révélé la découverte du savant Makhonine, tandis que sur l'initiative de Pierre Poujade, des démonstrations publiques étaient organisées à Paris et en Avignon. Il est démontré désormais que le carburant Makhonine apporte une solution à la situation inquiétante des mineurs atteints par le chômage partiel ou la fermeture des puits. De même peut-il donner un nouvel essor aux industries automobiles menacées de récession par suite du prix exorbitant de l'essence. Enfin, il constitue un gage de l'indépendance économique de notre pays.

Ainsi, le carburant ininflammable Makhonine, tiré des mines de charbon d'exploitation ingrate, pouvant être obtenu en France à très bas prix, est un facteur de progrès technique et social et un élément certain de prospérité nationale.

Seulement, faut-il le dire, il a un grave défaut. Son introduction sur le marché compromettrait à coup sûr les intérêts des pétroliers internationaux qui mettent notre pays en coupe réglée.

C'est toute l'affaire. Elle sera débattue dimanche prochain à 15 heures à la Mairie de Decazeville. Sortant de sa réserve habituelle, M. Makhonine sera présent pour répondre à toutes les questions. Les présidents des Chambres de Commerce et des Métiers de l'Aveyron, ainsi que le Comité de défense du bassin houiller, ont invité les directeurs des houillères, les ingénieurs, les maires du centre minier et les responsables syndicaux. Pierre Poujade présidera. »

Dans son numéro du 29 juillet 1960, *Fraternité Française* donnait le compte-rendu de la réunion de Decazeville sous le titre : NON, il n'y a pas trop de charbon !

« Si l'on s'en tient aux données recueillies à la confrontation de la mairie de Decazeville, animée principalement par les techniciens du Puy-de-Dôme, par M. Guy Basset, vice-président des distributeurs du gaz de Lacq et Saint-Marcel, et par M. Trébosc, député de l'Aveyron, il n'y a aucun doute :

La liquéfaction du charbon permettrait dans le bassin de Decazeville, non seulement de maintenir l'activité des mines, mais encore d'y développer, en marge du carburant, une industrie chimique complémentaire.

M. Barth, de l'Aéro-Club de Vendée, qui a utilisé dans le passé le carburant Makhonine, témoigne avec enthousiasme de la supériorité du charbon liquide ininflammable sur l'essence et des avantages reconnus par la Marine nationale qui l'utilisa en 1927. Il cite des extraits du journal *Les Ailes* du 24 novembre 1927, qui relate les débats à la Chambre des Députés :

« La thèse de M. Gamard est la thèse des Ailes. Le député a repris la question Makhonine dans sa totalité et en a brossé un excellent tableau. Il a cité des faits, des chiffres, qui paraissent difficilement contestables, que, pour la plupart, nous avons déjà rapportés dans ces colonnes et qui concernent soit les expériences de Cherbourg, soit celles effectuées dans l'aviation commerciale, soit encore l'application qui a été faite du carburant Makhonine sur le paquebot Ile-de-France de la Compagnie Générale Transatlantique. Il a conté de plus la visite qu'a faite le 14 novembre une commission parlementaire à l'usine de St-

Maur, où, sous ses yeux, fut fabriqué du carburant et donné aussi une idée des obstacles qui furent placés, malencontreusement, sous les pas de l'ingénieur russe.

M. Gamard, ce n'est pas douteux, a son opinion faite. Cette opinion, à la fin de son intervention, semblait être à peu près celle de toute la Chambre. Celle-ci attendait néanmoins avec curiosité et intérêt la réponse de M. Georges Leygues. On sait – et M. Gamard a été le premier à lui rendre cet hommage – que le ministre de la Marine fut, de tous temps, favorable au nouveau carburant.

M. Leygues répondit, le 18 novembre à l'intervention de M. Gamard. Et, à l'étonnement général, le Ministre de la Marine, tout en admettant qu'il faille continuer ces expériences, s'éleva contre une conclusion prématurée et une adoption trop hâtive du carburant Makhonine. »

« Une adoption trop hâtive ! » On croit rêver ! Il y a plus de 40 ans à ce moment-là (1960) que le carburant Makhonine a fait toutes ses preuves et il faut surtout se garder de toute « conclusion prématurée » ! Il est absolument évident que Georges Leygues a été saisi par la langue de bois et cela ne peut être que le fruit de pressions occultes ou d'un ordre de haut niveau. Il faut « continuer ces expériences » ? Ben voyons ! Comme si nous en étions encore au stade des expériences. Mais je sais que mes lecteurs sont malheureusement habitués à cette formule avec laquelle on a torpillé les inventions dont je leur ai déjà parlé, comme par exemple la machine anti-cancer d'Antoine Priore. Lorsque la percée est indéniable, les ennemis de l'innovation, ne pouvant plus contester ses résultats, n'ont plus d'autre ressource que de multiplier les expériences inutiles pendant des mois, des années, jusqu'à ce que la mort les débarrasse de l'inventeur intempestif et de ses amis, ou que, de guerre lasse, ceux-ci baissent les bras en voyant qu'ils se heurtent à un mur.

Aux chercheurs exclus d'aujourd'hui, qui sont certainement plus nombreux que jamais, s'ils lisent cet ouvrage, je donnerai ce ferme conseil : Ne tombez jamais dans le piège des manœuvres dilatoires ! Dès que vous sentez une résistance systématique, ne prenez pas patience en croyant que vous allez réussir à la grignoter. Les puissants qui vous craignent ont tous les moyens de vous faire lanterner jusqu'à votre dernier souffle. Ne passez

pas votre vie à "ramer contre la falaise". Faites une manœuvre de contournement de tactique élémentaire. La toile Internet vous en donne aujourd'hui le moyen idéal. Publiez ! Publiez votre invention dans tous ses détails ! Ne faites pas l'erreur de Priore, de Makhonine et de tant d'autres, qui emportèrent leur secret dans la tombe, craignant de leur vivant qu'on le leur vole. Certes, il est bien légitime qu'un découvreur qui a sué sang et eau pour mettre au point sa formule et qui a fait parfois d'énormes sacrifices de vie privée, ne puisse supporter l'idée que des plagiaires sans scrupules lui volent le fruit de son travail. Mais il faut surmonter cela, car dites-vous bien que maintenir le voile sur votre découverte, c'est exactement ce que souhaitent vos ennemis. Ce n'est pas vous qu'ils redoutent, mais ce que vous avez trouvé. Mieux vous gardez votre secret, plus ils se frottent les mains. Et qu'il disparaisse avec vous, c'est tout ce qu'ils espèrent. Que préférez-vous donc ? Que des voleurs utilisent votre invention à leur profit ou qu'elle disparaisse à jamais dans les oubliettes de la civilisation ?

Publiez ! Publiez, vous dis-je ! Et de toutes les manières possibles : livres, journaux, sites Internet. Car ainsi vous prendrez date et fixerez votre antériorité de manière indélébile. Et si l'on vous vole, il vous sera aisé d'accuser vos voleurs à la face du monde et de leur demander des comptes. D'ailleurs, si quelqu'un veut exploiter votre trouvaille sans vous rétribuer, il se heurtera évidemment aux mêmes oppositions que vous. Et s'il a les moyens de les vaincre et y parvient, il fera votre gloire, grâce à laquelle vous pourrez avancer sur d'autres voies. Rien ne vous empêchera d'ailleurs de traîner votre voleur dans la boue, car vous aurez vos preuves d'antériorité notoire, même si vous n'avez pas de brevet (car toute publication est protégée par le copyright). Pour peu que le malhonnête veuille préserver l'image de son entreprise, il lui faudra bien transiger et vous signer un contrat. Croyez-moi, ne cultivez pas le secret ! Il ne pourrait même pas servir à fleurir votre tombe.

Le 3 mars 1961, Jean Dauvergne reprenait le combat dans *Fraternité Française* avec un article à la fois instructif et accusateur publié sous le titre : *Par la volonté des Houillères, il n'y aura pas à Decazeville d'usine de carburant Makhonine... à moins que le peuple*

du bassin n'en décide autrement. Il y donnait cette argumentation imparable :

« C'est une tactique comme une autre – elle se signale par son principe de couardise – mais jusqu'à ce jour, les Charbonnages de France, de même que les politiciens et les syndicalistes, ont refusé toute confrontation qui aurait permis, trente ans après, de faire éclater une nouvelle fois la vérité sur l'affaire Makhonine. (...) "On" ne veut pas que cette preuve soit faite et devant Makhonine, le Système fait le vide. (...)

La politique gouvernementale ou syndicale, celle des partis, face au carburant Makhonine, était donc le silence le plus total : le coup du mépris en quelque sorte, et moins on en parlera, se disent-ils, moins l'opinion trouvera de raisons à exploser. (...) Mais pour une fois le silence a été brisé, vraisemblablement par une phrase imprudente de M. R. Cappelabre, directeur général des Houillères du Bassin des Cévennes, dans une lettre adressée au président de la Chambre de Commerce de l'Hérault, qui est d'ailleurs administrateur de ces Houillères. (...) Le président Dubois avait demandé au directeur des Houillères son opinion. Et voici la réponse qu'il obtint :

« Vous m'avez demandé une courte note sur le procédé Makhonine. Veuillez trouver ci-joint un petit rappel des problèmes de distillation des charbons. M. Makhonine a été vaguement connu (sic) dans les milieux charbonniers vers 1935-1936 et n'a guère été pris au sérieux, son procédé ne présentant par rapport aux nombreux autres rien d'original.

Il résulte de l'expérience des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, acquise pendant la guerre, que la fabrication de carburant provenant de la houille, même à partir d'huiles anthracéniques, produites par les fours à coke, ne peut pas être rentable.

Les Houillères du Bassin de Lorraine ont essayé de leur côté, ces dernières années, le traitement de flambants et ont conclu négativement.

Quoi qu'en dise une certaine presse, il n'a jamais été question de s'orienter dans cette voie à Decazeville. (...) »

Je me permettrai de traduire ce texte en français franc, pour le lecteur non averti. Il signifie : « Mais vous me cassez les pieds avec votre Makhonine ! De quoi se mêle-t-il celui-là ? Alors il se croit plus malin que nos spécialistes payés à vie qui ont déjà fait

toutes les expériences voulues ? N'allez pas vous imaginer que ces fonctionnaires zélés couverts de nos plus prestigieux diplômés vont admettre sans sourciller qu'un émigré russe prétendu génial les fasse passer pour ce qu'ils sont : c'est-à-dire des planqués besogneux sans imagination ni intuition, tout juste capables de remuer des fioles pour démontrer qu'ils n'ont pas trouvé ce qu'ils ne cherchaient pas, et qu'en conséquence personne au monde ne saurait faire mieux, puisqu'ils sont le fin du fin de la technocratie française arrogante et bornée. »

Voilà comment il faut lire la prose de M. Cappelabre.

Pendant, Jean Dauvergne, à fleuret plus moucheté que le mien, ce qui se justifiait par le fait qu'on pouvait encore à l'époque, croyait-on, espérer une ouverture, n'en mettait pas moins au pied du mur le directeur des Houillères, en ces termes irrécusables :

« M. Cappelabre est peut-être et sûrement un technicien valable. Considérons-le comme tel, c'est-à-dire possédant une profonde culture technique dans sa partie, mais, comme la plupart de nos techniciens, sans culture générale dans sa propre branche. Il m'est arrivé de rencontrer des "majors" de l'Institut National des Pétroles, remarquables dans leurs recherches de raffinage, mais d'une ignorance crasse sur le problème d'ensemble des pétroles. Ceci est compréhensible : il n'est que de parcourir la bibliothèque de l'INP à Créteil ou à Paris pour se rendre compte du vide de leurs rayons.

Ce qui est valable pour le pétrole l'est pour le charbon. Il est vrai que je pose là le problème de la formation des élites sous son angle social et moral, en montrant les déficiences de l'enseignement actuel dans les grandes écoles. Elles font, ces déficiences, que M. Cappelabre a pu écrire, honnêtement je le pense – ce serait grave en cas contraire – une pareille lettre qui montre son ignorance du carburant Makhonine et des coulisses de la politique "française" des combustibles liquides et solides.

Je n'aurai pas la prétention de défendre en langage technique jusqu'aux alambics le carburant de l'ingénieur russe. D'abord parce que M. Makhonine conserve jalousement son secret, ensuite parce que je ne suis pas un technicien du charbon. Mais ce que je sais, moi, pour l'avoir lu et vérifié dans le Journal Officiel ou dans divers rapports officiels, et même pour l'avoir entendu de personnalités scientifiques indiscutables : le carburant Makhonine n'est pas une fumisterie.

M. Cappelabre écrira-t-il que « M. Makhonine a été vaguement connu dans les milieux charbonniers », quand nous lui dirons que tout l'appareil administratif et scientifique de l'Office National des Combustibles liquides, y compris les plus grands chercheurs connus des charbonniers, Berthelot en tête, se penchèrent avec intérêt sur la découverte et qu'une vaste polémique scientifique poussa l'affaire Makhonine au premier plan de l'actualité...

M. Cappelabre écrira-t-il que « M. Makhonine n'a guère été pris au sérieux », quand il saura que MM. Painlevé et Poincaré ont apporté leur soutien au carburant ; (Le mathématicien Paul Painlevé fut Président du Conseil – c'est-à-dire Premier ministre – en 1917 et en 1925. L'avocat Raymond Poincaré fut Président de la République pendant la guerre de 14/18 et plusieurs fois Président du Conseil.)

– que le directeur des services de recherches scientifiques, M. Bion, actuellement président de l'Académie de Marine, a soutenu et soutient encore M. Makhonine et son carburant ;

– que les plus hautes autorités françaises et étrangères ont suivi les travaux de l'ingénieur russe et notamment le Président de la République Gaston Doumergue et le roi Albert I^{er} ;

– que plusieurs chasseurs de sous-marins ont navigué avec le carburant Makhonine ;

– que les avions des sociétés qui ont précédé Air France, soit la CIDNA et l'Air Union, ont fait voler leurs appareils avec ce même carburant ;

– que les camions de plusieurs entreprises de transports parisiennes, dont celle de la Samaritaine, ont utilisé le carburant ;

– qu'une mission japonaise avait traité un marché peu avant la fermeture de l'usine Makhonine... (...)

En 1925 – et non pas en 1935 comme l'écrit M. Cappelade – des centaines d'expériences ont prouvé la valeur de la découverte de M. Makhonine, qui n'a rien de commun avec les expériences des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, puisque les deux chimistes de Béthune et de Liévin ont cherché et obtenu une essence de synthèse alors qu'avec M. Makhonine nous sommes en présence d'un nouveau carburant qui réduit à néant les conventionnelles explications techniques remises par M. Cappelabre à M. Dubois. »

Il est tout de même invraisemblable qu'il ait encore fallu s'évertuer en 1961 à démontrer la valeur d'un carburant qui,

utilisé pour produire de l'électricité, avait en 1920 fait rouler en Russie pendant deux ans le train le plus léger, le plus rapide et le plus économique en énergie que le monde ait jamais vu ! C'est si aberrant que l'on est invinciblement porté à soupçonner quelque sombre complot ourdi pour faire échouer à tout prix l'invention d'Ivan Makhonine. J'ai déjà expliqué qu'il fallait se défier de ce genre de tentation, la conjuration tacite des vanités, des médiocrités, des paresseuses, de l'esprit de routine et de la peur du changement suffisant le plus souvent à causer rejets et blocages, surtout lorsque des entreprises étatiques sentent leur suprématie menacée. Néanmoins, dans le cas Makhonine, les indices ne manquent pas d'une volonté délibérée de faire échec à son invention. C'est ainsi que dans ce même numéro du 29 juillet 1960, *Fraternité Française* revenait, en titrant l'article : *ça sent le pétrole quai de Passy*, sur des manœuvres "judiciaires" plus que suspectes manifestement destinées à ruiner Ivan Makhonine :

« La récente suite d'articles publiés sur le carburant ininflammable Makhonine a, que l'on excuse l'expression, "fait des vagues" : celles-ci sont venues rafraîchir la mémoire de puissants personnages, qui croyaient cette affaire, à nouveau, définitivement enterrée.

Rappelons, en deux mots, ce qu'est ce carburant ininflammable, inventé, il y a plus de trente ans, par l'ingénieur russe Makhonine, fixé en France depuis 1922.

Par une transformation simple et pratique, ainsi que la définissait, dès 1924, Paul Painlevé, M. Makhonine tire de la houille, et même des lignites pauvres sulfureux, donc inutilisables, un carburant ininflammable où se retrouvent 95 % environ des calories de la matière traitée. Ce carburant, ininflammable en dehors des moteurs, et sans compression, est d'un prix de revient cinq fois moins élevé que celui de l'essence ordinaire, et permet de porter le taux de compression des moteurs au double du taux maximum autorisé par l'emploi des "super".

Précisons qu'à taux de compression égal, l'emploi du carburant Makhonine permet d'augmenter de 60 % l'autonomie des matériels routiers ou aériens, du fait des économies sur les consommations en volume. À taux de compression double, l'économie se trouve sensiblement triplée, ce qui signifie, par exemple, qu'une 15 CV Citroën TA consommerait, dans ces conditions, moins de 5 litres de carburant ininflammable aux 100 kilomètres – 5 litres de carburant Makhonine

dont le prix de revient est à peu près égal au prix d'un unique litre d'essence.

Une 15 CV Citroën consomme couramment 15 litres d'essence aux 100 kilomètres. Avec dix kilogs de charbon sulfureux, comme il y en a des milliards de tonnes exploitables en carrière sur le sol français, l'ingénieur obtient les 5 litres de carburant qu'il substitue aux 15 litres d'essence habituellement consommés aux 100 kilomètres.

Des renseignements officiels que nous avons patiemment recherchés et accumulés, nous pourrions extraire la matière d'un livre aussi lourd en poids qu'en conséquences. Bornons-nous pour aujourd'hui à rappeler que l'inventeur a repris en 1948 la démonstration de son carburant sur un avion conçu par lui, que cet avion fut aussitôt saboté à Toussus-le-Noble, par un individu qui avait su capter la confiance du commandant de l'aéroport, que cela s'est produit, comme par hasard, au moment où l'inventeur arrivait à Londres sur l'invitation du gouvernement britannique, pour constater qu'on l'avait dérangé pour rien.

À ce même moment, les "encouragements" du gouvernement de la IV^e se manifestaient sous forme de poursuites contre l'ingénieur, accusé d'avoir réclamé indûment des dommages de guerre, à la suite du refus qu'il avait opposé, malgré les menaces, à une décision du ministère de la Reconstruction, lequel prétendait, alors, que les biens dont Makhonine réclamait la contre-valeur ne lui appartenaient pas ! (On sait qu'en 1930, lorsque l'emploi du carburant ininflammable Makhonine se généralisait dans les secteurs public et privé, et même outre-mer ou à l'étranger, la III^e République fit placer sous scellés la petite usine de l'inventeur et les stocks de carburant disponibles pour une période de quatre ans et demi. Les avis écrits des ingénieurs de la Défense nationale furent tenus pour nuls, et l'inventeur contraint de reprendre lui-même tous les essais au Laboratoire des Arts et Métiers (d'où, aujourd'hui, un dossier supplémentaire fort éloquent du point de vue technique). Le juge d'instruction devait finir par obtenir l'autorisation de signer un non-lieu et de lever les scellés sur une usine délabrée. (Ô ironie ! ce magistrat devait même féliciter l'ingénieur et lui souhaiter bonne chance...) (...)

L'arrêt de la Cour d'Appel (13 avril 1956) rend justice définitivement à l'inventeur en condamnant le ministère aux dépens. Makhonine n'obtient pas pour autant l'indemnité à laquelle il a droit. Le ministère de la Reconstruction est au-dessus des lois. Mais resterait à savoir s'il est aussi au-dessus des conventions internationales (des droits de

l'homme, par exemple). L'indemnité représente plusieurs centaines de millions d'aujourd'hui, versés depuis des années par l'Allemagne à la France, en réparation des spoliations subies par M. Makhonine.

Cette somme est juste suffisante pour permettre à l'ingénieur de relancer, sans rien demander à personne, une fabrication de son carburant ininflammable à l'échelle industrielle. Les plans sont prêts, d'une installation complètement indépendante, à édifier sur l'emplacement d'un quelconque gisement charbonnier sulfureux aujourd'hui difficilement utilisable, mais demain exploitable à ciel ouvert, et dont les réserves sont évaluées officiellement, dans la plupart des cas, à plus d'un milliard de tonnes. Étant donné la richesse en calories de ces charbons sulfureux, c'est en réalité de réserves de 500 millions de tonnes de carburant ininflammable dont nous disposons, ici et là, en plein cœur de la France ! (...)

Nous venons d'apprendre que peu de temps avant la publication de l'arrêt de la Cour d'Appel lui rendant justice, M. Makhonine avait tenté de réunir les fonds nécessaires au lancement d'une fabrication de carburant ininflammable en construisant un immeuble sur l'emplacement de sa maison. Le projet reçut tous les visas et toutes les approbations (et ils sont nombreux !) sauf celui du Commissaire à la Construction de la région parisienne, qui ne motiva son rejet d'aucun prétexte, passant outre aux avis uniformément favorables de tous les services municipaux et préfectoraux, et de ses propres services d'urbanisme. Ce Commissaire n'était autre que M. Sudreau, l'actuel ministre de la Construction.

Au même moment, ledit M. Sudreau autorisait, en violation des règlements alors en vigueur, la construction, en pleine zone "rouge", d'énormes buildings destinés à abriter les bureaux de grandes compagnies pétrolières ! Comme cela se trouve... »

Tout de même, quelle trempe ce Makhonine ! Malgré toutes les rebuffades, toutes les injustices, tous les bâtons qu'on lui met dans les roues, il ne lâche jamais prise, ne baisse jamais les bras, ne renonce jamais à la lutte. Non seulement un génie, mais un caractère !

Malgré cela, ses chances de réussite étaient minces, car il s'attaquait au bastion du pétrole, sans doute le plus inexpugnable de la planète. Son invention pouvait mettre en péril de trop gros intérêts, dit la rumeur. Vraiment ? Eh bien je ne le crois

pas. Les compagnies pétrolières auraient très bien pu exploiter elles-mêmes le carburant Makhonine. Elles eussent été alors moins dépendantes des gros pays producteurs de pétrole, ainsi que de leurs conflits et de leurs bouleversements politiques. Elles auraient ainsi pu négocier plus avantageusement les redevances qu'elles versent et réduire les investissements colossaux qu'elles consacrent à la recherche de nouveaux gisements ou à la construction de plates-formes de forage en mer. J'en déduis pour ma part que ce ne sont pas les vrais intérêts qui s'opposent à l'innovation, ce sont les **intérêts mal compris**, c'est-à-dire le manque d'intelligence, d'audace et d'imagination ; c'est la paresse intellectuelle. Celui qui croit défendre son intérêt contre le novateur joue en fait contre lui-même et ne s'en rend pas compte. Il joue également contre le progrès de la civilisation, dont il serait, surtout s'il est riche et puissant, l'un des premiers bénéficiaires.

Malgré son courage, sa pugnacité, sa persévérance et les formidables avantages économiques qu'il apportait à ses semblables et à la France, Ivan Makhonine finit par succomber devant l'aveuglement et l'inertie et, lui qui à ses débuts avait fait fortune, termina son existence dans le plus complet dénuement. Il mourut en 1973 dans une maison de retraite spécialement réservée aux émigrés russes démunis, sans avoir révélé le secret de son invention, qu'aucun de nos "brillants sujets" n'est capable de réinventer.

Aujourd'hui, le pétrole s'épuise. La Chine en pleine expansion aspire goulûment tout ce qu'elle peut trouver, alors que le carburant Makhonine lui aurait permis de tirer un énorme avantage de ses nombreuses mines de charbon. Cet accroissement de la demande fait grimper à toute allure le prix mondial du baril et l'humanité va payer très cher en termes de pénurie, de pollution et de conflits le fait de n'avoir pas reconnu le génie d'Ivan Makhonine.

Bien fait pour elle !

ERNEST VILLEQUEZ

(1902-... .)

Je commencerai ce chapitre par une citation pertinente d'un grand journal médical qui n'a pas précisément une réputation de contestataire de la médecine officielle et dans lequel on a pu lire ceci :

« La loi du silence, actuellement en vigueur, représente-t-elle une bonne solution ? D'une part, un certain nombre de médecins se voient refuser l'expérimentation de leurs méthodes dans un cadre officiel, sans doute parce qu'on les juge « farfelus ». Mais, d'un autre côté, ces médecins continuent à traiter un nombre non négligeable de patients... Alors, nous ne comprenons plus ! Si ces méthodes sont si condamna- bles a priori, pourquoi ne les dénonce-t-on pas publiquement ? Si elles ne le sont pas, pourquoi refuse-t-on de les examiner ? »

Question ô combien pertinente, mais dont le rédacteur ne pouvait certainement pas nourrir l'illusion qu'elle obtienne une réponse. Car ces méthodes pratiquées par des médecins ou, pis encore, par des non-médecins, on ne voulait surtout pas les examiner sérieusement, mais on ne voulait pas non plus les dénoncer publiquement, de crainte de leur faire ainsi une trop grande publicité, compte tenu du nombre de patients qui s'en déclaraient satisfaits. Alors "on" préférerait (mais quel nom porte donc ce "on" ?) se tenir à leur égard dans une prudente réserve, sauf lorsqu'on avait l'opportunité de faire un procès pour « exercice illégal de la médecine ». Car l'avantage immense qu'on peut retirer de ce genre de procès, c'est qu'il ne porte pas sur la réalité des guérisons, qui ne sont jamais prises en considé- ration. On ne reproche pas à l'accusé d'avoir guéri – ce que personne ne pourrait admettre – mais seulement d'avoir soigné

sans être autorisé à le faire. Malheureusement, le public ne fait généralement pas la différence et les journalistes pas davantage, de sorte que si le thérapeute est condamné, le doute sur l'efficacité de son traitement s'installe aussitôt dans les esprits, alors qu'à aucun moment il n'a été mis en cause.

Dans l'article cité ci-dessus, il est particulièrement savoureux de lire : « *La loi du silence, actuellement en vigueur...* », quand on sait que ce texte a été publié dans *Le Quotidien du Médecin* le... 10 octobre 1975. Car cette loi non écrite est en vigueur plus que jamais, et d'une vigueur particulièrement vigoureuse ! Le silence est en effet l'arme absolue grâce à laquelle il est possible d'enterrer vivants les chercheurs les plus remarquables et leurs découvertes avec eux, de manière à ce que rien ne vienne déranger la magnifique ordonnance de la médecine "installée", ni troubler le sommeil de ceux qui en vivent.

Mais rien n'est parfait en ce monde, et, fort heureusement, le silence comme le reste. Ici ou là, de temps à autre, quelque aventurier de la pensée parvient à faire un trou dans le silence, par lequel tout à coup filtre une vérité. C'est ainsi qu'en juillet 1980 parut aux Éditions Alain Lefevre de Nice un livre de Charles Garreau intitulé *Ces condamnés qui auraient pu être sauvés* avec en surtitre : *J'accuse : le dossier noir du cancer*.

Encore le cancer ! allez-vous dire. Bien sûr. Comment faire autrement ? N'est-il pas le mal suprême d'une civilisation en rupture d'harmonie ? L'horreur annoncée des humains en perte de nature ? Le péril menaçant qui polarise toutes les terreurs et qui ne cesse de progresser, malgré les rodomontades des mandarins, masquant leur impuissance derrière des vantardises complaisamment médiatisées ? Or, le cancer n'est en lui-même que l'apogée de l'ensemble des maladies dégénératives, le point d'orgue – si l'on peut dire – d'une effroyable cacophonie sanitaire qui est la honte de ce que nous osons encore appeler "le progrès". Il est à la fois le symptôme et le symbole d'une civilisation en cours d'autodestruction. Je considère pour ma part que le cancer est le signal d'alarme qui annonce la mort de l'humanité. Si le cancer n'est pas vaincu, *homo sapiens* comptera bientôt au nombre des espèces disparues, après qu'il en aura tant fait disparaître lui-même.

Au colloque *Santé-Environnement* qui se déroula en janvier 1997 à Bruxelles, on présenta les chiffres suivants, communiqués par Philippe Saint Marc, d'après les listes de congés de longue maladie de la Sécurité sociale. En trente années, de 1960 à 1990, ces congés longue maladie ont augmenté de 50 % pour les cancers de l'appareil digestif, de 90 % pour les maladies respiratoires, de 125 % pour les troubles mentaux, de 130 % pour les maladies cardio-vasculaires, de 135 % pour le cancer du poumon, de 400 % pour les maladies hypertensives (cf. Simonne Brousse).

Ce qu'il faut bien voir, c'est que le cancer est beaucoup plus qu'une maladie particulière précisément définie ; il est l'aboutissement quasi fatal de toute une série de dérèglements organiques et psychiques, sociaux et environnementaux qui le préparent et lui ouvrent la voie. C'est pourquoi, dès lors qu'on s'attaque aux dysfonctionnements de la société, de la science et de la médecine, on met le doigt sur le cancer, inexorablement. Il est le révélateur obligé de toutes nos turpitudes et, de ce fait, ce qui confirme la réalité de nos "savants maudits". Car la plupart d'entre eux se sont battus contre le cancer, et c'est pour cela qu'ils ont été exclus.

Aussi nous faut-il clamer à tous les vents cette affreuse vérité : Entre le cancer et les cancérologues, il y a *complicité objective*.

Dans le livre de Charles Garreau, dont je suis redevable à mon lecteur Robert de Maillard, trois cas de chercheurs exclus sont mis en lumière : celui du docteur Jean Solomidès, dont je vous ai parlé dans mon premier tome, celui du professeur Raoul Estripeaut et celui du professeur Ernest Villequez, qui occupe la majeure partie de l'ouvrage et auquel je consacre ce chapitre. Plusieurs photographies illustrent le livre et l'une d'elles m'a particulièrement frappé. Elle représente Jean Solomidès ayant auprès de lui plusieurs sacs postaux bourrés de courrier et qui témoignent de l'extrême popularité de ce vrai médecin, qui parvint, grâce à ses *physiatrons synthétiques*, à guérir un nombre considérable de cancers réputés incurables, ce qui lui valut d'être poursuivi avec âpreté par l'Ordre des médecins, **qui lui intenta neuf procès en vingt-cinq ans !** Pour l'unique raison qu'étant docteur en médecine de l'Université et non de la

Faculté, il ne pouvait pas être inscrit à l'Ordre et, en bonne logique administrative, pratiquait donc le fameux « exercice illégal de la médecine ». La plupart du temps, les magistrats se montrèrent compréhensifs et ne condamnèrent Solomidès qu'à des peines symboliques. Mais à son dernier procès, qui survint en décembre 1978, le tribunal ordonna la fermeture de son laboratoire et la saisie de son matériel. Solomidès fit aussitôt appel, ce qui suspendit l'exécution de la sentence. Mais il mourut cinq mois plus tard et nul doute que cette condamnation inique et scélérate fut un traumatisme psychologique qu'il ne put surmonter, une véritable mise à mort ! Une de plus...

Je ne suis pas un homme violent. Mais si l'un de mes proches était mort d'un cancer pour avoir été empêché, du fait de ce procès, d'accéder au traitement de Jean Solomidès, je ne sais pas si j'aurais pu me retenir d'aller jeter quelques grenades dans la salle de réunion de l'Ordre des médecins. Et je ne serais pas tellement surpris qu'un tel événement se produise un jour, si aucun gouvernement ne s'avère capable de mettre un terme aux pouvoirs exorbitants de cet État dans l'État.

Ernest Villequez naquit en 1902 à Rosey, petit village situé à une quinzaine de kilomètres au sud de Vesoul. C'est à Lyon qu'il passe sa thèse de doctorat en médecine en 1926. Et durant huit années, il sera médecin militaire à l'hôpital Lagouest de Metz. Puis il suit pendant deux ans les cours de microbiologie à l'Institut Pasteur de Paris, sous la direction du professeur Amédée Borrel. Celui-ci défend la thèse de l'origine infectieuse du cancer, à laquelle il a consacré plusieurs ouvrages, dès 1901.

Ernest Villequez va devenir un disciple passionné de Borrel et se former à la médecine expérimentale. Il découvre alors sa vraie vocation : Plus qu'un médecin, il sera un chercheur. Mais évidemment il ne sait pas encore qu'il sera un « chercheur exclu »... Pourquoi exclu ? Parce qu'il a repris à son compte la thèse de Borrel selon laquelle le cancer est causé par des bactéries présentes dans le sang, et que, plus impardonnable encore, il apporte des preuves photographiques du *parasitisme latent du sang*. Or, cette thèse est inadmissible pour tous les servants de la médecine orthodoxe, inféodés à la doctrine de Pasteur qui affirme l'aseptie du milieu intérieur. Villequez sera

donc hérétique et impie, et nul pontife n'accordera le moindre intérêt à ses démonstrations, même lorsqu'il sera devenu, en 1950, professeur à l'École de Médecine de Dijon et chargé de cours de médecine expérimentale.

Je dois ici ouvrir une parenthèse sur cette théorie d'une origine bactérienne ou virale du cancer, qui n'était pas seulement contradictoire à la doctrine officielle, mais qui l'était aussi pratiquement à la plupart des thèses des chercheurs indépendants. En réalité, ces contradictions sont illusoire. Et si cette longue enquête m'a finalement appris quelque chose, c'est que tous ces scientifiques, qu'ils soient inclus ou exclus, ont presque tous le même défaut, celui de l'exclusivisme radical, qui se traduit par cette conviction : « Je suis certain que ma thèse est la bonne, donc toutes les autres sont mauvaises. »

Eh bien non ! Ce n'est pas aussi simple. La vérité est que le cancer, comme toute autre maladie, et pour tout dire comme n'importe quel événement de la vie individuelle ou collective, que ce soit une guerre, une révolution, une épidémie, un krach boursier, la faillite d'une entreprise ou le plus banal accident de la circulation, *n'a jamais une cause unique*. Car la vie est fragile, les esprits sont faillibles et les corps vulnérables, mais ils sont aussi incroyablement résistants et solides et il faut beaucoup plus d'un ennemi pour les abattre.

Pour qu'un cancer se déclare, se développe, résiste aux traitements et finalement terrasse son hôte, il faut que plusieurs causes concomitantes soient associées et débordent les défenses naturelles de la victime. Il n'existe pas, il ne peut pas exister de cause unique du cancer, ni d'ailleurs de quoi que ce soit. Le tabagisme peut causer un cancer du poumon, c'est une certitude, mais il y a aussi des fumeurs invétérés qui n'en auront jamais, parce qu'ils vivent à la montagne, loin des autres pollutions et du stress de la ville, par exemple, ou bien qu'ils mangent les légumes de leur jardin et qu'ils sont heureux en ménage et aiment leur métier. Parce que tout cela constitue des "forces de bonheur", donc de santé, qui permettront à leur corps de résister aux agressions de la nicotine, à supposer qu'ils aient encore besoin de cet artifice.

Le cancer peut être causé par un dérèglement électrique des cellules, comme nous l'avons vu précédemment avec Rife et Lakhovsky, ou par un violent choc émotionnel, comme nous le verrons plus loin avec Moiro et Hamer, ou encore par une somme de pollutions excessives, par des carences alimentaires, par l'irritation permanente d'un organe, par des conditions de travail insalubres (amiante), par l'alcoolisme, le tabagisme, la toxicomanie, etc., etc. et encore plus sûrement par tout cela à la fois. Bien entendu, il peut l'être aussi par ce que Villequez appelle le « parasitisme latent du sang », encore que ce parasitisme, s'il est latent chez tout individu, comme l'affirme Villequez, ne provoque aucun cancer chez la plupart des gens, et donc ne saurait être une cause à lui seul. Je crois même qu'il ne peut pas être une cause du tout, mais seulement un milieu favorable au développement d'autres causes. C'est d'ailleurs ce que Villequez admet lui-même d'une certaine façon lorsqu'il écrit, dans la description de sa technique de diagnostic :

« La notion biologique fondamentale du parasitisme latent du sang rejoint la thèse sur l'intervention d'agents vivants présents dans les organismes animaux et agissant secondairement et nécessairement quand sont réalisées les causes de réceptivité locale et générale, en particulier les troubles de la biochimie. »

Nous sommes bien d'accord. Les parasites du sang *agissent secondairement* lorsque la biochimie organique est déséquilibrée, mais ils ne sauraient être eux-mêmes l'origine du cancer.

Si nous laissons de côté cette manie, qu'il partage avec presque tous les découvreurs, de s'imaginer avoir trouvé LA cause unique du cancer, il faut retenir qu'Ernest Villequez a eu deux mérites remarquables : a) il a démontré, photos à l'appui, que le sang n'est pas un milieu aseptique et qu'il véhicule toutes sortes de micro-organismes étrangers parasites, et b) il a mis au point, à partir de ce constat, une technique de diagnostic hyper-précoce du cancer, chose que tous les officiels déclaraient (et déclarent toujours) impossible.

Or, comme nous l'avons vu dans mon tome II au chapitre concernant André Gernez, pour avoir toutes les chances de guérir un cancer, il faudrait être capable de le déceler à son tout début, chose que la médecine officielle est parfaitement incapable de faire (et le reconnaît d'ailleurs), ce qui ne l'a pas

empêchée de traiter par le mépris la solution tout à fait valable que proposait Ernest Villequez. Le raisonnement des mandarins est inattaquable : Puisque « l'on sait bien » que le parasitisme du sang n'existe pas (*si c'était vrai, ça se saurait*, air connu) la solution Villequez ne vaut forcément rien, et nous avons mieux à faire que perdre notre temps à vérifier ses preuves. Les spécialistes du cancer, c'est nous ! Circulez !

Ils savent pourtant, ces « spécialistes », combien serait précieuse une méthode de dépistage précoce, et que plus de la moitié des cancers pourraient être guéris s'ils en disposaient. Ils parlent sans cesse de dépistage, pourtant, mais ne connaissent que le dépistage tardif, opérationnel seulement lorsque le cancer est déjà installé, pour ne pas dire enraciné. Et Charles Garreau nous le précise :

« Il est établi, en effet, que le cancer n'est décelable qu'à la huitième année, ou plus, de son évolution. Il atteint alors une masse de un milliard de cellules, c'est-à-dire un gramme ou un centimètre de diamètre. »

Pendant toute cette période, il ne peut être diagnostiqué par un examen clinique. Aucun trouble ne vient le trahir. Il se développe donc en toute clandestinité et il ne se manifeste qu'au terme d'une longue période : 8 ans pour le cancer du sein, 11 ans pour le cancer du poumon, 15 ans pour les sarcomes. »

Ainsi, lorsque l'examen clinique parvient à le déceler, même avant qu'il ne se manifeste par des douleurs quelconques, il est déjà dans bien des cas trop tard, et il nécessitera de toute façon des traitements lourds et traumatisants à la réussite incertaine. Or, le professeur Ernest Villequez, qui est nommé en 1952 par le ministre de la Santé, directeur du Centre régional de transfusion sanguine de Dijon (ce qui va faciliter ses recherches) a mis au point une méthode de diagnostic extrêmement précoce que tous les cancérologues honnêtes auraient dû accueillir avec enthousiasme. Il est vrai que cette méthode a un défaut majeur : elle est trop simple, donc peu coûteuse. Jugez-en par la description qu'en donnait son inventeur lors d'une interview réalisée en décembre 1970 :

« Vous faites une prise de sang suivant les procédés usuels, et d'une petite quantité : 5 à 10 cm³ suffisent. Vous prenez le sérum de ce

sang, c'est-à-dire la partie liquide qui surmonte le caillot quand le sang a coagulé.

Vous mettez ce sérum en contact, dans des proportions données, avec une substance appelée antigène. Cet antigène va jouer un rôle capital dans la réaction; il en représente l'originalité totale. Car cet antigène est obtenu à partir de cultures de sang cancéreux, de bactéries contenant des formes bactériennes primordiales infra-visibles ou à la limite de la visibilité, dont la science officielle nous dit qu'elles ne sauraient exister.

Si ces bactéries n'existaient pas, il n'y aurait pas de réaction sérologique, pas de diagnostic possible. Or, que se passe-t-il ? Si vous n'êtes pas cancéreux, la mise en présence du sérum et de l'antigène provoque une agglutination, très facile à constater à l'œil nu. Mais si vous avez le cancer, votre sérum contiendra l'anticorps de cette terrible maladie, un anticorps correspondant à l'antigène que vous lui opposez. Et, dans ce cas, vous constaterez dans votre éprouvette que l'agglutination ne se fait pas, ou n'est que partielle. Il y a ce qu'on appelle inhibition de la réaction. C'est la preuve de l'existence d'un cancer.

Cette méthode de diagnostic, je l'applique cliniquement avec succès dans 95 % des cas. Ce qui est une proportion considérable. On ne peut en demander plus à une réaction de laboratoire. J'ai pu vérifier des cancers que la science officielle, avec les moyens les plus perfectionnés, était incapable d'établir avec certitude. Si l'on voulait seulement s'en donner la peine, cette réaction sérologique pourrait servir un jour au dépistage extrêmement précoce des cancers les mieux cachés.

Mais surtout, ma méthode permet, en répétant l'examen sérologique à tout moment, avec facilité, de suivre l'évolution d'un cancer vers l'aggravation, l'amélioration ou la guérison. Suivant que l'agglutination commence à se dessiner ou refuse de se manifester, on pourra mieux suivre et soigner le malade, doser avec plus d'efficacité son traitement. C'est un moyen de diagnostic permanent. »

Vous vous rendez compte ? Sous prétexte de combattre la maladie et la souffrance, ce pandard de Villequez n'hésiterait pas à mettre au chômage tous ces merveilleux ingénieurs et ces dévoués travailleurs qui produisent d'extraordinaires machines à rayonnements ionisants qui sont la fierté de notre industrie de pointe. Alors qu'une propagande savamment orchestrée sème sans relâche dans l'esprit de nos compagnes la terreur du cancer

du sein et les dirige de plus en plus nombreuses et soumises vers les salles de mammographie, où de rutilants appareils rapportent davantage que des machines à sous, Villequez prétendait substituer à cette technicité prestigieuse une vulgaire prise de sang. Aux oubliettes, le Villequez, et que ça saute !

Ernest Villequez a vite compris que les mandarins ne voulaient pas entendre parler de ce diagnostic à portée de laborantin. Et il enrage, parce qu'au-delà du diagnostic, il a trouvé le moyen, grâce à ses cultures de bactéries sérologiques, de lutter contre la souffrance des malades. Et il écrit :

« Les cancéreux, c'est connu, souffrent le martyr. Que fait-on pour atténuer leurs douleurs ? On leur injecte de la morphine, on leur donne des calmants, qui n'agissent même plus chez une certaine catégorie de malades, quelle que soit l'augmentation des doses.

Moi, je puis faire plus. Toujours en partant de ces cultures bactériennes « qui n'existent pas », je produis un vaccin injectable ayant, sur les souffrances des cancéreux, une action sédative extraordinaire et constante. Son effet anti-inflammatoire au niveau des tumeurs ou du foyer cancéreux est stupéfiant. À tel point qu'il devient inutile de faire un centigramme de morphine ou de donner au malade le moindre opiacé. »

Ernest Villequez a employé ce vaccin avec succès durant vingt-cinq années sur des centaines de cancéreux qui eurent la chance de le connaître. Je ne sais pas si le mot *vaccin* convient ici exactement, puisqu'au sens courant du terme le vaccin est préventif, alors que Villequez l'employait à titre curatif, ou plus précisément analgésique, encore qu'il ait pu constater des régressions du cancer lui-même à la suite de son utilisation.

On peut s'interroger sur le processus qui se déroule alors. Le vaccin Villequez ne peut évidemment pas faire disparaître les causes réelles du cancer et ne semble pas s'attaquer aux cellules cancéreuses, contrairement aux thérapies classiques. Il semblerait plutôt qu'il stimule les défenses naturelles de l'organisme contre les bactéries "complices" du cancer, et qui sont peut-être les principales responsables des douleurs subies, directement ou par les toxines qu'elles émettent. Mais je crois qu'il a aussi un effet psychique énorme sur le malade, qui, voyant sa souffrance disparaître quasi immédiatement (selon les témoignages recueillis) éprouve la forte impression que la maladie recule et

retrouve alors l'espoir et le moral. Qui n'a pas connu l'expérience d'une forte douleur s'atténuant soudain et suscitant aussitôt un regain de dynamisme et de vitalité ? Là est peut-être le secret de l'effet curatif secondaire d'un vaccin qui n'est de prime abord que sédatif et anti-inflammatoire. Mais qu'importe au demeurant le processus lui-même, s'il favorise la rémission ou la guérison ? N'est-ce point ce que devraient se dire les cancérologues, au lieu de traiter par le mépris une technique qu'ils ne comprennent pas, faute d'avoir pris la peine de l'examiner ?

Je devine ce que mon lecteur est en train de se dire, surtout s'il n'a pas lu mes deux premiers tomes. Il se demande si Ernest Villequez s'est vraiment battu pour faire connaître sa découverte et s'il ne s'est pas contenté de l'utiliser lui-même au profit de ses patients. Car enfin, comment comprendre que ce praticien expérimenté, ayant appartenu durant plusieurs années au corps de la médecine militaire, professeur de médecine expérimentale que personne ne risque d'accuser d'exercice illégal de la médecine, n'ait pas réussi à faire accepter par la Faculté une technique de diagnostic d'une fiabilité si facile à démontrer, et pas davantage un vaccin anti-douleur aux multiples succès ? Non, c'est trop difficile à croire. Cet homme n'a pas dû savoir mener sa barque ou a commis de graves erreurs.

Voyons cela de plus près.

En 1950, peu après sa nomination comme professeur à l'École de médecine de Dijon, il fait la connaissance d'un autre chercheur indépendant, le médecin allemand von Brehmer, qui avait réussi à isoler un bacille particulier dans le sang des cancéreux. Il en avait conclu, lui aussi, à la notion d'un parasitisme du sang pouvant entraîner l'apparition de tumeurs cancéreuses, sous certaines conditions de réceptivité.

Au vu des résultats concordants de leurs travaux, les deux scientifiques se sentent mutuellement confortés et décident d'engager une action commune pour faire connaître et admettre leurs découvertes, obtenues indépendamment l'un de l'autre. Malheureusement, von Brehmer décède avant qu'ils aient pu engager cette action conjointe. Villequez se retrouve donc seul,

mais, fortifié par ses contacts avec von Brehmer, entreprend les démarches qui lui semblent nécessaires. Avec une certaine habileté, il ne se met pas en avant, mais parle plutôt des travaux de von Brehmer, pour "tâter le terrain" en quelque sorte. Le 2 mai 1951, il s'adresse au professeur Oberling, directeur de l'Institut du Cancer de Villejuif, et lui écrit :

« ... Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me renseigner sur les recherches qui ont pu être effectuées à l'Institut du Cancer, en ce qui concerne le sang des cancéreux en particulier. Le bruit fait, il y a deux ou trois ans, à la suite des assertions de von Brehmer, a peut-être entraîné sur ce sujet un contrôle venant des milieux autorisés, en particulier de l'Institut du cancer... »

Le professeur Oberling, ignorant manifestement les recherches de Villequez, lui répond sans méfiance le 7 mai :

« ... J'ai l'honneur de vous informer que nous n'avons pas fait de recherches particulières d'ordre microbiologique sur le sang des cancéreux.

En ce qui concerne les travaux de von Brehmer... je puis vous affirmer que ce sont là des fumisteries ; leur principe est le même que celui de tant d'autres qui affirment avoir trouvé des formations semblables : on prend du sang sans le fixer, on le garde entre lame et lamelle pendant plusieurs jours et, dans ces conditions, naturellement, on voit pousser tout ce qu'on veut et, surtout, on voit des formations myéliniques qui sont alors interprétées comme des microbes... »

Villequez a compris que tout ce qu'il pourrait présenter à l'Institut du cancer irait rejoindre sans examen le placard aux « fumisteries ». Il ne se décourage pas pour autant et tente de faire intervenir quelques confrères qui l'estiment. C'est ainsi que le 22 juin 1951, le docteur Chaffaut écrit ceci au docteur Boidé, directeur général de l'Hygiène publique à Paris :

« Mon Cher Boidé,

Ce n'est pas d'Allemagne cette fois que je vous écris. Je suis depuis six mois un médecin militaire retraité, de retour à Dijon, mon ancienne garnison d'avant-guerre. Maintenant, je suis revenu à la technique du laboratoire et me voici directeur de l'Institut d'Hygiène et de Bactériologie. J'ai eu le plaisir de retrouver ici un de nos jeunes camarades, Villequez, retraité lui aussi. (...)

Villequez est un passionné de recherches, un travailleur sérieux et prudent dans ses assertions. Depuis 1936, au laboratoire de Metz, puis

à Bourges, il s'est attaché à un problème intéressant autant qu'épineux. Partant de la culture des tissus et notamment des tissus cancéreux, il a constaté que les cultures donnaient régulièrement naissance à des formes bactériennes très polymorphes qu'il retrouve dans le sang normal comme dans celui des cancéreux. Je l'ai moi-même constaté.

Avec une ténacité opiniâtre, il a cherché en vain à faire contrôler ses travaux – dont je vous envoie le résumé – par des Maîtres en cancérologie. Rebuté de partout, ses publications n'ont pu paraître, et en somme il s'est vu traité de « fumiste ».

Or, ce n'est pas le cas. Je l'ai vu travailler. Aussi je voudrais vous demander un avis, à vous qui, de par votre haute fonction officielle, pouvez beaucoup pour aider un chercheur désintéressé à la poursuite d'un problème qui n'a cessé d'intriguer tant de travailleurs. (...)

Or, le même travail dont vous avez ci-joint la copie reçoit aux États-Unis un accueil bien différent. Villequez m'a montré une réponse de l'Institut de recherche du cancer de Philadelphie, une lettre enthousiaste presque, par laquelle on lui demande de nouveaux exemplaires de sa publication en vue d'une diffusion dans les instituts spécialisés d'Amérique. (...)

Avant que ne revienne avec l'étiquette « Made in USA » une confirmation des travaux de Villequez, ne pourriez-vous recevoir l'intéressé qui serait, pour cette cause, un meilleur avocat que moi-même. (...) »

La lettre du docteur Chaffaut n'aura aucun écho.

Peu après, le 9 juillet 1951, c'est le professeur Martin, directeur de l'École de médecine de Dijon, qui intervient à son tour en faveur de Villequez. Il remet à la Société de Biologie une note du chercheur intitulée : *Flore bactérienne existant dans les tumeurs épithéliales, dans le sang des cancéreux et le sang normal* en demandant sa publication. Il n'y aura pas de publication.

Dans le même temps, Jean Bouhey, député de la Côte d'Or, est intervenu auprès du ministre de la Santé et lui a fait parvenir un « Dossier Villequez ». Le 12 octobre 1951, le ministre lui répond qu'il a transmis le dossier à son « conseiller technique », lequel, bien évidemment, ne peut être qu'un mandarin doré sur tranche, sentinelle avancée de la nomenclature qui a sa guérite au ministère. Or, l'une des tares de notre République, insuffisamment connue du "peuple souverain", c'est que, la plupart du

temps, les conseillers commandent et les ministres sont aux ordres. Ce que le ministre confirme dans sa réponse avec une touchante ingénuité :

« Celui-ci (le conseiller technique) vient de me faire connaître qu'après étude (sic) des documents en question, rien ne permettait de croire que les constatations faites par M. Villequez apporteraient des éléments nouveaux dans la lutte contre le cancer. » Tirez l'échelle !

Mais Villequez ne s'avoue pas vaincu. En septembre 1954, au V^e Congrès international d'Hématologie qui se tient à Paris, il présente une communication sur les *Formes observables dans le sang dues à la présence d'éléments évolutifs de nature bactérienne*. Elle tombe dans l'indifférence totale et l'un des présidents de séance, hématologue lui-même, quitte la salle avant la fin de la communication de Villequez.

Notre « savant maudit » a tout de même des amis et des supporters. Parmi eux se trouve un biologiste, le professeur Maurice Bizot, qui est un spécialiste de la microphotographie. Grâce à son aide, Villequez va pouvoir réaliser toute une série de clichés sur fond noir, montrant des échantillons provenant des sangs de cancéreux et où les formes microbiennes sont abondantes et variées. Villequez croit tenir cette fois les preuves décisives de sa thèse et il fait paraître son livre *Le parasitisme latent des cellules du sang chez l'homme, en particulier dans le sang des cancéreux*. L'ouvrage est illustré de 95 clichés de Maurice Bizot.

Quelques mois plus tard, Villequez présente un film sur sa découverte à la Salle de la Mutualité à Paris. La salle contient 1 500 personnes, dont plus d'un millier de médecins travaillant dans les centres anticancéreux. Las ! Avec la candeur de tant de découvreurs qui veulent croire à la bonne foi des sceptiques, Villequez a invité ceux-là même qui n'ont qu'un souci en tête : défendre leur "pré carré" pied à pied. Cette fois, ce n'est pas l'indifférence que rencontre Villequez, mais une véritable hostilité. Le phénomène qui se reproduit devant chaque novateur réapparaît devant Villequez : Plus il fortifie sa démonstration, plus il apporte de preuves, et plus l'adversité se déchaîne. Ne mettez jamais en doute la pugnacité d'un inventeur et sachez bien que plus il se bat pour la vérité et plus

il se fait d'ennemis. Tant que ces derniers peuvent le maintenir dans l'obscurité, ils se contentent de l'arme du silence. Mais si le découvreur s'obstine, alors le "tyrannosaure" se fâche et déclenche l'artillerie médiatique pour le discréditer. Car les journalistes spécialisés qui se tiennent à sa botte ne lui manquent pas.

À l'époque, un certain docteur Schwartz tient la rubrique médicale de *France-Soir*, le plus grand quotidien français du moment, sous le pseudonyme de Medicus. Dûment châpitré par les mandarins, il démolit Villequez en frisant l'insulte, parlant des « ignorants » et des « demi-savants » qui croient voir des microbes là où il n'y en pas. Inutile de préciser que ce Medicus, qui fait la pluie et le beau temps dans l'opinion publique sur le plan médical, ne possède pas le dixième des connaissances et des talents d'Ernest Villequez. Passons !

Toutefois, les travaux de Villequez ne sont pas passés complètement inaperçus dans les milieux médicaux. Les chercheurs méconnus ne le sont pas toujours autant qu'il y paraît, même si ceux qu'ils intéressent se gardent d'en faire état, par prudence, afin de ne pas attirer sur eux les foudres du tyrannosaure. C'est ainsi qu'en mars 1958, l'Association française de biologie médicale l'invite à un symposium qu'elle organise le 15 juin suivant à l'École des Infirmières de la Salpêtrière. Et la lettre précise :

« Les sujets sont libres. Toutes les disciplines qui intéressent le médecin biologiste peuvent être abordées. La durée de chaque communication est de 15 minutes.

Nous espérons que vous nous ferez l'honneur de prendre part à cette journée de Biologie médicale.

Nous désirons vivement que vos travaux soient présentés lors de cette réunion. »

On ne saurait solliciter un chercheur plus chaleureusement. Apercevant cette lueur au bout du tunnel, Villequez s'empresse d'accepter et communique à l'Association le titre de la communication qu'il présentera.

Il reçoit le 2 mai une confirmation enthousiaste disant notamment :

« Je vous remercie vivement de la participation que vous nous avez accordée. Votre communication : « Le parasitisme latent,

phénomène biologique général, observable dans le sang et, en particulier, dans les cellules cancéreuses » intéressera certainement beaucoup notre auditoire. »

La lettre, qui est signée « Prof. Agr. M. L.... » dans le livre de Garreau, se termine sur un post-scriptum qui, j'en suis sûr, porte en germe le désastre qui va suivre :

« P.-S. – Veuillez m'adresser le plus rapidement possible un résumé en vingt lignes de votre communication. »

Villequez ne se méfie pas et envoie le 12 mai le résumé demandé. Le 15 juin, il se rend au congrès en toute sérénité et constate avec stupéfaction que sa contribution ne figure pas au programme. Pendant plus d'une année, Ernest Villequez s'efforcera de savoir pourquoi son exposé a été écarté. Toutes ses lettres resteront sans réponse. Que s'est-il donc passé ?

Oh, c'est très simple ! Le tyrannosaure a partout des sentinelles et des spadassins. L'imprudent résumé de Villequez a dû être soumis à quelque séide de Big Brother qui aura immédiatement excommunié ce dissident impertinent qui ne respectait pas les dogmes. Notre civilisation est toujours sous le coup du syndrome de Galilée.

Permettez qu'à ce propos je vous conte une anecdote. Voici une vingtaine d'années, je fus invité à participer à un colloque sur le darwinisme et l'on me demanda le titre de mon intervention ainsi que les principaux aspects que je comptais évoquer. Le premier titre que je rédigeai était celui-ci : *Le retour de l'eugénisme dans l'humanité future*. À peine l'eus-je écrit que je le rayai tout net. « Tu es fou ! – me dis-je. – Le tabou de l'eugénisme est si fort qu'il n'y a aucune chance que les organisateurs du colloque acceptent ce sujet. » Bien entendu, la forme d'eugénisme que je voulais présenter comme étant possible, et peut-être même souhaitable dans l'avenir, n'avait strictement rien à voir avec l'eugénisme étatique et autoritaire à la façon de l'antique cité de Sparte. Il s'agissait d'un eugénisme de liberté et de dignité individuelles placé sous la responsabilité des familles et non de l'État. Mais le mot « eugénisme » fait si peur depuis le passage de la démence hitlérienne, que je ne pouvais l'employer dans mon titre et mon résumé sans aller au devant d'un refus.

Je tenais pourtant à m'exprimer sur ce problème, car je suis certain qu'il se posera tôt ou tard à la société moderne, si elle continue de dégrader la santé des humains comme elle le fait présentement, tout en entravant autant qu'elle le peut le processus de sélection naturelle mis en lumière par Charles Darwin. Je décidai donc d'adopter un *profil bas* (ceux qui me connaissent devineront combien pour cela je dus me faire violence), et j'envoyai ce titre plutôt anodin : *Commentaire du dernier ouvrage de Macfarlane Burnet sur les risques de dégénérescence de l'espèce humaine*. Il s'agissait du livre *Le programme et l'erreur*, paru chez Albin Michel en 1982 et qui portait en sur-titre : *Une histoire naturelle de la mort et de l'hérédité*. En me retranchant prudemment derrière l'ouvrage d'une sommité scientifique australienne mondialement réputée (Sir Frank Macfarlane Burnet était Prix Nobel 1960), je coupais les ailes à toute velléité de censure. Et bien entendu, le jour du colloque, je survolai rapidement le livre de Burnet (d'ailleurs excellent et plus que jamais d'actualité) pour déclarer ensuite sans ambages ce que j'avais à dire, obtenant d'ailleurs un certain succès auprès de l'assistance.

C'est sans doute à ce genre d'astuce qu'aurait dû avoir recours Ernest Villequez au lieu de dévoiler ses batteries. Il n'aurait jamais dû annoncer une communication sur le « parasitisme latent du sang », sachant que les mandarins avaient déjà classé cela dans les « fumisteries ». Il lui fallait ruser avec le comité d'organisation du congrès qui, de toute évidence, demandait des résumés à l'avance dans le seul but d'exercer un contrôle préliminaire. S'il avait donné pour titre, par exemple : *Observations particulières sur le sang des cancéreux*, sans rien révéler de son vrai sujet dans le résumé, il aurait "passé la douane" haut la main et aurait pu informer de ses travaux les participants à la Journée de Biologie médicale, certainement plus réceptifs à ses propos que les cancérologues de la réunion précédente, dont il menaçait directement le monopole.

Au cours des années suivantes, Villequez continue ses travaux et multiplie les diagnostics, qui se révèlent toujours plus fiables et plus précoces que ceux employés par les cancérologues patentés. Mais la chape de silence qui le recouvre ne bouge pas d'un pouce. Toutefois, en 1965, une belle opportunité se présente

à lui, grâce au procès du biologiste Gaston Naessens (un des « savants maudits » de mon second tome).

En effet, Naessens a inventé un médicament efficace contre la leucémie, l'*Anablast*, préparé avec du sérum de cheval immunisé **par injection de produits bactériens issus de cultures du sang des cancéreux**. Ce qui est une confirmation concrète et spectaculaire de la thèse de Villequez. Mais Naessens, qui n'est pas médecin, est évidemment poursuivi pour « exercice illégal de la médecine et de la pharmacie ». Et, pour montrer qu'il ne s'est pas engagé à la légère dans cette voie de recherche, il a donné comme référence de ses travaux ceux de von Brehmer et de Villequez. Du coup, le juge Roussel convoque Villequez et lui demande son témoignage de scientifique en lui soumettant les photographies réalisées par Naessens et que celui-ci présente pour confirmer le sérieux de ses travaux. Voici donc que deux de mes « savants maudits » se rencontrent et vont pouvoir se soutenir l'un l'autre, évènement rarissime dans la longue histoire des excommuniés du caducée.

« *Je voyais la porte qui s'entrouvrait – raconta Villequez. J'ai essayé d'y mettre le pied. Ces révélations, que les milieux médicaux m'empêchaient de faire, j'allais enfin pouvoir les exposer en public, dans une enceinte de justice... .* »

Le jour de l'audience arrive. Ernest Villequez témoigne et explique brièvement le phénomène bactérien sur lequel Naessens s'est appuyé.

« *Pour finir ma brève déclaration, j'ai confirmé que la question du parasitisme du sang ne pouvait être portée devant le tribunal de la Science, puisque la réalité des faits observables était niée sans même avoir été étudiée, comme elle le méritait pourtant.* »

On imagine l'étonnement des magistrats et du public. Mais Villequez reçoit un renfort inespéré en la personne du professeur Lebreton, qui lui succède à la barre. Celui-ci se livre à un récapitulatif détaillé de toutes les recherches qui ont été faites dans cette voie depuis les travaux de Nepveu en 1872, et il déclare pour finir :

« *Je ne connaissais rien à tout cela. Mais j'ai étudié la technique de Villequez. J'ai regardé dans mon microscope, et je dis qu'il existe une flore, un parasitisme latent du sang... .* »

Le 7 mai 1965, le président Batigne, qui est lui-même un ancien médecin, donne lecture des attendus. « Des attendus tout à fait « inattendus », commente Charles Garreau. C'est un véritable camouflet pour le « tyrannosaure » et une belle revanche pour Ernest Villequez. En voici un extrait capital :

« ... Attendu qu'il est parfaitement possible que le professeur Villequez, le docteur Karatchentzeff et les savants qui les ont précédés dans cette voie soient pleinement fondés à considérer comme regrettable la sclérose de la recherche officielle, trop exclusivement orientée dans certaines directions et trop dédaigneuse des autres; qu'il n'est pas interdit de penser qu'il est probable que l'observation systématique du sang frais a été trop négligée; que l'origine microbienne du cancer, considérée aujourd'hui par la plupart comme une erreur, sera peut-être établie demain avec une telle évidence qu'on sera surpris qu'elle ne l'ait pas été plus tôt... »

Comme le dit Charles Garreau : « C'était bien plus qu'un attendu de jugement : c'était un véritable réquisitoire contre la science officielle. »

Quant à moi, savez-vous ce que je crains, chers lecteurs ? Je crains que les humains conformistes ayant la détestable habitude de vouloir compenser un dogmatisme par un autre, si jamais le parasitisme latent du sang est mondialement reconnu, la médecine officielle va se ruer avec délices sur le credo de « l'origine bactérienne du cancer » et ne va plus jurer que par cela, méprisant royalement les vraies causes du cancer et cherchant frénétiquement l'arme chimique fatale contre ces maudites bactéries. Or, la vérité nuancée qui doit être reconnue par tous les scientifiques et les médecins est que le cancer, au moment de son apparition pour l'une de ses causes diverses, trouve dans le parasitisme latent du sang un *complice* et un facteur aggravant, mais qui offre le double avantage, d'une part, de permettre de le diagnostiquer précocement et, d'autre part, de disposer d'un moyen de le combattre.

Bien que le procès Naessens ait largement défrayé la chronique (on lui en intenta d'autres, dont le dernier le convainquit de s'exiler au Québec), Villequez n'en tira pas la révélation qu'il escomptait au profit de ses propres recherches. Et la nomenclature médicale continua de faire la sourde oreille. Lui continua de travailler. Et Charles Garreau nous conte :

« Dans son petit laboratoire de l'Institut de bactériologie, le docteur Villequez poursuit ses tests. Avec la même réussite impressionnante. Quelques médecins, qui ont eu connaissance de ses travaux malgré le black-out, lui adressent régulièrement des échantillons de sang de leurs malades, pour diagnostic ou confirmation. Avec les mêmes résultats incontestables. »

En novembre 1970, Villequez écrit à nouveau à tous les centres anticancéreux, en joignant à sa lettre un rapport intitulé : *Diagnostic sérologique du cancer (chez l'homme)*. Pas un seul centre ne juge bon d'accuser réception de l'envoi.

La même année, Villequez publie un nouveau livre : *Le cancer de l'homme, étude interdite* (Ed. Delta). Il ne se contente pas d'y faire le point sur ses travaux et ses résultats, mais il dénonce l'étouffement des chercheurs indépendants et de leurs découvertes par la caste des mandarins. Naturellement, les chroniqueurs de la grande presse ignorent le livre ou le démolissent. Parmi eux, Lucien Barnier, qui publie ses articles dans de nombreux quotidiens régionaux par le biais de son agence *Science-service*, démolit l'ouvrage en ces termes :

« Ce livre de 214 pages en consacre en réalité la moitié au problème du cancer, c'est trop peu. Les quelque cent pages du procès intenté par l'auteur à la recherche scientifique et à l'enseignement médical n'intéressent guère le simple lecteur, qui s'attend, enfin, à découvrir des idées originales sur le cancer. »

On reste sidéré d'une telle inconscience ! Lucien Barnier n'a même pas compris ou voulu comprendre : a) que tout lecteur est intéressé au plus haut point par l'effrayante sclérose de la médecine officielle, dont il peut craindre d'être victime un jour, b) que la thèse de Villequez, non seulement est originale, par rapport aux routines dans lesquelles s'enlise la cancérologie, mais qu'elle n'a nullement besoin de cent pages pour être exposée (les lecteurs du présent livre ont déjà, je n'en doute pas, très bien compris de quoi il s'agissait en quinze pages de ce chapitre), et enfin c), que « simple lecteur » est une dénomination vide de sens (ce qui est un comble pour un journaliste de l'expérience de Barnier), car aucun auteur ne peut définir son lecteur à l'avance et un livre comme celui de Villequez s'adresse à tout le monde et à n'importe qui, aussi bien au médecin de

campagne qu'au grand professeur désireux de progresser au profit de leurs patients, autant qu'à l'honnête homme soucieux de parfaire sa culture et de veiller sur sa santé.

Une ancienne technicienne de laboratoire des Hôpitaux de Paris, ulcérée par l'article de Barnier, lui écrivit :

« Monsieur Barnier,

Vous venez de traiter avec légèreté et dédain un sujet que je connais fort bien.

Une question se pose aussitôt : n'avez-vous rien compris au livre de Villequez ou êtes-vous de mauvaise foi ?

Si vous étiez sincère, pourquoi en auriez-vous tronqué le titre ? En escamotant « étude interdite », vous lui enlevez tout son sens.

N'avez-vous pas compris le drame de ces chercheurs isolés, qui « trouvent » réellement et qui ne peuvent se faire entendre d'aucune autorité, si la recherche qu'ils ont faite n'est pas au programme ? Et vous devez le savoir, les grandes découvertes ne sont jamais au programme. » (...)

La suite nous est ainsi contée par Charles Garreau :

« Lucien Barnier n'a pas répondu à cette lettre.

Il est mort en février 1979. D'un cancer du poumon. D'abord un mal de dos persistant. Ni le spécialiste, ni la radio ne détectent de signes suspects :

« Trop de vie sédentaire, faites du sport ! »

Et puis, un jour, la terrible vérité. Et l'équipe Mathé n'a rien pu contre ce cancer dépisté trop tard. Un an de souffrances, supportées avec un courage exemplaire. Cruelle sanction du Destin envers un homme qui s'était refusé à prendre au sérieux et à tester sur lui-même la méthode Villequez, dès l'apparition des premiers symptômes alarmants, ce qui l'eût peut-être sauvé. »

Je le dis souvent : Il y a une justice. Et il me plaît de croire que tous ceux qui ont fait obstacle au renouveau de la cancérologie mourront du cancer. Ce n'est pas certain, dira-t-on. Sans doute puisque, comme le disait jadis Arcésilas : *Rien n'est certain, pas même cela.* Je crois pourtant que le monde est logique et que chacun y reçoit la monnaie de sa pièce, même si les apparences ne le révèlent pas toujours.

Quoi qu'il en soit, ce que le docteur Chaffaut avait prévu dans sa lettre de 1951 arriva en 1971 : Des chercheurs américains

redécouvrirent le parasitisme latent du sang, ce qui fut salué par des cris enthousiastes dans la presse française. C'était américain, donc on pouvait applaudir sans retenue. (J'entends dire ces temps-ci qu'il existerait un anti-américanisme français. Si c'est vrai, je crois qu'il est largement compensé par un pro-américanisme si inconditionnel qu'il a toutes les allures d'une américanomanie. Mais j'ai tort de dire « compensé », car une bêtise blanche ne compense pas une bêtise noire : elles s'additionnent. Les esprits conformistes sont incapables de juger objectivement et n'ont pour tout esprit que l'esprit partisan.)

En tout cas, il est assez fréquent de voir des inventions françaises boudées dans notre pays resurgir vingt ans plus tard aux États-Unis, comme ce fut le cas du cinémascope, inventé en France par le professeur Chrétien, négligé par nos cinéastes et réinventé après deux décennies par des Américains. À croire qu'aux États-Unis on raffole du roman d'Alexandre Dumas *Vingt ans après...*

Donc, le 7 décembre 1971, la « trouvaille » américaine est saluée dans les colonnes de *France-Soir* sous le titre : *Le Cancer : selon une nouvelle théorie, nous serions tous porteurs de virus dès la naissance.* Et le rédacteur de saluer bien bas les chercheurs d'outre-Atlantique en ces termes :

« ... La réputation internationale des auteurs des communications, surtout ceux de Washington, souligne l'importance tout à fait exceptionnelle de cette nouvelle.

Le docteur Huebner est en effet le chef du service de virologie tumorale à l'Institut national du cancer des États-Unis, et la doctoresse Sarah Steward est connue pour avoir, avec sa consœur la doctoresse Eddy, isolé il y a dix ans environ le virus du polyome qui, chez la souris, donne une vingtaine de variétés de cancers !

Le docteur Huebner, pour sa part, soutient depuis longtemps que tous les cancers humains sont dûs à des virus, que nous naissons avec ces virus, qu'ils restent des parasites anodins jusqu'au jour où un facteur externe (radiations, traumatisme, irritation, composé chimique, déséquilibre hormonal, etc.) fait d'eux des assassins que plus rien ne retient. Les toutes récentes découvertes pourraient donc être considérées, en partie du moins, comme une confirmation des thèses du docteur Huebner... »

... Et surtout comme une confirmation de celles du professeur Villequez, qui ont été passées à la trappe dix-sept ans plus tôt dans ce même *France-Soir*. Ah mais, je ne vous ai pas dit ? L'article si admiratif envers les chercheurs américains est évidemment signé de l'inamovible Medicus, celui-là même qui avait voulu ridiculiser Villequez et qui a poursuivi imperturbablement sa pratique de la désinformation médicale au service du tyrannosaure. Il lui était évidemment difficile de nommer Villequez en 1971. De quoi aurait-il eu l'air ? Eh bien il aurait tout simplement eu l'air d'un honnête homme qui a le courage de reconnaître ses erreurs et de présenter ses excuses à un scientifique français méprisé à tort. La communication américaine lui offrait une belle occasion de sauver son honneur. Il ne l'a pas saisie. Aussi ne serais-je pas surpris d'apprendre qu'il mourut d'un cancer quelques années plus tard. Comme je ne suis pas surpris d'apprendre aujourd'hui (2 novembre 2005), que le journal *France-Soir*, qui était dans ma jeunesse le plus fort tirage de la presse quotidienne française, est en pleine déconfiture et vient d'être mis en règlement judiciaire.

Ne voulant pas renoncer à percer le mur du silence, Ernest Villequez a l'idée de faire passer dans la presse des pavés publicitaires pour son livre, comme le font de nombreux éditeurs. Les Éditions Delta passent donc commande d'une insertion au grand journal *Le Monde*, et reçoivent cette réponse :

« Nous avons bien reçu le cliché concernant la publicité du livre de M. E. Villequez que vous désirez nous confier et vous confirmons par la présente les termes de notre conversation téléphonique de ce jour.

En effet, nous sommes désolés de ne pouvoir vous donner satisfaction, notre Direction s'étant donnée pour règle de ne pas faire insérer de publicité pouvant entraîner des polémiques, en particulier dans le cas très délicat exposé dans cet ouvrage. »

Magnifique, n'est-ce pas, ce journal qui serait sans doute le premier à hurler contre la censure, mais qui la pratique lui-même cyniquement. Indigné, Charles Garreau commente ainsi cette réponse :

« Je me permets de demander à la direction du « Monde » s'il existe beaucoup de publicités littéraires qui ne prêtent pas à polémique :

les œuvres de philosophes (anciens ou nouveaux, mais toujours de gauche), des écologistes (antinucléaires), des économistes (aux théories miracle), des sociologues, psychologues ou sexologues (avertis et invertis) rencontrent-elles l'adhésion unanime des lecteurs du « Monde » ?

Que diable ! La polémique, ça alimente le « courrier des lecteurs » ! Et c'est moins morne que le « Monde du silence » ! »

J'ajouterai pour ma part que le prétexte invoqué par *Le Monde* est insoutenable et d'une totale hypocrisie. Car s'il arrive en effet que des lecteurs adressent des critiques sur tel ou tel article, on n'a jamais vu, de mémoire de journaliste, des lecteurs polémiquer sur le contenu d'une annonce publicitaire concernant la parution d'un livre. En ce cas, ils polémiquent éventuellement avec l'auteur ou l'éditeur de l'ouvrage, certainement pas avec le journal qui a publié l'annonce et dont chacun sait qu'il n'est pour rien dans son contenu. Vraiment, un journal qui se permet un tel refus sous un prétexte si vain est, de toute évidence, un journal qui craint de déplaire à la nomenklatura médicale. Mais alors il ne peut plus se vanter d'être un journal libre.

Cependant, le drame Villequez va connaître un rebondissement inattendu : Entre 1975 et 1977 va se dérouler une aventure ahurissante, une escroquerie monumentale dont deux médecins belges vont être victimes de la part d'un médecin suisse qui aura tout simplement plagié la découverte de Villequez. Elle représentera néanmoins, *in fine*, un succès pour Villequez, puisqu'elle confirmera avec éclat la valeur de ses travaux. Voici le résumé de l'affaire :

Le professeur Villequez reçoit, en février 1975, la visite du professeur Cretallaz, médecin à Genève et directeur d'un Institut de recherche de biologie appliquée. Il se trouve en effet que la presse suisse, en général plus sérieuse et objective que la presse française, a réservé de nombreux articles élogieux au livre de Villequez *Cancer de l'homme, étude interdite*. Et ces articles ont attiré l'attention de Cretallaz, dont on apprendra plus tard qu'il est couvert de dettes et cherche avec angoisse un pactole quelconque qui le tirerait d'affaire. Il a tout de suite compris que Villequez avait fait une vraie découverte et que celle-ci était

monnayable. Villequez s'empresse de lui faire visiter son modeste laboratoire et Cretallaz se rend compte qu'il suffit d'un matériel extrêmement simple et peu coûteux pour réaliser des diagnostics précoces d'une fiabilité sans pareille. Un plan diabolique mûrit alors dans l'esprit du médecin genevois. Villequez, confiant comme une jeune mariée et trop heureux de voir ainsi appréciés ses travaux, donne à Cretallaz tous les renseignements qu'il demande et se rend même à Genève en plein mois d'août pour s'assurer que sa technique est correctement appliquée. Quelques lettres seront échangées, puis, plus rien, et pendant deux ans, Villequez n'entend plus parler de Cretallaz.

Arrive le 3 novembre 1977. Ce jour-là, Villequez reçoit la visite de deux médecins belges, le docteur Jacques-André Engels et le docteur Robert Anciaux. Ils dirigent à Bruxelles un laboratoire de réputation internationale, le *Centre de diagnostic hormonal*. Et l'histoire qu'ils racontent à Villequez le pétrifie. En 1975, ayant entendu parler des travaux de Cretallaz, ils avaient pris contact avec lui. Et celui-ci leur avait vendu les droits d'exploitation de la technique de diagnostic sérologique en s'en prétendant l'inventeur. Il l'avait baptisée C-21.

Toutefois, avant d'acheter les droits pour une somme rondelette, les deux médecins belges avaient lancé une vaste série de tests en double aveugle avec le concours d'autorités scientifiques en cancérologie de plusieurs pays. C'est là que, par un imprévu mais juste retour des choses, le vol dont Villequez était victime allait tourner à son avantage en apportant à sa découverte la confirmation de multiples expériences effectuées à son insu. Car la liste des tests effectués était impressionnante et atteignait au total 20 000 cas examinés dans 9 pays différents : Belgique, Angleterre, Suède, Grèce, Suisse, Égypte, Iran, Koweït et Irak. Villequez, réduit à ses seuls moyens, n'aurait jamais osé espérer un tel palmarès. D'autant que ces tests donnent lieu à des publications. Et bientôt des pourparlers prometteurs s'établissent avec le *Sloan Katering Hospital* américain, où doit avoir lieu une nouvelle expérience en double aveugle et le test est présenté aux dix plus gros laboratoires des États-Unis, tandis que les Belges ont plusieurs réunions avec des dirigeants de la *Food and Drug Administration* et le *National Institute of Health*.

Cependant, les deux médecins belges rencontrent des difficultés pour terminer cette fructueuse campagne, car ils présentent un réactif efficace, mais dont ils ne peuvent expliquer ni le fonctionnement ni le mode de préparation, Cretallaz en ayant jalousement conservé le secret, dérobé à Villequez. Or, il tombe malade et décède peu après. Et en juin 1976, les Belges se rendent compte que la qualité du réactif faiblit et ne permet plus les coefficients de corrélation qu'ils obtenaient au début. On se fait du souci dans le laboratoire de Bruxelles. C'est alors que la famille du professeur Cretallaz leur propose la vente du secret de fabrication pour la somme de 500 000 francs suisses, soit l'équivalent de 1 300 000 francs français de l'époque !

Les Belges acceptent (c'est dire s'ils ne doutent pas de la valeur des diagnostics établis) et l'argent est déposé en décembre 1976 dans une banque de Genève. Puis ils dépêchent au laboratoire Cretallaz un de leurs collaborateurs, le docteur en chimie Topart, afin qu'il se forme complètement à la préparation du test. Or, les Belges constatent que le réactif obtenu à cette occasion ne donne pas les 95 % de succès annoncés, mais seulement 60 à 75 %. Et leur inquiétude redouble lorsque le docteur Topart découvre par hasard dans les documents du laboratoire genevois une feuille à en-tête du professeur Villequez, portant des informations manuscrites sur la technique de réalisation du test. Ils demandent aux avocats de la famille Cretallaz qui est donc ce Villequez et n'obtiennent que des réponses évasives. De plus en plus soupçonneux, ils envoient leur bibliothécaire, Mme Hanssens, rendre visite à Ernest Villequez à Dijon. Celui-ci tombe évidemment des nues. C'est alors que le pot aux roses est découvert et qu'ils comprennent l'incroyable escroquerie qui se mettait en place depuis deux ans, à leur détriment comme à celui de Villequez.

Enfin, tout va pouvoir repartir sur des bases saines. Et le 8 juin 1978 le laboratoire belge peut annoncer qu'il vient de s'assurer l'exclusivité mondiale de la commercialisation du test de Villequez, dont la validité a été prouvée sans discussion dans de nombreux pays. Sans doute allez-vous en déduire, chers lecteurs, que la science médicale officielle allait devoir s'incliner. Et aujourd'hui, en 2005, vous vous étonnez que le test Villequez

ne semble pratiqué nulle part. Croyez-vous donc que le tyran-
saur avait perdu ses griffes ?

D'abord on se garde bien de diffuser la nouvelle et c'est le
black-out complet dans la presse française, toujours aux ordres
des mandarins. Un lecteur de *France-Soir* écrit à Philippe
Bouvard et lui envoie des coupures de presse belges et suisses.
Et que répond Bouvard (ou plutôt, sans doute, l'un de ses sous-
fifres) : « *Cette histoire est particulièrement navrante, mais hélas ! on
se heurte en ce cas précis aux autorités de tutelle et surtout à l'inatta-
quable Conseil de l'Ordre, contre lequel la presse ne peut rien.* »

Les bras m'en tombent ! La presse peut parfaitement
dénoncer le scandale et mettre au pied du mur les "autorités de
tutelle" de notre aberrant système de maladie. Elle peut très bien
"secouer le cocotier" et répandre l'information sur les
découvertes occultées, comme elle le fit d'ailleurs généreuse-
ment pour Solomidès, Beljanski ou Le Ribault (voir mon premier
tome), comme elle le fait, on vient de le voir, en Suisse ou en
Belgique. La vérité toute nue, c'est que la France est le royaume
des cloportes ! Et la médecine officielle n'a de cesse que les
découvertes des "chercheurs exclus" soient jetées aux oubliettes.

On en aura une preuve le 6 mai 1979, lorsque trois médecins
du centre anticancéreux de Dijon, le professeur Cabanne,
directeur, et les docteurs Dusserre et Bordes publient une "mise
au point" dans la presse régionale en affirmant que Villequez et
Solomidès, ces deux « *chercheurs interdits n'ont pas le droit d'appli-
quer leurs méthodes à l'homme, car ils ne les ont pas testées préalable-
ment sur des animaux* ». Apparemment, ces médecins ont oublié
le serment d'Hippocrate et se moquent éperduement des
centaines de patients guéris par Solomidès et des milliers de
cancéreux qui ont pu bénéficier du diagnostic précoce de
Villequez, ce qui a dû sauver la vie à bon nombre d'entre eux.

« *Ces personnes (les docteurs Villequez et Solomidès) – poursui-
vent-ils – semblent refuser systématiquement les méthodes de contrôle
reconnues absolument indispensables par toutes les instances
nationales et internationales (en particulier OMS et UICC : Union
internationale contre le cancer) pour la préservation physique et morale
des malades et pour respecter les règles de déontologie. (...)*

« *Ces expérimentations animales obligatoires – précisent les
trois cancérologues – sont toutes pratiquées par les laboratoires des*

*maisons industrielles pharmaceutiques françaises ou étrangères et
éventuellement contrôlées par des laboratoires « officiels » (INSERM,
CNRS, etc.). »*

En ce qui concerne le docteur Jean Solomidès, je renvoie le
lecteur à mon premier tome pour le détail de ses travaux et de
ses mésaventures. Je rappelle seulement ici que Solomidès avait
bien vérifié sur des lapins la non-toxicité de son produit. Mais
son premier vrai cobaye (non par choix mais par nécessité
urgente) fut son propre père, atteint d'une énorme tumeur qui
avait doublé le volume de son foie. Les médecins orthodoxes le
jugeaient condamné. Il habitait à des milliers de kilomètres de
son fils et Jean Solomidès réussit à le guérir... par colis postal !

En ce qui concerne le professeur Villequez, je voudrais que
l'on m'explique en quoi un simple diagnostic effectué sur une
prise de sang pourrait avoir besoin d'une expérimentation
animale, alors qu'il suffit d'en confirmer la valeur par des tests
sur des milliers de cancéreux déjà diagnostiqués, sans aucun
risque ni dommage pour personne.

En fait, nous sommes ici dans le délire paranoïaque d'une
inquisition médicaliste devenue aussi folle que celle de l'Église
d'autrefois. D'ailleurs, à la lumière des livres et des documents
que j'ai accumulés pour élaborer cet ouvrage, je peux vous
assurer que nous vivons actuellement un véritable Moyen-Âge
médical, dont nous devrions être sortis depuis longtemps si une
prétentieuse cléricature n'avait pas phagocyté tous les organes
de notre ministère de la Maladie. **À quand la loi de séparation
de la Médecine et de l'État ?**

En attendant, Ernest Villequez continua de travailler et
d'être utile à de nombreux patients, grâce aux médecins qui
n'envoyaient pas de notes aux journaux mais lui envoyaient à lui
des échantillons de sang de leurs malades, lorsqu'ils avaient des
doutes sur leur pathologie. Et ils ne manquaient pas de
remercier Villequez de son aide, surenchérissant parfois sur la
validité annoncée, comme ce docteur J. D. de Dijon lui écrivant :

« *Je suis presque gêné d'avouer que je ne saurais partager, au
moins pour le moment, votre affirmation d'une possibilité d'erreurs de*

5 à 8 %, étant donné le fait que je n'ai pas réussi à prendre votre procédé en défaut... »

En outre, grâce au test de Villequez, des premiers diagnostics erronés pouvaient être corrigés, évitant ainsi des erreurs de traitement pouvant être très dommageables, comme en portait témoignage cette lettre du docteur J. F. de Paris :

« Cher Monsieur,

J'ai le grand plaisir de vous confirmer les résultats négatifs de l'examen sanguin que vous avez pratiqué il y a quelques semaines sur la personne de M. Eugène Saby.

Vous avez conclu à l'absence de cancer et à l'existence d'une tumeur bénigne au niveau du poumon droit, sans pouvoir toutefois en déceler la nature.

Votre diagnostic lui a évité de se soumettre à une décision opératoire fort mutilante, et grave de conséquences. Or, à la suite d'examens complémentaires, il vient d'être établi qu'il s'agit d'aspergillose, d'ailleurs actuellement en voie de régression. Je suis l'interprète de M. Eugène Saby pour vous exprimer sa reconnaissance. (...)

Je vous prie d'accepter, Cher Monsieur, l'expression de ma fidèle et respectueuse admiration devant les travaux que vous avez menés, et devant le courage qu'il vous a fallu manifester pour les poursuivre, les défendre et les imposer. »

Les imposer ? Hélas ! Ne rêvons pas. Qui pratique aujourd'hui le test Villequez ? Qui sait encore qu'il a existé ? Qui est au courant des travaux que ce vrai chercheur mena avec persévérance durant des décennies ? La toile Internet fournit, chacun le sait, une masse d'informations. Mais si vous tapez sur un moteur de recherche le nom « Ernest Villequez », qu'obtenez-vous ? Rien. Le vide. Le néant.

Exit Villequez ! Le tyrannosaure l'a dévoré tout cru.

MICHEL MOIROT

(1912-1997)

En décembre 1977, on pouvait lire dans *La Gazette de la Manche* le texte suivant :

« Depuis quelque temps, les chercheurs orientent leurs travaux vers les liens pouvant exister entre psychisme et cancer. Pour les Américains "la théorie d'une interprétation psychosomatique du cancer se renforce à la suite d'enquêtes menées aux États-Unis et en Grande-Bretagne" (*Science et Vie*, janvier 1977). Mais, plus de trois ans et demi avant les premières constatations de ses confrères d'outre-Atlantique, un chirurgien français, le Dr Michel Moiro, ancien chef du service Anesthésie de l'hôpital de Granville, était parvenu à la conclusion que le cancer a bien une origine affective. Membre de la Société française de médecine psychosomatique, ayant fait fonction de chef de clinique à l'Hôtel-Dieu de Paris, le Dr Moiro publiera dans quelques semaines les résultats de ses travaux. » (...)

Comme le notait Bernard Asquin dans le fascicule qu'il consacra à ce découvreur qu'il admirait tant, le docteur Michel Moiro mourut le 10 mars 1997 « dans la solitude et le dénuement le plus extrême ». Quoi de plus banal, au sein de cette société en déliquescence, depuis longtemps incapable de reconnaître les hommes de vraie valeur qui lui ouvrent les voies d'un meilleur avenir. On serait fort tenté par moments de suivre le conseil biblique : « Laissez les aveugles conduire les aveugles ; ils tomberont tous dans une fosse. » Mais c'est un comportement que ne peut pas adopter un créateur, qui aurait alors l'impression de se trahir lui-même en même temps que tous les hommes. Il lui faut avancer coûte que coûte vers la connaissance, malgré les

incompréhensions, les ironies et les dénigrements, comme le fit Michel Moiroit durant quarante-cinq ans.

Et que cherchait-il donc, ce médecin devenu un pionnier de la recherche sur le cancer dans l'indifférence générale ? Il ne cherchait ni plus ni moins que le facteur originel, l'onde de choc qui enclenchait le processus cancéreux au sein d'un organisme, lorsque celui-ci se trouvait soudain affaibli et déstabilisé au point de ne plus pouvoir maintenir son harmonie organique.

Car Michel Moiroit, sous l'emprise d'une intuition géniale qui ne le laissait plus en repos, s'était convaincu que toutes les "sources de cancer" répertoriées, non seulement par la médecine matérialiste et mécaniste, mais même par les nutritionnistes, environnementalistes, écologistes et autres naturopathes, ne suffisaient pas à expliquer l'enclenchement de ce terrifiant processus de destruction interne dont l'échéance est trop souvent fatale. Car nous avons tous en permanence dans notre corps des cellules cancéreuses, ainsi que des virus capables de provoquer leur apparition, comme Ernest Villequez l'avait découvert. Mais nous avons également tous les moyens de défense et de régulation appropriés pour les empêcher de proliférer et de produire des tumeurs. Certes, notre système immunitaire peut se trouver affaibli par des conditions de vie défectueuses et les pollutions de toutes sortes, ainsi que par des travaux et des lieux malsains ou une alimentation surchargée ou carencée. Cependant, la plupart des individus, même s'ils sont parfois malades, réussissent à surmonter ces agressions et ne "fabriquent" pas un cancer, bien qu'il y ait de moins en moins d'humains qui lui échappent. Il semble bien que pour qu'un cancer se déclare, il faille un élément supplémentaire de danger interne, et Michel Moiroit avait l'intime conviction qu'il était d'origine psychique.

C'est alors que faisant preuve d'un véritable esprit scientifique, il s'engagea méthodiquement dans l'étude du passé de nombreux cancéreux, afin de vérifier la validité de sa théorie en la confrontant aux faits survenus dans leur existence. Il débuta ses travaux au début des années 60 et ne commença à en divulguer les résultats dans la communauté scientifique que dix ans plus tard. Et c'est seulement en 1985 qu'il publia son livre *Origine des cancers – traitement et prévention* (Ed. Les Lettres

Libres). C'est à mon lecteur Bernard Asquin que je dois un exemplaire de ce livre devenu introuvable et qui est d'un intérêt considérable. Michel Moiroit a vraiment jeté les bases de l'étude psychologique du cancer et démontré de façon convaincante que "tout se passe dans la tête".

Est-il besoin de dire qu'une conception aussi révolutionnaire avait peu de chances d'être accueillie favorablement par les mandarins qui règnent sur la cancérologie avec toute l'arrogance d'une oligarchie absolue. Le professeur Henri Laborit, l'un des premiers à qui Michel Moiroit avait communiqué son étude, lui répondit qu'il avait sans doute raison, mais qu'il pensait que « *le monde scientifique n'était pas apte à admettre l'origine psychosomatique des cancers* ».

C'était le moins qu'on pouvait dire, car cette révélation, si elle avait été acceptée, aurait immédiatement bouleversé la cancérologie. Comment lutter contre un trouble psychique par la chirurgie, la chimiothérapie ou la radiothérapie ? On ne peut avec ces moyens barbares que combattre (mal) d'ultimes conséquences, mais on ne peut pas atteindre la source du processus cancéreux, lequel reprendra inéluctablement sa virulence si le mental n'a pas été soigné. Constat décourageant insupportable aux médecins. Et Michel Moiroit remarque dans son avant-propos : « *... Se pencher sur la psychologie est angoissant pour ceux qui ne trouvent un terrain solide que dans « l'organique », et de plus le cancer est un tabou. Ils suscite des réactions de crainte qui empêchent certains chercheurs d'analyser sans appréhension le mécanisme psychologique dont il procède.* »

On aura compris que les chances du Dr Moiroit de faire admettre ses thèses par le mandarinate relevaient de l'utopie. Sans doute le comprit-il très tôt, mais, sans se laisser décourager, il poursuivit ses travaux avec une détermination et une sérénité admirables. Le sort des malades privés du secours psychologique dont ils avaient besoin le préoccupait bien davantage que le sien. Et du mépris dans lequel la caste médicale dominante tenait ses recherches, il tira le constat lucide et désabusé auquel aboutirent tous les chercheurs de mes trois tomes ainsi que moi-même et qu'il sut résumer dans cette analyse implacable :

« ... *Le conformisme scientifique, moral, intellectuel et doctrinal est un handicap majeur à l'évolution des sociétés, car il est l'obéissance à un conditionnement puissant qui nous asservit à une manière de penser figée et acquise par l'enseignement reçu. Cela constitue un frein qui bloque tout essor d'une idée nouvelle, et d'autant plus fortement qu'autour d'idées et de croyances enracinées se sont constituées des sociétés, des industries et que tout cet ensemble est axé sur l'économie d'un peuple ou d'un pays.*

Serge Fanti a écrit un ouvrage où il montre que le comportement psychotique, s'il est pathologique aux yeux de la société, n'est dû qu'aux violentes contraintes subies par l'individu dans cette société qui s'acharne à le détruire s'il ne respecte pas les blocages dont elle est elle-même la victime. »

Ce conformisme dogmatique qui paralyse à la fois l'évolution des individus et celui de la société est ce que j'ai défini moi-même comme étant "l'esprit de religion", qui n'est pas la religion à proprement parler, celle-ci n'étant que l'un des aspects socio-politiques de cette attitude moutonnaire que l'on peut retrouver dans de nombreux domaines, notamment dans la science et la médecine, où l'on se targue pourtant volontiers de liberté d'esprit. Mais il est hors de doute que les religions historiques, et ce depuis la plus haute Antiquité, ont contribué à formater les esprits et à les rendre dépendants. Les religions païennes avaient déjà largement entamé ce processus aliénant, mais il devait revenir aux religions monothéistes d'accentuer encore ce conditionnement dépersonnalisant qui fut reconduit par les idéologies politiques pseudo-révolutionnaires et qui est devenu la calamité du monde moderne (le fanatisme islamiste en exprime de nos jours le paroxysme), car il empêche les hommes d'aujourd'hui de profiter avec sagesse du progrès scientifique et technologique qui devrait les libérer et les responsabiliser, alors qu'il tend au contraire à les enfermer un peu plus dans un mode de vie contre-nature.

Dans cette quinzaine de lignes qui vaut tout un volume, Michel Moiroot montre mieux que personne à quel point **notre société est fondamentalement malade** et ne peut donc, finalement, engendrer que des malades. On peut d'ailleurs se demander si nous n'allons pas à marches forcées vers un "meilleur des mondes" dans lequel la moitié des humains sera

occupée à soigner l'autre, tandis que la production sera assurée par des robots. Michel Moiroot n'oublie pas de rendre en passant un hommage mérité à Sigmund Freud, que je considère personnellement comme le plus grand libérateur potentiel de l'humanité après Nietzsche, et dont il écrit ceci :

« Freud devait montrer que les paralysies observées dans de nombreux cas d'hystérie ne s'expliquent par aucune cause organique, mais qu'elles résultent d'une conversion d'affects. Ce terme désigne tout état émotif ou affectif, agréable ou pénible. Très schématiquement, on peut dire que Freud avait compris qu'un sentiment inconscient est en quelque sorte traduit sous une forme corporelle. Cette découverte a permis à la médecine de mieux comprendre le rôle des facteurs psychiques dans certaines maladies. C'est ainsi qu'est née la médecine psycho-somatique. »...

...qui n'intéresse malheureusement qu'une minorité de médecins. Ce qui peut d'ailleurs se comprendre, dans la mesure où leur formation ne les prépare nullement à faire face à ce genre de problèmes, qu'aucune ordonnance chimique ne peut résoudre. On s'en rendra compte aisément à l'évocation d'une mystérieuse maladie à propos de laquelle Michel Moiroot cite un auteur québécois, J. M. Fortin (malheureusement sans donner le titre de l'ouvrage), qui affirme la nature psycho-somatique de la maladie de Parkinson. Et Moiroot nous explique :

« Des faits précis et très nombreux réunis par ses soins, avaient montré que le Parkinsonien est un sujet de type « contraint », tiraillé entre ses trophismes vis-à-vis de la société et sa fixation au conjoint.

Le conditionnement des noyaux gris centraux du cerveau, qui règlent et contrôlent les états posturaux, serait le résultat de cette ambivalence permanente, installée depuis l'enfance, et ce conditionnement serait, à l'âge mûr, la source d'oscillations indiquant l'hésitation affective du sujet, en relation avec une ambiance faite de rappels ambivalents.

Le tremblement du Parkinsonien serait le résultat d'un malaise impliquant le tiraillement entre deux tendances contradictoires. »

Michel Moiroot se mit donc en mesure de démontrer que le cancer lui-même était une maladie psychosomatique. Mais comment allait-il s'y prendre pour atteindre cet objectif pour le moins ambitieux ? Car s'il est du domaine de l'évidence que de

nombreux cancers sont déclenchés par un choc affectif – un deuil le plus souvent, ou une terrible déception, comme nous l'avons vu pour Jean Bertin –, il n'en reste pas moins que, fort heureusement, toutes les personnes qui subissent un lourd chagrin ne développent pas un cancer. Autrement dit, pour que le cancer se déclare, il faut que le terrain organique soit préalablement "miné". Telle était la thèse de Michel Moiro, mais encore fallait-il réunir les éléments de preuve.

Il commence par étudier les cas d'ulcère à l'estomac, dont l'origine psychosomatique est généralement admise, et dont la cancérisation est relativement fréquente. Et il essaie de déterminer ce qui fait la différence entre la personne dont l'ulcère demeure un ulcère, et qui guérit éventuellement, et celle dont l'ulcère engendre un cancer. Il nous dit :

« Dans l'ulcère caractérisé, la situation vécue par le sujet ayant provoqué l'ulcère "per primam" ... il y avait, à mon avis, cancérisation si cette situation d'alarme ne se modifiait pas, et surtout si elle s'aggravait en faisant partie intégrante du "but existentiel" du sujet. »

C'est en mai 1971, à l'occasion d'un congrès médical qui se tenait à Rome, qu'il adresse aux organisateurs sa première étude, et celle-ci est publiée dans la revue italienne *Minerva Medica*. Il constate à cette occasion que cinq de ses collègues de différentes nationalités se sont aussi penchés sur le problème et ont avancé des théories assez proches des siennes, quoique bien moins précises. Il en tire un certain encouragement et décide d'affiner et de compléter ses travaux. Mais cet homme méthodique est toujours à la recherche de la meilleure façon de procéder pour constituer une statistique probante, et il nous conte :

« C'est alors que je me suis posé la question de savoir par quel moyen je pourrais y parvenir d'une manière rationnelle et irréfutable. J'ai donc réfléchi pendant presque deux ans et, finalement, j'ai compris qu'il était indispensable d'isoler des malades de tout contexte "polluant", habituellement mis en cause en cancérologie (...) »

Ne pouvant évidemment lui-même isoler des cohortes de malades ou de personnes prédisposées en des lieux salubres à l'écart des stress et des agressions diverses de la vie moderne, il eut l'idée de s'adresser à des groupes déjà constitués en

communautés retranchées du monde, c'est-à-dire aux confréries monastiques.

« Mon choix des couvents – explique-t-il – reposait aussi sur le fait important que l'on ne peut rencontrer (une telle implication), à ce degré, que chez les religieux, et qui est précisément le "but existentiel" de leur entrée au monastère, but qui ne dévie pas d'un iota tout au long de leur vie monastique.

Il s'agit de leur désir de gagner le Ciel, désir qui peut s'interpréter plus matériellement comme un besoin d'aspect moral, sous-tendu par un obsédant besoin de perfection.

Dans cette attitude, il faut inclure le rôle contraignant d'un "Surmoi" qui pousse le religieux à tenter de sauver son âme. (...) Pour Pierre Daco, analyste d'obédience jungienne (« Les triomphes de la psychanalyse » – Ed. Marabout université), un homme castré (moralement, affectivement) peut renoncer à la sexualité et à la femme sous prétexte par exemple du vœu de chasteté, de pureté (= purification des sentiments de culpabilité). En faisant cela, il se place sous la protection du père (céleste) afin de n'être plus castré par lui (c'est-à-dire afin de ne pas être rejeté par lui le jour du Jugement Dernier). Il semble donc évident que la peur de l'enfer puisse pousser certains sujets vers le cloître, s'ils sont inconsciemment motivés par une culpabilité névrotique.

Chez l'homme et chez la femme, il est concevable que la peur du diable ou du père (céleste) au superlatif, puisse contenir un caractère déterminant dans certaines vocations religieuses.

Pierre Daco précise, comme corollaires à son exposé sur la castration du Religieux (p. 415 de son ouvrage) que l'on doit distinguer le péché, au sens religieux, de la culpabilité au sens psychologique.

Le péché, dit-il, au sens religieux du terme, est un véritable "poison psychique". Se reconnaître responsable d'une situation ne signifie pas, ajoute-t-il, se haïr soi-même, et pour que la vérité puisse délivrer, il faut qu'on n'y trouve plus aucune trace de mépris (p. 433). »

Et Michel Moiro poursuit :

« Il est facile, je pense, d'inférer de ces exposés que la culpabilité fait partie intégrante, à des degrés divers, de la personnalité humaine et que cette instance pulsionnelle est susceptible de créer des ravages chez ceux qui la ressentent d'une façon profonde à la suite du "dressage" qu'ils ont reçu. »

Pour ma part, je m'inscris en faux contre la première partie de cette phrase. Il n'y a aucune raison que la culpabilité fasse partie de la personnalité humaine si elle n'y a pas été introduite "par effraction" au cours de la petite enfance par une éducation traumatisante qui peut rendre l'âme infirme pour la vie. Et ne parlons pas de la criminelle stupidité du "péché originel" !

En revanche, les enfants qui ont eu la chance d'être élevés par des parents affectueux et débarrassés de toute dogmatique ne sauraient ressentir la moindre culpabilité pour des fautes imaginaires. Grâce à cela, ils s'aiment eux-mêmes et ils ont foi en eux, ce qui leur assure pour la vie une incomparable santé physique et psychique.

Michel Moiroit se met donc au travail et parcourt 52 départements français pour enquêter dans les couvents et les monastères et il poursuivra ses investigations en Espagne et en Israël. Il collationne des informations concernant le passé psychique et pathologique de centaines de religieux, hommes et femmes, cloîtrés ou non cloîtrés, récemment décédés. Tous ont vécu, du fait de leur appartenance monastique, dans des conditions relativement saines et naturelles au point de vue de l'alimentation et de l'environnement. Trappistes, Bénédictins, Chartreux, Clarisses, Carmélites défilent dans sa statistique. Et il en résulte les chiffres suivants :

Carmélites et Clarisses (cloîtrées) :

Décès récents : 626, cancers 130, soit 20,76 %

Religieuses non cloîtrées :

Décès récents : 135, cancers 19, soit 14,07 %

Moines cloîtrés :

Décès récents : 179, cancers : 22, soit 12,29 %

Religieux non cloîtrés :

Décès récents : 215, cancers : 10, soit 4,65 %

Il apparaît au premier coup d'œil que les cloîtrés sont nettement plus vulnérables au cancer que les non-cloîtrés, et les femmes plus que les hommes. Compte tenu de la préservation de ces personnes envers la plupart des facteurs cancérigènes de la vie moderne, il y a effectivement confirmation d'une origine

interne de cette vulnérabilité. La question majeure qui se pose est alors celle-ci : sont-ils vulnérables parce qu'ils sont religieux, ou sont-ils religieux parce qu'ils sont vulnérables ?

On peut conjecturer, bien entendu, un "effet miroir", pour ne pas dire un cercle vicieux. Mais tout semble indiquer que le sentiment de culpabilité artificielle implanté chez l'enfant par une mère castratrice provoque, d'une part, une vulnérabilité à la maladie induite par le stress (et ceci me remet en mémoire un constat de Blaise Pascal écrivant à sa sœur : « *La maladie est l'état naturel du chrétien* »), et d'autre part une prédisposition à l'autopunition qui est le dénominateur commun des vocations monastiques.

Soit dit en passant, je ne suis pas tout à fait d'accord avec l'analyse de Pierre Daco disant du moine : « *Il se place sous la protection du père (céleste) afin de n'être plus castré par lui.* » Je dirais plutôt qu'il se place sous la protection du père symbolique pour tenter d'échapper à la castration par la mère. Car la castration mentale du fils est presque toujours un acte maternel, initié par des mères exagérément possessives et névrosées, maladivement jalouses par anticipation des épouses potentielles de leur rejeton et dont l'inconscient énonce en permanence : « Elles ne l'auront pas ! ». Ce genre de mère est à l'origine de la plupart des "vocations" religieuses masculines, comme je l'expliquais dans mon article *Les origines sexuelles de la religion* (*L'Ere nouvelle*, N°104).

Les pères castrateurs existent aussi, certes, mais sont beaucoup plus rares, la virilité de leur fils étant chez eux en général davantage un sujet de fierté qu'une source de jalousie. Il peut arriver cependant qu'une exigence paternelle excessive de virilité apparente (car la virilité vraie se manifeste beaucoup plus subtilement que par l'agressivité musculaire, contrairement à ce qu'imaginent certains passionnés de rugby), aboutisse à l'inverse de ce qu'elle souhaite, en culpabilisant le fils dont la virilité se manifeste intellectuellement ou artistiquement. (Un triste exemple de cette attitude fut donné par le père de Franz Kafka, qui était un rustre et qui gâcha la vie de son fils ainsi que sa santé. Culpabilisé en permanence, Kafka en vint à brûler la plus grande partie de ses manuscrits : une forme d'autocasta-

Visitant les cloîtres, Michel Moiroit accumule une foule d'observations, à mon avis pas toujours correctement interprétées. Ainsi, il écrit :

« *La vie communautaire du Trappiste est la plus communautaire qui existe au monde. Elle exige de tout partager avec autrui et de renoncer à l'égoïsme. Il s'agit d'un dépouillement de soi.* » Mais que signifient « renoncement à l'égoïsme » et « dépouillement de soi », sinon automutilation, autocastration et autodestruction ? Tout être vivant est fondamentalement et nécessairement "égoïste", faute de quoi il ne saurait survivre. Et l'être humain ne peut s'épanouir et se parfaire que par l'enrichissement du soi et non pas du tout par son dépouillement.

« *Les cancers des Trappistes – poursuit Michel Moiroit – sont à vecteur particulièrement sexuel. J'ai relevé les localisations suivantes des cancers, dans un de leurs monastères :*

*Un cancer des vésicules séminales,
Un cancer de la verge (suivi d'amputation),
Un cancer du testicule,
Un cancer du sein (gynécomastie),
Trois cancers de la prostate. »*

Bien entendu, les Trappistes ne sont pas les seuls à développer ce type de cancer, mais cette concentration sur la sphère sexuelle dans un seul monastère est tout de même hautement significative de cette "condamnation de la chair" qui caractérise les personnes soumises à la dogmatique religieuse. De même que l'énorme pourcentage de cancer du sein atteint dans la statistique de Moiroit chez les religieuses : 33,33 %, alors qu'il est de 13,5 % dans la population féminine tout entière, soit presque trois fois moins. Il est impossible de ne pas en déduire un rapport de cause à effet entre l'interdiction de la sexualité, laquelle, ne pouvant évidemment pas empêcher la pensée de "vagabonder", provoque un stress permanent associant culpabilisation et frustration. Le mental en état de souffrance se "venge" alors sur le corps, et plus précisément sur les organes génitaux.

Michel Moiroit note encore :

« *Un excès d'humilité pourra s'apparenter à des phénomènes autodestructeurs qui aboutiront à la mort, en effet, mais à une mort totale, sans appel et sans possibilité de renouveau. L'individu entier sera détruit, à moins que son corps n'ait pu prendre en charge sa transformation et la réaliser sous une forme purement "somatique". Nous ne sommes pas loin, par conséquent... de la cancérisation.*

Tous les moines devenus cancéreux que j'ai découverts au cours de mon enquête avaient vécu pendant leur enfance un conditionnement culpabilisant. Freud a d'ailleurs dit : "Ce sont les moines qui pratiquent l'ascèse la plus dure qui se sentent les plus coupables". »

Après quoi il me semble que Moiroit, à la suite de Freud, de Lacan et de Daco, s'égarer vers le complexe d'Œdipe et l'image freudienne du "meurtre du père". Mais autant je considère le "meurtre du père" comme parfaitement valable en tant que résurgence symbolique d'un processus "révolutionnaire" qui s'est certainement déroulé à maintes reprises dans les clans de la préhistoire, lorsque le père exerçait une tyrannie excessive, autant je ne lui trouve aucun point de contact avec la culpabilisation des victimes du conditionnement religieux, qui résulte exclusivement, à l'évidence, de l'interdit doctrinal jeté sur l'exercice normal de la sexualité. Or, dans la mesure où cet interdit est le plus généralement transmis par la mère, et beaucoup plus rarement par le père, il faudrait alors songer plutôt à un désir inconscient de "meurtre de la mère", qui peut sans doute exister parfois, mais que Freud n'a jamais évoqué, à tort peut-être. (Je rappelle à titre anecdotique que Jean Jaurès, athée notoire, laissait sa femme conduire ses enfants au catéchisme ! Et loin s'en faut qu'il ait été le seul dans ce cas.)

Poursuivant ses conclusions, Michel Moiroit fait les remarques suivantes, qui me paraissent tout à fait importantes :

« *Je m'occupe depuis 1949 de médecine et de recherches psychosomatiques, et pour moi, compte tenu de mon expérience, il n'existe pas de maladie particulière que l'on pourrait qualifier au moyen du terme "psychosomatique".*

*On ne peut réserver ce terme à certaines catégories de maladies, parce que toutes les maladies organiques **acquises** au cours du déroule-*

ment de la vie de l'individu dans le monde ambiant, à part les intoxications et certains accidents, sont psychosomatiques.

J'ajoute que, dans la plupart des accidents, il existe une participation inconsciente de l'accidenté au traumatisme qu'il subit. Dans certaines manipulations de machines-outils, l'ouvrier s'abstient souvent de mettre en place le système dit de sécurité et, naturellement, il s'ensuit un danger permanent pour l'usager de la machine en question. »

Je crois que rien n'illustre mieux que ce texte la sentence de Nietzsche : « *Il ne vous arrivera jamais que vous-même* ». Une personne à qui je faisais part de ces réflexions ainsi que de cette sentence me rétorqua que l'on ne pouvait tout de même pas dire cela à propos des ouvriers qui ont contracté le cancer de l'amiante, alors que leurs employeurs ne les avaient pas avertis du risque qu'ils couraient. Je répondis à cette personne qu'à partir du moment où l'on acceptait d'accomplir à longueur d'année un travail au cours duquel on était amené à respirer continuellement des poussières ou des vapeurs quelconques, qu'elles soient déclarées nocives ou non, il fallait être inconscient à l'extrême pour ne pas imaginer que l'on mettait sa santé en péril. Certes, il faut gagner sa vie, et l'on ne peut pas toujours choisir l'emploi que l'on voudrait. Mais un homme intelligent et courageux n'accepte un travail insalubre qu'à titre provisoire, n'ayant de cesse d'y échapper au plus vite en cherchant un autre emploi. Et en attendant, il prend lui-même les précautions matérielles les plus draconiennes pour se préserver au maximum (un masque filtrant par exemple). Celui qui ne le fait pas, soit par crainte des moqueries de ses collègues (ce qui est très courant dans le monde ouvrier), soit par fatalisme ou simple paresse, devient la victime de son propre tempérament plus encore que du produit lui-même.

Dans le même ordre d'idées, je suis toujours surpris que l'on parle sans cesse du cancer des fumeurs, dont l'abus du tabac n'est que la "cause" matérielle apparente, en oubliant toujours de poser la question préliminaire et cruciale : « Pourquoi est-on fumeur ? » Or, il est absolument évident que l'on ne devient pas fumeur par hasard. La plupart des adolescents qui contractent la stupide manie de fumer cherchent plus ou moins consciemment à se donner des airs d'adulte et une attitude "libérée", et de plus

s'imitent les uns les autres. Ce qui signifie qu'en fait ils ne sont ni adultes ni libérés et qu'ils sont de surcroît portés à l'imitation des plus "délurés" ainsi qu'à la propension à se fondre dans le groupe en craignant de se distinguer, sous l'emprise de l'instinct grégaire. Et tout cela constitue un très bel ensemble de faiblesses psychologiques.

Certes, on peut admettre qu'au passage difficile de l'adolescence, alors que la personnalité n'est pas encore construite, l'individu ait besoin de trouver dans son milieu environnant des modèles et des repères, fussent-ils mauvais. Mais cela ne devrait durer que quelques mois et ne se traduire que par quelques cigarettes occasionnelles. L'adolescent qui fume beaucoup et longtemps jusqu'au point de franchir le seuil de l'intoxication quasi irréversible révèle par là une personnalité plus ou moins névrotique dont il serait bon de rechercher les origines infantiles. Il faut cependant convenir qu'un individualisme conscient et une force de caractère peu commune sont nécessaires pour pouvoir s'affranchir d'une manie devenue collective, pratiquée par la majeure partie de la population et finalement banalisée, au point qu'il aura fallu attendre près de quatre siècles après la mort de Jean Nicot (introduceur du tabac en France) pour voir enfin apparaître des campagnes anti-tabac. Lesquelles seront d'ailleurs de peu d'effet tant que la civilisation hyper-stressante que nous avons édifiée ne reviendra pas à plus de sagesse et de respect de la nature. C'est ce que Michel Moiroit analyse superbement en nous disant :

« Si l'unité de l'individu ne peut plus se maintenir, il y a dédifférenciation des parties fragiles et que n'entretient plus le tout. Ce fait constitue peut-être une loi biologique et pourrait s'énoncer ainsi :

Lorsqu'un être vivant pluricellulaire, animal ou végétal, se trouve dans un milieu perçu comme hostile et lié au "devenir" procédant de l'espèce à laquelle il appartient, il peut se produire un déséquilibre au sein de l'économie de cet être vivant et ses tissus vulnérables adoptent une structure dédifférenciée. »

Autrement dit apparaissent alors les cellules cancéreuses incapables de participer au fonctionnement harmonique du corps et qui peuvent se regrouper en tumeurs désolidarisées de l'organisme. Il semblerait bien en fait que nous avons tous dans

notre corps, non seulement des cellules cancéreuses, mais également des mini-tumeurs, si l'on considère qu'il y a tumeur dès qu'un nombre x de cellules cancéreuses sont regroupées. Pour autant, la plupart de ces tumeurs n'atteignent jamais un stade de développement suffisant pour être perceptibles et causer à l'organisme un trouble quelconque. Et Michel Moirot note à ce sujet :

« Je dois préciser ici que des autopsies systématiques faites pendant une année sur les cadavres de la ville de Bâle ont révélé, quelle qu'ait été la cause de la mort, la présence d'îlots cancéreux non développés chez 20 % d'entre eux. »

On peut dès lors considérer que de tels îlots se développent ou non en fonction de l'équilibre psychique ou physiologique des intéressés et des agressions morales ou physiques qu'ils subissent, celles-ci confrontées à leurs capacités de résistance.

Concernant le cancer, on a privilégié comme causes jusqu'ici les agressions dues à une mauvaise hygiène de vie et à toutes les pollutions alimentaires, environnementales ou professionnelles, ainsi que la toxicité du tabac, de l'alcool ou des drogues. Mais c'est peut-être finalement, comme les travaux de Michel Moirot inclinent à le penser, les agressions psychologiques de la vie citadine moderne qui sont les causes les plus fréquentes. Combien d'individus vivent aujourd'hui sous les effets d'un stress permanent ? La plus grande majorité sans doute. Peut-on comparer, sur le plan de la quiétude, ce qu'était, en temps de paix, l'existence d'un villageois du XVI^e, voire du XIX^e siècle, avec celle d'un employé d'une entreprise d'aujourd'hui ? Or, nos cerveaux et nos systèmes nerveux sont quasiment identiques à ceux de nos ancêtres depuis déjà quelques milliers d'années.

Durant des lustres, les êtres humains ont travaillé dur, mais au sein de la nature, au rythme de leurs corps et de leurs gestes, prenant paisiblement leurs repas conviviaux auprès de la cheminée ou en pique-niques dans les prairies, avec pour tout bruit de fond le chant des oiseaux et pour toutes informations les quelques nouvelles que leur transmettaient les colporteurs.

Aujourd'hui, la plupart des humains sont immergés dans une cacophonie agressive, se pressent dans des métros bondés ou dans des embouteillages monstrueux, courent comme des

dératés à la poursuite des aiguilles de leur montre-bracelet et sont plongés en direct par la télévision au cœur de toutes les catastrophes, famines et massacres du monde entier. L'émotivité des personnes fragiles est constamment sollicitée, et elles sont le plus souvent incapables de se préserver de ce torrent furieux de malheurs en tous genres qui déferle dans leurs neurones et projette dans leurs artères des giclées d'adrénaline inutilisable.

Ne faudrait-il pas encore ajouter à cela les effets pernicioeux de la dévirilisation des hommes au sein de la société moderne, laquelle n'est pas seulement due aux substances chimiques "féminisantes" (assimilables aux œstrogènes) diffusées dans l'environnement, mais également à cette "culture de la sécurité" générée par le mythe de "l'État-providence" et qui aboutit à ce que 70 % des jeunes Français déclarent espérer devenir fonctionnaires ? Cette incapacité à se prendre en charge, cette abdication, cette lâcheté, pour dire le vrai mot, devant les risques de la vie n'est-elle pas par elle-même à la fois un symptôme de dégénérescence et une véritable faille psychologique ouvrant la voie au cancer ? Et l'on voudrait que celui-ci ne trouve pas un milieu favorable dans ces organismes à demi délabrés dès l'adolescence ? Je m'étonne pour ma part, en observant la folle course du monde, qu'il n'y ait pas davantage de cancéreux. Il me semble en tout cas fatal, si rien ne change, qu'il y en ait de plus en plus.

Nous savons bien peu de choses sur les mystères de l'esprit et sur les effets dans nos organes et nos cellules d'une démission mentale qui touche de plus en plus d'individus dans le monde moderne, aggravée encore par l'ignorance abyssale et l'incompétence notoire de nos hommes politiques, dont le spectacle est à lui seul plus déprimant que tout le reste. On peut en augurer en tout cas un affaiblissement de la vitalité, un découragement de l'esprit d'entreprise et un "àquoibonisme" qui s'apparente à un suicide de la volonté. Quand on ne croit plus à rien, on finit par ne plus croire à la vie et on cesse de la défendre. S'il existe un "effet placebo" favorisant la guérison chez des malades redevenant confiants et optimistes, il existe aussi un "effet nocebo" fait de lassitude et de pessimisme qui peut retourner ses propres forces contre l'individu et aggraver son mal. Quelque chose comme une maladie auto-immune de la pensée.

À propos d' "effet placebo", Michel Moiroit donne cet exemple frappant de guérisons qui lui sont uniquement dues :

« Il a été signalé par Peeters (« Le Cancer » – Dr Emile G. Peeters) que des malades atteints de cancer et que l'on avait considérés comme incurables ont tout de même guéri, mais à la suite d'une simple ouverture de l'abdomen dont le but était simplement de vérifier l'opérabilité ou non de la tumeur.

Cette tumeur s'étant, comme on le prévoyait d'ailleurs, révélée inopérable car non extirpable, le chirurgien refermait l'abdomen sans autre forme de procès. Naturellement, on n'avouait jamais au malade qu'il avait été impossible de l'opérer. Dans de tels cas, il est arrivé plusieurs fois que l'opéré ou l'opérée aille de mieux en mieux et certains ont guéri d'une manière radicale. »

Au point que l'on pourrait se demander si les résultats ne sont pas identiques, que le malade soit opéré ou non, compte tenu du nombre de patients qui meurent tout de même quelque temps après une opération réputée "réussie". On peut se demander si le résultat ne dépend pas prioritairement de l'état psychique du malade et si son optimisme ou son pessimisme n'aura pas finalement le dernier mot, quoi que l'on fasse ou ne fasse pas. Mais on voit bien ce que cela aurait de décourageant pour le chirurgien, qui doit lui aussi croire à ce qu'il fait.

Michel Moiroit s'est penché sur cette question déroutante et n'a pas hésité à évoquer le phénomène quasi religieux de l'intervention chirurgicale, allant presque jusqu'à comparer la table d'opération à l'autel des sacrifices qu'utilisaient dans l'Antiquité les grands prêtres païens :

« ... Si nous voulons expliquer ce qui se passe chez l'opéré, il y a la foi dans l'action thérapeutique de l'intervention "scientifique" et d'autre part il y a le fait qu'elle renferme un "rituel".

On a souvent comparé le "cérémonial" qui accompagne toute intervention chirurgicale à un rite sacré où le chirurgien vêtu d'une robe, masqué et travaillant sous une lampe énorme envoyant ses rayons lumineux comme un astre céleste... ressemble au prêtre grand initié d'une religion ou d'une Initiation.

Cet aspect environnemental qui accompagne toujours une intervention ne peut qu'agir sur l'Inconscient et c'est d'ailleurs fort heureux ! »

Fort heureux ? Peut-être, mais seulement pour le croyant. C'est-à-dire pour celui qui est habitué à remettre sa destinée entre les mains d'autrui. Et qui va même au devant du "sacrifice", dans une offrande de soi qui n'est qu'une démission de la conscience personnelle. C'est sans doute pourquoi un nombre considérable d'opérations chirurgicales ne répondent à aucune nécessité médicale réelle. Il est notoire, par exemple, qu'une étonnante proportion d'amygdales et d'appendices ont été enlevés inutilement, en une sorte de rite expiatoire ou propitiatoire, qui associe l'opéré et le chirurgien dans une action fantasmagorique totalement déconnectée du monde réel. La seule différence, mais elle est importante, entre ce rituel pseudo-scientifique et les cérémonies religieuses, c'est que par la grâce de notre Sainte Mère la Sécurité sociale, le coût de ces nouvelles cérémonies est payé par la collectivité, y compris par les hommes libres et lucides qui fuient les hôpitaux comme la peste. Aujourd'hui, le denier du nouveau culte est obligatoire pour tous. Il est vrai qu'il en était de même au Moyen Âge. Rien n'a changé sous le soleil, sinon de vocabulaire.

Dans ce contexte nimbé de mystique, nous pouvons commencer d'entrevoir un processus névrotique qui prédispose un individu victime d'une culpabilisation précoce à "fabriquer" inconsciemment une maladie psychosomatique, a fortiori s'il subit au cours de sa vie un dommage émotionnel majeur, maladie à laquelle il ne pourra échapper qu'à la condition d'accomplir un rite sacrificiel respectant les coutumes de son clan et l'idéologie dominante de son époque ou de son milieu. Un tel processus "expliquerait" alors aussi bien les guérisons des ouverts et recousus sans opération véritable que celles des "miraculés" de Lourdes. À ce sujet, Michel Moiroit nous offre une analyse très intéressante de la guérison miraculeuse d'un soldat italien atteint d'un ostéosarcome (cancer de l'os).

La guérison subite de Vittorio M. , après qu'il eut été plongé avec son plâtre dans la piscine de Lourdes, fut attestée par le professeur Michel-Marie Salmon, membre correspondant de l'Académie de médecine et de l'Académie de chirurgie, qui précise : *« Le soldat Vittorio M. fut atteint d'une tumeur maligne du bassin avec envahissement de la fesse, destruction de la plus grande partie de l'os iliaque, luxation pathologique de la hanche. Cette tumeur*

était un sarcome; elle a guéri subitement sans aucun traitement. Le malade a été suivi de très près pendant 8 ans. »

Le jeune Vittorio accomplissait son service militaire lorsqu'il fut atteint par la maladie. On manque malheureusement de précisions sur son enfance du point de vue affectif, mais Michel Moirot fait les observations suivantes, qui me paraissent très pertinentes, sauf que je suis plutôt réservé sur la notion de "conflit œdipien" et que je croirais plutôt, en l'occurrence, dû à un autoritarisme paternel excessif :

« Un adolescent qui n'a pas liquidé son conflit œdipien peut très bien voir l'instance surmoïque de sa personnalité devenir exagérément punitive, puisque la discipline (militaire) émane d'hommes galonnés représentant chacun le substitut du père. Un "œdipien" jeté dans un ensemble coercitif masculin, sans aucun lien affectif de provenance maternelle, peut se sentir rejeté, contraint, voire puni par le milieu ambiant perçu comme élément dominateur... (Dans l'armée, il n'est pas seulement perçu comme tel, il l'est !)

Pour faire disparaître les contraintes, il est nécessaire que l'instance dominatrice surmoïque soit effacée par une image maternelle puissante, donc capable de "gommer" la précédente. Cette image est symbolisée au maximum par la "Vierge-Mère" céleste, toute-puissante puisqu'elle fait des miracles !

L'image maternelle de la "Sainte-Vierge" efface donc les images paternelles menaçantes et supprime tout élément coercitif. » ... Et dès lors la guérison survient !

Je trouve très séduisante cette explication psychanalytique des miracles de Lourdes, dont beaucoup ont été attestés sans aucun doute possible. (cf. *Miracles de Lourdes – les preuves médicales*, par le Dr Le Bec – Presses de Valmy, 2004). Il est certain que le mythe catholique de la Sainte-Vierge symbolise puissamment le pouvoir maternel protecteur, guérisseur et nourricier présent dans la psyché humaine depuis la nuit des temps. Il est d'ailleurs assez amusant de constater que les catholiques les plus fervents professent en général un rejet vigoureux des thèses de Sigmund Freud, sans se rendre compte que le mythe de la "Vierge-Mère", auquel ils accordent tant de valeur, est la confirmation la plus éclatante qui soit du complexe d'Œdipe découvert par Freud. En effet, la mère de l'œdipien ne peut être que vierge, seul moyen de la soustraire symboliquement à la

possession du père. Bien des fils ne peuvent ni ne veulent imaginer leur mère dans le lit conjugal, ce qui a été fort bien illustré dans la belle chanson de Michel Sardou et Claude Lemesle intitulée *Une fille au yeux clairs* :

Je n'aurais jamais cru que ma mère ait su faire un enfant.

Je n'aurais jamais cru que ma mère ait pu faire l'amour.

Poursuivant son enquête, dérangeante à plus d'un titre, et qui ne fut jamais prise en considération, malgré son immense intérêt, Michel Moirot accumule les indices de l'origine psychique du cancer, engendré selon lui par la culpabilisation et le désir inconscient d'autopunition qu'elle entraîne. C'est ainsi qu'il note cette constatation surprenante :

« Tous les cancéreux des camps de concentration allemands guérirent spontanément pendant leur détention sans qu'il leur fut prodigué aucun traitement, et de plus, aucun de ceux qui franchirent la porte du camp indemnes de cancer ne devint cancéreux pendant son emprisonnement. (...)

... Étant "punis", les internés ne sont plus soumis à un quelconque processus d'auto-punition susceptible d'être somatisé. De plus, ils vivent d'espoir et si le cancer est bien une somatisation d'une auto-destruction consécutive à la désadaptation totale du sujet parce que tout espoir est mort pour lui, il est facile alors de comprendre que l'interné se trouve à la foi "puni" (donc n'est plus dépendant d'un phénomène auto-punitif attaché à sa structuration affective personnelle) et en même temps "d'espoir".

Il est évident que le premier sentiment qui naît chez toute personne en train de franchir la porte d'entrée d'une prison est l'espoir d'en sortir ! Ce que je dis est confirmé, à mon sens, par le fait que certains déportés ont fait des cancers après leur sortie du camp. (...)

Or, l'ambiance des camps de concentration est évidemment mauvaise et devrait déclencher une baisse totale des défenses. C'est le contraire qui apparaît. Le cancer, comme toute maladie, reposant sur une somatisation de certaines tendances auto-destructrices du sujet cancérisé, on conçoit mal qu'un sérum ou un vaccin ou n'importe quelle "substance" prescrite au malade ait une efficacité thérapeutique réelle. »

Il me semble toutefois, en adéquation logique avec la théorie de Moirot, que le traitement, quel qu'il soit, puisse bien avoir un

effet thérapeutique, mais non pas en tant que "substance" et plutôt en tant que symbole punitif déchargeant le pseudo-coupable de tout remords. Son corps étant devenu le "bouc émissaire" de ses fautes imaginaires (ou éventuellement réelles), le traitement, qui est souvent douloureux et destructif, est bien alors perçu comme un sacrifice expiatoire, une "pénitence" qui lui permet de s'absoudre lui-même : « J'ai payé; je suis donc lavé, ma guérison est permise ».

D'autre part, je comprends mal que Moiroit déduise du caractère cruel des camps de concentration que ceux-ci aient dû provoquer « une baisse totale des défenses ». Je crois tout au contraire que le système immunitaire des déportés était fortement stimulé par cette agression permanente que représente un enfermement dans des conditions aussi pénibles. Les témoignages des rescapés des camps me paraissent confirmer les extraordinaires ressources corporelles dont firent preuve nombre de déportés soumis aux privations et au froid intense. Bien entendu, les plus fragiles en moururent, sans parler de ceux qui furent froidement exécutés par les monstres nazis. Mais il faut distinguer la résistance physique et la défense immunitaire. Ce sont deux entités différentes qui ne coïncident pas nécessairement.

Quoi qu'il en soit, il semble indubitable que l'harmonie psychique jointe à la force de caractère soient capables de fournir à un individu des capacités insoupçonnées de préservation organique dans les circonstances les plus dures, capacités que ne pourrait certainement pas développer une personne dont la psyché serait hypothéquée par une culpabilisation installée dès l'enfance par une éducation trop contraignante ou un déficit d'affection, les deux se rejoignant d'ailleurs très souvent.

Une autre note de Michel Moiroit concernant les cancers provoqués sur des animaux vient confirmer que les privations n'oblitérent pas le système immunitaire. Il écrit :

« Les cancers expérimentaux sont moins nombreux et apparaissent plus tardivement chez les animaux carencés que dans le groupe où l'alimentation est normale.

De plus, Moreshi en 1909 avait constaté que si l'on diminue la quantité de nourriture de souris cancéreuses, leurs tumeurs croissent plus lentement. »

Il apparaît ainsi que l'univers concentrationnaire dans lesquels sont contraintes de vivre ces pauvres souris de laboratoire a des effets identiques à celui qui fut organisé par les nazis pour des êtres humains. Ajoutons que l'on trouve dans les deux cas un criminel mépris de la sensibilité des êtres vivants, et, je le dis tout net, les vivisecteurs ne sont à mes yeux rien d'autre que des "nazis légaux" et la honte absolue des "États de droit". Ces êtres dépravés prétendent s'innocenter de leurs crimes en arguant de leur utilité pour l'espèce humaine. Si un crime pouvait se justifier par sa seule utilité au bénéfice de son auteur, la notion même de justice serait évidemment détruite. À quoi il faut ajouter que le sacrifice des animaux "pour la science" présente toutes les apparences d'un monstrueux rituel barbare qui semble surgir tout armé des couches les plus archaïques du cerveau humain. J'estime pour ma part que toute rationalité en est absente, ce que confirme cette note de Michel Moiroit :

« ... Je dois ajouter qu'un cancer *expérimental* ne repose pas tout à fait sur le même conditionnement affectivo-sensoriel et biologique que le cancer *spontané*, c'est-à-dire non induit par des produits chimiques. »

« Ne repose pas tout à fait » ? Ne repose pas du tout, vaudrait-il mieux dire. Et l'on s'étonne, abstraction faite de l'aspect éthique, que des humains présumés intelligents puissent croire un instant que des informations recueillies dans de telles conditions aient une valeur quelconque. La vivisection n'est finalement rien d'autre que le corpus des cérémonies sanglantes de la religion scientifique, tout aussi indigne de l'humanité que les rites cruels du paganisme le plus sauvage des époques primitives.

Michel Moiroit consacre un chapitre de son livre à *l'incompatibilité entre cancer et autres maladies*, dans lequel il montre que certaines maladies ne se déclarent pas chez les cancéreux, parce que le cancer "satisfait" en quelque sorte la quête inconsciente du malade. En revanche, il constate qu'elles peuvent se déclarer si le cancéreux guérit, comme si le corps/esprit refusait la guérison et cherchait un nouvel exutoire à ses conflits internes.

Inversement, le cancer ne se déclare pas si l'individu est "occupé" par une autre maladie, notamment la tuberculose.

« Lorsque l'on compare ces deux affections – écrit Michel Moiroit –, on peut constater qu'elles ont beaucoup de points communs. Toutes deux sont chroniques, évolutives, avec des alternatives d'aggravation et de régression, et je cite la phrase connue de Racamier (Hôpital psychiatrique de Prémontre) concernant la tuberculose : « L'enjeu de la tuberculose est la mort, et par conséquent le médecin psychosomaticien n'aura pas compris son malade s'il n'a pas compris ce que la mort représente pour lui ! ».

Il est apparu nettement, tout au long de mon exposé, que le cancer a la même raison d'exister chez un malade cancéreux que la lésion bacillaire chez un tuberculeux, car le même enjeu est présent. »

J'ajouterai pour ma part que l'on ne peut exclure, si insolite que cela puisse paraître, un phénomène de "mode", comme si chaque époque proposait un type de fixation préférentiel au "mal de vivre" de certaines personnes. Ce fut la tuberculose au XIX^e siècle, le cancer au XX^e, le sida aujourd'hui. La séparation artificielle entretenue par les pseudo-rationalistes entre le corps et l'esprit a fini par nous faire oublier que tout ce qui traverse notre pensée traverse également notre chair, et réciproquement. Lorsque nous regardons la télévision, nous croyons que notre cerveau est seul concerné, mais il communique sans cesse avec nos tripes. Notre cœur, notre foie, nos reins regardent eux aussi la télévision. S'il y a donc en nous quelque chose qui est à la recherche d'une "punition", d'une somatisation de notre mal-être, il est logique qu'il la trouve dans ce que lui propose l'actualité redondante. Et l'on peut se demander si les continuelles émissions d'appel à la générosité publique en faveur des cancéreux et des sidéens ne finissent pas par créer plus de malades qu'elles n'en secourent. Sans parler du catastrophisme général des journaux télévisés, qui répand comme à plaisir une inquiétude et une angoisse latentes qui sont pathogènes au plus haut degré, d'autant qu'elles se doublent de ce sentiment d'impuissance, de cette "inhibition de l'action" dans laquelle le professeur Laborit voyait la source principale de nos maux.

Il me semble donc évident que ce climat désespérant ultra-médiatisé ne peut que concourir à plonger dans une pathologie

"renommée" les humains qui ont été fragilisés dans leur enfance par une carence affective ou par une domination abusive. J'avais à ce propos publié une critique d'un livre d'Henri Laborit dans lequel il m'avait paru qu'il privilégiait excessivement le rapport dominant-dominé, transposé, un peu sommairement à mon goût, des sociétés animales aux sociétés humaines. Et je disais que dans celles-ci, l'homme libre et créateur, ni dominant ni dominé (à l'instar de mes "savants maudits") tenait le rôle essentiel de patrice de la civilisation. À la suite de cette publication, Henri Laborit avait eu la gentillesse de m'adresser la lettre suivante :

9 mai 1984

« Cher Pierre Lance,

(...) J'ai lu votre analyse critique et cependant chaleureuse de mon dernier livre, et puis-je vous dire que je suis entièrement d'accord avec vous.

Cependant, la critique n'est celle que de mon dernier livre et ces « hommes du troisième type » dont vous me parlez, j'en ai moi-même longuement parlé dans « L'homme imaginant » (1970), ainsi que, moins abondamment, plutôt d'une façon détournée, dans « L'éloge de la fuite » (1976).

Ce que je veux dire, c'est que le rapport de dominance n'est pas une loi de la vie mais de l'apprentissage. Il suffirait qu'on remplisse notre mémoire, et surtout celle des enfants, d'autre chose que ce qu'on a l'habitude d'y mettre pour changer l'individu et les sociétés. C'est ce que j'appelle une bio-pédagogie et je viens de présider, au Québec, la première thèse de sciences d'une enseignante de l'Université Laval sur ce sujet. Je l'avais dirigée pendant quatre ans.

Allons ensemble, Cher Pierre Lance, vers cette rencontre du troisième type.

Henri Laborit

Je crois que ce grand scientifique constaterait que je n'ai cessé, dans ces trois volumes, d'aller vers ce genre de rencontre en contant les vies de nos chercheurs exclus. Hélas, il nous a quittés trop tôt pour pouvoir s'en réjouir. Du moins lui aura-t-il été épargné de voir la montée de l'islamisme, dans lequel s'exacerbe au-delà de toute mesure le rapport "dominant-dominé". Les intégristes de cette religion de la soumission

absolue (Islam signifie *soumission*), qui poussent à l'extrême les vices déjà présents dans le judéo-christianisme, aujourd'hui heureusement atténués, conduisent la plus formidable régression de l'esprit qu'on aie pu imaginer. Plaignons de tout cœur la jeunesse des pays musulmans, qui risque de tomber sous la coupe de ces dominateurs fanatiques et connaître alors la plus terrifiante "culpabilisation" des enfants de toute l'histoire humaine.

Poursuivant son enquête, Michel Moiroit nous cite l'exemple d'une femme hospitalisée à Valence en 1973. Elle était devenue à l'âge de 7 ans orpheline de père et de mère et placée très jeune comme employée de maison.

« Surmenée et ne se sachant aimée de personne, elle devint tuberculeuse pulmonaire à 18 ans, puis eut un mal de Pott qui imposa une greffe d'Albee et souffrit enfin d'une coxalgie pour laquelle on fit des curages osseux.

Un médecin lui dit : "Il ne faudra jamais vous marier, car vous êtes infectée par un méchant microbe tenace ! Vous contamineriez votre mari !"

Pour cette jeune fille privée de tendresse et d'amour, ce fut une émotion-choc insurmontable. Elle ne se maria donc pas et vécut dans les sanatoriums et les hôpitaux où elle parvint finalement à guérir. Mais lorsque je l'ai vue à l'Hôpital de Valence, elle avait 63 ans et aucun espoir de quelque nature que ce fût ne la soutenait pour lui donner le goût de vivre.

Elle présenta donc un cancer gastrique... dont elle mourut. »

Nous avons ici le cas tragique d'une personne privée très tôt de toute affection parentale, vivant probablement son adolescence dans des conditions très dures dont elle ne peut s'échapper que dans la maladie, puis traumatisée par une véritable "interdiction d'aimer" proférée sans appel par un médecin pour le moins rustique en psychologie. On ne peut s'empêcher de considérer que l'existence de cette pauvre femme ne fut rien d'autre qu'un lent suicide ayant "choisi" la tuberculose puis le cancer comme armes fatales.

Michel Moiroit fit également de très étranges constatations à propos de la vaccination des enfants par le BCG. Comme l'a fort

bien démontré le professeur Marcel Ferru (cinquième personnage de mon premier tome) qui lutta avec énergie contre sa pratique imposée, l'immunité conférée par le vaccin BCG est totalement illusoire, sans parler des accidents et effets secondaires dommageables. (La France est d'ailleurs le seul pays où cette absurde vaccination reste obligatoire, par le fait de la dictature médicaliste.)

Or, le professeur Lederer, de la faculté d'Orsay, se basant sur des statistiques américaines, constata avec surprise que les enfants vaccinés par le BCG faisaient moitié moins de leucémies que les enfants non vaccinés. En bon médecin "organiciste" peu versé dans la psychologie, il en déduisit que le BCG conférait une protection (qu'il ne pouvait d'ailleurs expliquer) contre la leucémie. Mais Michel Moiroit découvrit sans peine l'origine réelle de cette "protection" en mettant en lumière l'environnement affectif de ces enfants, et il nous dit :

« ... Cela peut indiquer que, soit les parents, soit des substituts des parents se sont sans cesse occupés d'eux et de leur santé et que, par conséquent, on a le droit de supposer que jamais ils ne se sentirent abandonnés. »

On est ainsi amené à considérer que ce qui confère la santé à un individu et le protège avec la plus grande efficacité, tant des agressions externes que des disharmonies internes, c'est tout simplement **l'amour**, et plus particulièrement l'amour qui lui sera témoigné au cours de sa petite enfance et qui l'armera pour la vie, même si certaines manifestations de cet amour peuvent s'avérer maladroites, voire même conduire à des actions physiquement dommageables par soumission des parents aux rites du conformisme ambiant, comme par exemple les vaccinations.

Peut-être puis-je me permettre d'en témoigner personnellement, puisque, fils unique adoré par mes parents, ainsi que par deux tantes sans enfants qui reportèrent sur moi leur instinct maternel, j'ai traversé la vie avec une santé de fer, n'ayant eu à consulter aucun médecin au cours de ces cinquante dernières années (exception faite des dentistes, auxquels bien peu de gens échappent).

Discutant dernièrement avec un de mes lecteurs de l'effet placebo, je disais que cet effet ne pouvait concerner les animaux. « Détrompez-vous !, me répondit-il. Si l'animal connaît et aime celui qui le soigne, si celui-ci, comme c'est généralement le cas, accompagne l'acte médical d'une caresse ou d'un tapotement accompagné de paroles prononcées sur un ton affectueux, l'animal va parfaitement comprendre qu'on lui veut du bien et sera dans les meilleures dispositions pour augmenter psychiquement l'effet bénéfique du soin. » Cela me semble en effet parfaitement logique, car les animaux ont évidemment un psychisme, même s'il est moins complexe que le nôtre.

Dans la démarche qui lui fait privilégier l'état intérieur psycho-physiologique de l'individu plutôt que l'agression extérieure, Moiroit allait naturellement se trouver en opposition à la doctrine pasteurienne, et il nous dit :

« La notion d'infection repose sur celle de "miasme" à laquelle on croyait avant Pasteur, car l'être humain est ainsi fait qu'il se déculpabilise en inculquant l'extérieur, le "non-moi". Le "miasme" avait un sens magique et Louis Pasteur, en indiquant l'objet responsable appelé "microbe" a officialisé ce sens en rendant palpable le fantasme d'où procédait l'idée populaire.

La croyance traditionnelle mais fantasmagorique était ainsi objectivée, et de ce fait très solide, car l'Inconscient et le Conscient allaient de pair pour incriminer toujours un germe exogène dans toute maladie.

L'homme ne comprend que depuis peu de temps qu'une maladie n'est pas le résultat d'un agent extérieur qui l'agresse obligatoirement, mais que le germe microbien n'est qu'un maillon d'une chaîne où le moteur principal est d'abord la disposition intérieure du sujet. »

Hélas, il s'en faut de beaucoup que la majorité des hommes ait compris cela, et la bactériophobie héritée de Pasteur et qui fait la fortune des producteurs d'antiseptiques en tous genres au détriment de l'environnement a encore de beaux jours devant elle ! Le Dr Henri Pradal signalait pourtant, dans *L'Impatient* de septembre 1979, qu'aux USA le Dr Carl Simonton avait obtenu des rémissions spectaculaires chez des cancéreux, en utilisant uniquement la relaxation et des séances de cinéma psycholo-

gique. Dans les dernières pages de son livre, Michel Moiroit rapporte un fait relativement connu mais que je crois bon de rappeler ici car il est très souvent déformé ou occulté :

« Lorsque Louis Pasteur, le père de la microbiologie, attendait la mort entouré des amis très chers qui avaient suivi tous ses travaux, et parmi lesquels se trouvait Claude Bernard (qui définit les principes de la Recherche Scientifique), il appela cet ami et confident et lui dit, comme pour se soulager d'un poids qu'il redoutait d'emporter dans la tombe : "Claude, il me faut te dire quelque chose d'important... car je me suis trompé, oui... ! L'important, ce n'est pas le germe microbien... c'est le terrain !"

Louis Pasteur "passant aux aveux, in extremis"... si je puis m'exprimer ainsi, sur son lit de mort, parce qu'il se refusait à laisser derrière lui une erreur grave planer sur toute la Science et sur l'Humanité qu'il allait quitter... nous enseigne plus de choses que ses remarquables recherches sur la microbiologie qui l'ont rendu célèbre. »

Pasteur reconnaissait ainsi que la célèbre phrase de son ami Claude Bernard « Le microbe n'est rien, le terrain est tout. » était l'expression même de la vérité. Or, le poids de la renommée est tel, et celle de Louis Pasteur surpassant largement celle de Claude Bernard dans le grand public, que j'ai eu l'occasion de lire avec effarement dans plusieurs textes que la phrase de Claude Bernard était attribuée... à Louis Pasteur, alors que celui-ci en combattit la réalité durant toute sa vie. Aussi je ne manque jamais une occasion de rendre à Claude Bernard ce qui est à lui.

Il va sans dire que Moiroit ne pouvait que faire sienne la sentence de Bernard, à condition de se souvenir que le "terrain" organique est constitué de l'ensemble du corps/esprit, dont la part psychique est essentielle dans l'être humain. Et Moiroit démontrait que cette part psychique était rigoureusement décisive dans l'apparition de cette terrible maladie en constante progression à notre époque : le cancer !

En cette année 2005, l'actualité vient nous apporter une confirmation éclatante de la thèse de Moiroit. Vous avez tous entendu parler du jeune Alexis, ce garçon de 15 ans atteint de la maladie de Hodgkin (cancer du système lymphatique) et que les cancérologues du CHU d'Angers voulaient soumettre à une auto-greffe de moëlle, malgré son refus et celui de ses parents. Un juge pour mineurs égaré par la pression médicaliste l'avait

même soustrait à l'autorité parentale et assigné à résidence au CHU d'Angers pour y être traité. Heureusement, la Chambre des mineurs de la Cour d'Appel d'Angers, réunie d'urgence, avait, le 26 juillet 2005, annulé cette décision et rendu à Alexis la liberté de choisir son hôpital. Le dimanche 28 août, le jeune homme était invité sur le plateau de TF1 pour l'émission « 7 à 8 » et faisait aux téléspectateurs de nombreuses confidences sur l'évolution de sa maladie qui s'était déclarée lorsqu'il avait dix ans. Et il précisait qu'à chaque fois qu'il subissait un choc émotionnel (le dernier avait été le décès de sa tante), son état s'aggravait fortement. Il était donc hors de doute que chez ce garçon particulièrement sensible sur le plan de l'affectivité, les traumatismes psychiques avaient une importance capitale. Il avait bien davantage besoin d'un psychologue que d'un cancérologue.

De nombreux scientifiques, notamment américains, vinrent confirmer la véracité des thèses de Moiro.

« Ce que j'ai dit en analysant le tableau des chocs cancérogènes – écrit-il – et que les chercheurs de Baltimore ont confirmé trois ans plus tard, après m'avoir dit que mes recherches étaient utilisables, ce dont je les remercie, car ils pouvaient s'abstenir de me confirmer leur intérêt, laisse peu de place aux facteurs organiques !

On ne tombe pas malade sans raison, ou simplement parce qu'un microbe ou un polluant nous agressent !

Quant au cancer, je pense avoir dit assez de choses pour montrer que son origine génétique se soutient très mal et qu'il s'agit plutôt d'un retour à l'archaïsme cellulaire lorsque le tissu se trouve privé d'ordres nerveux destinés à maintenir la continuité harmonieuse de l'organisme.

Notre devoir de médecin, faut-il le dire, est d'essayer de comprendre le "pourquoi" de la disparition de cette harmonie chez les cancéreux et de tenter d'étudier chaque cas particulier afin de tout mettre en œuvre pour qu'il puisse, si c'est réalisable, la retrouver au sein d'un univers habitable par lui. (...)

Toute maladie renferme la satisfaction d'une culpabilité, et le cancer étant le mal maudit, à aspect de tabou, qui frappe inéluctablement sans rémission, il faut comprendre là que c'est le conditionne-

ment du sujet par rapport à la Société où il vit qui impose la malédiction attachée au cancer.

Le cancer étant incurable, comme l'était jadis la tuberculose, c'est ainsi indiquer à l'Inconscient qu'on est marqué par le destin si l'on est atteint de cancer... Cela semble dire l'impossible curabilité de ce fléau social aux structures inconscientes. »

Moiro suggère ainsi que l'esprit/corps culpabilisé "choisit" le cancer précisément parce qu'il est incurable, afin que le sacrifice autodestructeur soit pleinement réalisé. Un de ses confrères lui confirme ainsi cette appréciation :

« J'ai eu en 1973 un entretien avec un psychanalyste de Lyon. Il approuva mes conclusions au fur et à mesure que je lui exposais mes résultats selon les régions en insistant sur les grandes différences qui existaient entre le Nord et le Sud, les attribuant à l'éthologie. Il fut immédiatement de mon avis et devina que je rendais l'instance surmoïque responsable.

Il me répondit alors ceci : "Supposons que l'on découvre un jour le moyen de guérir les cancéreux et que cette découverte soit de notoriété publique; le résultat sera qu'au bout d'un certain temps, lorsque tout le monde saura cela avec certitude... les gens ne feront plus de cancers !" Il ajouta : "Une autre maladie apparaîtra sans nul doute, mais quoi, c'est ce que nous ignorons totalement !" (...)

Si, au moyen du cancer, l'auto-destruction corporelle souhaitée par cet Inconscient n'est plus possible parce que le cancer est vaincu, à quoi bon le choisir ?... penserait alors l'Inconscient (si toutefois cette formation de la personne humaine dans ses contenus affectifs est douée de... pensée !) ? L'Inconscient a son langage mais ne pense pas. »

Cette dernière affirmation me semble très aventurée. Si l'Inconscient est constitué, comme je le crois personnellement, de neurones apparemment inactifs parce qu'ils ont été écartés du "pouvoir", ils n'en pensent pas moins. Dire que l'Inconscient ne pense pas reviendrait à dire, en transposant dans le domaine politique, que l'Opposition ne pense pas ou encore que les citoyens privés d'expression publique ne pensent pas. Ce serait évidemment insoutenable. Or je crois que ce qu'on nomme en politique la "majorité silencieuse" figure exactement ce que l'on appelle l'Inconscient au niveau individuel. Et cette majorité silencieuse (ou plutôt réduite au silence par le Conscient parce qu'elle le dérange), imprégnée de tous les événements

"historiques", cherche à s'exprimer par des moyens détournés. Il se pourrait donc que la maladie ne soit rien d'autre qu'une manifestation "révolutionnaire" au sein d'un organisme qui ne parvient pas à trouver le mode d'existence convenant à sa composition naturelle. Et si cette maladie s'avérait mortelle, elle ne ferait que traduire ce cri éternel des individus et des peuples : « La liberté ou la mort ! ».

Cependant, la réflexion du psychanalyste lyonnais cité par Moiro, suggérant que le cancer disparaîtrait si on le croyait soudain aisément guérissable, parce qu'il ne pourrait plus remplir alors son rôle de suicide lent et masqué dévolu par l'Inconscient, fait penser invinciblement à la disparition quasi complète, du moins en Occident, de certaines maladies autrefois mortelles, comme la peste, le choléra, la typhoïde ou la tuberculose. Se pourrait-il que, la médecine moderne ayant claironné sa complète victoire sur ces maladies, elles aient perdu ce rôle de suicide caché qu'elles remplissaient peut-être, pour céder la place à des maladies nouvelles comme le cancer, le sida ou la sclérose en plaques ? Cette hypothèse ne saurait être écartée, même si on doit l'examiner avec prudence.

Quoi qu'il en soit, la guérison du cancéreux ne saurait s'arrêter à la disparition apparente des tumeurs si l'équilibre interne de la personne n'a pas été restauré, car en ce cas les rechutes seraient inévitables. Le Dr Moiro en déduit que c'est la psyché qu'il faut guérir avant tout. En préfaçant le livre de Moiro, le professeur L.-J. Delpech rappelle que le psychanalyste Groddeck s'était lancé sur cette piste dès la fin de la Première Guerre mondiale et il écrit : « ... Je devais rencontrer Groddeck en 1932. La personnalité de celui-ci me fit une forte impression mais ses idées sur le cancer me parurent un peu trop anthropomorphiques. (?) »

Avec le livre du docteur Moiro, on revient à une vision plus précise des choses, d'autant plus que les faits sont entourés d'un appareil rigoureux de documentation et d'une analyse approfondie des cas. »

Au reste, Michel Moiro n'a pas manqué de saluer ses précurseurs ou les psychologues qui ont abordé le cancer sous cet angle. C'est ainsi qu'il nous dit : « *Vaugrante de Novince, à Rennes, a guéri plusieurs cancéreux par la seule psychanalyse. Il n'est*

pas le seul, mais il est évident que, généralement, les cancéreux ne sont pas induits à concevoir leur état sous l'angle de la psychologie, et sont moins encore susceptibles de s'adresser à un psychanalyste ! »

Ils le sont d'autant moins que s'ils énonçaient un tel projet, les cancérologues matérialistes lèveraient les bras au ciel et les jugeraient aussitôt un peu "dérangés". Il est enraciné dans l'opinion publique, et plus encore dans l'opinion médicale, que le cancer est une maladie du corps et du corps seul, taillable et opérable à merci. L'idée que nos cellules *pensent* et que nos organes *pensent* est encore loin d'avoir fait son chemin.

Le Dr Moiro écrivait dans la revue *Vous et votre santé* de mars-avril 1991 : « *Des cultures de cellules ayant subi de nombreux "repiquages" finissent par contenir des cellules "transformées", c'est-à-dire cancéreuses, le terme "transformées" étant utilisé par les biologistes pour caractériser ce type de cellules anarchiques dans les cultures.*

Il est facile de comprendre que si des cellules vivent sans aucun rôle fonctionnel parce qu'elles sont isolées du tissu d'où elles sont originaires, elles finissent par perdre peu à peu leurs propriétés initiales conférées par la cellule-mère.

Les expériences de Branca, Le Douarin, Coujard sont également significatives à ce sujet. Une cellule n'acquiert un pouvoir réellement fonctionnel lorsqu'elle naît dans un tissu que par conditionnement de la fonction qu'elle devra assumer dans le tissu par communication directe avec les autres cellules qui, par une sorte de mimétisme, font ce que l'on pourrait appeler son "éducation". »

Michel Moiro n'oublia pas de rendre hommage à un clinicien réputé qui l'avait précédé dans l'hypothèse psychique :

« *Le Professeur Paul Savoy avait, l'un des premiers, constaté que les cancers s'accompagnaient d'une certaine basicité du milieu, de l'organisme. Cela ne l'a pas empêché de se situer tout à fait à la pointe des conceptions psychosomatiques puisqu'il a dit également : "Comme causes susceptibles de favoriser le développement des cancers, je n'en connais pas de plus certaines que les chagrins profonds et de longue durée". (...)*

Le Professeur Savoy, clinicien lyonnais remarquablement observateur et dont l'expérience clinique était incontestable et incontestée, avait en effet constaté que les cancers surviennent souvent après des chocs profondément ressentis par ceux qui en étaient les victimes et en

avait logiquement déduit qu'ils devaient sans doute jouer un rôle dans l'apparition des cellules cancéreuses, ces dernières étant les conséquences d'un "déséquilibre troublant la nutrition cellulaire".

Pourquoi des recherches fondées sur ces constatations n'ont-elles pas été entreprises à l'époque où Paul Savy les présentait ? Je crois que l'explication est simple et qu'elle est la suivante : à cette époque et encore il y a bien peu de temps, l'emprise de l'organicisme omnipotent sur toute la médecine internationale, empêchait que les novateurs axés sur les interactions psychosomatiques puissent avoir gain de cause dans l'étiologie des maladies organiques. Tout devait, pour être "scientifique" être expliqué au moyen de faits expliqués eux-mêmes par d'autres faits vérifiables et mesurables. Il était nécessaire que toute étiologie reposât sur des preuves chimiques, biologiques, organiques. Le mot "psycho... quelque chose" troublait profondément les chercheurs.

J'ai moi-même eu beaucoup de mal à communiquer mes travaux et je les avais déposés à l'Académie des Sciences il y a plusieurs années. De plus, aucun organisme officiel n'acceptait même de prendre connaissance de mes recherches et, à plus forte raison, de mes conclusions ! (...)

À l'époque où Savy exerçait ses fonctions à la Faculté de Lyon, il n'était pas question d'envisager sérieusement la possible étiologie psychosomatique de la cancérisation ! »

Or, cinquante ans plus tard, il n'en est évidemment toujours pas question ! On admirera au passage la grande candeur de Michel Moiro, commune à presque tous les novateurs, qui anticipent gaillardement un progrès dont ils ne doutent pas qu'il soit imminent. Illusion sans doute nécessaire, faute de laquelle le découragement les saisirait d'emblée. Moirot semble croire que les esprits changent, ont un peu changé, vont changer pour de bon, incessamment sous peu. Hélas ! Comment espérer que des médecins routiniers et carriéristes, claquemurés dans leur chimie, mentalement intoxiqués par des études dogmatiques, soumis à la pression médiatique des laboratoires et de toute l'ingénierie médicale et confrontés d'ailleurs au conformisme bétonné de leurs propres patients, soient en mesure d'ouvrir leur imagination à de si originales percées ?

Il y en aura quelques-uns sans doute, comme ce Savy ou Moirot lui-même. Mais ils ne sauraient faire le poids en face du "tyrannosaure" médico-pharmaceutique, qui détient toutes les

serrures, les verrous et les clefs et a mis dans sa poche les banquiers et les politiciens.

Réfléchissez : Il ne meurt actuellement du cancer, en France, que 150 000 personnes par an. C'est bien trop peu ! Prenez patience. Quand il en mourra 2 ou 3 millions, alors, peut-être, une révolution...

Résumant sa destinée, Michel Moirot écrivait dans *Vous et votre santé* de novembre-décembre 1992, sous le titre :

Ce que je suis, ce que je crois, ce que je fais

« Depuis mon enfance, je savais, je sentais que les maladies organiques dépendent toutes d'une motivation psychologique et que de toutes façons la surdétermination qui déclenche une affection est toujours psychologique.

J'ai fait mes études de médecine pour être capable de soigner et de guérir. Je croyais que la Faculté m'apprendrait quel est exactement l'impact de l'esprit sur le corps. On ne m'a rien appris à ce sujet. Alors, pendant dix-huit ans, étant assez adroit, j'ai exercé la chirurgie, opéré des milliers de gens un peu partout. Puis, comme j'étais titulaire de titres chirurgicaux, il me fallait demeurer chirurgien pour gagner ma vie. Cependant je me suis intéressé à la psychologie, à la psychanalyse, à la psychiatrie. J'ai obtenu un poste de psychothérapeute dans une clinique privée.

Mes recherches sur l'origine des cancers et le rôle joué par le psychisme dans leur origine durent depuis près de trente ans. Ces recherches m'ont prouvé que le cancer procède d'une "autodestruction" consécutive à la somme des "vécus égologiques". Je veux dire par là l'ensemble des souffrances, stress, peines, désillusions, échecs vécus depuis sa naissance par le "cancérisable". Parfois, un gros choc aliénateur suffit. »

Malgré l'apport considérable qu'il avait fait à la compréhension de la plus terrible maladie de notre époque, le docteur Michel Moirot était voué à rejoindre la légion héroïque des savants maudits, tandis que le traitement psychologique du cancer semblait pour quelque temps dans les oubliettes de la Science sans conscience. Il allait refaire surface grâce au docteur allemand Ryke Geerd Hamer, à qui je consacre le chapitre suivant.

RYKE GEERD HAMER

(1935)

Été 1978. Devant l'île de Cavallo, en Italie, le bateau de la famille Hamer est à l'ancre. Le 18 août, à 3 heures du matin, un prince italien, qui participe à une soirée débridée sur un yacht voisin, perd le contrôle de ses actes et tire au revolver en direction du bateau des Hamer, blessant grièvement Dirk Hamer, un des fils du Dr Ryke Geerd Hamer. Dirk ne pourra jamais se remettre de ses blessures et décèdera le 7 décembre de la même année après avoir subi en vain 19 opérations.

Profondément choqué, le Dr Hamer, qui a suivi jusque-là une carrière des plus classiques, va voir sa destinée bouleversée par ce tragique événement. Peu de temps après, alors qu'il avait toujours été en parfaite santé, il est atteint d'un cancer testiculaire qui le plonge dans un abîme de réflexions. Non seulement il établit un rapprochement entre le stress massif de son deuil et sa maladie, mais en outre il déduit qu'il y a un rapport direct entre la mort de l'enfant qu'il a engendré et le cancer qui menace de détruire ses organes génitaux. Après sa descendance réelle, c'est sa descendance potentielle qui est agressée par le destin. Son épouse Sigrid est elle-même atteinte d'un cancer de l'ovaire. Il en conclut que la perte brutale d'un enfant peut être à l'origine d'un cancer du testicule ou de l'ovaire. Il va se lancer alors dans une vaste enquête auprès des patients cancéreux de la clinique où il travaille et, apprenant qu'ils ont tous subi un choc émotionnel sévère, il va en tirer ce qu'il nommera *la loi d'airain du cancer*.

À partir de 1981, il commence à publier ses résultats et en vient très vite à considérer que ce n'est pas seulement le cancer qui est causé par un conflit interne, mais toutes les maladies sans exception et il élabore une théorie générale qu'il présente comme une "médecine nouvelle". Il propose à maintes reprises un protocole de vérification de ses conclusions mais se heurte constamment à des refus officiels. Il gagne cependant de nombreux médecins à sa cause dans plusieurs pays.

Je dois dire que j'ai longtemps hésité à faire figurer le Dr Hamer dans mes "savants maudits", car j'avais déjà envisagé de l'intégrer dans mon second tome, puis j'y avais provisoirement renoncé. Qu'il ait été maudit par le tyrannosaure, cela ne fait aucun doute. Qu'il ait été banni du monde médical à cause de l'originalité de ses thèses, cela n'est pas douteux non plus. Mais certains aspects de sa théorie et surtout de son comportement m'inspiraient, je l'avoue, et m'inspirent toujours, une certaine réticence.

Toutefois, ce qui m'a décidé finalement à le considérer comme devant figurer dans cette galerie de héros méconnus ou persécutés, c'est précisément le fait qu'il ait été condamné par la justice française à trois ans de prison et que, au moment où j'écris ces lignes, il purge sa peine à la prison de Fleury-Mérogis, ce qu'à mon avis il ne mérite absolument pas. Quelque critique qui puisse lui être faite, je suis convaincu que le Dr Hamer n'a jamais eu d'autre motivation que de faire progresser la connaissance médicale et d'apporter à ses patients les plus grandes chances de guérison.

Il me faut cependant donner à mon lecteur quelques explications sur mes hésitations premières. Tout d'abord, le Dr Hamer s'est proclamé l'inventeur de la théorie sur l'origine psychique des cancers, ce qui est évidemment faux, comme il est démontré au chapitre précédent, puisque cet inventeur est le médecin français Michel Moiro, sans contestation possible, par des travaux précédant de près de vingt années ceux de Hamer. Or, j'avais peine à croire que Hamer n'ait jamais entendu parler de Moiro. Mais il faut admettre que c'est possible, puisque les "savants maudits" étant généralement exclus de la communauté scientifique et relégués dans l'obscurité par la caste des

mandarins incompetents et infatués que leur génie indispose, on n'entend guère parler d'eux, en effet.

Néanmoins, il me semble que tout scientifique qui se lance dans une voie lui paraissant en toute bonne foi nouvelle, prend généralement la précaution de s'informer s'il a des prédécesseurs. Or, quoique presque inconnu, Michel Moiro n'en avait pas moins publié quelques articles dans les revues ouvertes aux médecines alternatives et il était aisé de retrouver la trace de ses études si on en cherchait de cette sorte avec quelque persévérance.

Il faut toutefois reconnaître que la barrière de la langue existe assez fortement entre les chercheurs allemands et français, et il semble que le Dr Hamer ne lise pas notre langue. J'ai d'ailleurs remarqué que les Allemands communiquent beaucoup plus aisément avec les Anglo-Saxons, et notamment avec les Américains. Outre qu'il existe entre les uns et les autres une lointaine communauté d'origine, ainsi que des affinités linguistiques, le monde scientifique américain comporte une assez forte proportion de chercheurs d'origine allemande. Cette situation a d'ailleurs été renforcée par les rapports privilégiés qui se sont établis entre Américains et Allemands après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Bref, les scientifiques de langue germanique se tournent plus volontiers vers l'outre-Atlantique que vers l'outre-Rhin et les scientifiques français font d'ailleurs de même, ce double mouvement étant évidemment fortifié par la suprématie incontournable de la langue anglaise dans le monde scientifique. Donc, on peut admettre que, peut-être, Hamer n'a jamais eu vent des travaux de Moiro.

De surcroît, le Dr Hamer a cru devoir donner à sa théorie le nom de "médecine nouvelle", alors que si une thérapie a mérité un jour ce terme, qu'elle n'a pourtant jamais revendiqué, c'est sans conteste l'homéopathie, inventée par Samuel Hahnemann voici plus de deux siècles, et qui marquait effectivement une approche totalement nouvelle de l'art médical. Or, il se trouve que Ryke Hamer ne reconnaît pas la valeur de l'homéopathie, ce qui, à mes yeux, le classe *ipso facto* chez les obscurantistes dont il se plaint lui-même.

Posons pour principe que la médecine est une. Il n'y a pas de médecine ancienne ou nouvelle, allopathique ou homéopa-

thique; il y a seulement l'art difficile de favoriser par tous les moyens connus le retour à la santé des humains qui l'ont perdue, partiellement ou totalement, un point c'est tout. À partir de là, tout médecin honnête et consciencieux emploie toute thérapie qui lui semble pouvoir être profitable à son patient, sous la seule réserve qu'il la connaisse suffisamment bien.

À la suite de cette tragédie familiale dont il observa les conséquences sur sa propre personne, Ryke Hamer se convainquit qu'un choc émotionnel affectif était le facteur déclenchant de la maladie cancéreuse, ce que beaucoup d'autres médecins, dont bien entendu Michel Moiro, ainsi que de simples particuliers suffisamment observateurs, avaient déjà constaté. Mais se posant d'emblée en incomparable "prophète" du cancer, le Dr Hamer baptisa ce constat d'un double nom : d'une part la *Loi d'airain du cancer* et d'autre part le *DHS* ou *Dirk Hamer Syndrom*, du nom de son fils bien-aimé brutalement disparu, et qu'il tenait pour l'inspirateur de sa découverte.

Il va sans dire que la douleur d'un père mérite le plus grand respect, a fortiori lorsqu'il transmute cette souffrance en dynamique créatrice au service de tous les hommes. Donc, va pour *Dirk Hamer Syndrom*. Cependant, la formule de *Loi d'airain du cancer* me paraît très discutable, car je ne vois aucune "loi d'airain" dans le fait qu'un grand chagrin puisse être à l'origine d'un cancer. D'abord parce que, fort heureusement, bien des humains surmontent cette souffrance sans développer aucune maladie. Ensuite parce que le risque qu'un cancer apparaisse n'est "activé" par le deuil que s'il existe déjà chez l'intéressé des traumatismes plus anciens ayant constitué un terrain favorable, voire prédéterminé, comme Michel Moiro l'a clairement établi.

Qu'il y ait des "lois" en biologie et en pathologie, c'est probable, mais ces lois ne sauraient être absolues et, dès lors que nous sommes confrontés à des systèmes vivants, nous ne pouvons considérer aucune loi comme étant "d'airain". Ce caractère absolutiste de la démarche de Ryke Hamer s'explique peut-être par ses tendances mystiques (né dans une famille de pasteurs protestants, il est titulaire d'une licence de théologie) ce qui apparaît dans le récit autobiographique qu'il publia dans le journal *Vous et votre Santé* et dont je donne ci-dessous quelques extraits :

« Naissance d'une découverte – Un chemin long et difficile.

Tout a commencé avec mon propre cancer des testicules en 1979, après la mort de mon fils abattu par le prince héritier italien. Il est décédé le 7 décembre 1978, quatre mois après le tir mortel. Comme je le sais aujourd'hui, j'ai subi à l'époque un conflit de perte en correspondance avec le cancer des testicules. À l'époque je ne connaissais pas encore cette relation de cause à effet, mais je soupçonnais que l'enflure des testicules que je ressentis deux mois après la mort de mon fils Dirk, avait quelque chose à voir avec sa mort. Je n'avais jamais été sérieusement malade, ni avant ni après et je fis le projet de chercher, dès que j'en aurais l'occasion, si tous les patients atteints de cancer n'avaient pas subi auparavant un choc aussi terrible que le mien.

Le conflit

Le 7 décembre 1978 au soir, mon fils est mort dans mes bras à la clinique chirurgicale universitaire d'Heidelberg. Le jour le plus noir de ma vie. Le plus grand désespoir que puisse éprouver un être humain lorsqu'il perd un enfant ! Et cela au milieu d'une haie de médecins et d'infirmières hostiles. Je savais que le chef de la clinique téléphonait trois fois par jour aux avocats de la famille de Savoie. (...)

Un autre choc conflictuel

Le père de la victime, qui venait de perdre son fils, ne fut pas le seul à contracter une maladie en cette journée du 7 décembre 1978, sous la forme d'un cancer des testicules. Un autre père, le père du meurtrier, qui perdit son nom et son honneur, fut atteint du cancer (des os) : Umberto d'Italie. Son estime de soi s'effondra. Il était maintenant le père d'un meurtrier, la famille de Savoie était déshonorée pour l'éternité : une famille de meurtriers !

Umberto nous a fourni une preuve classique du déroulement du conflit et de sa correspondance exacte avec le déroulement du cancer. Tant que la maison de Savoie pensait pouvoir éviter le procès et retenir l'aveu officiel du meurtre – entre-temps on m'avait offert 2 000 000 DM (environ 7 000 000 FF) pour mon silence – la maladie de l'ex-Monarque se stabilisait à la mesure du conflit qui semblait se calmer. Toute l'affaire devait s'enliser. S'il n'y avait pas de procès et par la suite pas de jugement, on en parlerait encore un peu, puis un jour tout se serait calmé. Mais lorsque la Haute Cour de justice française, la Cour de Cassation, décida, le 18 mai 1982, d'accuser le prince du

meurtre présumé et d'entamer le procès immédiatement devant la Cour d'Assises, cela provoqua chez Umberto une récurrence dramatique du conflit et du cancer des os. L'estime de soi était anéantie !

Par la suite, il a tenté de rentrer en Italie et à Rome pour rétablir la maison royale, non pour y mourir comme il a été dit. Car les Italiens lui avaient proposé de revenir en Italie, mais il voulait absolument emmener son fils. Les Italiens ne voulaient pas du meurtrier pour le moment. Finalement, après que les journaux et les magazines qui appartenaient presque tous aux monarchistes, aient mené une campagne de presse en faveur du "pauvre roi", il y eut tout de même une majorité en faveur du retour de la famille. On parlait même très librement de la restauration de la monarchie en Italie. L'ex-roi se trouvait à Genève, à un saut de la frontière.

C'est alors que je publiais, le 2 mars 1983 dans l'Ansa de Bonn, l'information de l'avocat général de Bastia, selon laquelle toutes les enquêtes pour le futur procès contre le fils de l'ex-roi étaient totalement falsifiées dès le premier jour par les complices, les amis et les personnes soudoyées de la mafia royale européenne. Cette information fut publiée en gros titres dans presque tous les quotidiens italiens.

À partir de ce moment, l'opinion jusque-là favorable au retour se renversa complètement. On se souvint soudain très bien du meurtre dont on n'avait plus entendu un seul mot depuis un certain temps. L'ex-roi, qui était un lecteur assidu des journaux, sentit qu'il n'avait plus l'ombre d'une chance de rentrer en Italie avec son fils. Il avait fait dire qu'il aurait mieux valu qu'il vienne se jeter aux pieds de la mère de Dirk assassiné en implorant son pardon, au lieu de penser sans cesse à de nouveaux "trucs" et combines pour corrompre la vérité et le droit. Ainsi se déroule le conflit de la perte de l'estime de soi et en cela, il se conforme exactement à la Loi d'airain du cancer.

Comme je le sais aujourd'hui, j'ai moi-même solutionné mon conflit, qui résidait dans le fait que je me faisais les pires reproches de n'avoir pas soustrait mon fils Dirk à l'ambiance humaine détestable de la clinique universitaire d'Heidelberg lorsqu'il en était encore temps, en discutant de manière intensive avec mon épouse, qui était une doctoresse pleine de bonté et d'expérience.

À cette époque, il m'aurait été égal de mourir. Même lorsque l'on m'a appris que j'avais un cancer, la nuit je ne rêvais que de mon Dirk. J'ai été alors opéré. Mais à présent que je connais la Loi d'airain du cancer, je ne me laisserais certainement pas opérer. J'ai eu l'occasion

d'approfondir mes soupçons sur l'origine psychique du cancer en 1981, en tant que médecin-chef interniste d'une clinique pour cancéreux en Bavière, rattachée à la clinique universitaire de Munich. (...)

Mes adversaires ne s'effrayèrent que lorsque j'annonçai à la RAI et à la télévision bavaroise, le 5 octobre 1981, que j'avais trouvé un nouveau système pour l'apparition, la localisation et le déroulement du cancer. Je nommais le mécanisme de formation : "Dirk-Hamer-Syndrom", car ce mécanisme de formation du cancer m'avait été donné à observer sur moi-même à la suite du décès de mon fils !

Depuis lors, on me pourchasse comme un gibier en plein champ. En premier, le médecin-chef de la clinique vint me trouver pour me dire que je n'avais inventé ce système que pour prouver que le prince était également responsable de ma maladie, d'après ce que lui avait expliqué « un monsieur de Munich ». De plus, il avait eu un entretien téléphonique de deux heures avec Mildred Scheel et avec le Prof. Krokowski/Kassel et avec d'autres Professeurs de Munich. Et ils avaient tous instamment conseillé de chasser Hamer le plus rapidement possible de la clinique, pour cause « d'insécurité des malades ». Je fus placé devant le choix d'abjurer, c'est-à-dire, de déclarer que je m'étais trompé, ou de partir immédiatement. Je partis. (...)

Un legs

Par mon travail intensif dans la clinique anticancéreuse bavaroise en question, ma certitude que chaque maladie cancéreuse débutait par un très gros choc psychique conflictuel, augmentait. Toutefois, il fallait encore passer sous silence que la compréhension totale du système de formation du cancer, et même l'apparition de ce qui est couramment appelé maladie, avait nécessité une aide extérieure. C'est pourquoi, fidèle à la vérité, je n'ai pas peur de reconnaître ce qui s'est produit par la suite, même si cela peut paraître "non scientifique" à beaucoup de personnes.

La Loi d'airain du cancer est le legs de mon fils DIRK, décédé. Par sa mort, il a non seulement donné l'occasion de découvrir ces rapports, mais il a – ainsi que je le pense – participé beaucoup plus qu'on aurait pu le supposer jusqu'à présent à cette découverte, même après sa mort.

Cela s'est passé de la façon suivante.

En septembre 1981, alors que je pensais pour la première fois avoir découvert un système dans la genèse du cancer, c'est-à-dire le

Syndrom Dirk Hamer, j'ai senti, comme on dit, mes genoux flageoler. Cette découverte me semblait trop importante pour y croire moi-même. Durant la nuit j'ai fait un rêve. Mon fils Dirk, dont je rêve souvent et avec qui je discute, m'est apparu souriant de son bon sourire habituel et me disait : « Geerd, ce que tu as trouvé est juste, très juste, je peux te le dire, car à présent, j'en sais plus que toi. Tu as très bien vu. Cela va déclencher une révolution dans la médecine. Tu peux le publier sous ma responsabilité ! Mais tu dois continuer à chercher. Tu n'as pas encore tout trouvé, il te manque encore deux choses importantes ! » Je me réveillai et avais bien gravé en moi toutes les paroles de notre discussion. J'étais enfin tranquillisé et fermement convaincu que le Dirk Hamer Syndrom était valable. Jusqu'alors j'avais examiné près de 170 patients.

J'appelai M. Oldenburq de la télévision bavaroise, qui avait déjà effectué un petit reportage en mai 1978 sur le scalpel Hamer au congrès des chirurgiens de Munich. (Il s'agit du bistouri électrique inventé par Hamer.) Il vint à Oberaudorf et fit un petit film qui fut diffusé en Bavière le 4 octobre 1981, en même temps que le résultat passait dans un reportage à la télévision italienne RAI. Dans cet élan, je continuais à examiner d'autres cas. Je savais très bien qu'avant peu on m'enlèverait ce travail à la clinique, car mes résultats contraient la médecine d'école.

Tandis que je continuais à examiner non seulement de nouveaux cas, mais de façon ciblée, tout en revoyant aussi les anciens cas que j'avais rassemblés dans des tableaux, je fis une constatation stupéfiante.

Par exemple, le cancer du col de l'utérus se rapportait toujours à un vécu conflictuel très particulier, au niveau sexuel. Le cancer du sein, se rapportait toujours à un conflit, de partenaire non sexuel, humain, général, ou un conflit mère/enfant, le cancer de l'ovaire se rapportait à un vécu conflictuel de perte (suite à un décès, à un départ) ou conflit (laid) génital-anal, etc.

Le psychisme définit le lieu de formation du cancer

Ces connaissances me paraissaient d'une part logiques et raisonnables, d'autre part plus raisonnables que je n'aurais pu le croire, car elles allaient non seulement à l'encontre de la médecine d'école, mais elles bouleversaient également toute la médecine, car cela signifiait que le psychisme définit le lieu de formation du cancer.

Je ressentis de nouveau mes genoux flageoler. Toute l'affaire semblait me dépasser d'au moins trois pointures. La nuit suivante, je rêvais de nouveau et parlais en rêve avec mon fils Dirk. Il me félicita et dit : « Chapeau, Geerd, tu as vraiment trouvé très vite, tu as fait ça très bien. » Puis il eut de nouveau son incomparable sourire et il dit : « À présent il te manque encore une chose, et tu auras tout trouvé. Tu n'as pas encore le droit d'arrêter. Tu dois continuer à chercher encore. Tu vas certainement la trouver aussi ».

Je me réveillai de nouveau, d'un coup complètement convaincu de la justesse de mes résultats et continuai à chercher fiévreusement, comme Dirk l'avait souhaité en dernier. À présent, j'examinais les cas suivants selon les critères que je connaissais déjà et j'établis qu'ils correspondaient exactement dans chaque cas. Dirk avait donc eu raison. Je n'étudiais pas seulement les cas restants pour lesquels j'avais établi un protocole avant et après, mais aussi les "carcinomes en sommeil" et les cas suivants :

Le mystère des carcinomes en sommeil

Le mystère des rapports entre l'apparition du cancer et, comme on le verra plus loin, "l'ensemble de la médecine", comme je l'avais déjà pressenti durant l'été 1981, se situait dans la compréhension du "carcinome en sommeil". À l'époque, je disais à mes collègues : « Quand nous aurons trouvé pour quelle raison ils sont en sommeil, nous aurons découvert le secret du cancer. »

Les collègues se tapotaient le front et me prenaient pour un "fou". Ils ne pouvaient pas comprendre qu'Hamer faisait des recherches dans tous les services de la clinique et cherchait des "carcinomes en sommeil" ainsi que ce qu'ils pouvaient bien avoir en commun.

Une course contre le temps

C'était une course contre la montre. Je savais parfaitement que l'interdiction de continuer à examiner des patients allait très prochainement me tomber dessus. Durant mon dernier service de week-end je poursuivais mes recherches quasiment jour et nuit. C'est alors que je vis soudain poindre une découverte tout simplement époustouflante. Dans les cas où les patients avaient survécu, le conflit avait toujours été réglé ; d'autre part, le conflit n'avait pas été résolu dans les cas où les patients étaient décédés ou dont l'évolution de la maladie se poursuivait.

Pourtant je m'étais déjà habitué à tenir pour juste ce que les collègues auxquels j'essayais d'en parler décrivaient comme pure déraison et dont ils ne voulaient absolument rien savoir de plus. Mais cette découverte était trop grande pour moi, de trois pointures ou plutôt de dix. J'étais bouleversé et j'avais littéralement les jambes en coton. Dans ces conditions j'avais du mal à attendre la prochaine nuit pour présenter mes devoirs à mon maître Dirk.

Je rêvais à nouveau de mon Dirk, aussi clairement que les dernières fois. Cette fois il était tout simplement éperdu d'admiration, souriait avec reconnaissance et dit : « Je n'aurais pas cru possible que tu y arrives aussi vite. Oui, c'est juste maintenant que tu as tout. Il ne te manque plus rien. C'est exactement comme cela que ça se passe. À présent tu peux tout publier sous ma responsabilité. Je te promets que tu ne vas pas te couvrir de ridicule, car c'est la vérité. »

Le lendemain matin, lorsque je me réveillai et revis clairement le rêve devant moi, tous mes doutes étaient envolés. J'avais toujours pu croire mon Dirk et maintenant qu'il était mort, encore plus.

La Loi d'airain du cancer était née

Naturellement, après avoir exposé mes découvertes à tous mes collègues de la clinique (et alors que personne ne pouvait formuler de réelle objection à leur rencontre), je fus congédié sans délai, ce qui aurait déjà dû m'arriver fin septembre. (...)

À l'époque, j'avais déjà parlé sur le moment, et même plus tard, de mes rêves et j'avais dit qu'en fait, je tenais mon fils Dirk pour le découvreur de la Loi d'airain du cancer, car il est possible que déjà d'autres personnes avant moi soient parvenues à cette idée, mais qu'elles n'aient pas pu aller plus loin. Qui sait si j'aurais osé continuer si mon Dirk ne m'avait pas toujours donné l'assurance que ce que j'avais trouvé était juste ?

C'est pourquoi je n'ai pas peur de rapporter en toute vérité ce qui s'est passé. La vérité ne peut pas diminuer la valeur de la soi-disant "science" ni le mérite d'un être humain. C'est à mon Dirk que revient l'honneur d'avoir permis de connaître les liens de cause à effet du cancer, non seulement par sa mort, mais également de les avoir induits après sa mort et me les avoir communiqués. C'est pour cette raison que je considère ces connaissances, les rapports cancer, comme un legs de mon fils Dirk. Et cela doit le rester. (...)

Si la sincérité de ce récit semble évidente, on comprendra que la tactique de communication de Ryke Hamer était tout sauf efficace. Ainsi, non content d'avancer une théorie révolutionnaire qui bouleverse les dogmes de la médecine officielle, non content d'affirmer la primauté de la psychologie sur l'origine des cancers, ce qui ne peut avoir pour conséquence, si elle était admise, que de ruiner totalement tout le complexe et coûteux (donc profitable) système thérapeutique en vigueur, il faut encore que Ryke Hamer attribue au "fantôme" de son fils le principal mérite de la découverte. C'est vraiment ce que l'on appelle "donner des verges pour se faire battre".

Dès lors que cet aspect totalement irrationnel était mis en avant, il n'était que trop facile à ses adversaires de faire passer le Dr Hamer pour étant "quelque peu dérangé", ce dont ils ne se privèrent évidemment pas. Pourtant, s'ils avaient été un peu plus psychologues et un peu plus honnêtes, ils auraient dû comprendre que cette présentation fantasmagorique n'était en fait que la tentative désespérée d'un père souffrant pour maintenir "en vie" coûte que coûte l'enfant disparu et lui faire l'hommage d'une découverte dont il avait été par son décès la source involontaire, et que cela n'infirmait en rien la justesse de la théorie, qui méritait, à tout le moins, un examen approfondi. Mais pour que les collègues de Hamer admettent ne fût-ce que l'hypothèse de sa "loi d'airain", alors qu'elle réduisait à néant toutes leurs études et toute leur carrière, n'eût-il pas fallu qu'ils soient héroïques ?

Voyons maintenant comment Ryke Hamer définit sa "loi d'airain", dont on notera qu'elle vient seulement confirmer les travaux de Michel Moiro, lesquels furent conduits méthodiquement durant bien plus d'années que ceux de Hamer, sans que pour autant leur auteur leur donne ce caractère dogmatique et absolu que ce dernier nous assène.

« La L. A. C. a été le premier pas sur le chemin d'une médecine nouvelle, elle a été la première des cinq lois biologiques. (...) Chaque maladie cancéreuse débute par un choc psychique très intense, un choc conflictuel vécu par le patient comme le plus grave qu'il ait jamais connu. »

* *Le choc conflictuel vécu a toujours été dramatiquement aigu.*

* *Le choc conflictuel a toujours été vécu dans l'isolement.*

* *Le D. H. S. (Dirk Hamer Syndrom) est donc la pierre angulaire de toute la Médecine Nouvelle. Il est important de préciser que dans la seconde même du DHS, qui atteint la personne de façon inattendue, (à contre-pied), c'est non seulement un choc vécu comme tel qui se produit, mais un choc conflictuel vécu avec une teneur tout à fait particulière.*

Lorsque nous utilisons le mot "conflit", il faut aussitôt y ajouter qu'il ne s'agit pas de conflits dans le sens habituel du terme, des conflits psychologiques qui se sont installés depuis l'enfance, mais de conflits biologiques.

Les êtres humains et les animaux sont susceptibles de subir de tels conflits, les plantes probablement de manière semblable.

Qu'est-ce qui est conflictuel ?

Un vécu provoqué par un choc tel que l'être humain est touché de manière si inattendue qu'il ne peut tout d'abord pas réagir : « Une telle chose ne m'est encore jamais arrivée ! » – « Je n'aurais jamais pu imaginer une chose pareille ! » – « J'ai été comme touché par le tonnerre ! » – « J'en ai eu la parole coupée ! ». Mais c'est ainsi que, ce que nous ressentons comme "facteurs de stress" ne provoque pas forcément un DHS avec conflit biologique, soit, par exemple, la mort d'une personne ou une séparation, ou le fait que quelqu'un soit alcoolique. Tout ceci n'est pas forcément "inattendu" et ce n'est pas non plus totalement incompréhensible. »

J'avoue ici ne pas du tout comprendre quelle différence fait Hamer entre "conflit psychologique" et ce qu'il nomme "conflit biologique", car les deux conflits ne sont aucunement séparables et sont ensemble contenus dans la formule "psycho-somatique". Le conflit psychologique engendre le conflit biologique (et inversement dans certains cas) pour la bonne raison qu'esprit et corps ne font qu'un. Faut-il voir dans cette différenciation artificielle que tente Hamer le résultat d'une méfiance de théologien envers les théories freudiennes ? Je l'ignore, mais cela me paraît plausible. En tout cas, il ne semble pas qu'il ait voulu prendre en considération les conflits de la petite enfance, au contraire de Michel Moïrot, qui leur accordait une importance capitale dans la prédisposition au cancer.

Après avoir été évincé de la médecine officielle et interdit d'exercice en Allemagne et en Autriche, Ryke Hamer se déplace en Europe, en France notamment, et passant de la théorie à la pratique, se lance à fond dans sa "médecine nouvelle", appliquant ses méthodes à tous les cancéreux qui veulent bien lui faire confiance, et obtenant parfois des guérisons spectaculaires.

Comme chacun sait, les mandarins de la nomenclature médico-pharmaceutique utilisent en toute occasion contre les novateurs "non conformes" l'accusation de former des sectes. Ce sont la plupart du temps de pures calomnies, mais il peut arriver que ce soit plus ou moins le cas lorsque le thérapeute glisse, volontairement ou non, vers le rôle du gourou et manifeste une autorité excessive envers les patients dont il a capté la confiance, fût-ce à juste titre.

L'accusation de "dérive sectaire" a donc été lancée par ses adversaires contre le Dr Hamer. Je ne la crois pas justifiée, mais il me semble toutefois qu'il peut prêter le flanc à cette attaque par la manière dont il "conseille" un peu trop fermement ses malades. À quoi il faut ajouter que sa "médecine nouvelle" a séduit bon nombre de médecins et que certains de ceux-ci se sont révélés parfois encore plus dogmatiques que le "maître".

Il faut toutefois noter une différence importante entre le cas du Dr Hamer et celui d'autres "savants maudits" : La plupart des thérapeutes, guérisseurs ou conseillers de santé qui ont été victimes de poursuites judiciaires ne l'ont été, dans la presque totalité des cas (et ce fut notamment celui de Loïc Le Ribault) qu'à l'initiative de l'Ordre des médecins et/ou de celui des pharmaciens (qui défendent essentiellement leur "chasse gardée"), en l'absence de toute plainte émanant de patients. Or, ce n'est pas le cas du Dr Hamer, qui a été poursuivi à la suite de plusieurs plaintes de familles de patients décédés.

Mais restons prudents, car il n'est que trop facile d'influencer des familles dans la douleur pour dévier leur ressentiment vers un "bouc émissaire", d'autant plus que cela dédouane du même coup les médecins traditionnels qui ont pu faire des erreurs ou qui ont pu déclarer "perdus" des malades que d'autres méthodes que les leurs auraient pu guérir, ceci étant arrivé à maintes reprises.

Si certains patients de Hamer sont décédés, il est plus que probable que personne n'aurait pu les sauver. D'ailleurs, si l'on jetait en prison tous les médecins dont les patients viennent à mourir, il faudrait vivement reconstruire la Bastille et retransformer en maisons d'arrêt toutes les forteresses de Vauban. Au demeurant, bien que le Dr Hamer ait été poursuivi à différentes reprises, jamais l'accusation d'homicide involontaire ou celle de mise en danger de la vie d'autrui n'ont été prononcées.

Parmi les personnes qualifiées qui se sont objectivement penchées sur le cas Hamer, on peut citer le docteur vétérinaire Éric Ancelet, auteur d'un livre fameux : *Pour en finir avec Pasteur*, et qui a publié une étude critique de la "médecine nouvelle" dans *Vous et votre Santé*, No 68 de février 1999, dont voici quelques extraits :

Rencontre avec le Docteur Ryke Geerd Hamer

(au cours d'un séminaire animé par le Dr Hamer fin octobre 1998, en Suisse.)

« La médecine nouvelle de Hamer est une approche médicale séduisante et très controversée. Elle remet en question les fondements de la médecine moderne et nous expose une autre manière de concevoir la genèse des maladies. (...) »

La « médecine nouvelle » s'appuie sur cinq lois biologiques universelles, codées dans chaque cellule de tout être vivant. Quelles sont ces cinq lois ?

La première loi biologique est la loi d'airain du cancer.

Hamer va axer toutes ses recherches initiales sur le cancer, avant d'élargir son propos à l'ensemble des pathologies susceptibles d'atteindre les hommes, les animaux, et même les végétaux. (...) Comme l'animal, l'homme vit des affrontements territoriaux, des situations de dévalorisation, des conflits avec ses descendants, des frustrations sexuelles, et il n'est pas toujours capable de les résoudre par l'exercice de sa raison, il est souvent incapable de les évacuer par les mots. Dès lors va apparaître une "maladie", que nous devons considérer comme un langage, un programme cohérent destiné à assurer la survie. Il existe toujours une corrélation précise entre, d'une part, l'aspect émotionnel, la façon subjective dont le patient a vécu et

ressenti le choc initial, et, d'autre part, le cerveau où se produit instantanément une rupture de champ dans une aire spécifique correspondant à la nature du conflit (lésion visible au scanner et nommée « foyer de Hamer » ou FH), enfin l'organe ou tissu en relation avec cette zone cérébrale, où va démarrer tout aussi instantanément un processus de cancérisation. (...)

La prise en charge médicale sera dès lors toute différente : à une médecine symptomatique, infantilissante et lourdement iatrogène, qui ne vise que la lésion sans tenir compte du sens, Hamer oppose une approche globale qui rassure et responsabilise le patient et son entourage : « Pas de panique ! Avec la médecine nouvelle 95 % des patients survivent ! ».

La deuxième loi biologique est celle des deux phases de toute maladie. En premier lieu apparaît une phase de conflit actif à partir du DHS, un état de sympathicotonie permanent qui correspond à toutes les "maladies froides" de la médecine conventionnelle. La troisième loi nous apprendra d'ailleurs que selon le tissu concerné il y aura gain ou perte de matière, une tuméfaction ou une nécrose, mais dans tous les cas le patient a les extrémités glacées, il perd l'appétit et souffre d'insomnie.

Si à présent le conflit est résolu, débute instantanément la phase de guérison avec œdème du foyer de Hamer (pris à tort pour une tumeur cérébrale), un état de vagotonie durant lequel le patient est épuisé mais avec les extrémités chaudes, un bon appétit et un bon sommeil. Ici aussi, selon les tissus, il y aura perte ou gain de matière organique, un gain s'il s'agit de combler une perte antérieure (démminéralisation dans l'os, ulcération dans une artère) ou une perte pour résorber une tumeur ou un kyste apparu durant la phase active. Cette deuxième phase correspond à toutes les "maladies chaudes" de la médecine conventionnelle, ce qui signifie que toutes les phases de guérison s'accompagnent de symptômes mal interprétés et trop souvent supprimés coûte que coûte par des moyens délabrants (chimiothérapie intensive, radiothérapie, chirurgie) alors que la personne est en train de guérir ! Le plus grave est l'effet dévastateur du diagnostic, c'est-à-dire le nouveau conflit et l'effondrement consécutifs à l'annonce d'une "maladie" qui n'est bien souvent que le signe certain de la guérison. On peut affirmer que 90 % des aggravations et des récidives

sont dues à la médecine scientifique, profondément nocive dès lors qu'elle ne tient aucun compte de l'affectivité des malades. Songe-t-on au ressenti de celui à qui l'on dit « tumeur » (tu meurs)? La plupart des maladies courantes, accompagnées de symptômes bien visibles comme la douleur, des crampes ou des parésies, des vertiges ou des saignements, correspondent à des processus de restauration organique commandés par le cerveau, qu'il suffirait de surveiller et de contrôler en rassurant le patient pour aboutir tout naturellement à la guérison. Ainsi, toutes les maladies dites « infectieuses », l'infarctus du myocarde et la leucémie sont des phases de guérison qu'il est possible de prévoir et d'atténuer dès lors qu'une anamnèse bien menée aura permis de situer précisément la nature, l'intensité et la durée du conflit subi, ce qui n'est possible que si les médecins prennent enfin le temps d'écouter leurs patients, et d'entendre ce que "le mal a dit". Bien entendu, on peut souffrir et mourir en phase de guérison, si un conflit trop long et trop intense n'a pu être dit et solutionné à temps. La reconnaissance de la « médecine nouvelle » permettrait de réduire considérablement cette occurrence, à condition toutefois de reconnaître sa valeur et d'utiliser les médecines non conventionnelles dans le suivi des patients. C'est ici mon premier point de désaccord inconciliable avec Hamer, qui, à l'évocation de l'homéopathie, lève les yeux au ciel et produit un jugement qu'un Abgrall ne renierait pas!

La troisième loi biologique concerne le système ontogénétique des tumeurs et équivalents de cancer.

Elle explique pourquoi une tumeur ou une nécrose apparaît dans un organe et non dans le voisin. Le point de départ est ici l'origine embryologique des tissus organiques. Peu après la fécondation, trois feuillettes s'individualisent, l'ectoderme, le mésoderme et l'endoderme, à partir desquels vont se développer tous nos tissus et organes, avec des relais nerveux situés respectivement dans le cortex, le cervelet et le tronc cérébral. Selon la nature du DHS ou conflit initial (peur de manquer, perte d'un emploi, conflit mère-enfant, humiliation, dévalorisation, lutte territoriale...), c'est une zone bien précise du cerveau qui sera court-circuitée (le foyer de Hamer), et donc un tissu bien précis qui sera atteint, « cancérisé ». (...)

Les tissus dérivés de l'endoderme (commandés par le tronc cérébral) et du mésoderme ancien (commandé par le cervelet) développent des tumeurs durant la phase active du conflit et les résorbent par

voie microbienne durant la phase de guérison. À l'inverse, les tissus dérivés du mésoderme nouveau (moelle du cerveau) et de l'ectoderme (cortex) perdent de la substance durant la phase active (ulcère, nécrose) et la reconstituent durant la phase de guérison, ce qui est pris à tort pour un cancer. En référence à la deuxième loi, cela signifie qu'il n'existe pas de tumeurs "bénignes" ou "malignes", mais seulement des moments différents dans le déroulement d'un processus biphasique parfaitement cohérent, lequel a jusqu'ici totalement échappé à la médecine pasteurienne. Une tumeur poussée en phase active sera résorbée, éliminée ou enkystée en phase de guérison, tandis qu'une prolifération cellulaire en phase de guérison correspond toujours à la réparation d'une nécrose ou d'une ulcération induite par le conflit actif. Le plus délicat est la prise en charge d'un malade en phase active, car il faut dialoguer longuement afin de situer l'origine précise de son conflit, lui en faire prendre conscience et trouver une solution pratique. Durant la phase de guérison, il faut expliquer et rassurer, prévoir et contrôler les symptômes désagréables et parfois très graves qui se produisent à mi-parcours (Hamer parle de « crise épileptoïde », dont l'infarctus est un exemple), sans induire de nouveaux conflits (dévalorisation, peur de mourir ou de rester invalide) et sans détruire l'organisme avec des méthodes lourdement iatrogènes.

La quatrième loi est relative au système ontogénétique des microbes. Cette loi détruit à elle seule tout le mythe pasteurien et ses conséquences. Pas étonnant que Hamer, comme tant d'autres, ait autant d'ennuis! Toutes les maladies infectieuses, sans exception, sont des processus de guérison, le passage critique d'un cap comme nous le montre clairement l'exemple des maladies infantiles. Selon le tissu et donc l'aire cérébrale concernés, ce sera telle ou telle famille microbienne qui interviendra, par exemple les mycobactéries (tuberculose) pour résorber les tumeurs compactes du poumon ou de l'intestin apparues lors de peurs viscérales, telles que la peur de mourir ou celle de manquer de l'essentiel. (...)

La cinquième loi est la « loi de compréhension »

Elle résume l'ensemble: « Ce que nous avons appelé jusqu'à ce jour, à tort, "maladie" est en vérité le bon sens biologique, un programme spécial de la nature. » (Hamer).

Cette présentation succincte reflète bien mal l'ampleur d'une telle vision, dont beaucoup d'aspects restent encore à éclaircir. Je peux témoigner personnellement du bien-fondé de cette approche, chez l'homme comme chez l'animal. Il est courant de voir un animal de compagnie prendre à son compte les conflits de ses propriétaires, ou un jeune enfant ceux de ses parents, et les manifester sous forme de "maladies" plus ou moins graves. Entre autres les allergies, l'eczéma et l'asthme, les troubles intestinaux, les troubles du comportement, relèvent le plus souvent de l'insécurité affective, avec bien sûr de multiples facteurs favorisants ou aggravants comme les vaccinations, l'alimentation industrielle, les pollutions électromagnétiques et audiovisuelles. (...)

Cet ensemble de données constitue à n'en pas douter une voie royale pour la médecine de demain. Les praticiens qui utilisent cette approche humaine et responsabilisante ont d'ores et déjà d'excellents résultats. Reste à savoir de quelle manière nous pouvons individuellement et collectivement intégrer ces notions à notre vie quotidienne, sociale, économique, politique, comment nous pouvons concevoir l'évolution humaine à la lumière d'une médecine entièrement renouvelée, ou encore d'une « médecine retrouvée » (Dr Jean Elmingier).

Hamer nous dit : il s'agit ici de lois biologiques et nous n'avons d'autre choix que de leur obéir, comme le font tous les êtres vivants sur cette planète. Pourtant, "désobéir" à la nature ne signifie pas forcément dominer, détruire ou avilir. Dominer sa nature, ou la nature en soi, peut constituer une transcendance qui n'est pas antinomique avec le respect et la compassion pour l'autre, pour tout ce qui vit. Cette transcendance n'a pas forcément à voir avec la religion ; il peut s'agir d'une "spiritualité laïque" qui consiste à trouver au fond de soi ce qui fut jusqu'ici imposé de l'extérieur par les multiples commandements et lois sociales qui canalisent les pulsions et permettent la vie ensemble. Je parle ici de conscience intérieure, en dehors de tout argument d'autorité. (...)

L'homme est perfectible, et c'est en cela qu'il n'est plus, qu'il n'est pas un animal comme les autres. Nous devons certes accepter d'être des êtres "de nature", dotés d'un corps physique et de programmes biologiques susceptibles de générer des maladies si besoin est, mais nous devons accepter aussi la possibilité d'aller au-delà de ces déterminismes stricts grâce à cette conscience intérieure qui est nôtre et qui

peut nous permettre l'évitement des conflits individuels et collectifs. Et qu'importe le temps que nous mettrons à réaliser un idéal aujourd'hui facile à dénoncer comme une utopie. Qu'importe, si nous acceptons seulement d'aller de l'avant, de nous remettre en route, de remettre en question nos certitudes. Ce qui compte n'est pas l'étape accomplie, ni même le but pressenti au-delà des obstacles, mais le chemin lui-même. Mon sentiment, au sortir de cette rencontre, est qu'il nous faut penser un au-delà de Hamer, un avenir qui intègre la pensée d'autres chercheurs et l'immense domaine des thérapies alternatives dans une approche non dogmatique, tolérante et sans préjugés de tous les aspects de l'humanité en devenir. (...) »

Je souscris entièrement pour ma part à la teneur de ce dernier paragraphe d'Éric Ancelet, dans lequel, avec un talent aussi éminent que sa sensibilité intuitive, il décrit excellemment le nouvel humanisme dans lequel nous devons nous engager, et dont mes lecteurs ont certainement pressenti l'approche en filigrane du présent ouvrage.

Bien qu'étant interdit d'exercice de la médecine, Ryke Hamer continua imperturbablement de recevoir des malades et de les traiter. On lui reprocha de conseiller à ses patients d'arrêter les traitements chimiques ou radiologiques qu'ils recevaient. Mais pouvait-il en être autrement, dans la logique de sa démarche ? Dès lors que vous avez acquis, à partir d'une statistique établie d'après l'historique d'un grand nombre de cas (Hamer affirme avoir étudié environ 11 000 cas) l'intime conviction que les conflits psychiques sont à l'origine de la maladie cancéreuse et que la guérison ne peut donc venir que de la résolution de ces conflits, comment pourriez-vous avoir le cœur d'envoyer vos patients subir des traitements corporels invasifs et douloureux dont l'inutilité vous semble évidente ?

Il faudrait tout de même que le corps médical de toutes les nations admette enfin que **c'est au malade seul** qu'il appartient de décider à qui il peut faire confiance et quels traitements il veut suivre ou ne pas suivre. Le médecin doit l'informer de son mieux, et avec la plus grande objectivité possible (ce qui est loin d'être fréquent chez les médecins de la ligne officielle), des avantages et des inconvénients de telle ou telle thérapie. Ce n'est évidemment pas facile et il est bien humain d'avoir ses

préférences professionnelles, mais je ne comprends pas que l'on puisse reprocher à un praticien d'avoir déconseillé telle ou telle thérapie, s'il croit, en son âme et conscience, que celle-ci ne convient pas à son patient. Un conseil n'est qu'un conseil et le malade est seul responsable de l'avoir suivi ou non.

Examinons à ce propos un cas particulièrement délicat qui valut de gros ennuis à Ryke Hamer :

Une jeune patiente du nom de Olivia Pilhar, atteinte d'une tumeur rénale, fut soustraite par ses parents à la chimiothérapie qu'elle subissait, cela sur les conseils du Dr Hamer. On accusa ses parents de la "séquestrer" en Espagne. N'est-il pas inconcevable que des parents affectueux et désespérés soient accusés de "séquestrer" leur enfant parce qu'ils prennent courageusement la responsabilité de l'arracher à la torture hospitalière des traitements conformistes agressifs dont personne au monde ne peut leur garantir un résultat positif ? Ont-ils tort ? Ont-ils raison ? Personne n'a le droit d'en juger. Et personne n'a le droit de dire qu'ils agissent "sous l'influence" d'un médecin, puisqu'ils ne font en l'occurrence que résister à l'influence d'un autre. Et personne n'a le droit de choisir à leur place le médecin qu'ils doivent écouter. Et en tout cas certainement pas l'État, ce monstre froid traversé lui-même de multiples influences occultes.

Pourtant, en août 1996, le Président de la République autrichienne Thomas Klestil intervint personnellement (sous quelle influence ?) pour faire rapatrier en Autriche la jeune Olivia Pilhar où elle fut traitée d'autorité par les méthodes conventionnelles. C'est bien là, me semble-t-il, qu'elle fut authentiquement *séquestrée* et que fut portée une atteinte caractérisée à la liberté de sa famille.

Le 5 mai 1996, à Cologne, le Dr Hamer répondait sur ce sujet aux questions de la journaliste Ana Pena :

« *Ana Pena* : Au début du mois d'avril, la presse autrichienne rapportait que la petite Olivia Pilhar (dont le cas, pas toujours pertinemment traité par les médias, a été attentivement suivi depuis l'Espagne) était sortie de l'Hôpital de Vienne où elle était soumise, contre la volonté de ses parents, à un traitement oncologique

traditionnel. On mettait l'accent sur le fait que la petite fille était guérie et en bonne santé. Vous qui connaissez bien son cas, considérez-vous ces informations comme exactes ? Quelle est la vérité et quelle est la situation exacte de la petite Autrichienne en ce moment ?

Docteur Hamer : Olivia a reçu son bulletin officiel de sortie le 27 mars, autorisation donnée par les médecins de l'Hôpital pour Enfants de Vienne, bien qu'elle fût en réalité aussi malade qu'auparavant. La Médecine Nouvelle ne prétendrait jamais guérie une enfant qui n'a plus qu'un rein, dont le poids est celui d'un moribond, dont les membres sont presque paralysés, qui a résolu son carcinome du foie (après avoir présenté des cavernes et une tuberculose, en phase de réparation) mais qui souffre encore de cirrhose et dont, de plus, le muscle cardiaque est si ténu qu'il ne fonctionne qu'à 30 % de son rendement et risque chaque jour de se déchirer. S'il me venait l'idée de dire qu'une fillette dans cet état est guérie, on me traiterait de fou avec raison.

Le fait est que, selon les statistiques officielles elles-mêmes, les patients traités par chimiothérapie, opiacés ou radiothérapie décèdent, dans 98 % des cas, dans les sept années suivant le traitement... Et 95 % d'entre eux dans les cinq années suivant le traitement. Qu'avec de telles données on parle de succès en oncologie, cela laisse songeur. Si l'on se réfère au Bulletin Officiel Allemand de janvier 96, les grandes cliniques effectuent un contrôle et un suivi sur 5 % des malades. Parmi ceux-ci, on ne constate de succès après l'application de chimiothérapie que dans 0,5 % des cas.

Ana Pena : On a aussi publié que la judicature autrichienne a retiré le mandat d'arrêt international lancé contre vous. Quel est à ce sujet votre situation actuelle ? Est-ce que l'on impute encore à la Médecine Nouvelle la mort de patients n'ayant même pas eu de contact avec celle-ci ?

Docteur Hamer : En effet, l'Autriche a levé le mandat d'arrêt international lancé contre moi, mais elle maintient le mandat d'arrêt national. Le Procureur Général de l'État autrichien a récemment affirmé que la Médecine Nouvelle repose sur des morts. Tout comme en Espagne, on ne veut pas, en Autriche, mettre mes découvertes à l'épreuve. Alors on parle sans savoir. (...)

Ana Pena : Alors, comment doit se comporter celui qui connaît la Médecine Nouvelle ?

Docteur Hamer : Grâce à la connaissance de ces lois naturelles, la Médecine Nouvelle s'applique, avec le patient, à trouver une orientation pour voir ce qui lui est arrivé, pour l'aider à trouver la solution et faciliter la compréhension et l'appui dans le processus de guérison.

Nous savons que 90 % des personnes s'en sortiront vraiment. Dans le cas d'Olivia, que nous évoquions au début, si nous avions pu disposer d'un mois supplémentaire (au lieu de la faire admettre à l'Hôpital de Vienne), ce gros rein qui fut pris à tort pour une tumeur se serait désenflammé et aurait retrouvé sa taille normale. Il aurait été caséifié par la tuberculose, car elle transpirait toutes les nuits et avait un peu de fièvre, mais elle se sentait assez bien, mangeait bien, se reposait correctement... Deux jours après le libre retour de la fillette et de ses parents en Australie, après qu'ils eurent signé l'accord écrit dans lequel l'État autrichien les assurait qu'on n'allait rien faire à Olivia sans l'accord de ses parents, quand malgré tout les oncologues l'emmenèrent, ils firent un rapport affirmant qu'il n'y avait aucune urgence à soumettre la fillette à un traitement intensif. »

À la suite de cette affaire et du décès de trois cancéreux qu'il était accusé d'avoir détournés de la médecine traditionnelle, Ryke Geerd Hamer fut condamné à 19 mois de prison par le tribunal de Cologne pour « non-assistance à personne en danger, infraction à la législation sur les médecines parallèles et exercice illégal de la médecine ». Hamer a toujours dit n'avoir jamais rencontré les trois malades décédés. Il semblerait qu'ils aient été soignés par des médecins gagnés à la « médecine nouvelle », mais non par Hamer lui-même.

Depuis le décès de son fils Dirk, la vie de Ryke Hamer connut une succession d'épreuves. Son épouse, la doctoresse Sigrid Hamer, inconsolable du décès de Dirk, après avoir été frappée de cinq maladies graves, mourut en 1985 d'un infarctus du myocarde dans les bras de son mari. Le couple avait eu quatre enfants, deux filles et deux garçons, dont Dirk.

En 1996, deux responsables de l'association *Stop au Cancer* basée à Chambéry et qui diffusaient les thèses de Hamer en France furent condamnées. En mars 2000, Hamer lui-même fut

condamné à 18 mois de prison dont 9 ferme et à 50 000 F d'amende (7 622 euros) par le Tribunal correctionnel de Chambéry. Il était jugé pour complicité d'exercice illégal de la médecine et complicité d'escroquerie dans l'affaire *Stop au cancer*.

L'association ADFI 2 Savoie-Isère, partie civile dans le procès, s'ingénia, par la voix de son avocate, à prétendre que la *médecine nouvelle* était une secte. Elle citait le cas d'un garçon de 19 ans décédé d'une tumeur pour avoir suspendu son traitement. Toutefois il lui était évidemment impossible de prouver : a) que le malheureux ne serait pas décédé s'il avait continué de le suivre, ni b) que le début du traitement classique n'avait pas irrémédiablement abîmé son organisme. L'Ordre des médecins, également partie civile, exprimait pour sa part son inquiétude devant une théorie qui continue à se propager. Il ne semble pas être venu à l'idée de ces médecins que si une théorie médicale se propage, notamment auprès de leurs confrères, c'est peut-être tout simplement parce qu'elle obtient de meilleurs résultats que les leurs. Lors de l'audience devant la Cour d'Appel, le Dr Hamer n'était pas présent, ce qui provoqua la colère de l'avocat général, Jacqueline Dufournet. Mais il est apparu que le Dr Hamer, qui séjournait alors à Malaga, n'avait reçu la convocation que deux jours après l'audience.

Les poursuites judiciaires n'entamèrent cependant pas la détermination de Ryke Hamer, qui continua de faire connaître sa méthode et de la pratiquer. D'autres médecins vérifièrent sur leurs patients la justesse de sa théorie et la confirmèrent et furent souvent l'objet de menaces ou de manœuvres d'intimidation. Il est curieux de constater que ceux qui croient ainsi pouvoir lutter contre une innovation ne se rendent pas compte qu'ils en fortifient au contraire la crédibilité. J'emprunte au périodique *Soignez-vous* du 27 octobre 2001 les informations suivantes :

« En 1988, à Vienne, le Dr Birkiner, professeur d'université, assisté de 6 médecins, vérifie ces lois (de Hamer) avec 7 patients. La correspondance entre le niveau psychique, cérébral et organique est de 100 %. 15 jours plus tard, ce médecin retrouve le mobilier de sa maison entièrement démoli.

En 1990, création du Centre pour une Nouvelle Médecine à Burgau, en Autriche. À Namur, 17 médecins confirment la loi d'airain de Hamer sur 6 patients.

En 1992, à la demande de l'Université de Düsseldorf, le Professeur Stemmann vérifie la loi d'airain du cancer en 3 niveaux : vécu, cerveau, symptôme, auprès de 24 enfants atteints de maladies graves, telles que sclérose multiple, diabète, allergies, épilepsie, tumeur au cerveau, maladies infectieuses, tuberculose et cancers divers. La conclusion : vu la récurrence des phénomènes, on se trouve très probablement devant des lois de la nature.

En 1993, le Dr Stangel, Président des médecins de l'Autriche méridionale, observe (la validité de) ces lois auprès de 250 personnes, sans exception. Conséquence : le Dr Stangel a été, pendant 15 jours, terrorisé par téléphone, puis menacé du retrait du droit de pratiquer s'il ne retirait pas ses conclusions. »

Le même journal, dont le rédacteur en chef était alors Michel Dogna, assurait qu'en France, un millier de médecins se référant aux "lois de Hamer" avaient été convoqués par leur Conseil de l'Ordre régional et avaient été sommés de choisir entre une pratique traditionnelle pure ou le retrait du droit d'exercer.

En décembre 2004, après une nouvelle arrestation de Hamer, le journal *Réel* publiait un article de Jean-Jacques Crèveœur dans lequel celui-ci révélait :

« En Autriche, le doyen des médecins officiels du gouvernement, Willibald Stangl, fut chargé de prouver que le docteur Hamer se trompait. Après plusieurs mois d'enquête, voici ce qu'il écrit : « Malgré ma disposition critique face à cette Médecine Nouvelle, je fus étonné par la régularité d'exactitude dans chacun des cas. Ce qui est encore plus remarquable à mes yeux, c'est que les patients qui étaient arrivés là avec un diagnostic fatal, guérissaient. » À partir de là, le docteur Stangl fut contraint de revenir sur ses paroles, sous peine d'être "démissionné". »

Le 30 juin 2004, la Cour d'appel de Chambéry condamnait à trois ans de prison ferme Ryke Geerd Hamer, 68 ans, poursuivi pour « escroquerie et complicité d'exercice illégal de la médecine ». La cour allait au-delà des réquisitions de l'avocat général qui avait réclamé, lors de l'audience du 27 mai, une peine « suffisamment

importante pour ordonner un mandat d'arrêt européen », c'est-à-dire une peine au moins égale à un an de prison ferme. Les juges d'appel sont également allés au-delà de la condamnation en première instance du tribunal correctionnel de Chambéry qui avait prononcé, le 17 mars 2000, une peine de 18 mois de prison, dont neuf mois ferme, à l'encontre de l'ancien médecin.

Le mandat d'arrêt international ayant été lancé, Ryke Geerd Hamer fut arrêté le 9 septembre 2004 par la police espagnole, à Malaga, où il séjournait, puis extradé et remis à la police française le 18 octobre. Il était incarcéré peu après à la prison de Fleury-Mérogis où il devrait rester jusqu'à fin 2007, sauf s'il bénéficiait d'une remise de peine ou d'une amnistie. En fait, il est peu probable qu'il bénéficie d'une libération anticipée, à moins qu'il ne s'engage à cesser toute propagation de sa "médecine nouvelle", ce qu'il ne fera certainement pas.

On avoue en France 20 % de maladies hospitalières dites « nosocomiales » et 20 % de maladies médicamenteuses dites « iatrogènes », c'est-à-dire des maladies causées par l'hospitalisation ou les traitements subis. Quelques-uns de ces malades décèdent, ce qui implique obligatoirement un certain nombre de meurtres médicaux pour lesquels nul médecin n'a jamais été emprisonné.

Mais, bien entendu, ce sont des meurtres "légaux" ...

PHILIPPE LAGARDE

(1941)

« Li-bé-rez La-garde ! Li-bé-rez La-garde !... »

Je m'entends encore, ce jour de mars 1988, hurler en chœur avec les centaines de manifestants regroupés à Paris devant le ministère prétendu « de la Santé publique », pour tenter de faire sortir de prison le docteur Philippe Lagarde, qui était accusé d'avoir guéri des malades en utilisant des produits contestables. Diantre ! Tous les médicaments pouvant être contestables, sans aucune exception, pas même l'aspirine, un médecin qui applique strictement le serment d'Hippocrate est en droit d'utiliser toute espèce de substance qu'il juge capable d'apporter à son malade un meilleur état de santé.

Dans le cas où il peut soupçonner d'éventuels effets secondaires dommageables, il lui appartient d'établir un bilan suffisamment positif entre profit certain et dommages éventuels pour décider l'application du traitement, après avoir, bien entendu, informé son patient de son mieux et avoir recueilli son assentiment.

Or, il s'en faut de beaucoup, et de vraiment beaucoup, que les médecins "orthodoxes" qui se targuent de juger leurs pairs appliquent ces principes aussi scrupuleusement que le faisait et le fait toujours le Dr Lagarde. Mais depuis quelques années, il s'est exilé en Italie, où il a créé un centre de santé réputé, afin d'échapper au "tyrannosaure" qui a réduit le peuple français en esclavage médical.

Quoi qu'il en soit, j'aimerais bien qu'un cancérologue patenté vienne me dire en face que les traitements qu'il utilise en chimiothérapie ou en radiothérapie ne sont pas "contestables".

Car si l'on en juge par les dégâts qu'ils causent dans l'organisme des patients, même lorsque ceux-ci en réchappent, je doute fort que le bilan profit/dommage ait été scrupuleusement établi.

Mais voyons comment s'est déroulée la carrière de notre "chercheur exclu" :

Philippe Lagarde fit ses études secondaires au Lycée International de Monaco jusqu'à l'obtention d'un baccalauréat scientifique. Il devient titulaire d'un certificat de physique, chimie et biologie en 1960 et poursuit ses études de médecine à Paris jusqu'en 1967. Il réalise un certificat d'études spéciales en stomatologie et chirurgie maxillo-faciale à Marseille en 1972 ainsi qu'un certificat de physique, chimie et biologie à l'université de Marseille puis passe sa thèse de doctorat en médecine à la faculté de Paris et Marseille sur les tumeurs à cellules géantes. Prix de thèse.

Après avoir été externe des hôpitaux, il se tourne vers la cancérologie à partir de 1973 et commence à travailler avec le Dr Henri Heitan, cancérologue réputé, père de l'hémotest et médecin particulier du chancelier d'Allemagne Konrad Adenauer. Après la mort du savant en 1977, il continue et développe les travaux de ce dernier consacrés au micro-photo-color-hémotest et il obtient un diplôme universitaire de cancérologie décerné le 4 juillet 1985 par l'Université Paris-Nord (service du professeur Lucien Israël) puis un certificat de radiothérapie de l'hôpital Henri Mondor (service du professeur Pierquin).

En 1974, il est nommé par le ministre de la Santé Jacques Barrot au sein d'une Commission chargée d'évaluer les médecines douces et il est la même année Post-graduated Chirurgie maxillo-faciale de l'université de Boston (USA).

De 1983 à 1988, il dirige le service d'Oncologie de la Polyclinique Médicale Oxford à Cannes, avec pratique de la convergence des thérapies classiques et alternatives. En 1986, il participe au projet d'évaluation des médecines alternatives lancé par Georgina Dufoix, ministre de la Santé. De 1988 à 1992, il dirige le service médical de la clinique Panorama à Antibes et de 1992 à 1996 il exerce en hôpital de jour à Noale (Italie) ainsi qu'en cabinet privé en France.

N'a-t-il pas ainsi accumulé tout ce qu'il fallait pour devenir un authentique "charlatan" aux yeux de l'Ordre des médecins ? J'apprends moi-même en lisant ce curriculum vitae que deux ministres dits de la Santé tentèrent d'organiser une évaluation des médecines alternatives. Je présume que ces évaluations sont tombées dans les plus profondes oubliettes de la République mandarinienne.

C'est au Congrès international de Vienne, en 1960, qu'Henri Heitan présenta pour la première fois ses travaux concernant le test auquel il donna son nom. Sa communication passa inaperçue, de même que toutes ses publications ultérieures parues dans la revue allemande *Hippocrate*.

C'est à Nice que le savant allemand avait pris sa retraite et c'est ainsi qu'il fit la connaissance du Dr Philippe Lagarde, qui devait travailler à ses côtés de 1968 à 1973. C'est à lui qu'il légua avant de mourir son immense travail. Le Dr Lagarde poursuivit les recherches et en codifia les résultats, permettant ainsi une classification plus précise et plus diversifiée, Henri Heitan s'étant contenté de ne classer que les stades de la maladie cancéreuse lorsqu'elle existait. Lagarde, pour sa part, étudia et classa les perturbations engendrées par tous les types de pathologies et détermina les terrains prédisposés à les développer. Henri Heitan ne donnait pas d'explication scientifique et ne se basait que sur l'empirisme. Philippe Lagarde, peu à peu, a réuni comme un puzzle les informations qui fleurissent depuis trente ans dans ce domaine, apportant les preuves de la valeur scientifique des observations d'Henri Heitan.

Comme un certain nombre de médecins, hélas trop rares, Philippe Lagarde n'a jamais accepté les lacunes et les échecs de la médecine routinière. Il veut comprendre, il veut savoir, il veut guérir. Alors il cherche, expérimente et n'exclut rien, devenant un ardent défenseur des médecines de terrain. Il écrira dans son ouvrage *Ce qu'on vous cache sur le cancer* :

« Comment diagnostiquer un terrain précancéreux ?

Les examens biologiques classiques sont décevants. Seuls cinq examens encore non traditionnels permettent de déterminer et de

cerner le terrain précancéreux. Ils sont différents dans leur conception et leur utilité.

Ils portent les noms de : test de Mattéi, cristallographie sensible, biolélectronique de Vincent, Hémostest d'Heitan-Lagarde et cancérométrie de Vernes. (...)

En résumé, un individu peut soupçonner qu'il possède un état précancéreux quand :

- il existe des cancéreux dans sa famille (en particulier lorsqu'il s'agit du père, de la mère et des grands-parents),
- il fume ou boit plus qu'occasionnellement,
- il est surmené ou soumis à des stress répétés (vie moderne des grandes villes, dépression nerveuse, contrariétés, etc.),
- il est atteint de désordres hormonaux,
- il est atteint de carences ou de surcharges,

En faisant pratiquer par exemple :

- l'Hémostest d'Heitan-Lagarde,
- la cristallographie sensible,
- les tests de Vernes,

il pourra avoir une idée relativement précise de l'état de son terrain. Son praticien pourra alors intervenir grâce aux médications de terrain et éviter ainsi, dans bien des cas, l'apparition d'une cancérose. »

Parmi les nombreuses thérapeutiques évoquées par le Dr Lagarde, j'ai choisi de vous en présenter deux : L'une qui renoue avec la plus ancienne tradition de notre pays, la phytothérapie par le gui (réputée plante d'immortalité chez nos ancêtres gaulois), l'autre, l'électromagnétisme engendré par le Diapulse, appareil qui se situait à l'époque à la pointe du progrès technologique. Voici comment nous les décrit l'auteur :

« Le gui s'adresse exactement aux positions clefs du processus cancéreux. À l'encontre de la plupart des cytostatiques qui interviennent dans les diverses phases de la division cellulaire, il semble que les protéines du gui influencent directement le code génétique, c'est-à-dire coupent la lecture de certains segments de gènes servant à la multiplication accélérée des cellules dans le processus de cancérisation et dont l'existence ne se justifie pas.

D'autre part, il fut constaté expérimentalement que des extraits de gui, à doses thérapeutiques, stimulent le thymus, l'organe central des

réactions immunitaires. Ces expériences et d'autres, par exemple l'incitation à la phagocytose, l'augmentation des lymphocytes d'immunité après l'emploi de l'Isador (gui) en clinique, l'augmentation des granulocytes montrent que le gui agit également sur l'autre pôle de l'évolution cancéreuse, à savoir la surveillance immunologique, qui est l'expression des forces organisatrices individuelles créant et maintenant la forme. Un tel effet double et simultané est encore inconnu pour tout remède anticancéreux important. À la suite de ces travaux, il fut possible d'obtenir des préparations de gui de plus en plus actives. (d'après Rita Leroi, 1975).

Le Diapulse est au monde le premier appareil d'application pratique qui utilise une énergie électromagnétique semblable à des ondes radio, pour fournir à la cellule vivante (animale ou végétale) une recharge électronique et énergétique directement utilisable à des fins revitalisantes et équilibrantes.

Le retour à un métabolisme cellulaire normal conduit au rétablissement des fonctions déficientes ou lésées dans des problèmes d'apparences aussi différentes que la traumatologie, la gériatrie, les maladies du système nerveux ou les symptômes dégénératifs.

L'énergie électronique ainsi développée suit au sein de l'organisme des circuits préférentiels, rétablissant les communications indispensables entre cellules et organes désaccordés. On ne peut, par conséquent, séparer l'action énergétique de l'action informationnelle, pas plus qu'on ne saurait concevoir une communication téléphonique sans l'existence de courant sur la ligne. Réciproquement, dès l'introduction de cette même énergie porteuse, le circuit se signale par un bourdonnement caractéristique.

Cet appareil est une application nouvelle de la bioélectronique, branche parmi les plus récentes de la physique moderne, ou encore de la mécanique quantique. Par ses développements et dans ses effets, on est surpris de retrouver les données essentielles des médecines les plus anciennes, notamment hindoues et chinoises. »

(On notera que le Diapulse était en quelque sorte un appareil analogue à ceux mis au point par Lakhovsky et Rife.)

Mais revenons aux persécutions que le Dr Lagarde subissait en 1988 : Philippe Lagarde était donc en prison, son seul crime étant d'avoir soigné de la façon qu'il jugeait la meilleure. Il est vrai qu'il s'était déjà fait chez les mandarins un certain nombre

d'ennemis en publiant en 1981 cet ouvrage fort dérangeant intitulé *Ce qu'on vous cache sur le cancer* (Ed. Favre, Lausanne), dont je vous ai donné plus haut quelques extraits. Il y précisait que pour sa part il ne rejetait aucune thérapeutique, et s'il dénonçait les charlatans qui sévissent en trop grand nombre dans les médecines parallèles, il dénonçait avec autant de force l'insupportable mandarinat de la Faculté.

« J'ai écrit cet ouvrage – disait-il – pour lutter contre l'ostracisme des classiques, mais aussi pour dénoncer les imposteurs et escrocs sans valeur médicale ou scientifique. Les malades, à la lecture de ce livre, pourront faire la part des choses, du moins je l'espère. »

Son livre se composait de deux parties, la première destinée au grand public et la seconde, très importante, plus particulièrement destinée aux médecins. Il y passait en revue un grand nombre de méthodes pouvant être employées efficacement contre le cancer, au moins à titre complémentaire, mais qui sont boudées par la médecine officielle. Il s'agissait de médecines de terrain, s'attachant à rétablir l'équilibre organique. Car le Dr Lagarde était formel : le cancer est avant tout une maladie de l'état général.

« Devant les résultats encourageants et parfois surprenants – écrivait-il – obtenus par les trop rares spécialistes de ces thérapies non toxiques, comment des médecins peuvent-ils rester insensibles et indifférents ? Comment peuvent-ils s'opposer presque systématiquement à des thérapies qu'en général ils ne connaissent pas ? Comment une administration responsable de la santé publique peut-elle ne pas déclencher immédiatement une expérimentation qui, du même coup, éliminerait les vrais charlatans ? »

Pertinentes questions auxquelles, bien entendu, personne n'a jamais répondu, et pour cause, puisque, comme l'a fort bien démontré le Dr d'Autrec dans son livre fameux *Les Charlatans de la Médecine* (La Table Ronde, 1967), qui mériterait bien d'être réédité aujourd'hui, les plus grands charlatans sont retranchés dans les organismes les plus officiels. C'est pourquoi je puis prédire, non sans amertume, que le plan anti-cancer lancé en 2002 à grands sons de trompe par Jacques Chirac sera inéluctablement le fiasco le plus complet, étant donné que sa réalisation a été confiée précisément à ceux qui, depuis plus d'un demi-siècle, s'avèrent totalement incapables de stopper le fléau. Tout

ce qu'ils savent faire est d'aspirer le maximum d'argent, tant dans la poche des contribuables par le biais de la dictature fiscale que par les associations de quémanteurs qui exploitent la crédulité et la lâcheté publiques.

Voici ce que nous écrivions dans notre revue *L'Ère nouvelle* en janvier 1982, en présentant le livre de Philippe Lagarde :

« Les meilleures intentions du monde finissent par éveiller la méfiance lorsqu'elles sont serinées à nos oreilles chaque jour que le Soleil fait. "Donnez pour le cancer ! Donnez pour le cancer ! », ce leit-motiv nous encercle de toutes parts et, le snobisme aidant, il n'est pas la moindre starlette du "show-business" qui n'y aille de son gala "au profit de la recherche sur le cancer". (Aujourd'hui, comme chacun sait, le sida a largement détrôné le cancer en tant que mécanisme d'amorçage de la pompe à fric, mais ce sont toujours les mêmes qui empochent, ces chercheurs qui ne trouvent rien et qui s'empressent de traîner devant les tribunaux, par l'entremise de l'Ordre des médecins, les impertinents qui se permettent de chercher vraiment et de trouver parfois.)

« Le comble fut atteint récemment par un animateur de radio périphérique qui décrivait complaisamment et en toute innocence les ripailles et beuveries auxquelles une joyeuse assemblée s'était livrée toute une nuit, sous quelque prétexte inaugural au sempiternel "profit de la recherche sur le cancer".

Il y avait là double paradoxe. L'un parce que ledit "profit" fut, de toute évidence, très inférieur aux sommes dépensées pour cette festivité publicitaire, l'autre parce que ses éventuels effets étaient ruinés d'avance et ostensiblement contredits par l'absorption massive de substances cancérigènes – tabagiques, alcooliques et autres – à laquelle s'adonnèrent sans retenue ces généreux donateurs. Bientôt la SEITA vendra ses gauloises "au profit de la recherche sur le cancer". » (On notera que cette prophétie apparemment farfelue de 1982 se vérifie pleinement en 2005, puisque l'État augmente d'année en année les taxes sur le tabac, autant pour essayer d'en diminuer la consommation que pour financer l'officielle, éternelle et sempiternelle "recherche sur le cancer", qui n'a pas avancé d'un dixième de pouce.)

« Certes, tous les prétextes à quête ne sont pas aussi ridicules, mais tous entretiennent une psychose dont il convient de démasquer les

sinistres effets. Il faut dénoncer en premier lieu le chantage permanent sur lequel reposent ces continuelles sollicitations. On insinue toujours – et parfois on dit carrément – que n'importe qui (et pourquoi pas vous ?) peut être demain frappé par le cancer. "Donnez aujourd'hui pour être préservé demain", ce qui est exactement la technique du racket. À preuve cette lettre-circulaire de prospection que M. Jacques Crozemarie, Président de l'Association pour le Développement de la Recherche sur le Cancer (ARC) a osé signer. Cette lettre commence en ces termes :

« Madame, Monsieur,

Le cancer, vous connaissez, malheureusement.

La vie, la presse, la radio et la télévision se chargent de nous le rappeler chaque jour. Un Français sur trois sera victime du cancer dans vingt ans. Un Français sur trois, c'est l'un d'entre nous, peut-être vous, peut-être votre femme, votre enfant, votre ami... »

De tels procédés sont intolérables ! Ils ne peuvent que provoquer le rejet des gens de caractère ou l'angoisse des influençables. »

(On devait apprendre quelques années plus tard que Jacques Crozemarie n'était qu'un escroc de la pire espèce qui fut lourdement condamné comme tel. L'ARC en fut déstabilisée durant quelque temps, mais elle a retrouvé aujourd'hui la plupart de ses cotisants. Car tant qu'on vend de la bonne conscience, on est sûr de faire des affaires. En effet, comme je l'ai déjà dit, les gens *ne donnent pas* à ces associations, ils leur **achètent** le sentiment illusoire d'avoir "fait quelque chose" et ne se soucient en aucune façon de la destination de leur argent. Ils sont contents d'avoir payé, parce que cela les autorise à se dire devant la glace : « Je suis vraiment quelqu'un de bien ». En doutaient-ils donc ?)

Eh bien cet odieux chantage de Crozemarie fut largement battu par une autre association présidée par le Pr Jean Bernard (Tiens ! Tiens ! Encore lui ?), en l'occurrence la Fondation contre la Leucémie, agissant sous le couvert de la Fondation de France. Cette circulaire non datée (référéncée Y22 et diffusée dans les années 80) était d'ailleurs signée de Pierre Giraudet, à l'époque Président de la Fondation de France, à qui l'on faisait évidem-

ment "porter le chapeau". Je subodore que M. Giraudet a signé ce torchon sans le lire, car aucun honnête homme ne s'abaisserait à une telle agression psychologique, même au service d'une cause qu'il croit bonne.

Qu'on en juge par ce texte, dont j'emprunte la photocopie aux annexes du livre de Philippe Lagarde paru en 1988 sous le titre *L'Affaire Lagarde – le complot*. J'ai scrupuleusement respecté les fautes d'orthographe, y compris de ponctuation. Ce détail n'est pas sans importance : il est l'indice que la lettre tapée par une dactylographe (appartenant sans doute à une agence de publicité) n'a pas été soigneusement relue par le signataire.

« FONDATION DE FRANCE

40 Avenue Hoche – 75008 PARIS

Cher Monsieur,

Christophe est en train de nous donner une immense leçon de courage. Il a 7 ans. Et, depuis maintenant plus de deux ans, tout seul, il se bat contre le mal le plus terrible qui puisse frapper un être aussi tendre : la leucémie.

Pour survivre, Christophe souffre le martyr. Les médicaments que la perfusion distille, goutte à goutte dans son petit corps meurtri le font terriblement souffrir. Il y a d'abord perdu tout ses cheveux. Et le premier jour, en les voyant tomber, par poignées, sur son oreiller, il a eu très très peur.

Et puis il y a eu cette affreuse envie de vomir. Dès que la perfusion commence, Christophe est pris d'interminables nausées. Il grelotte de froid et certains médicaments lui donnent, en quelques instants, une très grosse fièvre.

Christophe a terriblement peur de ces longues séances de chimiothérapie. Même quand on lui explique que c'est pour son bien, une terrible angoisse l'étreint dès qu'il voit l'infirmière préparer le matériel de transfusion.

Grâce à son courage, grâce au dévouement des médecins qui le soignent, Christophe va peut-être gagner son terrible combat. Les progrès de la médecine (sic) ont, en effet, permis en quelques années, de

porter à plus de 60 % les chances de guérison de ces enfants si douloureusement et injustement frappés.

Mais, quand on est si petit et qu'on a si mal, 60 % de chances de survie, c'est beaucoup trop peu.

Il faut absolument tenter de les guérir tous. Pour cela, la Fondation de France a créé la Fondation contre la Leucémie présidée par le professeur Jean Bernard que vous avez si souvent vu à la télévision (sic).

Pour faire avancer la recherche, pour donner toutes ses chances à Christophe et à ses malheureux camarades, la Fondation contre la Leucémie a absolument besoin de votre soutien, de votre don, aussi petit soit-il.

En acceptant, avec générosité, de vous associer à notre lutte, vous permettrez aussi de faire avancer celle que mènent les chercheurs contre tous les cancers. Grâce à vous, la souffrance de tous les malades qui luttent deviendra un véritable espoir.

Je sais que je peux compter sur vous.

De tout cœur, merci.

Pierre GIRAUDET, président de la Fondation de France »

Quel cœur de pierre pourrait demeurer insensible au cynique étalage des souffrances du petit Christophe ? Qui pourrait ne pas céder à l'irrésistible envie de "faire quelque chose" afin de se soustraire au plus pénible sentiment que puisse éprouver un être humain : le sentiment d'impuissance ? Qui pourrait, s'il ne faisait rien, supporter le second plus pénible de ces sentiments : le sentiment de culpabilité ? Ah ! il faut saluer sans réserves la compétence du publicitaire grassement payé qui a rédigé ce véritable "coup au cœur" ! Je propose qu'on le nomme colonel de réserve dans une unité spéciale de guerre psychologique. Il y fera merveille en cas de besoin.

Mais je ne peux m'empêcher de comparer les pratiques de ces chimiothérapeutes décrits par M. Giraudet à celles des inquisiteurs catholiques médiévaux, qui torturaient les hérétiques en étant convaincus que c'était pour leur salut. Même impavidité devant la souffrance, même croyance fanatique dans le bien-fondé de leur action, même soumission aveugle à la dogmatique de l'idéologie dominante et aux volontés de la hiérarchie.

Si la description des souffrances de Christophe est conforme à la réalité, on reste sidéré que des médecins puissent croire un instant qu'une agression aussi violente, à la fois physique et psychique, puisse ne pas s'ajouter à l'agression de la maladie elle-même. (On s'étonnera en passant que Christophe ait eu "très très peur" en voyant ses cheveux tomber par poignées, car cela supposerait que personne ne l'ait informé des effets du traitement en essayant de le rassurer, ce qui est proprement inconcevable.) Les fortes poussées de fièvre causées par la chimio démontrent que l'organisme tente un effort désespéré pour combattre le traitement lui-même. Comment des médecins prétendument expérimentés peuvent-ils croire un instant que des pratiques aussi barbares puissent avoir le moindre effet positif ? Quant aux 60 % de chances de guérison dont il est fait état, à supposer que ce chiffre soit exact, il faut rappeler que la leucémie infantile offre en effet des chances relativement importantes de guérison, non en raison des traitements subis, mais tout simplement parce que les organismes jeunes ont de meilleures capacités de résistance et de reconstruction que les autres.

Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne l'Affaire qui nous occupe, il faut rappeler que Philippe Lagarde ne déconseillait nullement les traitements classiques, mais s'efforçait seulement de fournir à ses patients des compléments alimentaires leur permettant de mieux résister aux agressions médicales. Que pouvait-on donc lui reprocher ?

À ce propos, les relevés d'interrogatoires subis par le Dr Lagarde lors de son arrestation sont assez effarants, tels qu'il nous les restitue dans son livre *L'Affaire Lagarde – le complot*, qu'il publia en 1988. Ceux-ci sont d'ailleurs conduits en principe par des policiers, mais ces derniers n'ayant évidemment pas les connaissances médicales nécessaires dans les cas de ce genre, c'était en réalité un médecin de l'Ordre qui posait les questions, ici en l'occurrence le Dr L... :

« Le Dr L... : – Vous êtes accusé d'exercice illégal de la biologie. Vous pratiquez un test. (...) Je me permets de vous lire un extrait du code : « Tout prélèvement de sang sur une plaque de verre est un examen biologique ». Vous n'êtes pas biologiste, donc en infraction.

Le Dr Lagarde : – Soyons sérieux. Si vous lisez ainsi un article à visée générale, bien sûr, le test d'Heitan est un examen biologique. Pourtant, ce test n'est pas de la biologie, mais de l'anatomo-pathologie. C'est l'étude de l'architecture de la coagulation d'une goutte de sang, sans préparation, sans manipulation. Il ne quantifie aucun élément, aucune substance. Dites-moi comment je peux prélever une goutte de sang sans la mettre sur une plaque de verre ? C'est ridicule. Pour un tissu dur, nous pratiquons une biopsie. Le sang peut être considéré comme un "tissu liquide". Comment le prélever avec un bistouri ? Votre raisonnement est celui d'un bureaucrate obtus.

– Pour moi, c'est un test biologique. Et de plus sans valeur, non reconnu, condamné par l'Académie de médecine.

– Votre jugement n'a, à mon avis, aucune valeur en tout cas. L'Académie de médecine n'a pas condamné de façon absolue ce test. Elle a émis un avis défavorable. Il y a une nuance. Et surtout, elle juge sans connaître le test, sans écouter ou interroger ceux qui le pratiquent. Lorsqu'on se dit des scientifiques, on respecte ses propres règles. Avant de juger, il faut :

– connaître les principes de la technique

– la voir exécuter

– pratiquer une expérimentation.

L'Académie de médecine a-t-elle respecté ces règles ?

Non. (...)

– Enfin, docteur Lagarde, je suis médecin et je sais qu'il existe des marqueurs des cancers en biologie. Il y a le scanner, la mammographie, l'échographie !

– Vous êtes peut-être médecin, Dr L... , mais par vos propos, vous me démontrez que vous n'y comprenez rien en cancérologie. Si je puis me permettre de vous apprendre quelque chose, sachez que le diagnostic des cancers, avant l'apparition d'une tumeur d'un centimètre de diamètre, est impossible. Le scanner, la R. M. N. (Résonance Magnétique Nucléaire), l'échographie, ne peuvent en général rien déceler avant le centimètre, qui représente en fait une tumeur d'un milliard de cellules. Les marqueurs biologiques sont peu fiables, non spécifiques. (...) Alors, un peu d'humilité. Et ne rejetez pas tout ce qui peut nous aider. En tout cas, le test d'Heitan est aussi fiable que tous ces marqueurs utilisés systématiquement dans les hôpitaux et centres.

(Je remarque que la machine à écrire s'arrête de cliqueter lorsque le Dr L... est en difficulté. Je ne suis pas encore assez versé dans les habitudes de ces interrogatoires pour comprendre que les policiers éliminent de mes propos ce qui les gêne.) »

À la lecture de ce compte-rendu d'interrogatoire, on pense invinciblement au film de Costa-Gavras *L'Aveu*, avec Yves Montand. On est effaré de constater que les méthodes employées ne sont pas, certes, celles de la Gestapo, qui pratiquait carrément la torture physique, mais qu'en revanche elles sont très proches des pratiques du KGB. Tout y est. Les interrogatoires sont interminables. L'accusé est sous-alimenté. Il doit essayer de dormir dans une cellule glaciale (on est en février), sur une banquette de ciment et sous une couverture crasseuse. On ne lui a rien donné à manger depuis plus de vingt-quatre heures et nul ne semble s'en préoccuper. Il demande un café. On ne le lui refuse pas, mais le policier revient en disant qu'il n'y en a plus et le médecin questionneur revient en même temps avec un café à la main qu'il savoure ostensiblement devant le prévenu. De toute évidence, on tient à faire sentir à ce dernier qu'il est à la merci de ceux qui l'interrogent et qu'il est en fait dans une zone de "non-droit". Et cela se passe au "pays des droits de l'homme" sous la présidence de François Mitterrand, avec un prévenu dont on sait pertinemment qu'il n'a pas causé le moindre tort à qui que ce soit, bien au contraire.

Mais l'interrogatoire continue :

« Dr L... – Passons au deuxième chef d'inculpation : exercice illégal de la pharmacie. Nous avons trouvé des médicaments dans votre cabinet.

(Le Dr L... sort de dessous son bureau un sac de plastique, scellé, contenant plusieurs boîtes de médicaments.) (...) Parmi eux, je vois un flacon de Bêtacomplex, une boîte de Deltacomplex, deux ampoules de Carzodelan forte, une boîte de... Viscum Alpom... ?

– Non, Viscum Album, c'est du gui.

– Oui, Viscum Album, et Ri... Ripason. Alors, parlons-en de ce Ripason. C'est un produit fabriqué en Suisse, interdit en France et que vous importez pour le revendre aux malades ! C'est donc un exercice

illégal de la pharmacie ! Nous en avons trouvé 20 boîtes dans votre réfrigérateur !

– Vous ne racontez que des bêtises, M. L... Le Ripason est un extrait de foie sans vitamine B. 12, qui est autorisé en France puisqu'il était au Vidal jusqu'en 1986, sous l'appellation : « extrait de foie Robapharm, licence Ripason ». Il en reste encore dans certaines pharmacies, j'en ai acheté il y a quelques jours. Il était, et il est encore, remboursé par la Sécurité sociale. (...) J'associe les traitements spécifiques (chimio, radiothérapie, chirurgie) aux traitements de soutien. Vous dites, M. L... , que vous êtes médecin, donc vous savez que la chimiothérapie est très toxique pour le foie, les reins, le cœur, le système nerveux, l'intestin, la moelle osseuse. Les produits que nous utilisons sont des chélateurs de métaux (qui fixent les métaux) car ceux-ci appauvrissent le malade en oligo-éléments. Ils sont immuno-dépresseurs. Quoi de plus logique que j'essaie de pallier ces inconvénients majeurs en donnant : des oligo-éléments, des vitamines, des draineurs et protecteurs hépatiques, des immuno-stimulants ? (...)

– Passons au troisième chef d'accusation : escroquerie. (Je sens qu'il se délecte à l'idée de ce qui va suivre.) Parlons un peu de Cancerespoir. Qu'avez-vous à nous dire ?

– C'est une association type 1901 que nous venons de créer pour nous aider à traiter les cancéreux. Nous avons besoin de pompes à chimio; nous allons nous lancer dans l'expérimentation à l'Interleukine. J'en suis président. Le docteur Roquette est trésorier. (J'évite de parler de la vice-présidente, ancienne directrice de la DDASS. Mais j'ai vu que le Dr L... a son nom devant lui. Lui non plus ne m'en parle pas. Je sens que cela l'ennuie.)

– Cette association n'existe pas, docteur Lagarde. Elle n'est pas déclarée et n'est pas publiée au Journal Officiel. Elle est donc illégale et faite pour récupérer de l'argent. C'est une escroquerie. »

Il me semble bon de rappeler ici ce que semblaient ignorer aussi bien le Dr Lagarde que le médecin enquêteur, à savoir que, selon la loi de 1901, la déclaration en préfecture et la publication au Journal Officiel de la création d'une association ne sont nullement obligatoires. Tous les citoyens peuvent former entre eux des associations sans les déclarer. La déclaration facultative a pour seul effet de donner à l'association la personnalité juridique, ce qui lui permet notamment d'ouvrir un compte en

banque. C'est pourquoi beaucoup d'associations sont déclarées. Mais la plupart le sont parce que leurs fondateurs ignorent que ce n'est pas obligatoire, et d'autres parce qu'ils estiment que ça fait plus sérieux, ce qui est vrai. En tout cas, lorsque le Dr L... déclare à Philippe Lagarde que son association est illégale parce qu'elle n'est pas déclarée, il dit une sottise, mais ce n'est jamais qu'une de plus. Quant aux deux policiers présents et qui ne disent rien, il est probable qu'ils ne connaissent pas eux-mêmes la loi sur les associations. On voit que toute cette comédie est pour le moins "rustique". Mais le plus beau est à venir.

Le Dr Lagarde répond :

« Cette association a été déposée et déclarée à la préfecture le 17 décembre 1987. Les pièces en feront foi. Elle a été publiée au Journal Officiel. Le compte en banque existe. Il n'a été tiré aucun chèque à ce jour.

Il est surpris. Réellement surpris. Son visage se renfrogne, marquant une profonde déception. Sa bombe est un pétard mouillé ! Pour la première fois depuis deux jours, je ressens un réel plaisir à voir le corbeau quelque peu désarmé. »

Voici donc l'interrogatoire totalement grotesque, s'appuyant sur des présomptions dénuées de tout fondement, auquel a été soumis un honnête médecin qui s'est seulement efforcé de faire un peu mieux que ses confrères, avec un plus grand respect de la souffrance et du désarroi de ses malades. Et cela se passe au beau milieu de ce que nos hommes politiques appellent avec emphase « un État de droit ». Après cette mascarade indigne, vous pensez sans doute, chers lecteurs, que Philippe Lagarde a été immédiatement libéré, le dossier constitué contre lui étant vide de toute accusation solide ? Eh bien vous n'y êtes pas du tout ! La bureaucratie policière et judiciaire totalement manipulée par la mafia médicaliste va maintenir en prison le médecin qui dérange. Pourtant, il ne s'est pas laissé faire et il a passé trois heures avec les policiers à corriger le compte-rendu d'interrogatoire, à rectifier toutes les mentions fausses ou déviées ou bien à intégrer les omissions, refusant d'apposer sa signature tant que le compte-rendu ne serait pas conforme. Mais qu'advierait-il, dans la même situation, d'un individu moins cultivé, moins résistant ou plus faible de caractère ? On lui ferait

signer n'importe quoi et cela s'est sans doute produit maintes fois. Or, il est évident que le juge d'instruction va se baser sur ce compte-rendu. Il est donc capital qu'il soit aussi véridique que possible.

Le lendemain, le Dr Lagarde est conduit devant Mme la juge Hautmant. Avant de comparaître, un avocat se présente à lui comme étant l'associé de celui du Dr Roquette et lui dit : « *Ne vous affolez pas. On va très certainement vous incarcérer. Gardez votre calme. Parlez le moins possible, je vous verrai demain matin à la prison.* »

Conseil pernicieux que, malheureusement, Philippe Lagarde va suivre. En présence du substitut du procureur, la juge lui déclare : « *Docteur Lagarde, vous êtes accusé par le procureur d'exercice illégal de la biologie et de la pharmacie, et d'escroquerie. Qu'avez-vous à déclarer ?* »

Il fallait aussitôt répondre : « Les accusations portées contre moi sont dénuées de tout fondement, comme mon interrogatoire l'a démontré. Cet interrogatoire a d'ailleurs été mené par un médecin totalement incompetent en matière de cancérologie. Vous ne disposez pas de la plus petite preuve de ma prétendue culpabilité pour aucun des trois chefs d'accusation. J'exige donc ma libération immédiate, en application de la règle sur la présomption d'innocence, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de porter plainte pour violation de mes droits constitutionnels. »

Hélas, Philippe Lagarde, fatigué et sous-alimenté, n'aura pas le bon réflexe. Et il nous relate :

« *Je me rappelle les quelques mots lancés par l'avocat quelques instants auparavant dans le couloir et je répons : Je suppose que, pour le moment, vous êtes pressés et quoi que je puisse dire, votre décision est prise. Je n'ai donc rien à dire.*

Des cloches tintent à mes oreilles, une multitude d'étoiles troublent ma vue, un court instant, lorsque, triomphante, elle claironne : « Nous plaçons le docteur Lagarde sous mandat de dépôt ! »

Mais quelle idée de ne pas se défendre et d'aller dire à la juge "Votre décision est prise !" ? Il a tendu lui-même les verges pour se faire battre. Philippe Lagarde, la fatigue aidant, a manifestement été affecté par le syndrome du "consentement de la victime". Ceci après avoir reçu d'un avocat qu'il ne connaît

pas un conseil passe-partout inapplicable à son cas. Qu'un avocat dise à un malfrat fruste et inculte : "Parlez le moins possible", cela peut se comprendre. Mais donner un tel conseil à un médecin cultivé, intelligent, innocent et qui connaît fort bien son affaire, c'est complètement stupide.

Un homme dont les moyens intellectuels sont au-dessus de la moyenne doit se défier des conseils, d'où qu'ils viennent. En outre, il ne faut jamais oublier que si 60 % des médecins (je donne ce chiffre au "pifomètre") pensent davantage à la prospérité de leur cabinet qu'à l'intérêt de leurs clients, il est probable que cette proportion s'élève à près de 80 % chez les avocats. Comme le disait Henry de Montherlant : « *Le pire dans la maladie, c'est le médecin. Le pire dans le procès, c'est l'avocat. Le pire dans la mort, c'est le prêtre !* »

Peut-être faudrait-il ajouter : Le pire dans l'information, c'est le journaliste ! En tout cas c'est ce qu'a dû penser Philippe Lagarde lorsqu'il eut communication des premiers articles publiés sur son affaire. En effet, le 16 février 1988, *Nice-Matin* publie sur cinq colonnes un article sous ce titre : « Deux médecins inculpés d'escroquerie et écroués » et signé Jean-Paul Fronzes. Lagarde dira de ce texte : « *Cet article n'est qu'un tissu d'inexactitudes et de mensonges. Je ne sais d'où viennent les éléments incohérents donnés au journaliste, malgré le secret de l'instruction... Je reste abasourdi.* »

Ici, je dois prendre la défense du journaliste. D'où viennent ses informations ? De la police, bien entendu. Les juges d'instruction en donnent généralement très peu, précisément sous couvert du secret de l'instruction. Mais les policiers sont beaucoup plus souples et on peut le comprendre. Dans les affaires criminelles ou supposées telles, il s'établit nécessairement une forme de collaboration tacite et d'échanges d'informations entre policiers et journalistes. Après tout, les journalistes sont aussi des enquêteurs, et qui ont le droit de ne pas révéler leurs sources. Leur déontologie non-écrite exige en principe qu'ils vérifient la validité de leurs informations. Mais en ont-ils le temps ? Bien rarement, pour ne pas dire jamais. La presse est toujours pressée. Les nouvelles doivent être fraîches. Un quotidien, comme son nom l'indique, informe au jour le jour.

Le journaliste est esclave de l'évènement, a fortiori depuis l'avènement de l'audiovisuel, bien plus rapide que la presse écrite. L'évènement est toujours transmis au public "à chaud", sans possibilité d'enquêter vraiment sur l'exactitude des faits donnés par une source officielle. La police a donc beau jeu de présenter les choses à son goût. Tout ce que peut faire le journaliste, s'il est assez expérimenté, c'est d'être méfiant et prudent, de ne pas prendre tout ce qu'on lui dit pour argent comptant, d'exercer son flair et son intuition pour tenter de deviner le non-dit, surtout lorsqu'il n'a pas accès à l'information contradictoire, ce qui est le cas lorsque le prévenu est incarcéré et l'avocat lui-même encore peu au courant du dossier. En l'occurrence, je ne crois pas que Jean-Paul Fronzes ait vraiment démerité. Voici le texte de son article :

« Philippe Lagarde et Augustin Roquette proposaient, au travers d'une association, "Cancer-Espoir", un test de dépistage du cancer suivi d'un traitement faisant appel à des médicaments non autorisés. Inculpés d'escroquerie et d'exercice illégal de la biologie et de la pharmacie, ils ont été écroués à la maison d'arrêt de Nice.

Philippe Lagarde, 48 ans, généraliste à Menton, et Augustin Roquette, 38 ans, qui possède à Nice un cabinet de radio-cobalthérapie, s'intéressaient depuis quelques années à la lutte contre le cancer. Le premier, auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet et adepte de la première heure de l'homéopathie, poursuivait les recherches d'un chercheur allemand, Heitan, mort en 1977. Le second, cancérologue et radiothérapeute, localisait et marquait les tumeurs à traiter. En septembre dernier, les deux médecins s'associaient et créaient une association de type 1901 baptisée Cancer-Espoir, qui proposait par correspondance un traitement supposé novateur du cancer.

Deux cents tests par mois

Après règlement de la cotisation (de 50 à 1 500 F), les malades se voyaient proposer en premier lieu un test de dépistage, censé, à partir de trois gouttes de sang, leur indiquer la présence et la nature du cancer. En fait, ce test, baptisé en toute modestie "test Heitan-Lagarde", n'a reçu aucun aval scientifique, l'Académie nationale de médecine lui déniait même toute valeur. Et si, à Sarrebrück, des examens présentant des similitudes semblent être pratiqués en milieu

hospitalier, ils n'ont d'autre ambition que d'indiquer des potentialités cancéreuses, le diagnostic se fondant par la suite sur un bilan complet.

En tout état de cause, les deux médecins dispensaient depuis septembre environ deux cents tests par mois, facturés deux cents francs l'unité et non remboursés car non reconnus par la Sécurité sociale.

Par la suite, le traitement prescrit faisait appel à deux substances de base, l'Interleukine (un dérivé de l'Interféron) et le Ripazon, un gamma-complexe, des médicaments non autorisés à la vente en France, importés de Suisse et commercialisés par la société S. M. C. Santé-Métaux-Complexes située au 22 de la rue de Châteauneuf à Nice, dont la gérante n'est autre que la femme de Philippe Lagarde et qui semble cultiver le sens de la famille puisqu'elle emploie également le beau-frère et la belle-sœur de ce dernier.

Un démarchage suspect

Interpellés mercredi matin par la section économique et financière de la P. J. niçoise, les deux médecins ont été inculpés par Mme Haumant, juge d'instruction. La police avait été saisie par le parquet qui a ouvert une information suite au rapport fourni par un inspecteur départemental de la santé. Ce dernier avait été alerté par les parents d'une jeune fille de 20 ans atteinte d'un cancer et soignée au centre Lacassagne de Nice et à qui l'entourage avait caché la vérité. Ce fut en recevant la brochure de Cancer-Espoir que la jeune fille apprit l'affreuse nouvelle. Ce qui pose la question de la provenance des adresses des malades collectées par les deux associés.

Dans les milieux médicaux, l'affaire fait grand bruit et suscite de nombreux commentaires entre adversaires et partisans de la médecine dite "parallèle". Malgré l'avis des milieux officiels, le docteur Lagarde, lui, persiste à croire dans le bien-fondé de sa mission et de ses tests. – Jean-Paul Fronzes »

On peut concevoir que cet article ait ulcéré Philippe Lagarde, qui n'était pas en mesure de le juger objectivement. Pour ma part, je ne le trouve pas aussi négatif que cela. S'il est vrai qu'il a une connotation péjorative indéniable (évidemment inspirée par la police), on ne peut pas dire que les deux inculpés y apparaissent vraiment comme des escrocs, mais plutôt comme des médecins non conformistes vraiment préoccupés par le

cancer. Le journaliste commence par mentionner la publication des ouvrages de l'accusé principal et la conclusion est plutôt favorable à la bonne foi de Philippe Lagarde. En tout cas, le lecteur peut tirer de cet article une opinion nuancée.

D'ailleurs, au cours du développement de l'affaire, la presse, et en l'occurrence *Nice-Matin*, va adopter une attitude plus équilibrée, surtout lorsque les patients de Lagarde et Roquette vont se mobiliser pour les soutenir et que l'on va se rendre compte que ces prétendus "escrocs" sont des praticiens tout à fait compétents et très attentifs à l'intérêt de leurs malades. Augustin Roquette est relâché le 17 février, mais Philippe Lagarde reste en prison sans motif sérieux. Cependant, ses malades vont constituer un comité de soutien et organiser des manifestations qui vont bientôt mettre en position inconfortable ses accusateurs et l'appareil judiciaire.

En marge de l'affaire, un autre scandale se développe, celui des patients du Dr Lagarde, qui non seulement ne sont plus traités alors qu'ils avaient toute confiance en leur médecin et en ses méthodes, mais que l'on refuse en outre de recevoir dans les hôpitaux, comme s'ils étaient devenus des pestiférés devant être abandonnés sans soins. C'est évidemment un stress supplémentaire pour le Dr Lagarde réduit à l'impuissance, mais je comprends mal que personne n'ait songé à déposer plainte contre les établissements concernés pour "non assistance à personne en danger". On ne doit jamais laisser à l'adversaire l'usage exclusif de l'appareil judiciaire et il est nécessaire de répondre à ce genre d'attaque par une contre-attaque sur le même terrain. Heureusement, la libération du Dr Roquette va lui permettre de reprendre les traitements interrompus.

Je n'ai pas en mains les pièces de cette procédure vieille aujourd'hui de 17 ans, mais je subodore que les avocats de Lagarde n'ont pas été vraiment à la hauteur. J'en prends pour indice cet étrange dialogue au parloir entre Lagarde et son avocat :

« – Je reverrai la juge quand ?

– Quand elle le voudra bien.

– Comment ? Elle peut me garder ainsi indéfiniment sans m'avoir seulement écouté ?

– Eh oui, docteur ! C'est la loi française. Elle est aberrante, mais c'est la loi ! »

Or, c'est plutôt cette affirmation qui est aberrante. Outre que la présomption d'innocence figure dans la Constitution française depuis toujours, c'est la Chambre d'accusation qui décide en dernier ressort s'il doit être mis un terme à l'incarcération. Les lecteurs de mon premier tome se souviendront que dans l'Affaire Le Ribault, celui-ci avait été libéré sur décision de la Chambre d'accusation, contre l'avis du juge d'instruction qui s'obstinait à le maintenir sous les verrous. Les abus de pouvoir des juges d'instruction ont été maintes fois évoqués et l'on a tenté souvent d'y mettre bon ordre, avec plus ou moins de succès. Le scandale récent de l'Affaire d'Outreau, dans laquelle un juge irrespectueux de la présomption d'innocence a maintenu en prison dite "préventive" des inculpés reconnus plus tard innocents, montre que tout n'est pas encore devenu blanc-bleu, malgré quelques progrès effectués depuis l'Affaire Lagarde. Il n'en reste pas moins que beaucoup d'avocats ne se battent pas assez résolument contre certains abus, alors même que la loi leur offre des recours.

Dans la suite du dialogue évoqué plus haut, l'avocat de Lagarde lui apporte tout de même quelques bonnes nouvelles :

« – Maître, mes malades, que font-ils ?

– À défaut de se soigner, ils constituent actuellement un comité de soutien. Le président est M. Trouvot. Les téléphones de vos parents, des vôtres, ceux du cabinet Roquette sont saturés. Nous commençons à recevoir des lettres par centaines. Cela remue. La juge ne s'attend pas à cela !

– Mes malades ? Ils font tout cela ? Je suis un peu étonné.

– Ils vous adorent, docteur. C'est incroyable ce qu'ils vous sont attachés. J'ai rarement vu un pareil élan spontané ! (...) Certains médecins vous apportent leur soutien. Ils sont en train de créer une association de défense pour la liberté de la médecine. Ainsi les docteurs M..., B..., H..., D..., C..., entre autres, bougent beaucoup. Certains soutiennent mais ont peur. (...) J'ai téléphoné à Israël (le professeur Lucien Israël, qui collabore avec le docteur Lagarde sur certains cas).

– Il va se démarquer mais ne me désavouera pas, car il sait exactement ce que je suis et ce que je fais. Il ne faut pas le mettre en cause. Ne parlez surtout pas de sa venue à Saint-George pour le moment. Restez vague. Ne l'obligez surtout pas à prendre une position nette. Les évènements et les puissances qui nous dirigent peuvent l'obliger alors à me condamner, même s'il pense le contraire.

– Nous avons tous les dossiers des malades que vous traitez ensemble, ainsi que l'important courrier signé de sa main. Il ne peut nier que vous travaillez tous deux en rapport étroit. C'est important.

– Oui, bien sûr. Mais de cela, pour le moment, n'en parlez pas trop. Laissez venir. »

Malheureusement, un peu plus tard, au cours d'une conférence de presse donnée par le Dr Roquette, celui-ci jugera bon, malgré les recommandations de Lagarde, de mettre en avant la collaboration du Pr Israël. C'était très tentant, bien sûr. Mais cela obligera Israël à prendre ses distances, donnant une nouvelle preuve de la puissance occulte de la mafia médicaliste, qui peut intimider même les plus grands "patrons", parce qu'elle est devenue le véritable "cancer social" de la République.

Comme nous l'avons vu, les journalistes, eux-mêmes trop souvent désinformés et manipulés, se font involontairement complices de cette mafia. Par ignorance ou conformisme, ils se laissent influencer par les déclarations fracassantes des officiels. J'ai remarqué que les journalistes auxquels leurs rédacteurs en chef confient la "couverture" des affaires de ce genre sont souvent bien trop jeunes, donc naïfs. Il faut une solide expérience des rouages de la société et un tempérament quelque peu contestataire pour déjouer les manœuvres de désinformation des mandarins et de leurs cohortes "représentatives". Des labels comme "Ordre des Médecins", "Académie de médecine", "Académie des sciences", "Institut Pasteur", "Agence du Médicament", etc., intimident les jeunes journalistes.

J'estime pour ma part que les rédacteurs appelés à traiter ces affaires devraient avoir au moins vingt ans d'expérience dans le journalisme d'investigation, comme c'était le cas du regretté Jean-Michel Graille (de *Sud-Ouest*) dont la lucidité et la pugnacité furent si précieuses aux "chercheurs exclus" Antoine Priore ou Loïc Le Ribault. Dans l'Affaire Lagarde, la palme de l'incompétence téméraire revint au quotidien *France-Soir* (encore

lui !), très porté sur le sensationnalisme, qui titrait sans vergogne, le 16 février 1988 : « Un scandale découvert à Nice et à Menton : Deux médecins escroquaient des cancéreux – Ils leur vendaient des remèdes « miracles » interdits en France. »

Un tel titre aurait dû valoir immédiatement au journal une plainte des intéressés pour *dénonciation calomnieuse, diffamation et diffusion de fausses nouvelles* (fautes tombant sous le coup de la loi sur la liberté de la presse). Le journal aurait dû titrer, au pire, *sont accusés d'escroquer* et non pas *escroquaient*, car avec ce seul verbe, il affirme comme certain un délit dont il n'a aucune preuve et piétine allègrement la présomption d'innocence, que la presse doit respecter autant que la justice.

De même, la formule *remèdes miracles* est totalement absurde et volontairement péjorative, alors qu'il suffisait d'examiner les produits proposés par les médecins, qu'en aucune manière ils ne prétendaient "miraculeux". J'ajoute que clamer « interdits en France » pose en principe que la France ne fait jamais d'erreur et a quelque chose d'insultant envers la République helvétique, qui autorisait ces médicaments et qui n'a certainement jamais eu de leçons à recevoir de nous, tant en matière de médecine que de démocratie.

Supposons que j'aie eu moi-même à l'époque à *France-Soir* la responsabilité de présenter cette affaire, mon titre eût été le suivant : *Une enquête ouverte à Nice : Deux médecins sont accusés d'avoir escroqué des cancéreux. Ils leur vendaient des remèdes autorisés en Suisse, mais non encore reconnus en France.* La "sensation", si l'on y tenait, demeurerait forte, sans que la vérité eût à en souffrir. Et cela eût été du journalisme honnête, attentif à ne pas piétiner la réputation de citoyens contre lesquels aucune preuve n'était produite.

Tandis que Philippe Lagarde était maintenu arbitrairement sous les verrous, le comité de soutien poursuivait une action énergique d'information des médias et du public. Et la presse fut bientôt amenée à lui emboîter le pas. Surtout lorsque le frère de l'une des patientes du Dr Lagarde, François Friedli, s'installa devant la prison de Nice pour une grève de la faim. L'affaire fut alors confiée à un autre journaliste de *Nice-Matin*, André Luchesi, qui, le 29 février 1988, relatait :

« Le maintien en prison du Dr Philippe Lagarde – Grève de la faim poursuivie devant la prison de Nice et manifestation prévue samedi prochain.

« Je poursuivrai ma grève de la faim aussi longtemps qu'il le faudra. Maintenant que je suis installé dans cette voiture, personne d'autre que le Dr Lagarde, enfin libéré de sa prison, ne pourra obtenir de moi que je m'en aille d'ici ! Je suis bien décidé à tout faire pour tenter de sauver ma sœur, qui représente tout pour moi. Il y a trois ans, le Dr Lagarde l'avait admirablement soignée pour un cancer de l'aorte. Elle est maintenant victime d'une rechute avec une tumeur du foie... Et nous ne voulons qu'un seul traitement pour elle : celui que devait lui administrer le Dr Lagarde, c'est-à-dire une chimiothérapie, selon ses propres normes, et un traitement par l'Interleukine II... Selon les responsables de la clinique cannoise, où ma sœur se trouve actuellement, tout est prêt pour lui prodiguer ce traitement, mais il manque le Dr Lagarde et il subsiste le barrage de la Sécurité sociale... »

Malgré cet appel en faveur de sa sœur à toute extrémité, la justice reste sourde et, quelques jours plus tard, la sœur du gréviste de la faim décède. Dans un article consacré à l'affaire, le *Quotidien du médecin* publie le 17 mars 1988, sous la signature des docteurs Annie Bidart et Noëlli De Luna, un article faisant état des opinions de deux cancérologues opposés à Lagarde. L'article se termine ainsi :

« De son côté, M. François Friedli, frère d'une patiente suivie par les Drs Roquette et Lagarde avant leur inculpation, et décédée il y a quelques jours, a décidé de porter plainte à la fois contre le juge d'instruction, contre un médecin de la DDASS (qui a fait suspendre les soins des malades) et contre la clinique de Cannes où la patiente avait été hospitalisée dans les derniers jours. »

Nous avons vu, dans les chapitres de ce livre consacrés aux docteurs Moiro et Hamer, l'importance des facteurs psychologiques dans le déclenchement et l'aggravation des cancers. Indépendamment des conséquences de la suspension du traitement, comment ne pas penser que le maintien en prison de son médecin traitant n'a pas été ressenti par la sœur de François Friedli comme une agression contre elle-même, comme une négation de son droit à être soignée comme elle le voulait, et comme une véritable condamnation à mort par la puissance publique ? Peut-être le Dr Lagarde n'aurait-il pas réussi à sauver

sa patiente, mais cette dernière chance devait être courue. Nous avons assisté à un véritable assassinat judiciaire.

J'ignore si la plainte de M. Friedli put aboutir à quoi que ce soit, mais peu importe. Il faut le féliciter d'avoir pris cette initiative, car on ne doit jamais baisser les bras devant les abus de la "nomenclatura" et il faut utiliser tous les recours possibles de la législation française contre ces nouvelles féodalités, que l'on gagne ou non. Et surtout, il est indispensable de diffuser des communiqués de presse rectifiant les fausses informations. Heureusement, Internet offre désormais de grandes possibilités pour cette diffusion.

Par la suite, une grande manifestation fut également organisée à Paris, celle dont je vous parlais au début de ce chapitre. Finalement, Philippe Lagarde fut libéré, mais il était évidemment devenu "allergique" au milieu médical français et à son influence intellectuellement corruptrice de l'appareil judiciaire. Aussi résolut-il de quitter le "pays des droits de l'homme" pour s'installer en Italie, où il a créé près de Venise un Centre médical réputé. Ce fut une grande joie pour moi de le revoir à Paris au Salon des Médecines douces de 2005 et nous pûmes évoquer ensemble ses mésaventures passées.

Les chemins des "chercheurs exclus" se croisent parfois. Et leurs ennemis communs ne leur pardonnent pas de se prêter mutuellement main forte lorsque l'occasion s'en présente, au seul motif de l'intérêt supérieur de la santé publique. Comme il l'a dit maintes fois, Philippe Lagarde n'a jamais voulu séparer les thérapies en deux catégories distinctes, supposées antagonistes. Il n'a jamais été question pour lui de mettre en opposition, par exemple, l'allopathie et l'homéopathie. Tout doit être utilisé dans l'intérêt de la santé, sachant que les individus ne réagissent pas de la même manière à tel ou tel médicament. Pour lui, la médecine est une.

« J'ai prôné – disait-il – la convergence des thérapies depuis des années pour le bien physique et moral des malades. On se heurte à des inconditionnels des deux côtés. Il ne faut pas se faire d'illusion. C'est une guerre de religions. »

Dans cette optique, il était pour lui naturel de s'intéresser à toute nouvelle tentative d'améliorer la santé, de quelque manière qu'elle s'y prenne. Ce qui lui valut très tôt l'hostilité de l'Ordre

des médecins, qui semble bien souvent être une copie conforme du Tribunal de la Sainte Inquisition. Philippe Lagarde avait eu le tort impardonnable de s'intéresser, entre autres, aux physiatrons synthétiques du Dr Jean Solomidès. Il en apprécia la valeur, mais en reconnut les limites et refusa de suivre la famille de l'inventeur après sa disparition. Il écrit à ce propos :

« M. Solomidès lui-même utilisait de la chimio, les P.S.120 C, qu'il couplait aux autres P. S. Il connaissait à mon avis les véritables limites de ses produits. Ce sont des potentialiseurs des autres thérapies, non pas une thérapie spécifique des cancers. » Mais les fanatiques n'aiment guère les positions nuancées. On connaît leur formule : « Qui n'est pas avec moi est contre moi. » Lagarde ne voulait pas condamner radicalement Solomidès, il devenait donc lui-même un coupable.

Le secrétaire du Conseil de l'Ordre régional avait déjà tenté de l'abattre, à la suite d'une prétendue plainte d'un patient. Lagarde fait état de son diplôme universitaire de cancérologie et de l'enseignement qu'il a suivi auprès du professeur Lucien Israël. Réponse du secrétaire : « Le diplôme ? Un chiffon sans valeur. Israël, n'en parlons pas ! » Voilà, certes, des arguments imparables ! Mais lors de la confrontation avec le Conseil régional, le Dr Lagarde avait exhibé un pli recommandé adressé au prétendu plaignant et qui était revenu avec la mention « retour à l'envoyeur, destinataire inconnu à cette adresse ». Et Philippe Lagarde de triompher en ces termes :

« Monsieur M... , il s'agit d'une lettre anonyme émanant d'un personnage malveillant. Vous pouvez voir qu'il n'existe pas de M. Lavigne à l'adresse indiquée sur votre soi-disant plainte. » L'aboyeur public accuse le coup. Il regarde ma lettre avec surprise. Le président B... regarde à son tour la missive. J'ajoute : « Je veux bien répondre à une plainte si le plaignant existe vraiment. Vous me convoquez, m'injuriez sans m'écouter, sans vérifier s'il s'agit bien d'une plainte, si elle est fondée. Vous injuriez le professeur Israël et son enseignement. Je ne vous connais pas M. M... Puis-je savoir ce que je vous ai fait ?

– Vous n'êtes pas cancérologue. Vous n'êtes pas capable de traiter les cancers. Vous êtes un dentiste, pas autre chose.

– M. M..., cessez de crier. Je suis médecin, externe des hôpitaux, titulaire d'un C. E. S. de stomatologie, certes, mais aussi du diplôme universitaire de cancérologie. Que vous le vouliez ou non, j'ai autant droit que n'importe qui à traiter les cancéreux. (...) Je m'étais fait un ennemi mortel. Il ne m'oubliera plus. Il se rappela en effet à mon bon souvenir par deux fois dans les mois qui suivirent. »

Deuxième convocation. Plainte du Conseil de l'Ordre de Lyon. Le docteur Lagarde a participé à une conférence aux côtés de M. Jacquier, chimiste, pour vanter un "procédé charlatanesque" : le bol d'air Jacquier. (Le procédé d'oxygénation catalytique de l'ingénieur chimiste René Jacquier, que les officiels se sont bien gardés d'expérimenter, n'a rien du tout de "charlatanesque". Voir mon premier tome).

Procès. « Malgré les preuves que je n'avais jamais déclaré que le bol d'air Jacquier guérissait le cancer, mais aidait simplement les malades sous traitement classique, le Conseil de l'Ordre "m'accorde" un blâme. »

À voir de telles persécutions, on comprend que les médecins soient terrorisés par les ukases de l'Ordre et qu'ils hésitent à s'éloigner de l'orthodoxie. Bien peu auront le courage de suivre le conseil donné à ses élèves par le Pr Israël, que cite Lagarde : « Rappelez-vous, le devoir d'un cancérologue est de sortir des sentiers battus. » Certes, mais en médecine, qui sort des sentiers battus a aussitôt la meute à ses trousses !

Philippe Lagarde s'est donc mis à l'abri du "tyrannosaure" en s'expatriant au-delà des Alpes et il a créé le Centre Health Service dans la République de San Marino, où il dirige une équipe médicale performante et où est appliquée la convergence des deux médecines, officielle et alternative (chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie, homéopathie, phytothérapie, acupuncture, ostéopathie, biorésonance, diététique, intolérances alimentaires, psychothérapie).

« Nous tentons par tous les moyens disponibles de respecter cette nouvelle voie. Le fait de n'être pas assujettis à la Sécurité sociale, à l'enseignement d'État, à des laboratoires pharmaceutiques, et d'exercer dans un pays "libre" nous permet de proposer des thérapies nouvelles et surtout une application rationnelle des thérapies à disposition. Par

contre, nous ne pouvons obtenir un quelconque remboursement par les assurances publiques », écrit-il sur le site Internet du Centre qui publie de nombreuses informations sur l'évolution des thérapies anti-cancéreuses et dont je vous donne ci-dessous quelques extraits :

« L'Oncologie classique a perdu 20 années pour se rendre compte qu'elle a fait et continue encore à faire fausse route.

Jusqu'à nos jours, elle n'avait qu'un seul objectif aveugle : éradiquer le cancer. Pour cela elle n'hésitait pas à empoisonner l'organisme dans l'espoir d'occire la tumeur avant le patient. Le bilan de ces 20 ans est un énorme échec, échec prévisible d'ailleurs. (...) Il a donc fallu attendre 2001 pour voir enfin un timide début d'un changement de conception dans la stratégie du traitement des cancers, conception déjà mise en pratique depuis 15 ans par nous-mêmes. (...)

La cellule cancéreuse est une cellule exceptionnelle. Elle sait tout faire et si elle ne sait pas faire quelque chose, elle apprend vite à le faire et trop vite pour nous. Cela veut dire qu'elle trouve rapidement une parade à toutes les solutions thérapeutiques que nous lui opposons. Plus nous l'agressons, plus elle devient maligne. La plupart des molécules utilisées dans les chimiothérapies sont mutagènes et, par-là même, susceptibles d'engendrer un cancer secondaire tout comme d'ailleurs la radiothérapie. Faire fondre la tumeur à tout prix et le plus rapidement possible est un concept obsolète et dangereux.

« On arrive ainsi à sélectionner involontairement des cellules tumorales résistantes. Au bout de six mois, la tumeur échappe au traitement, il faut employer de telles doses de poisons que les patients se retrouvent en aplasie et meurent autant de la toxicité que de leur cancer ». (Prof. Crépin Sciences et Avenir, septembre 2001, page 7) (...)

La cancérologie classique a perdu la notion que l'être humain est un tout. Elle s'entête à vouloir détruire la tumeur. Traiter l'organisme dans son ensemble lui échappe déjà complètement. Aussi, lui faire admettre que traiter le physique sans traiter le psychisme n'est pas une solution capable de vraiment guérir un malade, est une mission impossible pour le moment. Ce principe est pourtant évident et connu depuis Hippocrate. Combien d'années faudra-t-il à la science médicale moderne pour le redécouvrir ? (...)

Comment éviter un trou dans le budget des assurances maladies pour des traitements longs (parfois à vie) et coûteux ? Tout simplement

en ignorant certains traitements (trop onéreux), en bloquant des stratégies de traitement ou en favorisant d'autres. Pour cela, il faut désinformer la population, robotiser les jeunes médecins, influencer les média, falsifier les statistiques, rendre inoffensifs les rebelles (journalistes ou médecins).

Nous citerons deux exemples :

Le Muphoran ou Fotemustine. Produit de chimiothérapie des laboratoires Servier ayant l'autorisation de mise sur le marché depuis environ 7 ou 8 années pour le mélanome malin et qui a pour propriété intéressante de passer la barrière méningée. Si ce produit n'est pas un médicament miracle, il se révèle fort utile dans certains cas. En France pratiquement ignoré par la majorité des thérapeutes, il se heurte à l'administration car il vaut 599 € le flacon de 205 mg. En Italie, on lui a refusé l'AMM (Autorisation de mise sur le marché) pour éviter de le rembourser. Dans notre établissement, il est utilisé depuis 8 années et les patients italiens qui en ont besoin doivent abandonner leurs hôpitaux pour rejoindre San Marin et en assumer les frais. (...)

* Comment se remettre en question pour des cancérologues éminents et admettre leur erreur ?

* Comment expliquer à deux générations de médecins que l'enseignement qu'ils ont reçu est à revoir ?

* Comment, du point de vue administratif, assimiler des changements aussi radicaux ?

* Comment les laboratoires pharmaceutiques peuvent-ils changer de stratégie ?

* Comment inverser la stratégie de la recherche ?

* Comment revoir l'organisation et la conception des services hospitaliers ?

Vous pouvez comprendre le pourquoi du "freinage des quatre fers" des organismes responsables de la santé ! (...)

À côté des thérapies classiques il est primordial d'utiliser toutes les possibilités à notre disposition, avant, pendant et après celles-ci. L'alimentation, les antioxydants, les immunorégulateurs, les minéraux et vitamines, le travail mental, sont des notions maintenant connues d'au moins 40 % de la population et appliquées plus ou moins ouvertement, plus ou moins bien par plus de 30 % des médecins. Des thérapies puisées dans les "médecines alternatives" permettent d'aider

le malade, de potentialiser les thérapies classiques, de protéger l'organisme du patient contre la toxicité des techniques oncologiques classiques. (...)

Grâce à l'emploi des appareils biorésonance et à des instruments très perfectionnés et d'avant-garde nous pouvons avoir une idée plus précise des produits qui conviennent le mieux au cas du patient. De plus nous détectons les incompatibilités pouvant exister entre les différents produits utilisés.

Nous pouvons également choisir des thérapies de soutien permettant de diminuer de façon très importante les effets secondaires des thérapies antitumorales classiques.

Cette technique ouvre de plus une nouvelle voie royale dans le domaine de la prévention.

La biorésonance ? De quoi s'agit-il ?

Avec la théorie vibratoire, nous entrons dans la médecine du grand futur. Les scientifiques conservateurs (sinon retardés) n'admettent pas encore cette nouvelle voie, malgré les preuves qui s'accumulent. (...)

En 1861, GRAHAM découvrit l'état colloïdal.

C'est un équilibre existant entre les particules infiniment petites qui constituent le corps humain. Ces particules, toujours en mouvement, chargées électriquement, tenues en suspension, forment ce que l'on appelle l'état colloïdal.

La caractéristique essentielle, presque unitaire, de l'état colloïdal, c'est l'animation perpétuelle de ces particules, cette agitation étant due aux charges électriques que portent ces particules, à l'action du champ magnétique terrestre (Krauss, 1979), aux rayonnements cosmiques (Lakhovsky), aux mouvements des centrioles (Bornens).

Tous les phénomènes de la vie, qu'ils soient organiques ou psychiques, influencent l'équilibre colloïdal des individus et sont influencés par lui.

Ce système colloïdal est différent pour tous les individus.

Ceci échappe encore à la logique et à la philosophie actuelles de la médecine. Les médecins ne voient dans le sérum ou le sang que la qualité et la quantité des métabolites ou des cellules transportés. À l'Université, il n'existe aucun examen étudiant la structure du système électro-colloïdal !!! Seul le contenant, c'est-à-dire la matière, les intéresse. Le contenu est pourtant bien plus intéressant, puisque ce

sont les manifestations de la vie, sous forme d'énergie, de charges électriques.

D'autre part, l'énonçant différemment, les physiciens tels D'Arsonval et Georges Lakhovsky dès 1935 et Étienne Guillé en 1999, ont démontré que la vie est constituée par des oscillations des cellules et de ses constituants, et que nous sommes seulement des atomes et des électrons continuellement en mouvement. Ces oscillations représentent la vie et elles sont en rapport direct avec les radiations provenant à la fois du Cosmos et de la Terre. (...)

Philippe Lagarde poursuit donc ses travaux et pratique une intelligente médecine de synthèse sous le ciel clément de la plus ancienne république du monde (la Constitution de San Marino date du 6 octobre 1600), située à 20 kilomètres de Rimini et des longues plages de l'Adriatique.

Son équipe y a effectué en 2002 une très importante expérimentation sur 60 patients sous chimiothérapie anticancéreuse et qui a permis de démontrer l'efficacité des compléments alimentaires d'origine naturelle pour lutter contre les radicaux libres cancérogènes.

Quant à moi, je ne donne pas cher de l'avenir d'une nation qui contraint ses meilleurs chercheurs à l'exil.

HANS NIEPER

(1928-1998)

En établissant le "catalogue", hélas non exhaustif, de mes savants maudits, il m'est arrivé souvent de me demander, à propos de telle ou telle personnalité, s'il répondait bien aux critères que je m'étais fixés. Ce fut notamment le cas pour Linus Pauling ou pour Nikola Tesla, qui eurent leur heure de gloire, et qui ne furent pas réellement exclus, bien qu'on se soit acharné à discréditer le premier dès qu'il voulut faire admettre les vertus curatives de la vitamine C et que l'on ait souvent pillé ou plagié le second sans lui réserver toute la gloire qu'il méritait auprès du grand public. Mais j'ai dû me livrer parfois à des choix arbitraires, car il n'est pas toujours aisé de tracer une frontière précise entre qui est "maudit" et qui ne l'est pas, sans parler de ceux qui le furent à un moment et non plus à un autre. C'est ce qui advint aux trois derniers personnages du présent tome.

Hans Nieper est un cas tout à fait particulier, car il a bénéficié dans son pays, l'Allemagne, d'une assez belle notoriété, et cela dans deux disciplines fort différentes, puisqu'il était à la fois médecin et physicien, ce qui est certainement rarissime. Sa renommée a toutefois franchi l'Atlantique plus aisément que le Rhin et il est à peu près inconnu en France. Cela tient sans doute pour une part au fait que beaucoup de scientifiques américains sont d'origine allemande, ce qui facilita les contacts de Nieper aux États-Unis. Mais il faut rendre grâce au pharmacien bruxellois P. Thysebaert d'avoir traduit en français le principal ouvrage de médecine du Dr Hans Nieper. Il a été publié sous le titre *Révélation en médecine et santé* par l'Office

international de librairie de Bruxelles. La 3e édition est parue en 1996.

J'ai lu avec délices ce livre extraordinaire que m'a procuré mon lecteur Robert de Maillard et dans lequel le Dr Nieper révolutionne la médecine. Avec une vigueur vengeresse et parfois un humour féroce, il y ridiculise sans ménagements la "médecine de Faculté", dont il démontre l'effrayante absence d'imagination et l'incapacité de s'ouvrir à des notions nouvelles. Après la publication de ce brûlot, qu'il ait été maudit ne saurait faire de doute. Sa place dans mon livre ne peut donc lui être contestée, d'autant plus qu'il a été par ailleurs, en tant que physicien, un audacieux chercheur dans les problèmes de l'énergie. Or, s'il est deux domaines dans lesquels les mandarins et les experts excluent et maudissent à tour de bras les chercheurs indépendants, ce sont bien ceux de la santé et de l'énergie.

Hans Nieper est né en Allemagne, à Hanovre, le 23 mai 1928, dans une famille de plusieurs générations de médecins. Son arrière grand-père avait fondé le sanatorium d'Ilten, proche de Hanovre, et son grand-père était un chirurgien réputé exerçant à Goslar.

Il fit ses études à Mayence, Fribourg et Neuchâtel entre 1946 et 1952 et il obtint son doctorat *summa cum laude* ("avec les plus grandes louanges"). Il traitait dans sa thèse de la maladie de Boeck ou sarcoïdose, qu'il considérait comme une maladie auto-immune, ce qui est admis aujourd'hui mais passait pour chimérique à l'époque. (Une sarcoïde est une petite tumeur cutanée qui ressemble au sarcome mais qui est bénigne.)

Le Dr Nieper exerça surtout à Hanovre, mais en 1955 et 1956, il travailla au laboratoire de recherches anticancéreuses du professeur Druckrey, à Fribourg. Cette expérience le convainquit que la thérapie anticancéreuse que l'on pratiquait alors avec des cytostatiques toxiques (et que l'on pratique toujours un demi-siècle plus tard chez les routiniers de la médecine) était engagée sur une mauvaise piste et vouée au plus constant échec. Son tempérament de vrai chercheur curieux et novateur ne pouvait s'accommoder du conformisme et du conservatisme médicaux qui sévissaient dans les services de cancérologie.

Après avoir travaillé à Hamelin de 1956 à 1958, il entra à l'institut Paul Ehrlich de Francfort et y resta deux années. Il y collabora avec des chimistes, notamment le réputé Dr Frans Kohler et ils découvrirent les transporteurs de minéraux, les aspartates, les EAP, les orotates. Toutefois les inventeurs ne gagnèrent pas un sou sur la vente de ces nouveaux médicaments qui connurent un certain succès au Japon et aux États-Unis. Ces nouveaux traitements firent du Dr Nieper un cancérologue original et efficace, ainsi qu'un spécialiste réputé du traitement de la sclérose en plaques comme de la prévention de l'infarctus du myocarde. Dès ce moment, il se heurta au refus d'évoluer de la médecine figée et suscita de vives critiques. Mais sa compétence et les résultats obtenus finirent par lui assurer, malgré ses adversaires, une notoriété internationale. Il pratiquait à Hanovre à la clinique *Paracelsus am Silbersee* et recevait dans son cabinet privé des patients venus de tous les pays, mais surtout d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Afrique du Sud et d'Australie.

C'est encore avec le Dr Kohler qu'il développa la première vraie substance anti-cancer efficace (du moins si l'on excepte celles déjà découvertes par d'autres "savants maudits"), qui offre l'avantage d'être pratiquement dépourvue de toxicité : les dérivés du thiuram. En 1960, il a séjourné aux États-Unis pour continuer ses recherches au *Sloan Kettering Cancer Research Institute*. Il fit de nombreuses visites à certaines firmes pharmaceutiques comme Lederle et Abbot. Il obtint deux brevets américains pour ses travaux sur les transporteurs de minéraux. À cette époque, des procès étaient en cours contre la vente des extraits d'amande amère et contre le laetrile, qui étaient utilisés en médecine alternative pour soigner les cancers. Le Dr Nieper se prononça en faveur de ces thérapies, ce qui donna lieu à quelques polémiques. Il revint en Allemagne, et travailla pendant près de six ans en cardiologie.

De 1960 à 1964, il conduisit ses recherches au laboratoire du professeur en cardiologie K. J. Blumberger. C'est là qu'il mit au point le traitement des maladies cardiaques utilisant l'aspartate de magnésium et potassium et qu'il découvrit les sels d'EAP capables de protéger les membranes cellulaires des attaques auto-immunes. Ainsi fut-il le découvreur de l'unique substance

officiellement déclarée contre la sclérose en plaques. (Je rappelle qu'à la même époque, le médecin niçois Jean-Pierre Maschi mettait progressivement au point son traitement efficace de la SEP à base d'applications de sels minéraux – voir mon second tome –, qui lui valut en France sa radiation de l'Ordre des médecins pour... "publicité".)

En 1964, il ouvre son cabinet médical à Hanovre, sa ville natale. Son activité est débordante. Tout en poursuivant ses recherches, il reçoit de nombreux malades, non sans effectuer de fréquents séjours aux États-Unis. C'est à cette époque qu'il fait beaucoup parler de lui en témoignant en faveur de l'accusé dans le procès d'Issels qui se termine sur un acquittement et marque un échec de la médecine "officielle". Son audience s'accroît, surtout aux États-Unis, où il est soutenu par les associations américaines de défense des droits des citoyens qui sont opposées à la médecine orthodoxe favorisée par les règlements étatistes, situation comparable sur le plan légal à celle qui sévit en Europe, car partout dans le monde la mafia médico-pharmaceutique est habile à corrompre ou à désinformer les pouvoirs politiques. Il n'est que de voir en France notre président Jacques Chirac, qui, lançant à grands sons de trompe une campagne contre le cancer, la confie aveuglément aux mandarins claquemurés dans la dogmatique radio-chimio et qui font depuis cinquante ans la preuve de leur incompétence.

À partir de 1964, Hans Nieper poursuit ses travaux sans relâche, introduit l'usage systématique du sélénium pour la prévention cardiaque ainsi que celui des enzymes de l'ananas et du bêta-carotène en prévention anti-cancer. Tout ceci lui vaut évidemment les railleries du corps médical, mais ses idées feront peu à peu leur chemin dans les esprits des médecins honnêtes désireux de surmonter leur impuissance. Cela surtout en Allemagne et aux États-Unis, car en France, à la même époque, la plupart des médecins ne connaissent même pas le nom de Nieper et il en est sans doute de même aujourd'hui.

En 1973 et 1974, Nieper redéfinit pour la première fois la nature des défenses de l'organisme contre le cancer et affirme qu'elles ne sont pas immunitaires, comme pour les autres maladies, mais *géo-réparatrices*. Nous verrons plus loin l'importance de ce concept révolutionnaire, qui ouvrirait la voie d'une

thérapie anticancéreuse beaucoup mieux adaptée, tant préventive que curative, et qui est toujours, trente ans plus tard, superbement ignorée par les prélats du caducée.

Cependant, Nieper, comme tous les créateurs et novateurs, est rebelle à la spécialisation excessive. Animé par la vraie curiosité scientifique, il s'interroge sur les secrets de l'univers en toutes ses parties et ne saurait se confiner à la médecine. Dès le début de ses études médicales, les circonstances l'avaient amené à étudier la physique. Il se trouvait en effet que l'amphithéâtre où étaient donnés les cours de médecine était toujours plein à craquer et qu'il n'était pas facile d'y trouver une bonne place. Or, Nieper avait remarqué que le cours de physique qui précédait celui de médecine était beaucoup moins encombré. Aussi avait-il pris l'habitude d'assister au cours de physique. Il pouvait ainsi se choisir une place avantageuse qu'il ne quittait pas à la fin du cours, se trouvant ainsi aux premières loges pour bénéficier du cours de médecine dans les meilleures conditions.

Un homme de sa trempe ne pouvait évidemment pas suivre un cours universitaire avec la résignation béate de l'étudiant moyen, qui, le plus souvent, ne cherche nullement le vrai savoir, mais seulement quelques notions mémorisables suffisantes pour décrocher une peau d'âne qui lui permettra de se hisser dans la société à une place probablement imméritée. Nieper, lui, était évidemment incapable d'écouter un professeur sans que son esprit critique se mette aussitôt en branle. C'est ainsi que, dès 1946, il avait mis en doute certains aspects de l'enseignement dispensé en physique.

En 1952, il commença à développer une théorie sur la neutralisation des effets de la gravitation, et réintroduisit le concept de l'Éther que Einstein avait rejeté. Ses travaux furent confirmés par la NASA au moment de la mise en orbite des satellites lunaires. Travaillant avec des amis américains, il poussa plus loin ses idées sur la gravitation. Pour lui, les accélérations d'origine naturelle avaient une cause unique que l'on pouvait expliquer par des "tachyons intercepteurs".

En collaboration avec Stokes, à Santa Monica, il créa la théorie du bouclier gravitationnel. Ses articles sur les tachyons

qui seraient générateurs dans l'espace d'une énergie inépuisable sont réunis dans les archives de la Bibliothèque Scientifique de son ami Keith Brewer. En 1972, une version remise à jour de cette théorie fut reliée à celle des tachyons de Feinberg sur la proposition de Ernest Stuhlinger, physicien qui a travaillé avec Wernher von Braun à Huntsville (Alabama). La théorie du Dr Nieper ressemble à celles du physicien italien Todeschini, du Français, le Dr Pagès, du Néo-Zélandais Wynniat et du physicien hollandais Kooy.

Nieper recommanda vivement un développement rapide des applications pratiques de l'énergie du champ de gravité devant la Commission de l'Espace du Sénat américain en mai 1973. Outre le livre traduit en français par P. Thysebaert dont je vous ai parlé, il a publié *Revolution in technology, medicine and Society*, chez Keith Brewer Library, Richland Center Wisconsin, 53851 USA. Malgré ses attaques renouvelées contre l'immobilisme de la médecine traditionnelle, ses adversaires ne réussirent pas à faire obstacle à sa notoriété grandissante et Hans Nieper fut élu à la présidence de plusieurs sociétés savantes, comme la *Société allemande d'oncologie* ou l'*Académie New-Yorkaise de Médecine Prophylactique*, avec Roger Williams et Linus Pauling. Il était membre actif de l'Académie des Sciences de New York, de l'*Association américaine pour l'Avancement des Sciences* et de l'*Association Planétaire pour des Énergies Non Polluantes (PACE)*. Il fut enfin le fondateur de l'*Association Allemande pour l'Énergie du Champ du Vide (D. V. S.)*, et co-fondateur du même type d'association aux USA. À ce titre, on peut dire que Hans Nieper marcha sur les traces de Nikola Tesla. En France, il était membre de la *Société d'Agressologie* dirigée par son ami Henri Laborit

Nous voici donc en présence d'un homme exceptionnel qui consacra son intelligence et toute sa vigueur à tenter d'arracher la société humaine aux deux plus grands marécages sociologiques dont nous sommes victimes : la dégradation progressive de notre santé et la production anarchique et grossière des énergies fossiles ultrapolluantes. Est-il besoin de préciser que le lien est évident entre ces deux combats ?

Or, batailler sur deux fronts durant toute sa vie au prix d'un travail forcené, voilà qui ne peut manquer d'user les forces d'un homme avant terme. Nieper vivait très modestement, car il

réinvestissait la plus grande part de ses revenus dans ses recherches scientifiques. Le stress permanent de cette lutte constante contre les pesanteurs sociales et l'adversité allait terrasser Hans Nieper sous le coup d'un infarctus le 21 octobre 1998. On dit que les cordonniers sont les plus mal chaussés. Cet homme qui avait découvert les meilleurs agents préventifs des maladies cardiovasculaires avait-il négligé de se prémunir lui-même ? Ou le surmenage qu'il s'imposait n'était-il pas trop intense pour qu'aucune substance efficace ne puisse en atténuer les effets ? Ou encore l'infarctus l'a-t-il frappé soudainement sans aucun signe avertisseur, comme il est arrivé à mon propre père ? À ces questions, je ne saurais répondre. Mais la disparition de Hans Nieper fut une perte immense pour la science et la médecine allemandes et internationales.

Je vais vous proposer maintenant d'examiner l'héritage scientifique de Nieper et je commencerai par ses principaux apports en médecine, puis je terminerai ce chapitre sur le travail qu'il accomplit dans le domaine de l'énergie tachyonique, qui ouvre de fantastiques perspectives pour l'avenir de l'humanité, bien que les scientifiques conformistes s'obstinent à en nier la réalité. À moins que cette négation ne soit qu'apparente pour une partie d'entre eux et recouvre en fait des recherches maintenues secrètes par certains États à des fins de suprématie militaire et technologique. Mais c'est une question que nous examinerons dans le dernier chapitre de ce livre, consacré au physicien français Jean-Pierre Petit.

Dès le début de son ouvrage *Révélation en médecine et santé*, Hans Nieper attaque "bille en tête", si j'ose dire, l'incapacité dramatique de la lutte contre le cancer. Et il écrit :

« L'effondrement de la recherche officielle dans les domaines concernés par le cancer est en réalité d'une dimension qui confine au drame. Le verdict d'un rapport prononcé par une Commission d'enquête du Sénat américain, datant de juillet 1978, ainsi qu'une audition du Bundestag allemand de 1981 ont rendu le fait notoire. »

On notera que ces rapports suivent de six à huit ans la déclaration fracassante du président Richard Nixon de 1972 : « Nous sommes entrés dans l'ère de la victoire sur le cancer ! » (Voir mon second tome au chapitre « André Gernez »). Mais il faut

reconnaître que nous avons fait au cours de ces vingt-cinq dernières années des "progrès" considérables, puisque nul gouvernement n'a plus aujourd'hui l'idée saugrenue de nommer une Commission d'enquête sur le cancer ni de demander des rapports indiscrets. Tout est dans la main des mandarins qui plastronnent à la télévision, en faisant état de succès purement imaginaires que personne ne discute. Nous sommes entrés dans l'ère de l'esclavage médical, qui prépare lentement mais sûrement la décrépitude des humains et la ruine des nations.

Poursuivant sa dénonciation impitoyable de la sclérose des esprits au cœur même de la science et de la médecine, et non sans nommer au passage des pionniers que personne n'écoute, Nieper écrit encore :

« Dans les domaines de la physique et de la technologie, on peut se demander pourquoi, pour la plupart des scientifiques, la sauvegarde d'un dogme est plus importante que l'espoir apporté par de nouvelles connaissances, telles celles qui ont été démontrées par exemple dans les ouvrages de Schaffranke et Hilscher ou dans d'autres publications comme celles d'Otto Luther. »

La réponse à cette question est toute simple : parce que la sauvegarde d'un dogme ne demande aucune dépense d'énergie, aucun effort intellectuel et ne fait courir aucun risque. Tout au contraire, elle favorise la carrière du conformiste, qui bénéficie de la protection des gardiens du temple, à proportion même qu'il s'abstient de troubler si peu que ce soit l'ordre établi. À l'inverse, accueillir de nouvelles connaissances exige de pouvoir les juger à la seule lumière de son esprit et de ses compétences, ce qui implique le risque d'erreur et, par là même, une prise de responsabilité insupportable aux caractères veules, qui sont légion.

Mais Nieper continue : *« Il n'en va pas autrement en médecine. Cependant, les documents se trouvent partiellement depuis 20 ans entre les mains de la grande masse des cardiologues conventionnels et aussi des spécialistes du cœur et prouvent qu'ils sont responsables de la mort précoce de centaines de milliers de patients infarctés du cœur. La raison en est qu'on n'a pas appliqué et qu'on a refusé même les thérapies protectrices utilisant les transporteurs de magnésium, les sels de sélénium, la bromélastase (l'enzyme de l'ananas) et l'ouabaine orale (g. strophanthine). Au lieu d'adhérer à une telle conception chimico-*

métabolique, ils ont continué à suivre les concepts périmés mécanistiques, notamment en essayant d'élargir les artères coronaires et en administrant des composés nitrés toxiques pour la cellule. (...)

Pourtant, l'orthodoxie subit un échec sur le plan de l'argent, argent qu'elle a tant employé. Cette médecine provoque une explosion des coûts qui mène tout droit à l'utopie sans pour autant être en mesure d'offrir plus de santé ni d'espérance de vie. Sa relève par la médecine protectrice eumétabolique est la conséquence inéluctable du facteur économique. »

Inéluctable ? Ceci ayant été écrit il y a environ vingt ans, force est de constater que cette relève n'a pas eu lieu, qu'elle était donc bel et bien *éluctable* et risque de l'être encore longtemps. Ici, je prends Hans Nieper en flagrant délit d'optimisme excessif, mais, comme l'ont déjà vu mes lecteurs à propos d'autres "savants maudits", c'est leur défaut commun à tous. Or, que constatons-nous aujourd'hui ?

Que la religion médicaliste a totalement phagocyté la société ; que les coûts pharamineux de la médecine conformiste creusent au-delà de toute mesure le déficit de la Sécurité sociale, laquelle n'est renflouée chaque année que par une ponction fiscale extravagante (outre la CSG, qui est un pur racket) ; que la médecine "remboursée" vampirise ainsi toute l'économie, au point que les pays dits riches sont surendettés, la France notamment ; que les hommes politiques sont incapables de réformer ce système aberrant, puisqu'ils sont pour la plupart dépourvus de lucidité, de culture et de courage et totalement manipulés par la cléricature médico-pharmaceutique.

Que faire ? Si je le savais, je vous le dirai. Mais plus le temps passe et moins je vois la possibilité de faire l'économie d'une révolution. Perspective peu réjouissante, car toute révolution est un chaos sanglant dont les nations peinent à se remettre. Nous pourrions sans doute nous contenter d'une "perestroïka", mais qui saura la mettre en œuvre ? Je ne vois aucun Gorbatchev sur notre ligne d'horizon. Et s'il ne s'en trouve aucun dans les dix ou vingt ans qui viennent, je crains fort de voir surgir à sa place quelque Robespierre, assorti d'un Fouquier-Tinville qui enverra tous les mandarins à la guillotine. Ils clameront certainement leur innocence. Il est vrai que Mme Georgina Dufoix, voici

quelques années, a enrichi notre vocabulaire de la formule fameuse "responsable-pas-coupable". Il arrive que les tribunaux s'en satisfassent. Mais nul n'ignore qu'en période révolutionnaire, tous les responsables sont jugés *coupables*, au sens précis du terme.

Hans Nieper cite comme exemple d'une responsabilité criminelle la publication de la liste Greiser, dans laquelle plusieurs professeurs déclaraient "inutilisables" des médicaments irremplaçables et que Nieper juge *d'importance vitale*. Or, les professeurs qui participèrent à la rédaction de cette liste n'avaient pas effectué la moindre expérimentation de ces médicaments sur lesquels ils n'avaient d'ailleurs aucune connaissance. Et Nieper s'indigne : « *C'est un empiètement sur la liberté du choix thérapeutique, liberté garantie par la Constitution (allemande)* ».

C'était en effet un acte de pure dictature, inspiré par une malhonnêteté scientifique évidente et susceptible de provoquer la mort prématurée de milliers de personnes. Je ne crois pas qu'un éventuel tribunal révolutionnaire épargnerait les signataires de cette liste, pas plus qu'il n'épargnerait, en France, les représentants de l'Académie de médecine qui ont condamné les médicaments homéopathiques et demandé la suppression de leur remboursement par la Sécurité sociale. Or, bien que les praticiens homéopathes soient tous des docteurs en médecine dûment diplômés de la Faculté, aucun n'a été admis à l'Académie, ce qui signifie que, en homéopathie, aucun de ces Académiciens ne sait de quoi il parle. En attaquant cette thérapie, dont les incontestables succès les agacent, ils ne font que défendre les intérêts de la mafia chimico-pharmaceutique. Peut-être devrait-on les appeler des *Académiliciens* ?

Comme je l'ai déjà montré, il arrive fréquemment que les démarches des "savants maudits" dont je vous parle dans ces pages voient leurs chemins se croiser et leurs recherches se confirmer les unes par les autres. C'est ainsi que le Dr Nieper est amené à nous parler dans son livre de l'Italien (mais Français d'adoption) Antoine Priore, qui figure dans mon premier tome. Et ce qu'il en dit apporte quelques informations dont je ne

disposais pas à l'époque de sa rédaction (2001). À ce sujet, Hans Nieper écrit ceci :

« Au début des années soixante, le Français Antoine Priore avait présenté un appareil de rayonnement magnétique, primitivement destiné à quelque chose d'assez obscur mais avec lequel il pouvait guérir les tumeurs chez le rat, qu'elles soient implantées ou spontanées. On pouvait aussi guérir expérimentalement de graves infections telles que la trypanosomiase à équiperdum (maladie du sommeil du cheval). (...)

Les défenseurs de la médecine orthodoxe se comportèrent négativement, de même que Sir Alexander Haddow, alors Président de l'Institut de recherches anti-cancer Chester Beatty, dont j'avais cependant gardé personnellement le souvenir d'un des hommes les plus tolérants de son époque.

On décida en fin de compte de construire et expérimenter l'appareil aux États-Unis. Mais même cette activité expérimentale simple et bon marché fut étouffée dans l'œuf. S. E. Luria, le chercheur en cancérologie bien connu de l'Institut de Technologie du Massachusetts (MIT), prit sur lui de torpiller le projet. Aujourd'hui, Luria, à la suite d'une désagréable enquête menée alors contre le Président du National Cancer Institute de Washington, Vincent de Vita, se retrouve par contre l'objet de vives critiques.

Mais qu'avait donc fait Priore ? Il avait construit un appareil avec lequel il pouvait induire rythmiquement dans l'objet irradié un comportement magnétique par modulation de neutrinos (tachyons) chargés. C'est ainsi qu'il fut défini par la très moderne revue canadienne Clean Energy Newsletter dans son numéro de juin 1981. Il est important d'ajouter, ce que je savais depuis longtemps, que le rythme de la modulation magnétique correspond à la fréquence cardiaque de l'animal irradié. Nous savons aussi depuis longtemps que la cellule cancéreuse et l'ensemble de la tumeur cancéreuse perdent de leurs propriétés magnétiques relativement à la cellule saine, mais, au contraire, peuvent devenir plus "électriques". D'ailleurs, le corps entier, les tissus non cancéreux et le sang perdent de leurs propriétés magnétiques sous des effets précis, provoqués à distance par le cancer. Ce processus peut se produire relativement lentement. Dans la mesure où les propriétés magnétiques des organes et du sang sont perdues – ce qui est facilité par certains mucoïdes élaborés par le cancer – la

dynamique de l'accélération des substances de défense vers les cellules cancéreuses devient toujours plus faible; ceci d'autant plus que la tumeur est elle-même complètement dépourvue de magnétisme. En Allemagne, le Dr Asschoff de Wuppertal s'est fait une remarquable réputation dans ce domaine. Il y a peu de temps, il a encore été attaqué à cause de ses idées.

Priore parvint à réparer, grâce à son "modulateur de neutrinos", les propriétés rythmiques naturelles de l'organisme cancérisé.

Il est indéniablement démontré que les propriétés curatives du rayon de Priore ne proviennent pas d'un effet direct sur la cellule tumorale, mais ne sont explicables que par effet de potentialisation des substances de défense de l'organisme.

Et de plus, le sang des souris irradiées (par le rayon Priore) est également efficace par transmission sur d'autres souris, car les propriétés magnétiques ont été transmises de cette façon. (...)

Le rayon Priore est infiniment plus puissant que les rayons X, le cobalt ou les isotopes ne le seront jamais, tout en étant complètement sans danger et renouvelable sans problème. Du point de vue médical, il appartient au domaine de l'immunologie interne et non à la radiothérapie, qui porte les stigmates de l'orthodoxie quant à son emploi en thérapie. (...)

L'accélération de la décharge d'un condensateur indique que des particularités du champ tachyonique jouent un rôle dans le phénomène des zones géopathogènes. L'effet de ces zones sur l'organisme entraînerait une perturbation des propriétés électriques ou magnétiques des tissus accompagnée d'une altération de "l'ordre" cellulaire, quel que soit celui-ci. Cet effet est précisément l'inverse de l'effet curatif du rayon de Priore.

Tout à l'inverse du célèbre chirurgien Ferdinand Sauerbruch, qui demandait aux cancéreux opérés d'éviter leur lieu de sommeil antérieur, bien des cancérologues orthodoxes et pas mal d'autres médecins traitent ces questions de "voyance spirite". D'après nos expériences personnelles, nous pouvons attester que l'apparition d'une cancérisation correspond dans quelque 92 % des cas à un long séjour dans une zone géopathogène. C'est aussi ce que concluent des auteurs qualifiés.

On trouverait difficilement dans notre environnement un facteur de destruction qui soit aussi hautement cancérogène.

Cette observation permettra d'espérer qu'à l'inverse de ces zones, la machine de Priore apportera ce genre de progrès qui fera date dans l'histoire. »

Encore cet incorrigible optimisme ! Hélas non, cher feu Hans Nieper, la machine Priore ne fera pas « date dans l'Histoire », ou plutôt elle ne le fera que dans le triste catalogue des découvertes méconnues jetées aux oubliettes.

Hans Nieper ignorait sans doute que le rayon Priore n'avait pas guéri que des souris, mais que l'inventeur avait guéri clandestinement beaucoup de cancéreux de la région bordelaise, avec la "complicité" de nombreux médecins ainsi que d'anciens résistants du réseau Chaban-Delmas. Mais ne s'agissait-il pas, somme toute, d'une nouvelle Résistance, la résistance à la dictature de la nomenclatura médicale ?

Si Nieper avait suivi jusqu'au bout le déroulement de cette affaire (que Jacques Chaban-Delmas appelait un "western") il aurait été certainement horrifié de voir comment les mandarins français parvinrent à occulter complètement l'extraordinaire invention d'Antoine Priore, qui pourrait sans doute aujourd'hui sauver la quasi-totalité des 150 000 cancéreux qui meurent chaque année dans notre pays, et de tous les autres sur la planète. Mais la Bastille médicale est toujours debout...

Dans un renvoi de la page suivante, Hans Nieper rencontre un autre "savant maudit", Linus Pauling, qui prêchait lui aussi la médecine *eumétabolique* (c'est-à-dire bonne pour le métabolisme). Et Nieper précise :

« Aux États-Unis, au lieu d' "eumétabolique", on dit "orthomoléculaire", ce qui est l'inverse de "toximoléculaire". Eumétabolique et orthomoléculaire signifient que les remèdes sont définis comme étant, totalement ou dans leurs parties, partenaires du métabolisme humain. Il va de soi que de telles substances sont plutôt extraites de plantes ou d'animaux mais peuvent aussi être reproduites ou produites artificiellement.

Linus Pauling, qui fut deux fois Prix Nobel (pour la chimie et pour la paix) et avec lequel j'ai gardé des liens personnels, fut un des premiers à exprimer cet axiome en fonction duquel les thérapies comportant une substance toximoléculaire ne peuvent, à elles seules,

augmenter dans l'organisme "la somme de la situation de santé", mais ne faisaient que boucher un trou pour en "déchirer" un autre à côté. Cette situation est typique de la chimiothérapie de la maladie cancéreuse. »

On ne peut s'étonner après cela que Linus Pauling, malgré son immense prestige international, ait été "maudit" par le tyrannosaure.

Cependant, Hans Nieper, quitte à se faire quelques ennemis de plus, n'hésitait pas à montrer le caractère socio-politique de la main-mise de l'Église médicaliste sur la société :

« Il est encore bien orthodoxe de concevoir un ordre de société basé sur le collectivisme. Or celui-ci est, comme toute bureaucratie, en contradiction même avec la nature humaine et toute la diversité de ses caractéristiques. L'homme et surtout ses maladies sont peu susceptibles de mise en statistique.

Il est orthodoxe de croire que l'augmentation des populations terrestres est impérative ou indispensable pour assurer le paiement des pensions. L'humanité n'est pas un clapier et sa liberté de mouvement doit rester assurée. La nature doit disposer d'espaces libres. Car l'espace est aussi important pour l'individu que sa certitude à pouvoir disposer de nourriture. Dans les pays de langue allemande, la population réagit instinctivement de manière correcte et diminue progressivement sa densité de population. Les gouvernements à tendance orthodoxe sont en réalité dépourvus d'instinct. Ils prennent à la légère l'immigration et l'expansion démographique des populations extra-européennes. Alors qu'il fallait faire face à une menaçante expansion de la population, l'Église catholique a endossé une très lourde responsabilité. Une situation sociale comme celle de Naples ne semble pas l'inquiéter. »

Avec une lucidité sans faille, Hans Nieper met ici le doigt sur la calamité N° 1 de notre époque : **l'explosion démographique du tiers-monde**, cause première de toutes les catastrophes qui nous menacent : déforestation, réchauffement climatique (d'où aggravation des cyclones et raz-de-marées, des sécheresses et inondations), émigrations incontrôlables, ghettoïsation des communautés immigrées, drogue et délinquance des jeunes déracinées, risques de guerres civiles, terrorisme...

Et Nieper n'hésite pas à montrer du doigt les responsables, c'est-à-dire non seulement les myopes et les pense-petit de la

politique, enfermés stupidement dans leur « pensée unique », mais surtout la religion, qui s'obstine à encourager partout la natalité et à faire obstacle à la contraception, vouant ainsi toute l'humanité à l'apocalypse programmée, et détruisant en tout aveuglement ce qu'elle appelle pourtant « l'œuvre du Créateur ». Dans ce texte visionnaire, Nieper nomme l'Église catholique, mais ce sont en fait toutes les religions traditionnelles qui s'avèrent incapables de comprendre que notre avenir exige de juguler partout le natalisme.

Et Nieper en vient finalement à définir la seule éthique susceptible de sauver le monde de la massification bureaucratique dans lequel il s'enlise présentement, et je découvre au détour d'une page de son livre, avec une joie indicible, la description de cette société nouvelle dont j'annonce moi-même depuis plus de quarante ans l'urgente nécessité :

« Un ordre de société reposant sur la reconnaissance d'un individualisme éthique permet une réussite basée sur la reconnaissance personnelle d'un individu par les autres, ce qui est à l'opposé d'une administration centraliste anonyme et bureaucratique. En effet, l'homme dominé par l'anonymat de l'État ou de l'environnement (ici au sens de milieu social) peut encore difficilement trouver la motivation nécessaire à un développement élevé de son profil éthique. »

Voici enfin quelqu'un qui a compris **la valeur irremplaçable de l'individualisme pour l'harmonie de la société !** Enfin quelqu'un qui a compris que la condamnation universelle de l'individualisme, sans cesse prononcée *urbi et orbi* par toutes les Églises et tous les partis, par les grégaires et les panurgiens de toute espèce, n'était que l'alibi de la médiocrité humaine frileusement retranchée dans toutes les structures anonymisantes.

Hans Nieper s'en prend ensuite à la dictature des revues scientifiques "réputées" exerçant un contrôle absolu sur la publication des découvertes, qui est le seul moyen pour les chercheurs de faire connaître leurs travaux à la communauté scientifique tout en référant leur antériorité. Et il s'écrie :

« Mais comment en est-on arrivé à une telle rupture dans ce domaine de la science ? (Il parle ici de la médecine.) Comment la recherche facultaire a-t-elle pu se retrancher dans un tel isolement ? Je devrai en trouver l'explication dans la suffisance typique de bien des

publications scientifiques, basée elle-même sur le type d'orientation des rédacteurs et des conseillers.

L'axiome est le suivant : "Ce qui n'a pas été publié par la presse scientifique officielle n'existe pas". Il en découle qu'une énorme quantité de conceptions modernes, parfois déterminantes, ne sont pas perçues par la presse scientifique "reconnue" ou le sont de façon marginale. (...)

De vastes domaines ainsi que des thérapies modernes, spécialement dans les maladies chroniques, n'ont même pas droit à une mention dans la presse spécialisée reconnue, ou alors de manière très limitée et, même dans ce cas, elles sont souvent déformées tendancieusement. »

On comprend immédiatement l'énorme frein que cette censure représente pour le véritable progrès scientifique et médical. Les directions rédactionnelles de ces revues spécialisées étant totalement inféodées au système des mandarins, les novateurs auront toutes les peines du monde à faire prendre leurs découvertes en considération. Et même, s'il arrive que l'un d'eux, par suite d'une "distraction" du comité directeur d'une revue, parvienne à faire publier une innovation "dérangeante", il pourra se produire qu'il soit discrédité dans un numéro suivant, comme il est arrivé au professeur Jacques Benveniste.

On peut se demander comment il se fait qu'un tel état de choses perdure, alors qu'il pourrait sembler facile que les chercheurs indépendants et non conformistes créent leurs propres revues scientifiques. Ce serait oublier que deux éléments importants leur feront défaut : le temps et l'argent. Diriger une revue scientifique est un gros travail et il faut qu'une équipe de haute compétence s'en occupe en permanence. Et il va sans dire que les revues "prestigieuses" n'auront pas de peine à trouver des fonds sous forme de subventions publiques ou privées, du fait même qu'elles "servent la soupe" – passez-moi l'expression – aux mandarins et aux laboratoires qu'ils dirigent ou conseillent. Au contraire, les chercheurs-trouveurs seront trop passionnés de leurs propres travaux pour sacrifier une partie importante de leur temps à la publication d'une revue et ils n'auront pas les moyens financiers de la maintenir assez longtemps pour qu'elle réussisse sa percée. Je suis pourtant convaincu que là se trouve la solution de la publication des

découvertes non orthodoxes, ainsi que le moyen d'échapper à la domination de la langue anglaise dans les publications scientifiques. Il conviendrait de créer une revue scientifique européenne dans laquelle tous les textes seraient publiés en français, allemand, hollandais, espagnol, italien, russe et, en caractères plus modestes, anglais. Immense travail !

Mais revenons aux travaux strictement médicaux de Hans Nieper, pour prendre la mesure de l'importance de ses recherches et des découvertes qu'il fit, et qui auraient dû normalement faire faire un bond gigantesque à la médecine, si celle-ci n'était tombée sous la coupe des conformistes et des profiteurs du système. Prenons par exemple le cas de la sclérose en plaques, terrible maladie dégénérative devant laquelle la médecine orthodoxe essuie de constants échecs, ne disposant d'aucun traitement efficace. Hans Nieper fut l'un des premiers à remarquer le lien qui semblait exister entre cette maladie et une grosse consommation de produits laitiers. C'est d'ailleurs dans la recherche des causes que les novateurs excellent, alors que la médecine traditionnelle ne se préoccupe le plus souvent que des symptômes et ne consacre que fort peu de temps, sinon pas du tout, à identifier les origines du mal, notamment alimentaires. Il est vrai que cela se comprend, le corps médical n'ayant aucun intérêt à faire disparaître les causes des maladies qui lui assurent un permanent renouvellement de sa clientèle, donc de ses revenus. Non que je soupçonne les médecins de faire passer systématiquement la prospérité de leur cabinet avant la santé de leurs patients. Une telle accusation les ferait se récrier de bonne foi. Mais la nature humaine est ainsi faite que les impératifs moraux les plus prégnants sont rarement capables d'engendrer des motivations aussi puissantes que les intérêts égoïstes. Le médecin du modèle courant aimerait bien sans doute débusquer les causes des pathologies qu'il constate, mais il est exclu qu'il consacre à cette recherche toute l'énergie qu'il faudrait, quand la solution de facilité, consistant à utiliser l'industrie chimique pour étouffer les symptômes, est à portée de sa main, et qu'en outre, le plus souvent, son patient n'en demande pas davantage. Aussi faut-il être animé d'une vraie curiosité scientifique, d'une vraie soif de connaissance, pour mener les enquêtes

pointilleuses que nécessite la patiente remontée aux causes premières, comme celle à laquelle se livra le Dr Nieper. Ainsi écrit-il :

« Les scléroses en plaques se retrouvent surtout dans les régions nordiques du globe ou dans certaines contrées méridionales telles que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Patagonie et l'Afrique du Sud. La carte de l'expansion mondiale de la SEP recouvre très manifestement celle de la consommation du lait par la population locale. En Afrique du Sud (Durban, Natal), l'expansion couvre les régions possédant une industrie laitière. Des malades venant de ces régions viennent se faire soigner à Hanovre. La différence entre le Texas et le Mexique est typique : du côté texan, où sont consommés des produits laitiers, on compte environ 414 patients atteints de SEP par million d'habitants. Du côté mexicain, où l'alimentation "espagnole" est pauvre en lait, la SEP n'atteint que 7 % de la fréquence texane. Il y a plus de 20 ans, des chercheurs anglais avaient publié des études incriminant le gluten du lait comme activateur de la maladie. »

Autrement dit, les premiers symptômes de la SEP devraient immédiatement suggérer au malade et à son médecin la suppression de tout aliment laitier. Naturellement, cela ne signifie pas qu'une consommation raisonnable de produits laitiers cause la SEP, mais des organismes prédisposés, par un facteur héréditaire ou autre, ne doivent pas en abuser. (Je rappelle que la sclérose en plaques est consécutive à une détérioration des gaines de myéline qui entourent les nerfs.) En ce qui concerne le traitement de la maladie déclarée, Hans Nieper nous précise :

« L'attitude de la "Faculté" face à ces patients se limite en général au désintérêt ou à un traitement éventuel par un immuno-inhibiteur toxique (azathioprine), à un traitement cortisonique souvent très important et parfois à une thérapie par ACTH (hormone adrénocorticotrope). (...) »

Or, et il y a plus de 15 ans que nous l'avons démontré, l'azathioprine (Imurek, Imurel) empoisonne passablement le foie et détériore assez fortement la défense générale. La "Faculté", tant aux États-Unis qu'en Allemagne (et sans doute en France), propose dès lors la cyclophosphamide comme immuno-inhibiteur. Cette substance est aussi un médicament anticancéreux. Étant donné ses inconvénients,

nous l'avons exclu et remplacé depuis 12 ans par la trophosphamide (Ixoten) qui conserve son pouvoir plus longtemps et est mieux supportée comme agent immunofrérateur de la SEP.

Un autre traitement plus récent existe : la protection des gaines de myéline entourant les faisceaux nerveux des cellules des oligodendrogliés et de la barrière hémato-encéphalique par des produits qui "étanchéissent leur surface contre les immuno-agressions". Diverses substances sont à notre disposition dont la principale est, dans ce cas-ci, l'EAP calcique qui a été déclarée officiellement substance anti-SEP. Sa molécule transporteuse, l'EAP (2 amino-éthanol-phosphate) est un neuro-transmetteur et est capable de restaurer une fonction nerveuse défaillante. L'effet obtenu n'est pas miraculeux, mais bien supérieur aux résultats acquis à l'aide d'une autre méthode. J'ai obtenu en effet un taux d'amélioration de 80 % et, aux USA en 1980, une enquête portant sur 35 de mes patients de Toledo enregistrerait 34 améliorations sur les 35 interviewés. (...)

Vers 1970, le Dr Monninghoff, de Munster, a démontré, grâce à une étude en microscopie électronique, l'effet d' "imperméabilisation" des membranes par l'EAP calcique, l'aspartate calcique et d'autres composés. »

On pourrait croire qu'en bonne logique, les succès remportés par cette thérapie auraient favorisé sa diffusion. Eh bien, non ! c'est le contraire, car ce qui n'a pas été découvert par les mandarins officiels subit l'ostracisme, comme le dit Nieper :

« Au cours des années 84 et 85, l'Association allemande des SEP (la DMSG) commençait une campagne contre la thérapie anti-SEP par les sels de colamine (comme l'EAP-Ca et l'EAP magnésien), contre toutes les autres substances protectrices des membranes et aussi contre ma personne. Cette affaire est importante, car elle a été étayée par une publication dans le Medical Tribune du 6 février 1985 et parce que la Chambre Médicale Fédérale a donné son approbation à cet article. Ces faits sont à l'origine des amères réflexions dont ce livre regorge au sujet des organisations de représentation de la profession médicale. »

Ainsi, malgré l'excellence de ses travaux et les succès thérapeutiques obtenus, on constate que Hans Nieper était toujours la cible des mandarins et qu'il a donc pleinement acquis le droit d'entrer à cheval dans le panthéon clandestin des "savants maudits" ! Mais quelle que soit l'amertume qu'il put

ressentir devant les tentatives de discrédit dont l'accablèrent les cloportes de la science, il n'en poursuivit pas moins avec énergie ses recherches concernant **les causes originelles** des pathologies. Il fut notamment amené à soupçonner la responsabilité pathogène de l'aluminium, dont il faudra peut-être attendre encore des années pour qu'éclate à son sujet un scandale comparable à celui de l'amiante. Voici ce que Hans Nieper écrit sur ce métal omniprésent dans l'environnement humain, ainsi que dans les vaccins et les emballages alimentaires :

« L'action de l'aluminium est très suspecte : il est capable de se lier aux membranes et de provoquer d'évidentes lésions des membranes du système nerveux. C'est, par exemple, le cas dans la sclérose latérale amyotrophique. C'est à l'île de Guam qu'on en a fait les premières constatations. Chez nos patients atteints de SLA, nous avons très souvent pu mettre en évidence une exposition à l'aluminium. (...) »

En ce qui concerne la SEP, la théorie de l'aluminium n'est de toute manière pas exclue. L'importante consommation américaine de boissons, emballées dans les fameuses petites boîtes en aluminium, éveille des soupçons. Pour la maladie d'Alzheimer, une dégénérescence des régions antérieures du cerveau, il est aussi très probable que l'on ait affaire à une exposition à l'hydroxyde d'aluminium, surtout sous la forme de déodorants.

Le mari d'une de mes patientes, originaire d'une petite localité de l'Ouest des États-Unis restée longtemps à l'écart du modernisme, avait remarqué, là-bas, une considérable croissance du nombre de SEP. Il est arrivé à la conclusion que cette augmentation coïncidait très précisément avec l'introduction des feuilles d'aluminium à usage ménager et des boissons en boîte d'aluminium dans les supermarchés. »

Mes chers lecteurs, vous voilà prévenus. Et voici une raison de plus de fuir les sodas, déjà nocifs en eux-mêmes par leur taux excessif de sucre, et qui le deviennent un peu plus dans leurs emballages en aluminium. Une raison aussi de ne pas utiliser de déodorants, dont je ne comprends même pas que l'action contre-nature totalement évidente n'excite aucune méfiance chez leurs utilisateurs. Raison supplémentaire également de fuir les vaccinations, la plupart des vaccins étant aujourd'hui additionnés d'hydroxyde d'aluminium. Et bien que l'on ait détecté chez certaines personnes atteintes de douleurs

musculaires inexplicables des concentrations anormales de cette substance à proximité des points d'injection (cette découverte a même été diffusée à la télévision), l'insouciance bétonnée du corps médical, des fabricants de vaccins et des pouvoirs publics n'en a pas subi le moindre tressaillement.

Je vous ai parlé dans mon second tome des travaux du professeur Pierre Delbet, qui s'efforça durant toute sa vie de persuader ses collègues de l'Académie de médecine des vertus du magnésium pour la prévention du cancer. (Il les avait découvertes durant la guerre de 14-18.) Je ne suis donc pas surpris que Hans Nieper les aient redécouvertes, et je ne serais pas davantage étonné qu'on les enfouisse à nouveau, en attendant qu'un autre chercheur exclu s'évertue à les exhumer. Hans Nieper recommandait surtout les orotates de magnésium, et la revue *Nutranews* nous précise à ce sujet :

« Hans Nieper utilisait l'orotate de calcium depuis 1968, en milieu hospitalier ou en ambulatoire, pour traiter les décalcifications et certaines maladies auto-immunes. Il citait son efficacité dans le traitement de décalcifications inflammatoires ou ostéoporitiques ainsi que dans le soulagement de douleurs liées à l'ostéoporose touchant la colonne vertébrale. Dans un autre article, il rapporte la recalcification de tumeurs malignes osseuses avec de l'orotate de calcium chez 10 patients sur 132. Il a également constaté qu'une dose quotidienne d'environ 600 mg suffisait à inverser la perte osseuse provoquée chez des patients cancéreux par une radiothérapie. Dans un autre papier, il fait état des bénéfices apportés par l'orotate de calcium dans le traitement de maladies des articulations comme l'arthrite ou la spondylite (inflammation aiguë ou chronique des vertèbres).

Mais l'orotate de calcium a d'autres usages. Le Dr Nieper fait part de ses observations dans un article paru en 1969 après en avoir dispensé plus de 38 000 doses à un grand nombre de patients. Il constate que de faibles doses d'orotate de calcium permettent de soulager un psoriasis réfractaire sévère, d'abaisser la pression sanguine dans des cas d'artérite ou d'artériosclérose, de soulager des angines de poitrine et d'améliorer des cas de scléroses multiples, d'hépatites chroniques ou de colites. Les doses employées variaient de 300 à 1 000 mg. Dans des travaux complémentaires, le Dr Nieper a obtenu la guérison complète d'hépatites chroniques agressives chez 14 patients traités pendant deux ans avec 2 g par jour d'orotate de calcium. Quatre

de ces patients ont également eu besoin d'un traitement à la cortisone mais à des doses relativement faibles. Le Dr Nieper a constaté que les effets du traitement apparaissaient après 9 à 18 mois de prise quotidienne de 2 g de calcium et 138 mg de lithium. Des effets bénéfiques similaires étaient obtenus en seulement deux à trois mois dans des cas d'hépatite ou de cirrhose.

Les déficiences en magnésium sont associées à un grand nombre de troubles incluant le diabète, l'hypertension, les démences et l'ostéoporose. Ses effets bénéfiques sont reconnus dans le traitement de la migraine, de l'asthme, de maladies pulmonaires chroniques et de problèmes cardiovasculaires.

En dehors de sa capacité à baisser les niveaux de cholestérol et de ses effets stimulants sur le cœur, l'orotate de magnésium agit sur l'élasticité des vaisseaux sanguins. Le Dr Nieper a ainsi montré qu'une dose quotidienne de 380 mg d'orotate de magnésium administrée pendant 15 mois normalisait ou améliorait de façon importante l'élasticité des vaisseaux sanguins périphériques de 60 patients sur 64. De tels résultats peuvent suggérer que l'orotate de magnésium pourrait avoir un effet bénéfique sur la pression sanguine ou l'athérosclérose. Le Dr Nieper associait généralement l'orotate de magnésium à d'autres nutriments pour obtenir de meilleurs résultats. Des déficiences en potassium sont souvent étroitement associées à des déficiences en magnésium. De plus, l'orotate de potassium a des effets bénéfiques dans les cas de cardiopathie ou d'insuffisance cardiaque congestive. Dans le traitement de l'angine de poitrine ou de maladie cardio-coronarienne, le Dr Nieper recommandait d'associer de l'orotate de magnésium (1,5 à 2,5 g par jour) à de l'orotate de potassium (138 à 300 mg quotidiens). Il suggérerait également de compléter le traitement par de la bromelaïne (120 à 140 mg par jour) qui inhibe l'agrégation plaquettaire et dissout les caillots de fibrine. »

De nombreux sites font état des travaux de Hans Nieper sur la "toile", et j'y vois la confirmation que désormais, grâce à Internet, il sera beaucoup plus difficile que par le passé de faire complètement disparaître "un savant maudit". Le livre restera évidemment irremplaçable, mais les bibliothèques sont remplies d'ouvrages essentiels que personne ne songe à consulter faute d'en avoir entendu parler. Grâce à Internet, ces ouvrages trouveront de nouveaux lecteurs et les inventions occultées pourront retrouver une seconde jeunesse.

Le site : www.phytotherapia.com/vitamines.php nous donne par exemple ces précisions :

« Selon le Dr Hans Nieper, les orotates font partie d'un système naturel de transporteurs d'électrolytes capables de distribuer les minéraux à travers l'organisme. Partant de ces observations sur cultures cellulaires, Nieper conclut que des molécules d'orotate de calcium ou d'orotate de magnésium pouvaient passer à travers des membranes cellulaires sans que les ions qui les composent soient dispersés. La libération de leurs ions respectifs ne se fait que sur des sites membranaires spécifiques à l'intérieur des cellules. Ensuite, il a étendu ce principe à d'autres minéraux, comme le lithium ou le zinc.

Dans sa clinique de Hanovre, Nieper a appliqué sa découverte au traitement de différentes maladies comme le cancer, les maladies cardiovasculaires, les scléroses multiples, la polyarthrite rhumatoïde aussi bien que d'autres pathologies auto-immunes. Pendant plus de quatre décennies, Nieper a traité avec succès des milliers de patients avec ces transporteurs de métaux. Préférant consacrer son temps au traitement de ses patients, il a malheureusement peu publié dans les revues médicales. Le résultat de cette discrétion est que ses découvertes ont longtemps été considérées de manière controversée quand elles n'ont pas simplement été ignorées. »

On pardonnera au rédacteur du site d'afficher cette naïveté concernant les causes de l'exclusion de Hans Nieper. Ce n'est nullement sa "discrétion" qui a fait que ses découvertes ont été ignorées par la Faculté, mais bien plutôt l'obstruction systématique des mandarins qui, trop peu inventifs eux-mêmes, ne tolèrent pas qu'on le soit davantage et enfoncent dans l'oubli ceux qui ont l'audace de trouver ce qu'ils n'ont même pas cherché. Quant aux publications dans les revues médicales, on sait ce qu'il faut en penser. Les mandarins qui les dirigent n'acceptent de publier que ce qui ne contredit pas leurs dogmes. L'Église médicaliste a remis en honneur et à son profit l'imprimatur de la curie romaine, avec un exclusivisme plus radical encore.

Il m'est impossible de restituer dans ce chapitre la totalité des travaux médicaux de Hans Nieper et je vous renvoie à son livre, si vous pouvez le trouver encore ou s'il a été réédité. Mais

je tiens maintenant à vous parler de ses recherches de physicien, qui ne furent pas moins importantes.

Sur ce sujet, la meilleure source est le site Internet de l'Association *Quant'homme*, qui se consacre notamment à faire connaître du public les avancées dans le domaine de l'énergie libre, énergie qui se heurte elle aussi à de nombreuses et fortes obstructions. D'entrée de jeu, l'association rend à Nieper ce qu'elle lui doit et nous dit : « C'est particulièrement grâce au Dr Nieper et aux brochures de la DVS que l'Association Quant'Homme a pu suivre la piste de l'Énergie Libre jusqu'à maintenant. » (La DVS, dont il est question dans ces textes est la « Deutsche Vereinigung Für Schwerkraft Energie » – Association allemande pour l'énergie du champ du vide. En 1985 déjà, la DVS réunissait des centaines de membres, ingénieurs, physiciens, hommes d'affaires, ou encore des personnes travaillant dans des universités techniques, ou bien chez Siemens Electric, Messerschmitt-Bölkow-Blohm, ERNO Aerospace, Bosch Electric, MIT, ainsi que dans la petite industrie de Suisse. L'Association adressait à ses membres un bulletin d'informations trimestriel.)

Voici quelques extraits des textes publiés sur le site *Quant'homme* et concernant l'activité de Hans Nieper dans les recherches sur l'énergie libre, où il suivait la voie ouverte par Nikola Tesla :

« C'est au début des années 80 que des membres du Lion's ont créé cette association. Le Consul Hermann Bahlsen, Gerd Wulping et Hans Nieper ont fourni à eux trois un apport financier de plus de 100 000 DM pour débiter. »

D'autres amis du Lion's comme Harald Steinfelder (VARTA), le Pr Arnold Dannemann et Manfred Stolpe ont aussi apporté une aide efficace.

Bernard Clavel, membre de la SEPED (Société Française pour l'Énergie de l'Espace) qui assistait au congrès de Hanovre a publié à Paris en janvier 1981 un article où il s'étonnait tout d'abord du grand nombre de scientifiques américains présents à ce congrès, et ensuite du ton particulièrement pragmatique que Nieper lui avait donné... "Le congrès ne s'est pas perdu dans des subtilités théoriques, mais s'est concentré sur les technologies de conversion connues et sur leur évolution future compte tenu des connaissances du moment sur le

champ de gravité. " (...) Lors de l'A. G. de la DVS du 27 novembre 1993, le Dr Nieper confirme que le Japon et la Corée protègent bien leurs recherches sur l'énergie quantique. A la suite d'une conversation qu'il a eue à la NEDO, affiliée au MITI, il a estimé que les Japonais allaient pouvoir investir dans ce domaine. En effet, en 1994, 27 entreprises travailleront dans le domaine de la Fusion Froide, 14 milliards de francs sur 8 ans seront consacrés à la technologie de l'hydrogène. (Parmi d'autres reportages erronés préjudiciables à une bonne connaissance des NET, les médias américains ont laissé entendre que le Japon se désengageait de la Fusion Froide, ce qui est faux selon E. Storms, car c'est seulement la Japonaise NHE LAB. qui a arrêté comme le prévoyait son contrat.) »

La fusion froide est une source potentielle d'énergie impliquant la possibilité de réaliser des transmutations sans avoir recours aux températures très élevées nécessitées par la fission nucléaire classique. Je vous en ai déjà parlé dans mon deuxième tome, au chapitre « Louis Kervran ». De nombreux scientifiques de par le monde explorent cette voie prometteuse mais se heurtent toujours au conformisme de la "nomenclatura".

Lors du congrès de la DVS de 1994 furent présentés des diapositives exposant la théorie du Dr Nieper sur le *bouclier d'énergie gravitationnelle*, une vidéo montrant les convertisseurs Methernita-Linden (de Suisse), ainsi qu'une vidéo sur la technique Meyer, où, à bord d'une voiture, l'électricité est produite à travers la polarisation de l'eau dans un champ de tension à fréquence modulée, et un film montrant la technologie de M. Pöschl, **dont le moteur brûle 90 % d'eau et 10 % de gazole**. Il s'agit d'un procédé stupéfiant dans lequel on soumet l'eau à des ultrasons pour la transformer en médium combustible. On en arrive donc à brûler l'eau ! De quoi sidérer tous les sapeurs-pompiers de la planète. Décidément, comme disent les frères Bogdanov : Tout est possible !

« Le 16 mai 1994, le Dr Nieper, alors Président de la DVS avait écrit à Gerhard Schröder :

"Vous avez probablement entendu parler du fait que l'espace entre la matière atomique appelé vide héberge un champ d'énergie à très haute densité transformable en énergie utilisable – par conversion

directe, démontrée depuis plusieurs années, (en Suisse en particulier), scientifiquement intéressante mais difficile à réaliser – par l'accepteur idéal que devrait être la molécule d'eau, eau – combustible et finalement gaz explosif, et dont les techniques peuvent être poussées davantage sans problèmes.

Nous avons des contacts intensifs avec des savants et des grands Instituts de tous les grands pays industrialisés. Je vous joins à ce sujet copie de la lettre du 18 avril 1994 que M. Helmut Werner m'a personnellement adressée. (M. Werner était alors Président de Mercedes-Benz.)

Avec Airbus, nous cherchons maintenant à améliorer nos connaissances de base. De mon côté, je m'intéresse aux développements relatifs à la conversion du VFE au Japon, en Corée, en Chine. La solution serait de remplacer les techniques actuelles par de l'eau combustible dans les grands turbo jets. Le Dr Stolpe (BMW, Rolls-Royce, Jetwerk à Brandebourg) en a aussi été informé et m'a écrit à ce sujet. Le Dr Ruhland, directeur scientifique de PREAG, relié à ces recherches, m'a téléphoné : il pense que l'on pourrait réduire les sommes importantes investies dans la recherche nucléaire pour alimenter la recherche sur la conversion du VFE. Grâce à cette très bonne idée, on pourrait réanimer Lemwerder dans le cadre de MTV-DASA. Le Dr Puthoff, après son passage à Stockholm, viendra à Hanovre début septembre. Je vous recommande vivement d'envoyer un ou plusieurs observateurs compétents du monde politique et économique à cette réunion.

En outre, notre association est prête à aider l'Expo 2000, en mettant l'accent sur toutes les innovations. » (...)

"Je donne ma préférence à l'eau combustible, qui est le projet le plus prometteur pour remplacer à grande échelle la technologie nucléaire aussi bien que la combustion des hydrocarbures. C'est la turbine qui conviendra le mieux pour brûler l'eau combustible, quelle que soit sa dimension, car elle supporte très bien le processus de combustion par production d'un effet Schauburger. Les moteurs à piston et le moteur rotatif Wankel Mazda, n'offrant pas la même capacité." (Dr Nieper)

Le Dr Puthoff rejoint le Dr Nieper sur le fait que la production d'eau combustible (par exemple par sonoluminescence ou polarisation du champ combinée à des catalyseurs) devrait précéder les tentatives de fabrication d'électricité directement tirée du champ. Le Dr Puthoff a été

on ne peut plus sidéré en voyant fonctionner le moteur Mercedes à eau sonoluminescente... Dans des réacteurs, les résultats devraient être encore meilleurs. »

Ici, je subodore que mon lecteur non spécialiste commence à perdre pied, et il est vrai que le site *Quant'homme* s'adresse à un public déjà très averti et n'est pas à proprement parler une aire de vulgarisation. J'ai tenu cependant à donner cet extrait, car l'on devine, à travers ce texte quelque peu "ésotérique", l'importance des travaux en cours et le rôle essentiel tenu par Hans Nieper, au cours des dernières années de sa vie, dans ces recherches de pointe sur les nouvelles sources d'énergie, qui pourront bientôt, si les "petits cochons" ne s'en mêlent pas, faire apparaître les puits de pétrole comme les fleurons désuets du Moyen Âge de l'énergie. Toutefois, il suffit de se souvenir des mésaventures d'Ivan Makhonine pour supputer que quelques chausse-trappes pourraient bien s'ouvrir sous les pieds de ces pionniers de "l'énergie du champ du vide", dont le seul énoncé prête le flanc, il faut bien le dire, aux sarcasmes et à la désinformation dont sont experts les mercenaires médiatiques de la féodalité industrielle.

Pour clore ce chapitre, je voudrais montrer à mon lecteur comment se rejoignaient les deux disciplines auxquelles Hans Nieper avait consacré son exceptionnelle intelligence et son non moins exceptionnel dynamisme. On pourrait en effet penser *a priori* que la médecine et l'énergétique sont plutôt éloignées l'une de l'autre. Et pourtant, qu'est-ce que le corps humain, sinon une formidable centrale énergétique dont il convient d'assurer l'homéostasie ? J'emprunterai au site Internet de *bioenergyresearch* ce texte qui me semble résumer d'excellente façon la synthèse énergie-santé qui fut le constant souci de Hans Nieper :

« L'énergie tachyonique :

Par le terme "tachion", la physique entend une particule théorique, capable de voyager à une vitesse supérieure à celle de la lumière.

À la fin du XIX^e siècle, Nikola Tesla observa durant une éclipse de soleil des phénomènes d'antigravitation : En approfondissant cette observation, il découvrit un champ énergétique qu'il breveta sous le

nom de "énergie cosmique", étant donné que l'univers tout entier en est rempli.

Au cours du XX^e siècle, de nombreux scientifiques ont poursuivi ces recherches sur ce domaine de l'énergie : le "Champ de Feinberg" ou "tachionique", appelé ainsi d'après le nom du physicien Feinberg, qui exposa sa théorie en 1966.

L'espace n'est pas vide, mais immergé dans un champ énergétique extrêmement concentré, composé de ces particules théoriques qui se déplacent plus rapidement que la lumière et qui constituent une source d'énergie libre située au-delà du champ électromagnétique, indépendante de la lumière et du soleil.

Il s'agit d'une énergie primaire qui maintient l'ordre dans le chaos de la matière. Quand le flux de cette énergie se réduit, l'organisme ne se régénère pas, des troubles apparaissent et le corps se détériore. D'où la nécessité de rester ouvert à ce flux d'énergie tachionique. (...)

En bref, le champ tachionique représente une source inépuisable d'énergie pouvant être utilisée par les êtres vivants. Pour avoir un corps en bonne santé et parfaitement équilibré, nous devrions toujours rester ouverts à ce flux d'énergie tachionique. Nous sommes entourés par de nombreuses ondes électromagnétiques provenant des téléphones portables, des ordinateurs, des téléviseurs, des appareils électroménagers... On doit éviter cet "empoisonnement" invisible.

L'utilisation du champ tachionique à haute intensité provoquera la troisième révolution énergétique, a déclaré récemment le chercheur allemand Hans Nieper. Des chercheurs du Takionic Energy Research Group ont mis au point une nouvelle technologie qui valorise la capacité innée de notre corps à recueillir l'énergie tachionique (universelle), pour équilibrer le faible flux énergétique de notre corps, en améliorant la vitalité et en libérant ses potentialités physiques innées. »

Usé par les efforts incessants qu'exigeait l'immense tâche dont il s'était chargé, ainsi que par la permanente agression des opposants qui sentaient leurs intérêts menacés (et je n'ose émettre l'hypothèse que son infarctus ait pu être provoqué) Hans Nieper aura quitté prématurément l'arène impitoyable où les chrétiens dévorent les lions.

Par la plus cruelle ironie du sort, il n'aura pas pu voir éclore cette énergie tachionique à laquelle il avait si totalement dévoué la sienne.

JOËL STERNHEIMER (1943)

La publication des deux premiers tomes de ce livre m'a valu un abondant courrier et je suis toujours très attentif aux remarques de mes lecteurs. Parmi les observations qui m'ont été faites, il en est une qui m'a semblé particulièrement pertinente, et que je résume ainsi : « Ces biographies de "savants maudits", dont la plupart sont décédés, rendent justice à des génies méconnus ou marginalisés du XX^e siècle, et c'est très bien. Mais nous venons d'entrer dans le XXI^e siècle, et puisque vous montrez à quel point notre société est sclérosée et nous dites que rien ne change, il doit en résulter logiquement que des chercheurs dignes d'intérêt s'évertuent actuellement à faire progresser l'humanité sans plus de succès que leurs prédécesseurs. Ne serait-il pas utile d'attirer l'attention sur eux tant qu'ils sont encore en pleine activité. S'il est bon de rendre justice aux morts, il est peut-être encore meilleur de la rendre aux vivants. Bref, parlez-nous donc des chercheurs exclus du XXI^e siècle ! »

J'ai d'autant plus été sensible à cette remarque, que j'ai vivement regretté, lors du décès prématuré de Jacques Benveniste, de ne l'avoir pas prévenu qu'il allait figurer dans mon second tome. Si je l'avais inclus dans le premier, il en eut peut-être tiré quelque réconfort salutaire. J'ai donc décidé de terminer ce troisième volume sur deux chercheurs actuels de grand talent, qui ont acquis une certaine notoriété, mais ne s'en heurtent pas moins à la surdité volontaire des mandarins croquevillés dans leurs sinécures. Il me semble donc souhaitable de soutenir leurs efforts, à la mesure de mes faibles moyens.

Je me suis demandé durant quelques semaines si Joël Sternheimer était vraiment un "savant maudit" et si j'étais bien fondé à l'inclure dans ce volume. À ma connaissance, il n'a pas été marginalisé ni persécuté, mais c'est peut-être simplement parce qu'il a pris les devants et s'est déclaré lui-même "chercheur indépendant". On n'a donc pas eu à le jeter hors de la sphère officielle : Il s'est éjecté lui-même. Sage précaution sans doute, car étant donné que ses travaux font clairement apparaître les erreurs fondamentales de la religion scientiste, nul doute que s'il était resté à portée de bazooka, les foudres de la nomenclatura se seraient abattues sur lui.

Mais ce qui a dissipé mes derniers doutes quant à la légitimité de sa présence parmi mes "chercheurs exclus", c'est ce texte le concernant récupéré sur Internet (extrait d'un article d'Éric Bony paru dans *Nouvelles Clés* (N° 14 – Été 1997) :

« Pour lui, la science actuelle a tendance à ne pas respecter ce qu'elle étudie et à ne pas examiner le monde dans sa globalité. Pour étudier la matière, on la casse, on sépare ses éléments. Pour le vivant, même chose : on dissèque, on isole des cellules, des molécules, on les observe séparément, hors de leur contexte. Par cette approche, on détruit les liens à peine perceptibles, les connexions invisibles qui régiraient la matière au cœur du vivant.

Pour Joël Sternheimer, point n'est besoin de démolir l'objet de l'étude ; il existe des biais beaucoup plus subtils qui permettent de percevoir ce qu'il y a à l'intérieur des choses ! Cette démarche va évidemment complètement à l'encontre des recherches actuelles dans les domaines de la génétique ou de la physique. »

Donc, tout est clair : c'est lui qui "maudit" les scientifiques à défaut de l'être par eux, ce qui d'ailleurs ne saurait tarder, puisque sa conception pleine de bon sens et de réalisme – et par cela même "révolutionnaire" – fait apparaître à l'évidence la stupidité de leur démarche.

Au demeurant, les forcenés du découpage de la vie en petits casiers, qui ont complètement égaré la science (et du même coup la médecine), n'osent guère attaquer de front ce scientifique de haut niveau bardé de solides références. Mais il est hors de doute que le nouveau paradigme qu'il propose, s'il venait à s'imposer,

acculerait au chômage ou au recyclage rapide les tâcherons réductionnistes du microscope.

Une autre raison plaide avec force pour qu'il figure en bonne place dans ce livre : Sternheimer ne se contente pas de critiquer le travail parcellaire et l'attitude à œillères des scientifiques ; il poursuit lui-même les recherches approfondies qui ouvrent des horizons nouveaux à la vraie science et je crois pouvoir dire sans exagération que sa démarche originale et audacieuse explique à elle seule pourquoi il a existé dans l'histoire de nos sciences tant de "savants maudits", qui ne l'auraient pas été si la philosophie de Sternheimer avait prévalu plus tôt.

Mais voyons un peu le parcours de notre "auto-exclu" :

Il est né le 31 janvier 1943 à Montluel, dans l'Ain. Marié tardivement et père de deux enfants, il a collectionné très tôt les diplômes et les lauriers, dont voici un survol :

Titres :

- Docteur en physique théorique (3e cycle) (Lyon, 1966).
- Licencié ès sciences mathématiques (Paris, 1964).
- Diplômé d'Etudes Supérieures de Mathématiques approfondies (Paris, 1964).
- Lauréat "Ettore Majorana scholarship" 1966 (Erice, Sicile).
- Graduate alumnus *67 de l'Université de Princeton (USA).
- Lauréat du Prix Philips 1999.

Activités : Il fut jusqu'en 1967 étudiant et chercheur aux Universités de Lyon, Paris et Princeton. Publications, doctorat sur les particules élémentaires.

De 1967 à 1971, il poursuit ses recherches en physique théorique – pour lesquelles Louis de Broglie l'avait missionné à Princeton – comme chercheur indépendant ; en vivant alors, principalement, de droits d'auteur-compositeur-interprète. (Il a connu en effet quelques beaux succès dans la chanson sous le pseudonyme d'Evariste. Étant donc à la fois scientifique, poète et musicien, on comprend qu'il n'apprécie guère l'ultra-spécialisation des esprits qui sévit outrageusement dans la société moderne.)

De 1971 à 1978, il enseigne des premiers résultats de recherche à Vincennes (Université Paris-VIII), à Jérusalem

(accomplissant un séjour de deux ans à l'Université hébraïque et à la Fondation Van Leer) et Paris (E.S.C.P.). Il poursuit, parallèlement à ses recherches en indépendant, son activité d'auteur-compositeur-interprète. On peut dire qu'il s'affirme en spécialiste de... l'éclectisme ! Depuis 1978 il est un chercheur indépendant à plein temps. Se succèdent alors publications, brevets, séminaires (Collège de France...) et mise en place d'applications.

En 1984, il est conseiller scientifique à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris, avec concession de licence de brevet.

Depuis août 1985, il se consacre au décodage des protéodides selon la méthode décrite dans son brevet n° FR 92 06765 (déposé en 1992). De 1986 à 1988, il est directeur de séminaires au Collège International de Philosophie de Paris et co-organisateur du Colloque *Louis de Broglie, physicien et penseur* sur le site de la Montagne Ste-Geneviève (Ancienne École Polytechnique). Depuis 1994, il est directeur de séminaires à l'Université Européenne de la Recherche (Paris). Et depuis 1999, il est Président-fondateur du *Réseau associatif de Chercheurs indépendants*. Mise en place d'applications agronomiques (*Nagata Agricultural Research Institute*, Tokyo, depuis fin 2000) et d'études cliniques (*Department of Medical Science, St Marianna University, Kawasaki* : phase I en 2001, phase II depuis 2002). Jean-Marie Pelt a donné un exposé succinct de ses travaux dans son ouvrage *Les Langages secrets de la nature* (rééd. Livre de poche, Paris 1998).

On voit que Joël Sternheimer, chercheur de niveau international, a de quoi défendre son indépendance. Tant qu'il reste dans la théorie et l'enseignement, ses fléchettes glissent sur les écailles du "tyrannosaure", mais le monstre froid de la mafia chimico-pharmaceutique le surveille certainement du coin de l'œil, et si jamais il débouchait dans la pratique thérapeutique, on peut être certain que le dragon l'encerclerait de flammes. Il suffit de se souvenir des mésaventures du Pr Jacques Benveniste, qu'on laissait travailler à l'Inserm à peu près tranquillement, jusqu'au jour où sa découverte de la mémoire de l'eau jeta – c'est bien le cas de le dire – un énorme pavé dans la mare aux crapauds de la médecine à l'emporte-pièce. La mémoire de l'eau expliquait en effet l'homéopathie, bête noire des mandarins du tout chimique. Il n'en fallait pas plus pour que Benveniste soit excommunié par l'Église médicaliste et mis au ban de la

recherche jusqu'à ce que mort s'ensuive. Aussi redoutai-je pour Sternheimer un sort identique (mais heureusement, il ne dépend pas d'un organisme d'État), lorsque je découvre à la source précédemment citée un texte comme celui-ci :

« L'expérience montre que lorsqu'une personne pianote avec le logiciel approprié sur son ordinateur la musique d'une molécule, elle est parfaitement capable de reconnaître si cette molécule peut, par exemple, lui servir de médicament. En fait, cette notion qui peut paraître subjective annonce une véritable démocratisation de la médecine de demain.

Le patient serait capable, lui-même, de ressentir si la musique spécifique d'une protéine ou d'une molécule est nécessaire pour le soigner ou non. C'est la conscience qui est impliquée lorsqu'on écoute une molécule, explique Joël Sternheimer. Il y a une action directe sur le corps, mais que l'on peut apprécier grâce à notre cerveau et notre système nerveux. »

Sacrebleu !... Une « démocratisation de la médecine de demain » ?!! J'entends d'ici le tsunami qui gronde sur les bancs de l'Académie de médecine ! Et je crains que si cela se concrétisait, on prépare en toute hâte dans les couloirs de la Faculté un peloton d'exécution médiatique. Sternheimer au poteau ! De quoi se mêle ce physicien chanteur qui vient piétiner nos plates-bandes ? Nous sommes des médecins, nous, Monsieur, et la médecine est la propriété privée des médecins ! Tout non-médecin qui s'en approche devient gibier de chasse à courre !

Mais revenons un peu sur cette mystérieuse "musique spécifique d'une protéine ou d'une molécule", qui ne laisse pas de nous intriguer. Certes, nous savons que la musicothérapie a ses praticiens de longue date, et que le Dr Alfred Tomatis, dans les années 70/80, "harmonisait" femmes enceintes et bébés à naître avec l'aide posthume de Wolfgang Amadeus Mozart, mais c'était là pratiques empiriques reconnaissant les faits sans connaître le processus. Joël Sternheimer aurait-il appréhendé au cœur de la matière vivante quelque solfège occulte susceptible de nous donner le *la* de la santé parfaite ? Retournons sur Internet...

« En juin 1992, Joël Sternheimer, professeur à l'Université européenne de la recherche, a déposé le brevet du "Procédé de régulation épigénétique de la synthèse protéique", une théorie révolutionnaire qui permettrait d'expliquer, entre autres, l'influence de la musique sur des organismes vivants.

Le physicien Joël Sternheimer estime que la science moderne violente la nature quand, pour tenter de la comprendre, elle la casse en morceaux. Abordant le monde d'une façon à la fois plus synthétique et plus esthétique, le savant, qui est aussi un artiste, a découvert des lois révolutionnaires au cœur de la matière et de la vie. Des lois de résonance harmonique, qui prouvent – scientifiquement – que la musique peut influencer l'épanouissement des êtres vivants. (...)

Certaines musiques peuvent-elles avoir une action sur des organismes vivants à une échelle moléculaire ?...

Question de biologie à laquelle répond un physicien qui place les questions d'éthique au-dessus de tout, et dont les travaux ont débouché sur une formidable découverte : une mélodie spécifique peut stimuler ou inhiber la synthèse d'une protéine au sein d'un organisme ! Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'écologie, ne dit-il pas que par ces recherches originales à la charnière de la biologie moléculaire et de la physique quantique, Joël Sternheimer nous donne peut-être la clef ou l'une des clefs des effets de la musique sur les plantes ? (...)

En travaillant sur le problème de la distribution des masses des particules, il découvrit qu'elles étaient réparties suivant une gamme musicale, la gamme tempérée essentiellement, ce qui indique que dans les fréquences associées à ces particules, il existe des harmoniques. Comme quoi on n'échappe pas à l'origine de ses crédits de recherches, remarque-t-il avec philosophie. Se plongeant dans un long travail théorique en physique quantique, Joël Sternheimer prédit et mit indirectement en évidence l'existence de ce qu'il appelle des ondes d'échelle, qui seraient émises par des particules et notamment, dans les cellules vivantes, par les acides aminés, à des fréquences inaudibles. La présence de ces ondes, dont il calcule les fréquences, expliquerait certaines interactions et comportements des molécules entre elles. »

L'effet de la musique sur la croissance des plantes avait déjà été observé, mais Sternheimer en apporte l'explication et nous ouvre de ce fait des possibilités insoupçonnées jusqu'ici.

Ainsi donc, à en croire notre physicien mathématicien et compositeur, chaque protéine peut se caractériser par une suite de sons. Ses expériences l'ont convaincu que la mélodie spécifique d'une protéine, si elle est amplifiée et diffusée à proximité immédiate d'un organisme, peut stimuler en lui la synthèse de cette protéine.

Par exemple, en faisant régulièrement "écouter" à un plant de tomates la musique qui correspond à une protéine jouant un rôle dans le processus de sa floraison, on parvient à stimuler la production de cette protéine dans la plante et le résultat est un surcroît de fleurs par rapport à un autre plant n'ayant pas bénéficié de cette musique. Extraordinaire tout de même !

Jean-Marie Pelt, très intéressé par les travaux de Sternheimer donne cette explication du processus :

« Lorsque les plantes "écoutent" la mélodie appropriée, les ondes acoustiques sont transformées "microphoniquement" en ondes électromagnétiques elles-mêmes sources "d'ondes d'échelle", et elles se mettent à produire la protéine spécifique à cette mélodie. »

Sternheimer dit même que s'il y a une mélodie apte à stimuler une protéine, il y en a une autre capable de l'inhiber. Par exemple, si une mélodie stimulatrice est dans les graves, une inhibitrice sera dans les aigus. Voilà qui ouvre des perspectives tout à fait étonnantes et cette théorie pourrait sans doute rendre compte de l'influence des divers genres de musique sur le comportement humain.

Concernant les plantes, en tout cas, il est avéré que certains peuples pratiquaient depuis des temps immémoriaux la "musique agronomique". Ainsi, l'ethnologue Malinowski nous apprenait en 1930 que dans les îles du Pacifique, les agriculteurs imitaient le chant des oiseaux pour augmenter le rendement des cultures. Les aborigènes d'Australie seraient également coutumiers de ce genre d'action.

De même, l'anthropologue Jeremy Narby disait avoir vu des Indiens d'Amazonie péruvienne soigner une morsure de serpent en chantant pendant des heures au-dessus de la plaie. Les rationalistes devaient hausser les épaules et attribuer ces pratiques au règne de la "pensée magique". Mais la pensée magique pourrait bien n'être que de la pensée scientifique

intégrée dans un paradigme différent du nôtre. Et ce qu'il est convenu d'appeler "irrationnel" pourrait bien n'être que du rationnel d'un niveau trop subtil pour être accessible aux bigots du rationalisme.

Dans *Les langages secrets de la nature*, Jean-Marie Pelt déclare avoir effectué des expériences confirmant que les plantes sont sensibles à certaines mélodies. Si certains scientifiques affichent à ce sujet un scepticisme de bon ton, des industriels de l'agro-alimentaire, évidemment plus pragmatiques, s'intéressent de très près à la musique pour protéines. Par exemple, au Japon, la société Gomei-Kaisha Takada a déposé en 1991 un brevet sur l'utilisation de certaines musiques pour améliorer la fermentation des levures employées pour la fabrication de sauce-soja et de la célèbre pâte miso.

Mais voici le compte-rendu d'expériences récentes qui me semblent très excitantes :

« Durant l'été 1994, qui fut particulièrement chaud, les effets de la musique de la protéine TAS 14, une protéine de résistance de la tomate à la sécheresse, isolée en 1990 par trois chercheurs espagnols – J. A. Pintor-Toro, J. A. Godoy et J. M. Pardo (*Plant Mol. Biol.* vol. 15, page 695) –, furent testés dans une serre en Suisse, avec la participation de Jean Marcel Huber, un industriel, et Castor Egloff, un horticulteur, par une température de 35 à 39 degrés. Trois minutes par jour, du 26 juillet au 11 août 1994, une partie des tomates de la serre a reçu cette musique en plus d'une ration d'eau d'un litre et demi. Le résultat fut spectaculaire. Les feuilles des tomates musicales restaient vertes alors que celles qui n'avaient reçu que de l'eau séchaient. Enthousiasmés et intrigués, Mansour et Ousmane Gueye – un industriel sénégalais et son frère technicien agricole –, ont entrepris une expérience similaire en Afrique.

Le 18 juillet 1996, des plants de tomates ont été repiqués dans un jardin séparé en deux. Une partie du jardin a été arrosée deux fois par jour, tandis que l'autre ne l'était qu'une fois par jour, mais recevait la musique de la TAS 14 trois minutes par jour, par une radiocassette ordinaire placée au pied des plants. Sur le jardin témoin, les plants ont atteint une hauteur moyenne d'un mètre, sauf pour quelques-uns situés à l'ombre qui ont grandi du double mais n'ont pratiquement pas donné de fruits. Les tomates, petites, peu nombreuses, ont été attaquées

par des insectes. Sur le jardin musical, les plants font en moyenne un mètre soixante-dix, les tomates sont beaucoup plus grosses et parfois éclatées car gorgées d'eau. Quant au rendement d'un pied, il est environ multiplié par vingt ! De plus, la chair des tomates est ferme et elles n'ont pas subi l'agression d'insectes. Les plants, paraissant mieux retenir l'eau, sont visiblement plus vigoureux ! »

Au moment où j'écris ces lignes (14 juillet 2005), la France est victime d'une sécheresse inquiétante et les agriculteurs se désolent de ne pouvoir arroser suffisamment leurs cultures, au risque d'en perdre une bonne partie. C'est dire à quel point ces avancées scientifiques revêtent une importance capitale, alors que le réchauffement planétaire laisse présager des perturbations récurrentes du climat, et notamment des canicules et des sécheresses s'aggravant régulièrement. Combien d'années vait-on laisser passivement s'écouler avant de mettre en pratique l'agronomie musicale ? Une dizaine ont déjà été perdues depuis l'expérience probante effectuée en Suisse et inspirée par la découverte des trois chercheurs espagnols.

Mais c'est peut-être dans le domaine de la santé, donc avant tout de sa préservation, que les recherches de Sternheimer offrent des possibilités du plus haut intérêt. Je précise qu'il effectue ses essais en collaboration avec l'ingénieur agronome Pedro Ferrandiz. Et ils ont effectué ensemble une expérience extrêmement intéressante qui pourrait permettre de réaliser sur une grande échelle la dépollution des grands centres urbains. Voici comment Sternheimer en relate le déroulement :

« Nous avons placé des algues microscopiques dans un petit bac avec de l'eau. Pendant dix jours, dix minutes par jour, nous leur avons passé une musique stimulant plusieurs protéines de photosynthèse, le processus par lequel les algues fixent le CO₂ de l'air, puis gardent le carbone pour se développer et rejettent de l'oxygène. En quelques jours, nous avons vu des bulles d'oxygène. Il y a eu un dégagement d'oxygène seize fois supérieur chez les algues qui avaient reçu la musique par rapport aux algues témoins. Cela ouvre des perspectives pour lutter contre la pollution de l'air en stimulant la photosynthèse des plantes qui poussent dans les villes. »

On distingue sans peine les multiples progrès qui pourraient être effectués grâce aux travaux de Joël Sternheimer. On pourrait notamment purifier l'air des villes et augmenter le rendement des cultures sans bouleverser la nature, tout au contraire en stimulant le métabolisme originel des végétaux nourriciers et sans jouer les démiurges avec des modifications génétiques dont nul ne peut prédire les conséquences à long terme. Et c'est ce qui fait dire à Sternheimer : « *En cette fin de siècle, les scientifiques apparaissent de plus en plus comme des apprentis sorciers en mal d'inspiration. La manipulation du génome est-elle vraiment la solution de tous les maux ?* »

Certes non ! Mais il est à prévoir que les industriels qui ont imprudemment investi dans les OGM (dont personne ne veut) voient d'un mauvais œil cette concurrence imprévue à base d'enregistrements musicaux diffusés dans les plantations.

Mais oui, si surprenant que cela soit, il est tout simplement question de diffuser dans les champs, à l'aide de hauts parleurs, la musique correspondant à la protéine dont on désire stimuler ou inhiber la synthèse au cœur de la plante. Les temps d'exposition à la musique ainsi que les fréquences sont variables. La mélodie appropriée se diffuse par les feuilles à l'intérieur des cellules du végétal et agit sur la protéine visée. Qui sait si nous ne verrons pas un jour des "rave parties" agronomiques organisées dans les champs avec, cette fois, la collaboration enthousiaste des agriculteurs ?

En tout cas, si les rapports entre la musique et les êtres vivants de toute nature ont été empiriquement établis depuis fort longtemps, les travaux de Joël Sternheimer leur apportent une explication logique et l'opportunité d'une compréhension scientifique permettant de réconcilier le progrès technologique avec les lois de la nature, ce qui serait pour notre XXI^e siècle une formidable espérance.

Pour revenir aux possibilités d'utilisation de la musicothérapie, je voudrais à ce propos souligner les succès étonnants obtenus par des médecins américains grâce aux chants d'une artiste française récemment révélée au public, Nolwenn Leroy.

Voici ce que j'écrivais à ce propos dans le N°165 de *L'Ère nouvelle* :

« La voix de Nolwenn guérit !

Si j'ai voulu lui consacrer cet article, c'est en raison d'une découverte d'un médecin américain concernant les effets thérapeutiques surprenants obtenus grâce à sa voix. En effet, le docteur américain Frederick R. Carrick, spécialiste reconnu en neurochirurgie, travaillant sur le coma, a découvert que la voix de Nolwenn avait des effets très bénéfiques sur ses patients et il a remplacé Mozart en musicothérapie par la voix de notre chanteuse !

Il faut savoir que la musique de Mozart est largement utilisée dans beaucoup de pays pour ses effets "réharmonisateurs" dans de nombreuses pathologies nerveuses et psychiques. En France, le regretté Dr Alfred Tomatis s'est illustré par une méthode très efficace utilisant la musique de Mozart auprès des nourrissons et même avant leur naissance auprès des femmes enceintes. (...) Or, ne voilà-t-il pas que le Dr Carrick a découvert que la voix de Nolwenn Leroy avait un effet encore supérieur à la musique de Mozart. C'est ce qu'il a déclaré dans une émission à forte audience de la chaîne de télévision américaine TBN (50 millions de téléspectateurs), ce qui a provoqué aussitôt, on le devine, un boom sur les ventes de l'album de Nolwenn, tandis que la chaîne recevait des centaines de milliers d'appels et d'e-mails à son sujet.

L'album de Nolwenn chez 340 médecins !

Le Dr Carrick a d'ailleurs fait école, puisqu'il y aurait selon lui à l'heure actuelle 340 praticiens qui utilisent l'album de Nolwenn pour des thérapies de lésions cérébrales et les résultats seraient statistiquement meilleurs que tout ce qui a pu être constaté jusqu'à présent ! Un autre médecin, le Dr Tedd, neurochirurgien très réputé aux États-Unis, étudie les répercussions de la musique sur le cerveau. Il a fait des expériences avec la voix de Nolwenn. Et il lui a écrit :

« *J'ai utilisé ta musique dans la thérapie des patients sévèrement handicapés en même temps que pour d'autres applications médicales – le résultat a été miraculeux et tellement différent des autres domaines d'application. (...) J'utilise ton CD en même temps que d'autres traite-*

ments médicaux et nous avons été surpris par les conséquences phénoménales qu'il avait. (...)

Je peux te dire que ta voix est totalement différente de toutes les autres et que les effets sur les fonctions du cerveau sont incroyables. En plus, je l'aime beaucoup et les autres médecins sont également tombés sous ton charme (et ils ne parlent même pas français !). »

Au cours de l'interview donnée à la télévision, le Dr Tedd a déclaré notamment :

« Ce qui est intéressant c'est que cette chanteuse est française, et en ce qui concerne les gens chez qui j'ai utilisé ce CD – je l'ai fait en Chine, en Corée, ou aux États Unis, ils ne comprennent pas les paroles – ce n'est pas comme s'ils écoutaient un hymne national ou une chanson très populaire qui en général font monter l'adrénaline, parce qu'ils connaissent la chanson. Quand on ne connaît pas les paroles, c'est forcément la voix qui fait tout changer. C'est la beauté de cette expérience, et quand je faisais mes démonstrations, les autres médecins souhaitaient également l'entendre, alors on a commandé l'album, ça s'est très bien passé, sur amazon. com, puisque c'est français. »

On est en droit de penser que les recherches de John Sternheimer permettront d'expliquer un jour le processus thérapeutique qui s'enclenche lorsqu'un être humain en souffrance est mis en résonance avec la voix de Nolwenn. Mais il est hors de doute que son timbre particulier a des effets spécifiques. Il y a certainement peu d'artistes, même parmi les plus talentueux, qui puissent offrir à travers les vibrations de leurs cordes vocales cette ressource étonnante susceptible d'activer certaines protéines au niveau cellulaire.

Ce fut peut-être le cas de chanteurs comme Edith Piaf ou Elvis Presley, qui, bien au-delà de l'agrément procuré par leur écoute, semblaient fournir à leurs auditeurs une énergie hors du commun. Quelque chose qui "vous prend aux tripes", comme dit le langage populaire. Il faudrait d'ailleurs analyser, toute question de talent ou de qualité poétique et musicale mise à part, les causes profondes du succès de certains chanteurs auprès d'une partie du public, alors qu'une autre partie leur reste imperméable. On peut conjecturer qu'il existe des "affinités vibratoires" entre tel chanteur et tel public. Ce qui pourrait expliquer que certaines renommées paraissent incompréhensi-

bles à telle ou telle personne, simplement parce qu'elle n'est pas sur la bonne longueur d'ondes. C'est ainsi, par exemple, que je n'ai jamais compris moi-même le succès planétaire des Beatles ou des Rolling Stones, dont les voix et les musiques m'ont toujours paru épouvantables.

Mais voyons ce que nous dit encore Éric Bony sur Internet concernant notre scientifique "pas encore tout à fait maudit" :

« Suivant les théories et les calculs de Joël Sternheimer, considérons que les vingt acides aminés, véritables piliers de l'organisation métabolique, émettent chacun une onde dont on peut calculer la fréquence. Ces ondes sont émises au moment où ces acides aminés, transportés par les ARN de transfert, s'assemblent pour former des protéines. Les signaux seraient des ondes de nature quantique appelées ondes d'échelle, c'est-à-dire qu'elles relient entre elles des échelles différentes – ici l'échelle de chaque acide aminé à l'échelle de la protéine en formation. On peut rendre ces fréquences audibles en les transposant, par exemple, en notes de musique. Nous obtenons donc pour une protéine, qui est une suite d'acides aminés, une succession de notes. En fonction de la complexité de la composition des protéines, qui peuvent regrouper une dizaine d'acides aminés ou des centaines, nous obtenons une véritable mélodie, une partition variant donc d'une dizaine à plusieurs centaines de notes. »

De toute évidence, nous sommes là au cœur même du mystère de la vie, de cette fantastique harmonie du vivant dont chacun de nous est une partition à nulle autre pareille, et je suis convaincu pour ma part que les recherches de Joël Sternheimer doivent déboucher sur une véritable "recomposition" de nos coutumes, de nos mœurs, de nos thérapies et de nos structures économique-socio-politiques, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont presque totalement contre-nature, au point qu'elles dirigent l'humanité vers une dégénérescence programmée.

Je ne puis m'empêcher ici d'enfourcher un de mes "dadas", celui qui m'a fait écrire, entre le premier et le second tome du présent ouvrage, mon livre *Alésia, un choc de civilisations*. Reprenant et remaniant un texte que j'avais publié en 1978, je m'applique à y démontrer que la défaite d'Alésia a eu des conséquences gravissimes, non seulement pour notre Gaule

ancestrale, mais pour toute la civilisation occidentale, qui est alors littéralement "sortie de ses gonds".

L'impérialisme romain, qui fut le premier système totalitaire instauré en Europe, père spirituel et modèle révérend de tous les suivants, détruisit radicalement notre première grande civilisation, la civilisation celtique, qui s'apprêtait à engendrer un monde qui nous manque terriblement aujourd'hui.

Prototype de la technocratie et de la bureaucratie qui embourbent nos sociétés modernes, Rome commença par dénaturer la philosophie du paganisme antique en plaquant sur lui son polythéisme théâtral et caricatural, allant jusqu'à y intégrer l'inepte "divinisation" de ses empereurs fantoches, puis, sombrant dans une décadence inscrite dans ses principes même, laissa la place au christianisme, ce monothéisme palestinien totalement étranger à l'âme occidentale, qui acheva de détruire l'osmose millénaire des Gaulois avec la mère nature.

J'aimerais que chacun de mes lecteurs, quelles que soient ses croyances et opinions actuelles, veuille bien méditer sur cette question : Croit-on qu'un peuple qui révérait les animaux, les arbres et les sources aurait pu aboutir à la société que nous connaissons, avec ses élevages concentrationnaires, ses cultures bourrées de pesticides et ces rivières polluées à mort ? Poser la question, c'est y répondre.

Non, ce n'est pas la technologie moderne qui est la cause essentielle de toutes ces disharmonies qui conduisent l'humanité vers la déchéance. Les excès de la science et de la technique résultent avant tout de l'absence d'éthique qui caractérise les peuples déracinés de leurs mythes ancestraux. Non, il n'était pas fatal que le progrès technique fasse de l'homme « un étranger dans le monde qu'il a créé », pour reprendre le mot fameux d'Alexis Carrel.

Cinq siècles avant Jésus-Christ, les Celtes ou Gaulois, qui couvraient toute l'Europe, de Lisbonne à Bucarest et de Dublin à Cracovie, étaient les meilleurs agriculteurs, les meilleurs métallurgistes et les meilleurs artisans de tout le monde antique occidental. Mais tous leurs mythes plaçaient l'être humain au

cœur de la nature, en profond accord avec le monde végétal et animal dont il se savait à la fois fils et frère. Sans le génocide spirituel qui suivit Alésia, aggravé par Constantin, achevé par Clovis, les Européens eussent édifié une civilisation tout aussi sophistiquée que celle que nous connaissons, et très probablement plus efficace, mais totalement respectueuse de notre environnement et de notre niche écologique et attentive à la qualité de nos aliments comme de notre air et de notre eau. Et jamais ne les aurait effleuré l'idée proprement démentielle de faire manger à des herbivores des farines de viande, pas plus que de fabriquer des Organismes Génétiquement Modifiés.

Je ne suis pas le premier à dénoncer dans l'impérialisme romain le poison qui corrompt la civilisation occidentale originelle, et Charles de Gaulle – non l'homme d'État, mais son oncle, qui portait le même prénom, et qui était passionné par les origines authentiques de notre Histoire – écrivait en 1864 :

« L'essor d'une civilisation originale a été deux fois arrêté chez notre peuple : une première fois par les Romains, et ensuite par la grande invasion germanique et ses conséquences plus ou moins immédiates. »

Mais, me direz-vous, qu'est-ce que cela a à voir avec les travaux de Joël Sternheimer ?

Eh bien je constate que la suite logique de ses thèses, comme d'ailleurs de celles de la plupart de mes "savants maudits" (et peu importe qu'ils en aient été conscients ou non) serait la naissance d'un nouveau paradigme, d'un nouvel axe de civilisation qui renouerait avec l'éthique et la philosophie de nos aïeux européens. Ainsi, lorsque Sternheimer nous dit que « la science moderne violente la nature quand, pour tenter de la comprendre, elle la casse en morceaux », c'est une opinion que partagerait sans nul doute une assemblée des druides comme celle qui se réunissait jadis dans la forêt des Carnutes (Chartres), aux temps de la Gaule indépendante.

Je voudrais à ce sujet évoquer brièvement une page de mon livre *La Gaule éternelle* (écrit en 1965 et publié en 1988), dans lequel, au chapitre sur *Les trois légendes boréennes* (l'*Edda* islandais, le *Kalevala* finlandais et le *Lebor Gabala* irlandais) j'évoquais la mention légendaire, c'est-à-dire historico-prophé-

tique, de la magicienne *Gullveig*. Ce que les Européens d'aujourd'hui ignorent, c'est que les antiques mythologies européennes (celtique, germanique, scandinave, slave...) dont leur mémoire a été amputée par l'impérialisme romain et plus encore par l'idéologie chrétienne, c'est que ces grands mythes oubliés véhiculaient les avertissements prophétiques des sages anciens qui nous mettaient en garde contre le "crépuscule des dieux", c'est-à-dire contre la décadence des sociétés trop oublieuses des lois naturelles et de l'âme des hommes. (Les dieux antiques ne représentaient rien d'autre que des tendances psychologiques humaines et des tempéraments ethniques.)

On peut lire à ce sujet dans la *Mythologie des steppes, des forêts et des îles* de Pierre Grimal :

« Dans la Voeluspa ("ce que dit la voyante"), une des pièces les plus étranges de l'Edda, le poète a évoqué l'ensemble des faits qui aboutissent à la fin des dieux et à la catastrophe du monde. (...) Certes, le destin des dieux est scellé ; ce furent leurs actes mêmes qui entraînent leur perte. »

Et quels furent ces actes ? Ils sont symbolisés par la mise à la torture de *Gullveig*, qui est une sorte de *Déméter* nordique et représente la richesse obtenue par l'agriculture. Car les dieux *Ases*, souverains de l'*Asgard* (le "Jardin des Ases", le paradis germanique) veulent arracher à *Gullveig* tous ses secrets. « ... comme elle refusait de les livrer, ils la firent brûler (allusion évidente à l'écobuage, ou brûlis périodique des prairies). Mais en vain, car elle renaissait de ses cendres ; les Ases lui infligèrent aussi d'horribles supplices. »

Notre agriculture moderne, complètement dénaturée, bourrée de nitrates et de pesticides et devenue hyperpolluante n'évoque-t-elle pas irrésistiblement les tortures de *Gullveig*, préparant le "crépuscule des dieux", c'est-à-dire la chute de la civilisation ? Et l'agronomie musicale proposée par Sternheimer ne serait-elle pas l'ultime planche de salut offerte *in extremis* à une agriculture devenue folle ?

Et même, je ne puis m'empêcher de voir dans le fait que Sternheimer n'ait pas craint de se faire poète-chanteur, pour assurer son gagne-pain tout en poursuivant ses recherches, une analogie avec la structure du druidisme, dont il faut se souvenir

qu'il unissait trois catégories de "sages" : les *bardes* (poètes-chanteurs, souvent satiriques), les *ovates* (physiologistes et médecins) et les *druides* proprement dits (astronomes et philosophes). Dans son très beau petit livre *Les Druides* (Presses Universitaires de France), Françoise Le Roux écrit :

« Tel était l'état du druidisme au plus haut de sa puissance ; littérature, histoire, théologie, philosophie, sciences de la nature, mathématiques, géographie, astronomie, etc., les études druidiques (elles duraient vingt ans !) couvrent tout le champ des connaissances alors concevables. »

Non qu'il faille parer les druides de toutes les vertus, et j'ai moi-même mis en lumière leur responsabilité dans les faiblesses de la Gaule indépendante, notamment par leur absurde "tabou de l'écriture" (lorsque Françoise Le Roux parle de littérature, il faut entendre littérature exclusivement *orale*) qui limita considérablement l'audience de la philosophie celtique et empêcha qu'elle se transmette jusqu'à nous, favorisant ainsi le déracinement culturel de l'Occident, malgré l'heureuse pérennité de l'hellénisme que sauva la Renaissance.

Mais il ne fait pour moi aucun doute que les forces neuves qui s'efforcent aujourd'hui de réconcilier l'homme et la nature, comme les écologistes, les agriculteurs "bio" ou les scientifiques individualistes et naturalistes comme Sternheimer, représentent une véritable résurgence de l'éthique ancestrale de la vieille Europe, une renaissance de ce qu'il y avait de plus beau dans le paganisme occidental, si méconnu, calomnié et persécuté, tant par la Rome des empereurs que par la Rome des papes.

Ce grand mouvement qui pourra peut-être, s'il n'est pas trop tard, sauver l'avenir des hommes, loin d'être un "retour à la pensée magique", comme le diront sans doute avec mépris nos scientifiques matérialistes et nos prétentieux technocrates, n'est autre qu'un retour à la spiritualité authentique, celle qui refuse de séparer l'âme du corps, l'esprit de la matière et l'homme du cosmos. Et il me semble qu'elle trouve l'une de ses plus belles expressions dans cette "musique des protéines" chère à Joël Sternheimer.

JEAN-PIERRE PETIT

(1936)

Le personnage que je vais maintenant évoquer pour vous est probablement un cas unique dans l'histoire des sciences. Il est à la fois un grand théoricien et un bricoleur de génie, un hyper-spécialiste et un touche-à-tout, un explorateur et un visionnaire et surtout un homme que n'arrête aucun tabou et qui collectionne les admirateurs enthousiastes et les adversaires irréductibles. Il a en outre un point commun avec son prédécesseur dans ce livre, Joël Sternheimer, et c'est à dessein que je les fais se succéder. Tandis que Sternheimer se faisait compositeur et chanteur pour assurer "la matérielle", Petit, lui, avait recours dans le même but à la bande dessinée, mais fut aussi chanteur des rues. Ces deux francs-tireurs inaugurent peut-être une ère nouvelle au cours de laquelle on comprendra enfin que les scientifiques sont aussi des artistes. Mais n'ont-ils pas un illustre précurseur en la personne de Léonard de Vinci ?

J'avais aussi un autre motif de faire entrer dans ces pages Jean-Pierre Petit : C'est un homme qui prend très au sérieux la question des extraterrestres, ce qui représente pour moi le fin du fin de l'esprit scientifique, en même temps que celui du courage intellectuel. Il existe en effet trois sujets tabou qu'aucun chercheur ne peut aborder sans risquer aussitôt le plus grand discrédit aux yeux de la nomenclatura, et ce sont l'homéopathie, l'astrologie et l'ufologie. Faites mine d'accorder quelque intérêt à l'une ou l'autre de ces trois disciplines et vous devenez immédiatement passible d'excommunication.

N'espérez pas faire une grande carrière en médecine si, lorsqu'on parle devant vous d'homéopathie, vous ne prenez pas soin de vous esclaffer ostensiblement. Par ailleurs, la moitié au moins des astronomes s'intéresse à l'astrologie, mais pas un ne le reconnaîtra publiquement. Enfin, il est certain que de nombreux astrophysiciens sont conscients que nous sommes surveillés par des visiteurs venus de l'espace, mais il est hors de question qu'ils l'admettent, sauf justement Jean-Pierre Petit, qui brave à ce sujet tous les ukases.

On peut admettre qu'une certaine dose de conformisme soit nécessaire à la stabilité d'une société humaine et qu'on ne puisse chaque matin au petit-déjeuner remettre en cause tout ce qui était admis la veille. Mais le développement des sciences et des techniques atteint de nos jours une telle effervescence, et en fin de compte une telle dangerosité pour l'avenir des hommes, que la curiosité scientifique ne doit exclure aucun domaine de son exploration attentive. Aujourd'hui plus que jamais, une rationalité bien comprise doit conduire à étudier de près tout ce qui pouvait être jusqu'à ce jour considéré comme "irrationnel".

Comme je l'ai exposé dans mon livre *Le Grand Secret du Ciel – Sommes-nous tous des extraterrestres ?* écrit en 1995, il ne fait aucun doute pour moi que des visiteurs venus de l'Espace parcourent notre atmosphère et observent depuis des siècles notre humanité. Abstraction faite de la multitude de témoignages dignes de foi qui accréditent le phénomène, ainsi que des récits antiques (dont la Genèse biblique) qui portent la trace de cette présence, le simple calcul des probabilités nous interdit formellement de croire la chose impossible, et je ne comprends même pas que des esprits sensés n'en aperçoivent pas l'évidence. Je présentais d'ailleurs mon livre par cet argument :

« Notre seule galaxie compte environ 100 milliards de systèmes solaires. Même à raison d'une seule planète sur mille systèmes pouvant abriter la vie jusqu'à évolution d'un humanoïde, cela ferait déjà 100 millions d'« humanités » différentes possibles dans la Voie Lactée. Or, n'importe quelle autre "humanité" plus âgée que la nôtre de quelques siècles aurait très certainement trouvé le moyen de voyager sans difficulté dans l'espace interstellaire et ne pourrait manquer

d'explorer systématiquement toutes les planètes rencontrées. Autrement dit, le seul calcul des probabilités nous conduit à penser qu'il serait *extraordinaire* que des êtres extraterrestres ne nous aient pas déjà maintes fois visités. »

Aussi, lorsque j'ai constaté que Jean-Pierre Petit consacrait une bonne partie de ses préoccupations et de ses écrits à l'étude de nos visiteurs, j'ai deviné aussitôt qu'il ne pouvait qu'être "maudit" par la confédération mondiale des cloportes de la science. Ce seul motif suffisait donc à le faire entrer dans ce livre.

On trouve sur Internet une biographie approximative de Jean-Pierre Petit, manifestement rédigée par lui-même, mais où il parle de lui à la troisième personne. Je n'ai rien à y redire. C'est pratique. Cela permet de prendre du recul vis-à-vis de soi-même et de ne pas risquer d'altérer la réalité par un excès de modestie, puisqu'on parle de soi comme s'il était un autre. Cette biographie ne comporte pas de date de naissance et il faut se livrer à un savant calcul pour donner un âge à notre homme. Bon, voici une photo de 2003 et une autre prise, nous dit-on, 47 ans plus tôt et sur laquelle JPP a vingt ans. J'en déduis qu'il est né en 1936. Si je me trompe, tant pis, c'est de sa faute ! En tout cas, ce n'est plus un gamin. Mais quelle pêche !

Cette biographie est plutôt un carnet de souvenirs, dont je vous restitue ci-après quelques extraits significatifs, dans lesquels se révèle l'originalité du personnage :

« Né dans une famille pauvre, il rêve de découvrir le monde, lit Jack London et Jules Verne, comme tous les gamins de cette époque. Au lycée, on peut dire qu'il s'intéresse à tout, sauf au programme de l'année. Pendant les cours, l'esprit en vadrouille perpétuelle, il pense à autre chose, à mille autres choses. (...)

À douze ans, un jour, il observe les allées et venues d'un petit avion bleu, un "Norécrin", avec lequel un pilote de la seconde guerre mondiale donne des baptêmes de l'air. Petit donnerait n'importe quoi pour monter dans cette machine. Il a alors une idée, propose au pilote de lui dessiner un prospectus, de trouver un imprimeur et de distribuer ce papier dans des hôtels.

– C'est une bonne idée, répond l'autre. Cela m'amènera de la clientèle. Mais que me demanderas-tu en échange ?

– Monsieur, apprenez-moi à piloter. L'homme donne son accord. Petit dessine le prospectus, le fait imprimer, passe des semaines à sillonner la région sur sa bicyclette en remplissant les boîtes aux lettres des hôtels et des villas. Et ça marche !

Le pilote : – Bon. Quand je partirai et qu'il y aura de la place dans l'appareil, je te mettrai en place avant. Demande à tes parents une autorisation. Je crois qu'il faudra mettre deux gros coussins sur le siège, sinon tu ne verras pas devant toi.

Le lendemain, Petit voit la Terre s'éloigner et défiler sous ses ailes les salins de Guérande, scintillant dans le soleil. Dès les premières minutes, il parvient à piloter l'appareil, intègre tout. Trente minutes après, c'est lui qui est aux commandes. (...)

Le proviseur du Lycée Carnot aura l'intelligence de ne pas jeter à la porte ce cancre déconcertant.

– Que voulez-vous, je ne comprends rien à ce gosse. Il a des zéros partout. Mais un jour son professeur d'histoire a demandé aux élèves "de citer les noms de quelques peintres flamands". Il en a mis dix pages, en décrivant avec précision des masses d'œuvres. Petit connaît le Louvre et le "dictionnaire des animaux", de Larousse, de A à Z, sait ce que sont un oryctérope et un rhizome de Cuvier, ce qui fera de ses professeurs de sciences naturelles des alliés fidèles. (...)

Scolairement, c'est toujours la galère, mais les vacances changent de ton. Le dessin constitue-t-il une issue pour ses problèmes d'argent ? Petit apprend à dessiner, seul, commence à vendre ses œuvres, dans les rues. L'été, il part à l'aventure, un carton à dessin sous le bras, mange ce qu'il gagne, se passionne pour l'Italie, l'Espagne, fait des milliers de dessins, qu'il sème derrière lui. Ce talent lui permet de communiquer avec des tas de gens (il l'utilisera des années plus tard lorsqu'il sera guide de safaris, au Kenya).

À Venise, où le propriétaire d'une verrerie lui propose un stage, il apprend à souffler le verre. En Espagne, il s'intègre à la communauté des Gitans du Sacromonte, au pied de l'Alhambra, achète une guitare, apprend à en jouer, composera par la suite quarante chansons, devenant chanteur de rues.

Il devient aussi graveur, lithographe, sculpteur, peintre, vend ses gravures, ses lithos, ses peintures, dans la rue ou dans des galeries. C'est aussi un aventurier-né. Dans ces années cinquante, la plongée sous-marine en est à ses débuts. Aidé de copains de son âge, Petit

explore les fonds marins du midi avec une cloche à plongeur fabriquée avec un vieux baril d'huile. (...)

Petit capturera plusieurs requins ces années-là, dont deux bêtes étranges et assez rares, deux "requins-renards", très reconnaissables dans les pages illustrées des dictionnaires : leur caudale est aussi longue que leur corps. Ces requins-là se sont jetés sur des poissons pris dans des filets et, ayant avalé leur proie, n'ont su se dégager du filet lui-même. Petit plonge et passe un nœud coulant autour de la queue des deux animaux (le plus grand fait trois mètres de long). La remontée des bêtes semble ne pas poser de problème, à condition de se tenir à distance suffisante des mâchoires. Les dents des requins-renards sont comparables à celles de leurs homologues de la mer Rouge, que Petit côtoiera des années plus tard. Mais chez cette bête, le danger, c'est la queue, immense faux d'un mètre cinquante, comparable à une règle plate sur laquelle on aurait collé, pliée, une feuille de papier de verre. Celle-ci fouette l'air et ouvre le mollet du pêcheur. Points de suture. (...)

Il entre avant-dernier à Supaéro (École Supérieure d'Aéronautique). À cette époque, l'entrée dans une Grande École est le signe d'une décompression explosive, chez les étudiants. Les années de maths sup et de maths spé, avec leurs blouses tachées d'encre, leurs "thurnes" tristes, volent en éclat.

Petit survole pendant trois années les matières du programme, mais approfondit celles qui l'intéressent, dont la mécanique des fluides. Il acquiert alors dans ce domaine des connaissances qui vont bien au-delà de celles du programme, en fréquentant la bibliothèque. Avec des compagnons d'école, il dirige "le haut commissariat aux farces et attrapes", qui laissera la direction de l'école traumatisée pendant de longues années. (...)

À Supaéro, Petit, dont l'attention avait toujours été stimulée hors des matières de son programme, découvre qu'il existe une autre activité, beaucoup plus passionnante que l'étude : la recherche. Grâce à l'appui de son professeur de technologie, qui fait réaliser des maquettes dans ses ateliers, il monte un laboratoire de mécanique des fluides au sous-sol, découvre l'inversion de l'effet de sol (rebaptisée et brevetée par la suite par la firme Bertin sous le nom de Fix-Tromp). (...)

Aidé, dès le départ, par les solides connaissances théoriques dont il se dote, il calcule et expérimente ainsi la première tuyère disque supersonique.

Il étudie les aspects paradoxaux de jets minces hypersoniques d'air éjecté sous de fortes pressions, tangentiellement à une paroi lisse comme un miroir, à travers des fentes de quelques dixièmes de millimètre d'épaisseur.

Ses professeurs ne l'encouragent guère. Ils sont agacés parce qu'ils ne savent pas interpréter ses résultats expérimentaux. Le professeur de mécanique des fluides est stupéfait lorsque Petit, à l'aide d'un manomètre à mercure, lui démontre qu'il crée bien, dans sa tuyère-disque de sept centimètres de diamètre, qui n'émet qu'un chuintement discret, une onde de choc circulaire, stationnaire, de quelques dixièmes de millimètre de hauteur.

Faisant alors recours à l'analogie hydraulique, qui est à l'école enseignée par le professeur Malavard, il explique que c'est la même chose que dans un évier. Il est convoqué par le directeur, le pointilleux général de Valroger, qui lui dit :

– Vous n'êtes pas ici pour faire de la recherche. Si vous insistez, vous allez négliger les autres matières du programme et nous serons obligés de vous faire redoubler. (Ce qui fait penser à la réflexion de Charles de Gaulle, parlant de ses professeurs de St-Cyr – je cite de mémoire – : « Ils confondent le pur-sang dont la bouche est rétive avec la bourrique qui refuse d'avancer. »)

L'École se termine. Petit ignore les circuits qui le mèneront plus tard à la recherche. Trop absorbé par ses idées, il ne sait, ni ce qu'est une publication, ni en quoi consiste la rédaction d'une thèse de doctorat. Le concept de direction de thèse lui est évidemment étranger.

Il parvient à décrocher une invitation à passer une année au James Forrestal Center de Princeton, dirigé à l'époque par le professeur Bogdanoff. (...)

Quand Petit arrive au laboratoire, tout le monde est parti déjeuner. Ignorant délibérément les pancartes "restricted area, authorized persons only", Petit explore les halls, les uns après les autres.

À l'époque, ce laboratoire de Princeton cherche à percer le mystère des soucoupes volantes, les Américains envisageant encore qu'il puisse

s'agir d'engins secrets soviétiques. Une machine de neuf mètres de diamètre a donc été construite, mue par un "turbopropulseur" central. Celui-ci est utilisé pour comprimer l'air sous deux atmosphères, qui est alors dirigé vers une jupe annulaire et éjecté par une fente circulaire :

Les Américains espèrent ainsi aspirer l'air qui se trouve sur le dessus de l'appareil et y créer une dépression, donc assurer sa portance et sa propulsion.

Petit inspecte la machine sous toutes ses coutures, monte dedans. Puis, Bogdanoff étant revenu de son déjeuner, il lui explique qu'elle ne peut pas marcher et ce qu'il adviendra, lorsqu'on voudra la tester, que le coussin d'air sur lequel elle évoluera sera terriblement instable.

Bogdanoff s'étrangle. Il s'agit de recherches menées sous contrat avec l'Air Force, ultra-secrètes. Petit s'esclaffe, mais est aussitôt prié de faire ses valises. On ne plaisante pas avec le confidentiel défense. Il se retrouve sans un sou dans les rues de New York, où il gagne sa vie et son billet de retour en vendant ses dessins aux passants. (...)

Sa mésaventure de Princeton détourne Petit pendant quelques années de la recherche. Délivré de ses obligations militaires, il partage alors son temps entre la plongée sous-marine, la lithographie, la montagne, la ferronnerie et le parachutisme à ouverture retardée.

Mais la mode de la gravure et de la lithographie est passée. Petit descend alors dans le midi, auquel il a pris goût, et se fait embaucher dans un centre d'essai de fusées à poudre (la "Société d'Etude de la Propulsion par Réaction", à l'époque SEPR, devenue plus tard la SEP). (...)

Mais Petit s'ennuie vite dans ce centre d'essai. Lorsqu'au bout de quelques mois sa direction envisage de l'affecter à la mise au point du MSBS, le missile nucléaire destiné à être tiré à partir de sous-marins, il donne sa démission pour entrer au CNRS, dans un laboratoire de mécanique des fluides de Marseille.

Les recherches en MHD (magnétohydrodynamique) battent alors leur plein dans le monde. »

Je me permets ici une petite digression : Non, elles ne battent pas leur plein, elles battent son plein. Car il ne s'agit pas, dans cette locution bien connue, du pronom personnel variable, mais du "son" au sens de "bruit". Cette faute est très courante. J'aurais pu me contenter de la corriger, mais j'ai craint que beaucoup de lecteurs, et Jean-Pierre Petit lui-même, ne croient

que c'était moi qui faisait une faute. Tant de gens se trompent à ce sujet, y compris dans les informations télévisées, qu'un jour viendra sans doute où le sens originel sera perdu et où l'on ne saura plus ce que c'est qu'un *son plein*. (C'est probablement le son du tambour qui est à l'origine de la formule.)

Sans vouloir jouer les puristes intransigeants, je m'efforce de maintenir en usage les beautés de la langue française. Et je sais que Petit appréciera. N'a-t-il pas écrit lui-même : « *La langue, c'est le premier élément communautaire d'une ethnie, c'est son ciment, sa charpente. Quand la langue fiche le camp, l'ethnie se disperse, elle meurt. La mort d'un peuple c'est avant tout la mort de sa langue.* » Un avis que je partage à 200 % !

Avec la magnétohydrodynamique (MHD), Jean-Pierre Petit va entrer alors dans un domaine où il va pouvoir donner toute la mesure de son esprit inventif et de ce que l'on pourrait appeler sa "débrouillardise scientifique", bien que l'association de ces deux termes ait évidemment de quoi choquer les théoriciens.

« Ces générateurs, qui constitueront plus tard le pivot de la guerre des étoiles, côté russe et plus tard américain, offrent des rapports puissance sur volume phénoménaux. Une tuyère MHD grosse comme une canette de bière peut développer plusieurs mégawatts. (...) L'industrie s'intéresse au rendement : théoriquement jusqu'à 60 %, contre 40 % pour les centrales thermiques conventionnelles. Mais le fonctionnement implique le passage de forts courants électriques dans des gaz, a priori peu conducteurs de l'électricité. La machine construite à Marseille produit bien deux mégawatts, mais pendant un dix millième de seconde. C'est heureux, car la rafale gazeuse qui traverse la tuyère, chauffée et expulsée par un explosif, est à dix mille degrés. Néanmoins la manip, imaginée par un Suisse fixé aux USA, Bert Zauderer, est astucieuse. Tout est si bref que rien n'a le temps de chauffer. Les électrodes sont en cuivre rouge et la tuyère en plexiglas.

Si on excepte le labo américain et celui de Marseille, dans les autres centres où les expériences sont moins fugitives, les chercheurs se noient dans les problèmes technologiques. Leurs électrodes sont en oxyde de zirconium et les parois des tuyères sont tapissées de matériaux réfractaires coûteux et sophistiqués.

Techniquement, un générateur MHD destiné à l'industrie n'est censé fonctionner correctement que quand son gaz est à la température d'un filament de tungstène : 2 500 °.

Les chercheurs songent alors à faire fonctionner leur gaz avec "deux températures au lieu d'une". C'est ce qui se passe dans un simple tube au néon. Le néon lui-même reste à une température assez basse pour qu'on puisse toucher le verre à la main. Par contre le "gaz d'électrons libres" est à plusieurs milliers de degrés.

De nombreuses équipes se jettent alors dans cette aventure. En France, le CEA construit le coûteux générateur Typhée, à coup de milliards, dans un labo grand comme un hangar pour liner (paquebot de grande ligne). Inversement, le générateur marseillais tient dans un couloir.

Mais, très vite, les choses tournent mal, partout. Un jeune soviétique, Vélikhov, qui deviendra vice-président de l'Académie des Sciences et bras droit de Gorbatchev, prédit la naissance ultra-rapide d'une instabilité, d'une turbulence du gaz d'électrons, à laquelle il laissera son nom.

Le concept est sophistiqué. Les gens ne comprennent pas bien le phénomène, en particulier les ingénieurs du CEA. Celui-ci, qui se développe en un milliardième de seconde, et ne laisse pas le temps de produire un watt, a pour effet de transformer le gaz ionisé qui transite dans le générateur en une sorte de mille-feuilles, avec alternance de couches riches et de couches pauvres en électrons libres. Le rendement s'effondre. Partout, c'est la consternation.

Le CEA songe alors au "simulateur" du minuscule labo de Marseille et octroie un petit contrat. Le directeur saute dessus, mais avant l'arrivée de Petit, non seulement personne n'a la moindre idée pour faire quoi que ce soit, mais aucun des chercheurs ne comprend ce qu'est cette mystérieuse "instabilité de Vélikhov".

Petit se plonge dans des calculs. En quelques mois il assimile les connaissances de l'époque, conçoit alors une expérience qui fonctionne au premier essai. Jusqu'ici, la rafale gazeuse devait être à dix mille degrés. Cette température du gaz est descendue à six mille, puis à quatre mille degrés, en une matinée. Mais la température du gaz d'électrons est maintenue.

Petit a trouvé une "démerdante" pour contourner l'instabilité de Vélikhov, la prendre de vitesse; cette astuce ne sera redécouverte par un Japonais que quinze ans plus tard. (...)

Mais dans les mois qui suivent, le climat du laboratoire se dégrade rapidement. Les rêves d'une application industrielle du procédé (qui est en fait impossible, mais seul Petit le sait), déchaînent les passions, les ambitions. Valensi, aujourd'hui décédé, alors directeur du laboratoire, décide d'enlever la conduite des opérations à Petit pour confier la gestion de ce contrat de recherche à l'obéissant Bernard Fontaine. Hélas celui-ci, au cours d'une fausse manœuvre, détruit à son insu un élément clef de la machine complexe imaginée par Petit.

Petit décide de rester au CNRS, mais d'abandonner la recherche expérimentale, donc de quitter ce laboratoire de mécanique des fluides marseillais. Il investit de plus en plus en théorie pure, apprend la théorie cinétique des gaz, l'astrophysique, jette son dévolu sur l'observatoire de Marseille où il atterrit en 1974. (...)

Entre 1975 et 1987 se situe une phase de la vie professionnelle de Petit qui a été, selon lui, suffisamment décrite dans des ouvrages qu'il a publiés et à l'issue de laquelle il découvre que la raison d'État existe aussi dans les sciences. À la fin des années quatre-vingt, il lève les pouces et se recycle en cosmologie théorique, et au milieu des années quatre-vingt-dix en mathématiques.

En 1965, il avait publié, dans le journal Spirou, le Voyage du Maxiflon et le Secret du Mælström, deux bandes dessinées destinées à arrondir ses fins de mois. En 1979 il publie les trois premiers ouvrages de la série des Aventures d'Anselme Lanturlu, aux Éditions Belin. (...)

Victime d'un accident du travail en 1976, il dirigera de 77 à 83 le centre de micro-informatique qu'il crée à la faculté des Lettres d'Aix en Provence. Il créera au passage le premier programme de CAO tournant sur micro : le Pangraphe. (...)

En vingt ans, Petit publie trente ouvrages, dont certains ont fait l'objet de traductions en sept langues. Mais, en France, sa position d'empêcheur de chercher en rond lui vaut quelques difficultés. Ses recherches sur les univers gémeaux inquiètent, car, à terme, elles pourraient rendre possibles les voyages interstellaires. Quant à celles menées sur des aérodynes discoïdaux capables d'évoluer en air dense à vitesse supersonique (thèse de B. Lebrun en 87), n'en parlons pas. »

Ces instantanés biographiques ne représentent qu'une petite partie de cette vie hors du commun, de cette existence de surdoué qui ne se sent à l'aise qu'hors des sentiers battus, et qui,

n'écouter que son intuition, transforme la recherche scientifique en jeu de piste. Mais faisons maintenant un petit retour en arrière pour évoquer ce moment capital de sa vie où Jean-Pierre Petit va se trouver en contact avec l'énigme des extraterrestres, énigme qu'il va aborder sans le moindre préjugé, attentif aux seuls faits avérés :

« En 1974 il intègre l'Observatoire de Marseille du CNRS, où il fait la connaissance de l'astronome Maurice Viton.

Les Ummites

En 1975, Viton, intéressé par la question ovni, montre à Petit une vingtaine de pages photocopées de lettres dont les auteurs se présentent comme étant des extraterrestres venant d'une planète appelée Ummo.

Dans un premier temps, Petit est amusé et pense à un canular d'universitaires. Par la suite cependant, il creuse le dossier, et lui accorde une autre envergure : les documents semblent non seulement contenir des idées en avance sur leur époque, mais de surcroît totalement inexploitées, sans aucune trace dans la littérature scientifique : Petit ne trouve, par exemple, nulle part l'idée d'un engin volant à vitesse supersonique en air dense sans que celui-ci provoque d'onde de choc (c'est-à-dire de bang supersonique). Les lettres mentionnent l'utilisation de champs magnétiques oscillants et même une propulsion MHD (bien que cette idée s'impose aussi par voie logique).

Intrigué, Petit entreprend rapidement d'obtenir près d'un millier de pages de ces documents. Quelques mois après les avoir lus, il se met à les concrétiser sous forme de calculs et d'expériences qu'il mène dans une cave avec Viton, qui permettent de dégrossir les problèmes de la MHD dans les gaz. Peu après Petit rédige les premiers articles présentant les résultats de ses expériences, en particulier sur la mécanique des fluides : une propulsion MHD est présentée, pouvant expliquer certaines observations d'ovnis. Ces articles paraissent dans des publications scientifiques de haut niveau. C'est cette année-là que Petit fait la connaissance de Pierre Guérin.

En 1976, Petit rencontre Auguste Meessen lors des Deuxièmes journées internationales d'information sur les OVNI, à Poitiers. Ce dernier est très intéressé par les travaux de Petit sur la MHD. Peu après, à l'Automne, Claude Poher demande au DERMO (Département d'Études et de Recherches sur les Micro-Ondes) de Toulouse de prêter

à Petit et ses collègues du CNRS une installation capable de créer un champ magnétique d'intensité 1 tesla (10 000 gauss).

Lors du déchargement de l'appareil à Marseille, une élingue lâche et l'appareil de 250 kg glisse sur Petit, et lui brise les reins. Petit part à l'hôpital pour 6 mois, et le nouveau directeur du DERMO fait rapatrier l'appareil. Têtu et convalescent, Petit remonte un laboratoire dans un petit local contigu à son appartement d'Aix-en-Provence. Il y fait plusieurs découvertes, qui donnent lieu à des publications et à des communications dans des congrès internationaux de MHD. C'est dans ce laboratoire de fortune qu'est réalisée la première annihilation de l'instabilité de Vélíkhov, clef du fonctionnement des machines discoïdes, dont Petit a publié le principe en 1975.

Cependant Viton est toujours valide, lui. Fort des directives que Petit lui adresse de sa chambre, il parvient, grâce à l'appareil à annihiler la vague créée par l'étrave d'une maquette de 7 mm de diamètre, placée dans un courant d'eau acidulée. En 1977, le GEPAN (Groupe d'Études des Phénomènes Aériens Non identifiés) est créé et, suite à ces premiers résultats, son directeur Claude Poher réclame à haute voix à leurs organismes de tutelle l'affectation officielle de Viton et Petit à des recherches consacrées aux ovnis. Il devient rapidement clair, pour la petite bande de scientifiques du CNRS intéressés par l'étude des ovnis, que le sujet est très mal vu par l'organisme. Certains d'entre eux, menacés de sanctions par leur direction scientifique, sont contraints à l'abandon. Ils doivent rapidement prendre leurs distances avec le GEPAN.

À cette époque, Poher demande alors à G.P. d'intervenir. Les ovnis, comme les manips de Petit, d'annihilation de la vague d'étrave, semblent le passionner : il est prêt à se mettre en quatre pour que les choses avancent. Comme il est devenu déjà évident que Petit et ses amis n'auront aucune chance d'obtenir un sou pour des recherches liées aux ovnis, quelles qu'elles soient, il lui dit, dans sa chambre d'hôpital de la Ciotat : Ne pourriez-vous pas appeler cela autrement, banaliser ces recherches ? Petit répond : J'y ai réfléchi. En mettant la soucoupe dans un carter, on pourrait peut-être en faire une pompe à vide MHD. G.P. est d'accord : Va pour la pompe à vide. Faites-moi un projet de contrat. Cette année 1977, un contrat du ministère de l'Industrie leur permet alors de bénéficier d'une enveloppe de 200 000 F.

Les recherches vont durer 2 ans. Petit travaille avec du matériel de fortune dans une cave, sans fenêtre. (...)

Cependant en 1979, ces premiers fonds sont épuisés. Petit contacte alors le GEPAN, en proposant ses idées de MHD. Il lui adresse un rapport de 200 pages, intitulé Perspectives en magnétohydrodynamique, contenant une masse d'idées "brutes". Selon le témoignage de G.P., le général Rouvillois, un polytechnicien, ingénieur militaire, qui a fait Supaéro avec Petit, au titre de son "école d'application", entre à cette époque, enthousiaste, dans le bureau du général Carpentier, directeur de la DRET, en brandissant ce rapport et en disant : Maintenant que nous avons les idées de Petit, pourquoi nous embarrasser de lui ?

Entre-temps, Poher a quitté la direction du GEPAN. Billiotte se retrouve en vacances et Petit essaie alors de collaborer avec le successeur de Poher à la tête du GEPAN : le polytechnicien Alain Esterle. Petit lui remet le projet « Perspectives en MHD ». Il est transmis par Esterle à la Direction Générale du CNES (Centre National d'Études Spatiales) (et à l'Armée, par l'intermédiaire du général Rouvillois et de G.P., qui s'intéresse donc toujours aussi activement aux ovnis). Le GEPAN, qui à l'époque a le statut d'un département du CNES, dispose alors de crédits propres relativement importants. Petit, qui vient de Supaéro, met en contact l'École et Esterle.

Mais G.P. juge que l'affaire n'est pas mûre. Petit convient avec Esterle de renforcer son équipe avec un mécanicien des fluides, et le CNES embauche un jeune chercheur, Bernard Zappoli, docteur ès sciences, mécanicien des fluides et élève de Petit, pour s'occuper, à Toulouse, de recherches de MHD. Confiant dans les compétences dont se réclame Zappoli (qui en fait n'a jamais effectué le moindre travail en MHD), Esterle passe contrat avec deux laboratoires de Toulouse dépendant du CERT, dont le DERMO (Département d'Étude et de Recherche sur les Micro-Ondes), dirigé à l'époque par le professeur Thourel, très lié avec l'Armée, pour tenter de concrétiser une des idées trouvées dans le rapport fourni par Petit. Il s'agit de l'extension, dans un gaz froid, du thème de la suppression du sillage turbulent, réussie par Petit et Viton en 1976 dans des expériences d'hydraulique.

Cependant Petit se sent écarté du projet. Téléphonant à Zappoli, il lui dit :

– Il semble que vous soyez en train de monter là-bas un projet de contrat sur cette expérience. Depuis des semaines, tu me tires les vers

du nez. Ne serait-il pas plus simple que je monte à Toulouse et que nous rédigeons cela ensemble ?

– C'est impossible, l'Armée s'y oppose et ne veut pas que tu sois mêlé à ce projet.

– Mais que vient faire l'Armée dans tout cela ?

– L'Armée fait ce qu'elle veut. Et dans ce cas précis, elle ne veut pas.

– Mais qu'allez-vous faire sans moi ? C'est idiot, vous allez vous planter !

– Écoute, si la DRET a envie de développer ces recherches, elle le fera, avec ou sans toi.

– Vous n'avez pas idée des difficultés que vous allez rencontrer.

– Nous saurons nous débrouiller en nous passant éventuellement de tes services. Ou tu acceptes ce simple statut de collaborateur extérieur que le CNES te propose, ou on se passera de toi. Mais tu ne pourras être co-responsable des recherches. C'est un statut que le CNES refuse de te donner.

– Dans ces conditions, ma position est trop inconfortable, car ce sont mes idées et mes travaux.

– Nous les développerons sans toi. Tu n'as pas le choix. C'est à prendre ou à laisser.

– Alors, c'est simple : je laisse.

Les mois passent. Zappoli se retrouve seul responsable scientifique de cette affaire. La manip est montée à Toulouse, au CERT. De puissants moyens sont mis en œuvre. On construit en particulier une source micro-ondes au DERMO. Zappoli a vite des ennuis sur le plan scientifique.

Les idées de Petit ne sont pas "piégées". La MHD, est une discipline déconcertante, pleine de chausse-trappes, et qui requiert des masses de connaissances annexes, de l'imagination, peut-être du talent. L'équipe toulousaine se plante lamentablement, 10 ans après l'équipe que Valensi avait, à l'IMFM, misé sur l'idée que Petit avait su, lui, concrétiser expérimentalement.

Le CNES cherche alors à embaucher un véritable spécialiste de physique des plasmas, l'ingénieur Henri Bondar, un officier de l'Armée de l'Air, ancien élève de l'école de l'air de Salon-de-Provence. C'est par ce dernier que Petit a en main le rapport décrivant les déboires de Zappoli. Découvrant ce qui n'est autre qu'une lamentable tentative de pillage scientifique, choqué, il prévient Petit et lui remet en mains

propres le rapport qui décrit la gabegie menée par Zappoli et Esterle. Il payera d'ailleurs fort cher cette réaction d'honnêteté intempestive et devra plus tard quitter l'Armée.

Petit est furieux, pensant que, s'il avait été au courant de ces recherches, il aurait pu résoudre en quelques jours les problèmes dans lesquels Zappoli s'est enlisé.

On peut se demander comment de tels amateurs ont pu conduire le CNES dans une aventure aussi lamentable. Mais à l'époque, il n'y a personne de compétent en MHD, ni au CNES, ni sans doute au sein de la recherche militaire elle-même. N'oublions pas que la France est restée hors jeu pendant plus de 10 années, Petit ayant été le seul à poursuivre des recherches dans ses caves successives. La fonction du GEPAN se dégage maintenant clairement, en tant que structure destinée à capter les idées et les travaux scientifiques issus du secteur civil, pour aller ensuite fertiliser la recherche militaire. Cela, G. P. le sait, dès le départ, alors que Petit, qui l'ignore, mettra des années à le comprendre. Mais après le scandale déclenché par l'initiative d'Esterle, le GEPAN n'a plus de raison d'être et disparaît. Soucieux de ne pas voir se rééditer une telle mésaventure, le CNES limite soigneusement la marge de manœuvre du SEPRA (Service d'expertise des phénomènes rares atmosphériques, qui a succédé au GEPAN), dont la tâche doit désormais se limiter aux enquêtes et à l'archivage des données. »

Quel gâchis ! Les contribuables apprécieront le gaspillage éhonté d'expériences coûteuses confiées à des incompetents, pour la seule raison qu'on a voulu écarter de ces recherches le seul chercheur français capable de les mener à bien, mais dont l'esprit d'indépendance et les initiatives audacieuses ne pouvaient qu'indisposer les cloportes du taudis étatiste. On peut également supposer que l'Armée se défiait de Petit, qui n'était certainement pas favorable à une utilisation de ses découvertes à des fins militaires.

Et puis, surtout, les "officiels" ne pouvaient se résoudre à accepter la réalité des visiteurs extraterrestres. Même lorsqu'ils faisaient mine de s'intéresser au sujet, ils se refusaient en fin de compte à le prendre au sérieux, tremblants à l'idée de paraître ridicules. Cette attitude frileuse était d'autant plus absurde que les recherches en MHD, si elles pouvaient apporter à l'Armée la possibilité de créer de véritables "soucoupes volantes" terres-

tres, auraient établi du même coup la preuve qu'une civilisation plus avancée que la nôtre aurait certainement résolu le problème de déplacements rapides interstellaires.

Il est significatif à cet égard que le GEPAN ait été transformé en SEBRA. Dans le sigle du premier organisme, la volonté d'étudier les « phénomènes aériens non identifiés » marquait nettement la volonté de prendre en compte le problème OVNI. Dans le second, tout au contraire, il n'était plus question que « d'expertise des phénomènes rares atmosphériques », ce qui était grotesque. Le mammoth accouchait d'un hamster. L'État français, effrayé de sa propre audace, venait de faire machine arrière et de se désengager de l'étude des OVNI, qui posent pourtant la plus extraordinaire énigme de l'Histoire. (Sur ce sujet, on lira avec profit le livre *OVNIS, l'évidence* (Ed. Carnot), publié par Jean-Jacques Velasco, directeur du SEBRA, lui-même ulcéré de l'occultation du phénomène.)

Cependant, au début des années 80, Jean-Pierre Petit, qui dispose encore à Aix d'un petit laboratoire (tout juste une chambre de bonne), rencontre le nouveau directeur du CNRS, Pierre Papon, et l'intéresse à ses recherches. Petit s'efforce toujours de résoudre les problèmes d'instabilité d'ionisation de Vélikhov. Il approche d'une solution en 1983, et ses travaux sont présentés à Moscou, au Congrès international de MHD.

L'ingénieur Bertrand présente alors sa thèse de doctorat sur les *aérodynes discoïdaux* capables d'évoluer à vitesse supersonique. Michel Combarous, qui est directeur du département *Sciences physiques* au CNRS, est l'intermédiaire entre Papon et Petit. Grâce à lui, Petit obtient pour Lebrun une bourse de thèse. Ces travaux donnèrent lieu à une communication au 9^e colloque international de MHD de Tsukuba, au Japon, avec une suite au 10^e colloque international de MHD de Pékin, en 1991.

Il en résulte, grâce à Michel Combarous, un nouveau projet de contrat. Lebrun et Petit ont entièrement calculé une manipulation d'annihilation d'onde de choc, dans une soufflerie spéciale crachant de l'argon à 10 000 °C, qui existe à Rouen.

Le nouveau contrat, qui doit associer ce laboratoire de Rouen, le ministère de la Recherche et l'Armée est à hauteur de plus de 1 million de francs. Mais le ministère demande que Petit n'ait pas

de responsabilités dans la conduite des expériences. On se figure sans doute, une fois de plus, que puisque Jean-Pierre Petit a donné toutes les pistes et effectué les calculs nécessaires, on peut se passer de lui désormais.

Mais l'expérience est un nouvel échec : les tuyères MHD des Rouennais explosent les unes après les autres. Révulsé, Petit décide d'abandonner la MHD et de se consacrer à la cosmologie, en continuant d'exploiter les suggestions des mystérieux *ummites*. On est en 1987, et Petit préfère se tourner vers des recherches où personne n'essaiera de "l'aider" pour le presser comme un citron qu'on jette quand on croit avoir tiré tout son jus. Car on comprend dès lors que Jean-Pierre Petit, conduit par ces intrigues au comble de l'écœurement, ait senti vaciller en lui la flamme passionnée qui le maintenait jusqu'alors à la pointe de la recherche scientifique en magnétohydrodynamique.

En 1998, Jean-Pierre Petit a fini par se rendre à l'évidence que ses recherches en astrophysique et en cosmologie théorique étaient devenues trop sophistiquées pour être comprises de ceux qui se targuent d'être les spécialistes de ces disciplines. Ce qui illustre le constat que j'ai fait à maintes reprises à propos de tous les pionniers, en quelque domaine que ce soit :

« Plus on comprend et moins l'on est compris. »

Ce qui est à la fois parfaitement logique et totalement tragique. Malheur à celui qui s'avance vers la connaissance trop loin devant les autres hommes : Bientôt, ils ne distinguent même plus sa silhouette dans le brouillard de leur ignorance.

En cette année 1998, Petit crée son site Internet, moyen idéal d'entrer en contact avec tous les esprits ouverts, curieux et indépendants, en marge des structures officielles sclérosées et paralysantes. Le succès de son site lui remonte le moral et, en décembre 2000, il décide de reprendre ses études sur la MHD.

En avril 2003, il est admis en retraite du CNRS. Il commence à évoquer une autre possibilité pour l'affaire des Ummites : Elle est peut-être une sorte d'expérience qui n'émane pas d'êtres humains, mais d'une race extraterrestre, car il est toujours convaincu de l'intervention de visiteurs venus de l'Espace.

Voici maintenant quelques extraits des textes publiés par Jean-Pierre Petit :

« Ma production scientifique en 37 années de carrière a été très variée. J'ai la prétention d'avoir été parfois en avance d'un quart de siècle sur mon époque dans certains domaines. En 1975, j'ai été le premier, à ma connaissance, à avancer en terrain découvert l'idée que grâce à la MHD on pourrait faire évoluer une machine volante sans qu'elle crée d'ondes de choc ou de turbulence. J'ai publié ces idées aux Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris. Il y a des traces. En Europe, il aura fallu attendre 28 années pour que cette idée commence seulement à se frayer un chemin et que des laboratoires comme l'ONERA (Office National d'Etudes et de Recherche Aéronautique) commencent à bénéficier de contrats se référant à une "réduction de traînée d'onde". Dès 1980 mes travaux théoriques étaient très avancés, aboutis (thèse de B. Lebrun). En 1992 le CNRS demanda un audit de l'ensemble de mes travaux scientifiques, qui fut négocié par le président de la section d'astrophysique, Dominique le Quéau, lequel fit appel à différents spécialistes étrangers. »

« Se pourrait-il qu'un chercheur puisse avoir à une époque de sa carrière vingt-huit années d'avance sur ce que ses collègues sont capables d'assimiler ? L'histoire des sciences montre que la réponse est positive. Elle montre aussi, et c'est très banal, que ceux qui coiffent la couronne de lauriers ne sont pas toujours les précurseurs. L'exemple de ce pauvre Wegener, inventeur de la théorie de dérive des continents, rebaptisée "tectonique des plaques" n'en est qu'un des innombrables exemples. Il existe aussi des cas, comme celui de Boltzmann, où l'initiateur d'une voie de recherche s'est suicidé par désespoir de ne pas être compris. »

« Si des gens s'imaginent encore qu'ils puissent être informés ou assister à de vrais débats à propos de certains sujets en se mettant devant leur petit écran, ils se nourrissent encore d'illusions. En considérant mes vingt-cinq années d'expérience, je finis par me dire qu'il n'y a pas plus superficiel et manipulable par le pouvoir qu'un journaliste français. »

« Nous abordons le troisième millénaire. Si on me demandait quelle est l'information qui m'a le plus frappé au tournant de ce siècle, je répondrais sans hésiter : – Nous avons découvert l'étendue incroyable de la désinformation. Dans tous les domaines on nous ment,

en continu. On ment, on manipule, on joue sur les peurs des uns, sur la sottise des autres avec une facilité déconcertante. Plus c'est gros, plus ça passe. Il est possible de dissimuler des horreurs.

Reprenez ce dossier sur les essais d'armes bactériologiques en Chine, perpétrés par les Japonais dès 1931. Avant que des gens ne témoignent, personne n'aurait pu imaginer une telle monstruosité. Comment voulez-vous que des citoyens chinois, qui voient apparaître des cas de peste dans un quartier d'une ville puissent imaginer une seule seconde que les médecins japonais qui accourent pour "les soigner" (avec des placebos) et mettre l'endroit en quarantaine sont en fait ces mêmes scientifiques qui ont imaginé de les infecter avec des puces contaminées ?

Qui irait imaginer qu'après la guerre le grand Oppenheimer lui-même ait pu signer une autorisation d'injecter du plutonium à de jeunes recrues américaines pour voir l'effet produit ? Quel naïf pourrait imaginer une seule seconde (et nous reviendrons bientôt sur ce sujet) que les grandes puissances aient pu interrompre les essais nucléaires souterrains ? (...) Partout, on consomme des mensonges à haute dose. Des scientifiques sont les complices actifs ou passifs de telles forfaitures. Nos journalistes, aveuglés par l'audimat ou muselés par les lobbies sont au-dessous de tout. »

« Revenons à ces histoires d'ondes électromagnétiques. Je crois que j'ai dû dire quelque part que l'ADN était 400 fois plus absorbant que l'eau vis-à-vis de rayonnements HF modulés en basse fréquence. C'est un fait connu depuis des décennies (voir un n° de Science et Vie des années soixante-dix, entre autres). Or, sauf erreur, c'est le cas des rayonnements liés aux portables, dont les fréquences porteuses se chiffrent en gigahertz (10⁹ hertz). Il y a deux sources : les appareils eux-mêmes, que nous collons au plus près de notre cerveau, et les réémetteurs.

Le portable représente un progrès sensible en matière de télécommunication. Mais l'amiante fut aussi en son temps considérée comme un produit révolutionnaire, en tant qu'isolant thermique incombustible.

Savez-vous quand on a commencé à se préoccuper des effets néfastes des ondes électromagnétiques ? Au début de la mise en œuvre des radars. À cette époque il ne serait venu à l'idée de personne d'éloigner l'opérateur humain de son antenne. D'où une progression

galopante des cancers dans la profession (un radar n'émet pas uniquement selon l'axe de son antenne. Il existe de nombreux "lobes secondaires"). Qu'est-ce qu'un radar ? C'est une source de rayonnement électromagnétique émettant selon une fréquence élevée, modulée en basse fréquence (il s'agit ici d'impulsions). Or les fréquences de quelques gigahertz qui servent de porteuses pour nos téléphones portables ne sont déjà plus des fréquences radio mais des fréquences radar, beaucoup plus élevées.

Comment un pays hautement développé technologiquement pourrait-il résister à un projet consistant à abrutir le reste du monde, à rendre les gens passifs (on sait que ces basses fréquences peuvent en particulier rendre les gens abouliques). » (L'aboulie est une absence morbide de volonté.)

J'espère que le "retraité" Jean-Pierre Petit poursuivra ses recherches sans relâche jusqu'à son dernier souffle. Grâce à Internet, de tels pionniers ne peuvent plus désormais être effacés de la culture d'une nation, comme ce fut malheureusement le cas pour beaucoup d'autres dans l'Histoire. Et j'espère qu'on mesurera un jour ce que la France bureaucratisée et parasitée aura perdu en ne sachant pas reconnaître, une fois de plus, l'un de ses plus grands cerveaux.

ÉPILOGUE

Me voici donc parvenu au terme de ces trois volumes, dans lesquels j'ai pu regrouper au total trente-six pionniers de la science et de la médecine de plusieurs nationalités occidentales, répartis tout au long du XX^e siècle, et qui ont en commun de s'être heurtés, à un moment ou à un autre de leur vie, et certains durant toute leur existence, à ce que j'ai nommé tantôt la *nomenklatura*, tantôt le *tyrannosaure*, c'est-à-dire cet agrégat socio-politique fait de petites lâchetés et de gros intérêts, de sordides mesquineries et de grandes vanités, de sclérose intellectuelle et de vaste ignorance, agrégat qui remplit dans le corps social un rôle que l'on peut comparer à celui tenu dans le corps humain par les calculs rénaux ou biliaires, qui causent de grandes souffrances, compromettent la santé de l'organisme et peuvent même le conduire à une mort prématurée.

Or, je crois bien que notre civilisation est exactement menacée de cela, précisément parce que la science et la technologie échappent trop souvent aux mains des vrais découvreurs pour tomber dans celles des faux chercheurs, de sorte que le progrès scientifique, dont on a cru, depuis le siècle des Lumières jusqu'à celui des grandes guerres mondiales, qu'il allait apporter le bonheur à l'humanité, est en passe de la jeter dans une terrifiante série d'apocalypses diverses et variées.

Ces trente-six personnalités ne représentent, hélas, qu'un échantillonnage réduit de la multitude des « savants maudits » marginalisés par l'envahissement des cloportes, ce qui n'est pas seulement une injustice envers tous ces hommes de génie, mais

ce qui représente aussi le danger majeur couru par une civilisation égarée. De grâce, ne me dites pas, ami lecteur, : « Vous avez oublié celui-ci ! Vous avez oublié celui-là ! ». Les dossiers que je n'ai pu exploiter et qui s'entassent dans mon ergastule me sont un constant remords. Devoir choisir entre des hommes de grand mérite est toujours un supplice. De plus, il me fallait mêler des vivants et des morts, pour bien montrer qu'au fil des ans et sur cinq générations successives, l'injustice demeurerait constante et l'aveuglement obstiné.

J'entends souvent d'incorrigibles optimistes affirmer que « la science peut toujours corriger les erreurs de la science ». Sans doute, mais à la condition expresse qu'elle soit aux mains des plus capables et des plus inventifs, de ceux dont l'imagination toujours féconde et l'esprit critique toujours en éveil permettent effectivement d'adapter nos découvertes aux réalités de l'être humain autant qu'aux équilibres indispensables de la Terre. Est-ce le cas ? Je crains que non. Car ceux qui pourraient justement redresser à temps la barre de notre Titanic planétaire ont été jetés à fond de cale ! C'est pourquoi je me suis tourné vers le public pour lui dire : Sauvez de l'isolement ou de l'oubli ces pionniers dont nous avons le plus vital besoin. Alors, peut-être, vous sauverez le monde : Lecteurs, il est entre vos mains !

En effet, abstraction faite de mon amour-propre d'auteur, je crois être en droit de considérer que l'audience réservée à ces trois volumes sera un bon indice de la capacité de mes concitoyens à se mobiliser pour "changer le monde". Car, comme je le disais en clôturant mon premier tome : « Lire et faire lire, c'est *agir*, n'en doutez pas ! ».

Le premier tome a été édité en 2001 par les *Presses de Valmy* de Daniel Bontemps, puis, le premier tirage ayant été épuisé assez rapidement, j'ai augmenté le texte et il a été réédité en 2003 par Guy Trédaniel, sur le conseil enthousiaste de Jean-Paul Le Perlier, directeur de cette collection. Cette réédition en confirma le succès et me permit de préparer le second tome édité en 2005 et celui-ci pour 2006.

Or, il convient de souligner que ce succès est entièrement dû à la propagande spontanée de ses lecteurs par le bouche-à-oreille et à celle de quelques associations et radios indépendantes ainsi que de deux ou trois périodiques amis. Je n'aurais garde d'oublier le formidable travail accompli par mon éditeur, dont l'équipe familiale passe la plupart de ses week-ends sur les salons écologiques, d'agriculture biologique ou de médecine alternative. Quant aux journalistes des grands médias, je présume qu'ils y réfléchissent, et ce dans le plus profond silence...

Voici donc mes trois caravelles à la mer. Puissent-elles bientôt aborder la nouvelle Amérique d'une science régénérée.

Pierre Lance
Cannes, novembre 2005

Le premier tome de cet ouvrage présentait les douze personnalités suivantes :

Paul Kammerer, biologiste autrichien, qui, en 1924, prouva par des expériences sur les salamandres l'hérédité des caractères acquis. Accusé à tort par des savants américains d'avoir falsifié le résultat de ses expériences, il fut "suicidé" par les nazis, car sa découverte ruinait le dogme de l'immuabilité génétique, dont se prévalait l'idéologie raciste. Les savants occidentaux maintinrent le dogme, refusant de réhabiliter Kammerer.

Antoine Béchamp, professeur de toxicologie et de chimie médicale à la faculté de Montpellier, qui découvrit l'élément primordial de la cellule vivante qu'il dénomma "microzyma". Il démontra que celui-ci pouvait devenir bactérie ou virus et en déduisit le "polymorphisme bactérien". Il dénonça l'erreur du monomorphisme de Pasteur qui entraînait la médecine vers la phobie du microbe et la négligence du terrain.

Jules Tissot, professeur de physiologie générale au Museum d'Histoire naturelle, confirma les thèses du précédent et en apporta les preuves par des photographies de haute précision de cellules végétales et animales. Il démontra que les organismes vivants, quand ils se dérèglent, produisent eux-mêmes bactéries pathogènes et virus. Il fut victime, comme Béchamp, de la conspiration du silence entretenue par les pasteurien.

René Quinton, scientifique autodidacte, qui découvrit la similitude de notre milieu intérieur et de l'eau de mer. Il acquit en 1906 une célébrité mondiale en sauvant, par l'injection d'eau de mer isotonique, des milliers d'enfants atteints du choléra et il démontra que la transfusion d'eau de mer pouvait remplacer la transfusion de sang. Salué au début du XX^e siècle par la presse

américaine comme le "Darwin Français", il a été totalement effacé de notre culture.

Marcel Ferru, professeur de sciences fondamentales, titulaire de la chaire de clinique médicale infantile à l'École de Médecine de Poitiers, qui démontra l'inefficacité et la nocivité du vaccin antituberculeux BCG. Il lutta énergiquement mais sans succès contre son obligation légale adoptée en 1958. (La France est le seul pays d'Europe où ce vaccin nocif est obligatoire.)

Edgard Nazare, ingénieur d'aéronautique, qui inventa la "centrale aérothermique" constituée d'une tour à vortex capable de créer un cyclone artificiel permanent et produisant une énergie gratuite et non polluante dérivant directement du rayonnement solaire. Il ne parvint jamais à faire expérimenter son invention "gênante" par l'EDF et les pouvoirs publics acquis au nucléaire. Toutes ses inventions furent occultées.

Marcel Macaire, docteur ès-sciences, qui parvint à résoudre les équations posées par Einstein, mit en évidence l'autoconfinement de l'énergie (qui confirme l'identité de la matière et de l'énergie), expliqua la distribution ordonnée de tous les corps célestes et montra que l'effet Doppler ne s'applique pas au photon et que, par voie de conséquence, le dogme de l'expansion de l'univers est erroné. Ses thèses n'ont toujours pas été acceptées par le monde scientifique.

René Jacquier, ingénieur chimiste, qui élucida, en 1947, le processus thérapeutique du "voyage en avion" contre la coqueluche, ce qui lui permit d'inventer un procédé catalytique d'oxygénothérapie efficace contre de nombreuses maladies, notamment cardio-vasculaires. Il établit également l'efficacité de l'oxygénation en traitement anti-cancéreux tant préventif que curatif. Sa thèse ne fut jamais reconnue, ni même examinée, par les Académies des sciences et de médecine.

Antoine Priore, ingénieur électronicien, qui construisit en 1950 une machine rayonnant des champs électriques et électromagnétiques détruisant les tumeurs et les cellules cancéreuses. Malgré

les preuves incontestables de son efficacité et le soutien de professeurs d'université bordelais ainsi que de Jacques Chaban-Delmas, son appareil, avec lequel il guérit clandestinement de nombreux malades, ne fut jamais agréé par les oncologues parisiens.

Jean Solomidès, docteur en médecine, licencié ès-sciences, diplômé de bactériologie, chercheur à l'Institut Pasteur durant huit ans, qui inventa les "physiatrons synthétiques" destructeurs des cellules cancéreuses. Chassé de l'Institut, il ouvrit son propre laboratoire et guérit de nombreux cancéreux. L'Ordre des médecins le poursuivit pour "exercice illégal de la médecine" car il était médecin de l'Université (mais non de la Faculté), et ne pouvait donc être inscrit à l'Ordre pour exercer.

Mirko Beljanski, docteur ès-sciences, chercheur en biologie moléculaire à l'Institut Pasteur pendant trente ans, puis en Faculté de pharmacie pendant dix ans, qui inventa des produits efficaces contre le cancer (utilisés avec profit par François Mitterrand) ainsi que contre le sida. Il créa son propre laboratoire et put guérir de nombreux malades. Sur plainte de l'Ordre des pharmaciens, il fut arrêté, menottes aux mains, à l'âge de 73 ans, puis persécuté judiciairement jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Loïc Le Ribault, docteur ès-sciences, inventeur de l'exoscopie (technique d'analyse au microscope électronique à balayage), ancien expert en microanalyse près la Cour d'Appel de Bordeaux, rénovateur de la police scientifique française et créateur du G5, efficace en thérapie contre de nombreuses maladies, qu'il ne put jamais faire agréer en France. Poursuivi par l'Ordre des médecins et celui des pharmaciens, il fut emprisonné durant plus de deux mois. Ayant quitté la France pour échapper à une seconde arrestation, il parvint à s'installer en Irlande, à y reconstituer son laboratoire et à commercialiser son G5 par correspondance. En août 2003, l'État français lança contre lui un mandat d'arrêt international, comme ceux que l'on utilise à l'encontre de grands criminels ou de dangereux terroristes. Ayant eu l'imprudence de se rendre en Suisse, il fut

arrêté par la police helvétique en novembre 2003 et incarcéré en attendant son extradition.

Le 12 février 2004, la 4^e Chambre du Tribunal correctionnel de Bordeaux a condamné Loïc Le Ribault à un an de prison dont six mois avec sursis, pour exercice illégal de la médecine et de la pharmacie. Il devra également payer une amende de 8 000 euros (52 480 F) et verser solidairement avec les autres prévenus 8 000 euros de dommages et intérêts à l'Ordre des médecins et 10 000 euros à l'Ordre des pharmaciens. Le Tribunal semble n'avoir tenu aucun compte des immenses services qu'il avait rendus à la police et à la justice françaises, pas plus que des milliers de lettres de reconnaissance des personnes guéries ou soulagées par son produit, ni du fait que sur plus de 15 000 patients ayant utilisé le G5, aucun n'avait jamais déposé plainte.

Le prévenu ayant déjà effectué environ 5 mois 1/2 de prison "préventive", soit une partie à Gradignan en 1996/1997 et une autre partie en Suisse en 2003/2004, il ne lui restait plus que quelques jours à accomplir et il fut donc libéré le 24 février 2004 au matin.

« Pour moi, la France n'existe plus ! », déclara-t-il aux journalistes à l'issue du procès. Et il a quitté pour toujours le "pays des droits de l'homme".

Son site personnel : www.loic-le-ribault.ch

Le deuxième tome de cet ouvrage présentait les douze personnalités suivantes :

Nikola Tesla, ingénieur américain d'origine serbe, qui fut un des pionniers de l'électricité et le promoteur du courant alternatif aujourd'hui mondialement adopté. Il parvenait au cours de ses expériences à produire dans un bruit de tonnerre des éclairs de 40 mètres et il découvrit le moyen d'utiliser la Terre comme une prise électrique géante pour produire de l'énergie électrique en quantité illimitée. Après sa mort, cette invention fut occultée et jamais exploitée.

Linus Pauling, biochimiste américain mondialement connu, Prix Nobel de chimie 1954 et Prix Nobel de la Paix 1962. Bien qu'unanimement célébré, il fut soudain violemment critiqué et mis à l'index lorsqu'il développa sa théorie selon laquelle le cancer peut être mis en échec par la simple prise de Vitamine C à hautes doses. Le corps médical fut contraint d'admettre la valeur de cette vitamine, mais déconseilla les fortes doses et n'admit que les doses minimales sans véritable effet thérapeutique.

André Gernez, ancien médecin-chef à l'hôpital de Roubaix, qui découvrit dans les années soixante le moyen de stopper toute apparition du cancer par la prise périodique d'un sédatif léger couramment utilisé pour les nourrissons et ne présentant aucun effet secondaire. Bien qu'ayant retenu un moment l'attention du gouvernement américain du Président Nixon, cette découverte fut finalement étouffée en France comme aux États-Unis.

Gaston Naessens, inventeur en 1945 d'un médicament anticancéreux très efficace, grâce à un microscope révolutionnaire mis au point par lui-même. Il fut poursuivi et condamné en

France pour exercice illégal de la médecine et il dut, en 1964, s'exiler au Québec, d'où il continue de diffuser son produit vers 80 pays, malgré les ennuis que lui créent parfois les autorités médicales canadiennes.

David Rees-Evans, guérisseur gallois héritier d'une longue tradition familiale en phytothérapie, qui parvenait à détruire les tumeurs cancéreuses avec des cataplasmes de plantes. Malgré divers procès, sa notoriété due à ses succès ne cessa de s'étendre en Grande-Bretagne et aux États-Unis. La pression de l'opinion publique obtint du gouvernement britannique la nomination d'une Commission d'enquête officielle, mais celle-ci contesta ses résultats et tenta de le discréditer.

Jean-Pierre Maschi, médecin généraliste niçois qui découvrit dans les années 60 que la « pollution électrique » était la cause principale de la sclérose en plaques. Il put mettre au point un traitement efficace pour traiter celle-ci. Ses nombreux succès lui valurent les premières pages de la presse et une accusation de publicité par l'Ordre des médecins, qui le radia à vie. Sans se soucier de cette radiation, il continua de soigner de nombreux patients.

Paul Thépenier, ingénieur des arts et métiers, spécialiste des exploitations pétrolières, qui découvrit avant la guerre de 1940 le moyen de soigner avec succès la tuberculose et le cancer grâce à des moisissures de pétrole. Encouragé par un professeur de médecine, il put effectuer en milieu hospitalier des essais réussis. Mais toutes ses communications à l'Académie de médecine furent ignorées et sa découverte fut négligée.

Pierre Delbet, grand patron chirurgien, membre des Académies de médecine et de chirurgie, qui découvrit durant la guerre de 14-18 l'effet régénérateur et anticancéreux du chlorure de magnésium. Il prouva la validité de cette thérapie par de nombreuses expériences ainsi que par des cartes géographiques faisant apparaître la bien moindre fréquence du cancer dans les régions riches en magnésium, mais il ne parvint jamais à persuader ses confrères de proposer une politique préventive du cancer.

Auguste Lumière, co-inventeur du cinéma, qui consacra la seconde partie de sa vie à des recherches médicales très poussées et couronnées de succès, notamment contre la tuberculose. Auteur de plus de 20 ouvrages médicaux, créateur de 150 spécialités pharmaceutiques et d'une clinique lyonnaise réputée employant 15 médecins et 30 collaborateurs, il ne put jamais faire reconnaître officiellement la valeur de ses travaux et son œuvre tomba dans l'oubli.

Norbert Duffaut, chimiste qui découvrit en 1957 le silicium organique et ses vertus thérapeutiques et régénératrices. Il put apporter, au cours d'essais hospitaliers, la preuve de son efficacité contre le cancer et les maladies cardio-vasculaires. Malgré des succès spectaculaires et des demandes réitérées, il ne réussit jamais à obtenir l'autorisation de mise sur le marché de son DNR comme médicament.

Jacques Benveniste, interne des hôpitaux, directeur de recherche à l'Inserm, qui découvrit en 1984 le phénomène dit « de la mémoire de l'eau », lequel explique l'efficacité des hautes dilutions homéopathiques (volumes aquatiques dans lesquels toute trace de la molécule initialement diffusée a disparu). Il expliqua leur effet par la transmission d'informations imprégnées, de surcroît enregistrables et transmissibles par Internet. Il subira toujours l'ostracisme des cénacles officiels jusqu'à son décès en 2004.

Louis Kervran, biologiste qui découvrit dans les années 60 la réalité des transmutations biologiques, c'est-à-dire la transformation des atomes à l'intérieur des organismes vivants, analogue aux transmutations revendiquées par les alchimistes médiévaux. (C'est ainsi que les poules qui ne trouvent pas de calcaire dans leur environnement picorent les parcelles de mica que leur corps transforme en calcaire pour édifier les coquilles d'œufs). Malgré les nombreuses preuves qu'il apporta de ce que l'on appela après lui la « fusion froide », le monde scientifique refuse encore de croire à cette possibilité qui ouvrirait à la science de larges horizons énergétiques et biologiques.

BIBLIOGRAPHIE

I – OUVRAGES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Ces ondes qui tuent, ces ondes qui soignent

Jean-Pierre Lentin (Collection « Espaces libres », Albin Michel, 2001, 2004)

L'homme électromagnétique

Cyril W. Smith et Simon Best. (Ed. Marco Pietteur, 1989)

Notre santé face aux champs électriques et magnétiques

Roger Santini (Ed. Sully)

Guide européen des pollutions électromagnétiques

Roger Santini (Ed. Marco Pietteur)

Téléphones cellulaires, danger ?

Roger Santini (Ed. Marco Pietteur)

Votre GSM, votre santé, on vous ment !

Richard Gautier, Pierre Le Ruz, Daniel Oberhausen et Roger Santini (Ed. Marco Pietteur)

Le Grand tournant vers la Médecine Quantique

Simonne Brousse (Éditions du Dauphin, 2004)

On ne peut rien faire, Madame le Ministre

Corinne Lepage (Ed. Albin Michel)

La France qui tombe

Nicolas Baverez (Éd. Perrin)

La Science aveugle

Michel Schiff (Éd. Sang de la Terre)

La dictature médico-scientifique

Sylvie Simon (Éd. Filipacchi)

Information ou désinformation ? La manipulation médiatique et politique en matière de santé

Sylvie Simon (Guy Trédaniel Éditeur, 2004)

Agriculture biologique : Préservons notre futur

Philippe Desbrosses (Éd. du Rocher)

Le langage de la guérison

Jean-Jacques Crèveœur et Ananou Thiran
(Éditions Jouvence, 2000)

Prenez soin de vous, n'attendez pas que les autres le fassent,

Jean-Jacques Crèveœur et Ananou Thiran
(Éditions Jouvence, 2004)

Ensemble, sauvons notre planète

ouvrage collectif. Propos recueillis par Marie-Florence Beaulieu,
préface de Jean-Marie Pelt
(Guy Trédaniel Éditeur, 2005)

Tous les moyens de vous guérir interdits aux médecins

Jean Palaiseul (Tome III) (Éditions Robert Laffont, 1963)

II – OUVRAGES CONCERNANT LES « SAVANTS MAUDITS »

Livres de Georges Lakhovsky :

L'Origine de la Vie – Préface d'Arsène d'Arsonval –
Ed. Gauthier Villars, Paris, 1925

L'Universion – Préface d'Arsène d'Arsonval – Ed. Gauthier
Villars, Paris, 1927 (269 p.)

Contribution à l'Étiologie du Cancer – Ed. Gauthier Villars,
Paris, 1927 (16 p.)

Le Secret de la vie – Ed. Gauthier Villars, Paris, 1929 (261 p.)
(traduction en espagnol parue chez Aguilar à Madrid, 1929)
(traduction en allemand parue chez Beck Verlag, München,
1931)
(traduction en anglais par le Dr Mark, 1939)

La Santé par les ondes – Colysa, Paris, (129 p.)

La Science et le Bonheur – Ed. Gauthier Villars, Paris, 1930

L'Oscillation cellulaire – Ed. Doin, Paris, 1931 (318 p.)

L'Étatisme, mort des nations – Ed. SAACL, Paris, 1931 (211 p.)

**La Formation Néoplasique et le Déséquilibre Oscillatoire
Cellulaire** – Ed. Doin, Paris, 1932 (69 p.)

Les Ondes cosmiques et les circuits oscillants – Colysa, Paris,
1932 (47 p.)

L'Éternité, la Vie et la Mort – Ed. Fasquelle, 1933 (218 p.)

La Terre et nous – Ed. Fasquelle, Paris, 1933 (188 p.)

La Cabale, histoire d'une découverte – Ed. Doin, Paris, 1934
(217 p.)

Le Racisme et l'Orchestre universel – Ed. Alcan, Paris, 1934

L'Oscillateur à longueur d'ondes multiples – Ed. Doin, Paris,
1934

La Matière – Ed. Doin, Paris, 1934 (231 p.)

Le Grand Problème – Ed. Alcan, Paris, 1935 (159 p.)

La Crise, ses causes et ses remèdes – Ed. SAACL, 1935 (47 p.)

La Nature et ses Merveilles – Ed. Hachette, Paris, 1936 (214 p.)

La Peau, filtre de santé – Ed. SAACL, Paris, 1937 (48 p.)

Radiations et Ondes – Ed. SAACL, Paris, 1937 (80 p.)

De Moscou à Madrid – Ed. SAACL, Paris, 1937 (239 p.)

Longévité, l'art de vivre vieux sans souffrir – Ed. Hachette,
Paris, 1938 (207 p.)

Pour rester jeune à 100 ans – Ed. SACL, 1939 (32 p.)
La Civilisation et la folie raciste – Ed. SACL, 1939 (218 p.)
(réédité en 1942 à New York)
Les Crocodiles – Ed. SACL, Paris, 1940 (112 p.)

Ces condamnés qui auraient pu être sauvés, de Charles Garreau (Ernest Villequez) – Ed. Alain Lefeuvre, 1980

Le cancer de l'homme, étude interdite – Ernest Villequez (Ed. Delta), 1970

L'Aérotrain ou les difficultés de l'innovation, de Jean Bertin et Raymond Marchal (Société des Amis de Jean Bertin, 1989)

Le Mystère Makhonine, Jean Dauvergne

Origine des cancers – Traitement et prévention de Michel Moiro (Ed. Les Lettres Libres, 1985)

Miracles de Lourdes – les preuves médicales – Dr Le Bec – (Presses de Valmy, 2004)

Fondement d'une Médecine nouvelle, de Ryke Geerd Hamer
Habilitation-Quintessence, de Ryke Geerd Hamer
Congrès 1999 (Lois biologiques-psychoses-sida-Trisomie 21, nouvelles découvertes) de Ryke Geerd Hamer
Les ouvrages du Dr Hamer traduits en français sont disponibles auprès de l'association ASAC, BP 134, 73001 Chambéry cedex. (Mme Andrée Sixt)

Ce qu'on vous cache sur le cancer de Philippe Lagarde (Éditions Favre, 1981)

L'Affaire Lagarde – le complot par Philippe Lagarde (Édition d'auteur, 1988)

Révélation en médecine et santé, Hans Niefer (Office international de librairie de Bruxelles, 1996)

Les langages secrets de la nature – Jean-Marie Pelt (rééd. Livre de poche, 1998)

OVNIS, l'évidence, Jean-Jacques Velasco, directeur du SEPRA. (Editions Carnot, 2004)

Ouvrages de Jean-Pierre Petit en langue française :

Convertisseurs MHD d'un genre nouveau (Comptes Rendus de l'Académie des Sciences de Paris, 15 Septembre 1975, t. 281, p. 157-159) traduction : *New MHD converters*.

Convertisseurs MHD d'un genre nouveau. Appareil à induction. avec Maurice Viton (Comptes Rendus de l'Académie des Sciences de Paris, 28 Février 1977, t. 284, p. 167-179) traduction : *New MHD converters : induction machines*.

Univers énantiomorphes à temps propres opposés (Comptes Rendus de l'Académie des Sciences de Paris, 23 Mai 1977, Série A. , t. 263, p. 1315-1318) traduction : *Enantiomorphic universe with opposite arrows*

Univers en interaction avec leur image dans le miroir du temps (Comptes Rendus de l'Académie des Sciences de Paris, 6 Juin 1977, Série A. , t. 284, p. 1413-1416) traduction : *Univers interacting with their opposite time arrow*.

Annihilation MHD des ondes de choc autour d'un profil lenticulaire immergé dans un courant d'argon chaud supersonique, thèse de doctorat de B. Lebrun, (Poitiers, 1987 & Journal de Mécanique, 1987, France) traduction : *Shock wave annihilation around a flat wing in hot supersonic gas flow*.

Enquête sur les OVNIS, voyage aux frontières de la science. [Petit 1991] Enquête sur des Extra-Terrestres qui sont déjà parmi nous.

Le mystère des Ummites.

On a perdu la moitié de l'Univers.

Les Enfants du Diable, la guerre que nous préparent les scientifiques (Albin Michel, 1995), traduction : *The Devil's children*.

Les aventures d'Anselme Lanturlu :

Le Géométricon – Si on volait ? – L'informagique – Tout est relatif – Le Trou noir – Big bang – À quoi rêvent les robots – Le Mur du silence (sur la MHD) – Elle court, elle court, l'inflation – Énergétiquement vôtre – Cosmic story – La Topologicon – Mille milliards de soleils – Et pour quelques ampères de plus (Ed. Belin) traduits en anglais (William Kaufmann Inc. , Californie).

Les nouvelles aventures d'Anselme Lanturlu : Le Logotron, Le Chronologicon, Joyeuse Apocalypse, Opération Hermès.

III – PÉRIODIQUES

Pratiques de santé – le journal de la médecine naturelle – Toutes les médecines alternatives – Conseiller de la rédaction : Dr Jean-Pierre Willem – 20 numéros par an + hors série "carnet d'adresses" 48 € – DIP, 18-24 Quai de la Marne, 75164 Paris cedex 19.

Plantes et Santé – Tous les apports de la phytothérapie – 11 numéros par an : 45,90 € – DIP, 18-24 Quai de la Marne, 75164 Paris cedex 19.

Nutranews – Science, nutrition, prévention et santé – Toute l'actualité de la supplémentation nutritionnelle et hormonale – BP 305132 – 57109 Thionville cedex – 12 numéros par an : 30 € (Abonnement d'essai gratuit de 3 mois sans engagement) – Edité par la Fondation pour le libre choix – www.nutranews.org

L'Ere nouvelle, revue de prospective fondée en 1980 (alimentation, agriculture, santé, philosophie, psychologie, sociologie, histoire des civilisations, politique exploratoire) Directeur-fondateur et rédacteur en chef : Pierre Lance BP 171, 06407 Cannes cedex – Tél. : 04. 93. 99. 30. 13. 6 numéros par an : 29 € – (spécimen sur demande accompagnée de 3 timbres-lettre) e-mail : lerenouvelle@wanadoo.fr site Internet : <http://assoc.wanadoo.fr/lerenouvelle/pub>

CARNET D'ADRESSES

Les ConsomActeurs associés – Directeur Michel Bogé
30 rue Bezout, 75014 Paris – Tél. et Fax : 01. 43. 22. 08. 67
« Faites rimer écologie avec économie »

Catalogue d'écoproduits sur demande contre 6 timbres à 0,53 € remboursables à la première commande
Site Internet : www.consomacteurs.com

Collège-Lycée SOPHIA (pour une pédagogie nouvelle)
5 rue Pierre Brossolette, 94480 Ablon-sur-Seine
Tél : 01. 45. 97. 50. 19. – e-mail : ackerphil@yahoo.fr

Centre de Formation Ferme de Sainte-Marthe
Tourisme Bio – Manger autrement
41200 Millançay – Tél. 02. 54. 36. 13. 91

Centro Salute SH (Dr Philippe Lagarde)
Poliambulatorio Medico Specialistico Privato
Via dei Paceri, 86 A – zona Rovereta – Falciano
Repubblica San Marino
Téléphone et Telefax à partir de l'Italie 05. 49. 90. 92. 99
Téléphone et Telefax de l'étranger 00. 378. 0549. 909. 299

Testeur et stimulateur ACMOS
Electromagnétisme
S. B. J. International, 11 rue Lafayette – 75009 Paris
Tél. : 01. 45. 26. 03. 57.

Oscillateurs CMO-Tecno AO

Informations : Association CIRBE (Centre International de Recherche en Biophysique Electromagnétique)

5 Impasse Guillot, 71100 Châlon-sur-Saône – Site Internet :

www.electromagneticbiocompatibility.com

Les oscillateurs CMO-Tecno A sont disponibles en pharmacie sur commande et sur Internet à : www.cem-vivant.com

ou par correspondance à Tandem-Santé, 177 rue de Paris, BP 3, 95680 Montlignon. Tél. : 01. 39. 59. 97. 34.

Electro-colloïdo-thérapie

MEDECT (Association diffusant les appareils)

9 rue du Port Joret, 49330 Juvardeil – Tél. : 02. 41. 69. 45. 89

Holo-Electron

Appareils à courant haute fréquence (« rayon violet » – depuis 1920) 55 rue de Bretagne, 75003 Paris – Tél. : 01. 48. 87. 49. 67

EcoSystem (champs magnétiques pulsés)

3 rue du Parc, 28140 Terminiers – Tél. : 02. 37. 32. 10. 93

e-mail : ecosystem@wanadoo.fr

Sites Internet à consulter :

www.quanthomme.com. (énergies alternatives)

www.bioshield.ch (Jacques Sürbeck – systèmes de protection)

www.delvaux-danze.be (systèmes de mesure et de protection)

www.priartem.com (pour une réglementation de l'implantation des antennes-relais – fédération d'associations locales)

www.mon-immeuble.com/dossierantennesrelais.htm
(informations pour les propriétaires et les locataires)

www.scha-medico.com/france (stimulateurs anti-douleur)

